

BIBLIOTHEQUE
SAHPL

SOCIETE
D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE
DU PAYS DE LORIENT

B60

Société d' Archéologie et d' Histoire
du Pays de Lorient
Maison des Associations
12 rue Colbert - 56100 LORIENT

07-03-2007



BULLETIN N° 32 2003 – 2004

Edité avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - BRETAGNE

B 60

Société d' Archéologie et d' Histoire
du Pays de Lorient
Maison des Associations
12 rue Colbert - 56100 LORIENT

07.03.2007

Chers Sociétaires,

Si l'an dernier nous vous proposons de traverser les couraux de Groix, ce n° 32 est un bulletin de l'extrême ou plutôt des extrêmes puisqu'il nous convie à un voyage dans le temps et dans l'espace, de Quessant à Saint-Nazaire. En Bretagne. Bien sûr...

A cette publication, s'ajoute cette année, celle du « Répertoire des Seigneurs et Seigneuries dans l'ancien évêché de Vannes ». Réalisé à partir des articles et chroniques de Job Jaffré, cet important travail a été mené à bien par un petit groupe de sociétaires de la SAHPL, sous l'aimable et érudite férule de Monsieur Baudry. Ce document, consultable au local de notre société, est proposé soit sous la forme d'une brochure papier, soit sur disquette ou CD Rom. Il intéressera certainement les chercheurs, généalogistes ou historiens concernés par cette période de l'Histoire de Bretagne.

Les différents groupes poursuivent leurs travaux qui seront publiés dans les prochains bulletins.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce bulletin et aux auteurs qui, comme tous les ans, en assurent l'intérêt et le succès. Succès international puisque le bulletin est adressé aussi en Allemagne, en Espagne et en Grande Bretagne.

Cordialement et bonne lecture à tous

Le Président
Yves Coconal

¹ Avec des propositions inédites « en matière d'histoire des religions océaniques » (voir article de JP Le Bihan)

BULLETIN N° 32

2003 - 2004

Galets aménagés à Larmor-Plage <i>Stéphane Guérin</i>	p. 5
Le Séminaire de terrain du 8 au 11 novembre 2003. La région de Ergué Gabéric, <i>Yann Bougiot, Gaëlle Martin et Angélique Paummier</i>	p. 9
Les représentations iconographiques des mégalithes <i>Gaby Le Cam</i>	p. 19
Le site protohistorique et antique de Mez-Notariou à Ouessant (Finistère), <i>Jean-Paul Le Bihan</i>	p. 23
Le site de Kerven Teignouse à Inguiniel (Morbihan). Rupture et continuité du IV ^{ème} au III ^{ème} siècle avant notre ère, <i>Daniel Tanguy</i>	p. 37
Les Ossaria, une pratique funéraire gallo-romaine en pays vénète <i>Joël Le Cornec</i>	p. 49
Gildas, <i>Christiane Kerboul</i>	p. 51
Douze stèles gravées d'une croix hampée dans le Morbihan occidental, <i>Dominique Paulet</i>	p. 57
Toponymie et Histoire: les noms de lieux de Plumergat (2ème partie) <i>Gilbert Baudry</i>	p. 75
X ^{ème} - XXI ^{ème} siècle: Melrand, un village en constante évolution <i>Maud Le Clainche</i>	p. 89
L'Archéologie expérimentale au village de l'an mil <i>Maud Le Clainche</i>	p. 91
A propos des dates gravées dans la pierre, relevées sur des édifices ruraux de Ploemeur, <i>Louis Goulpeau</i>	p. 97
Le négoce lorientais sous la Révolution et l'Empire: entre désillusion et remise en cause (1789 - 1815), <i>Karine Audran</i>	p. 117
Enceinte de Lorient et murs de l'Arsenal avant la guerre 39-45 <i>Mme ...</i>	p. 133
Quand le Maroc débarque à Saint-Nazaire <i>André Daniel</i>	p. 137
Le « C.M. », Chemin de fer départemental du Morbihan, de Lorient à Plouay (1902 - 1948), <i>Guy Le Mouël</i>	p. 145

DES GALETS AMENAGES DECOUVERTS A LARMOR-PLAGE (MORBIHAN)

Stéphane GUERIN

Une prospection sur le littoral de la commune de Larmor-Plage a permis le ramassage de galets aménagés dont certains sont décrits dans cette note.

Quelques-uns des outils récoltés peuvent être rapprochés du type colombanien tel qu'il est défini par Monnier et Molinès (1993).

D'autres pièces semblent, en revanche, s'en différencier. Certains de ces galets sont épais et lourds à l'image de ceux de l'industrie découverte sur l'île de Groix (A. Le Guen, *com.pers.*) ; par comparaison avec celle-ci, la forme des galets choisis paraît peu standardisée.

Il faut préciser que la petitesse de l'échantillon (une dizaine d'outils) rend l'analyse difficile, et ce d'autant plus que les outils récoltés montrent une grande diversité typologique. Nous nous contenterons donc d'effectuer une description simple des pièces.

Globalement les arêtes sont très émoussées : les galets en grès, quartzite et quartz subissent le mouvement des marées.

L'originalité de l'échantillon réside dans la présence de certains types d'outils rares ou peu communs dans les industries à galets aménagés découverts sur des sites proches.

Un de ces outils est un galet de quartzite taillé sur les deux faces par de grands enlèvements. Des retouches visant à régulariser le "tranchant" sont observables sur un des bords et sur une seule des faces. Le bord opposé semble être comme abattu, facilitant la préhension de l'outil pour une utilisation à la manière d'un gros racloir. L'extrémité la plus aiguë a pu être utilisée également. L'ensemble de ces éléments et les mensurations rappellent un biface de type abbevillien. Rappelons que ce type a perduré jusqu'au paléolithique moyen (Bordes, 1968) et qu'en Bretagne Sud les bifaces ont surtout fait l'objet de trouvailles isolées (Giot et *al.*, 1998).

Il a également été ramassé un chopper à museau en quartzite. Cet outil présente de grands enlèvements recouvrant la totalité de la face taillée (pièce uniface) : la recherche d'un confort de préhension était vraisemblablement à l'origine de ce travail. L'importance de la surface enlevée rend ce chopper atypique par rapport au type colombanien. En effet, les industries colombaniennes se caractérisent, notamment, par des galets « à tranchant assez court et aménagé par un petit nombre d'enlèvements » (Monnier et Molinès, 1993). Sur ce chopper, trois enlèvements (et des retouches ?) concernent l'aménagement du tranchant et quatre le reste de la surface. Néanmoins, Monnier et Molinès (*op.cit.*) précisent que ce type est présent mais rare dans l'industrie colombanienne.

Un autre outil est un chopper-pic en quartz. Ce type de chopper est présent dans les industries de Carnac et Menez-Drégan (Monnier et Molinès, 1993) mais il est rare dans l'industrie de Groix (A. Le Guen, *com. pers.*).

Les deux autres outils représentés sont des choppers en grès de type colombanien : deux ou trois enlèvements ont suffi à aménager un tranchant et c'est la forme naturelle du galet qui détermine le confort de préhension.

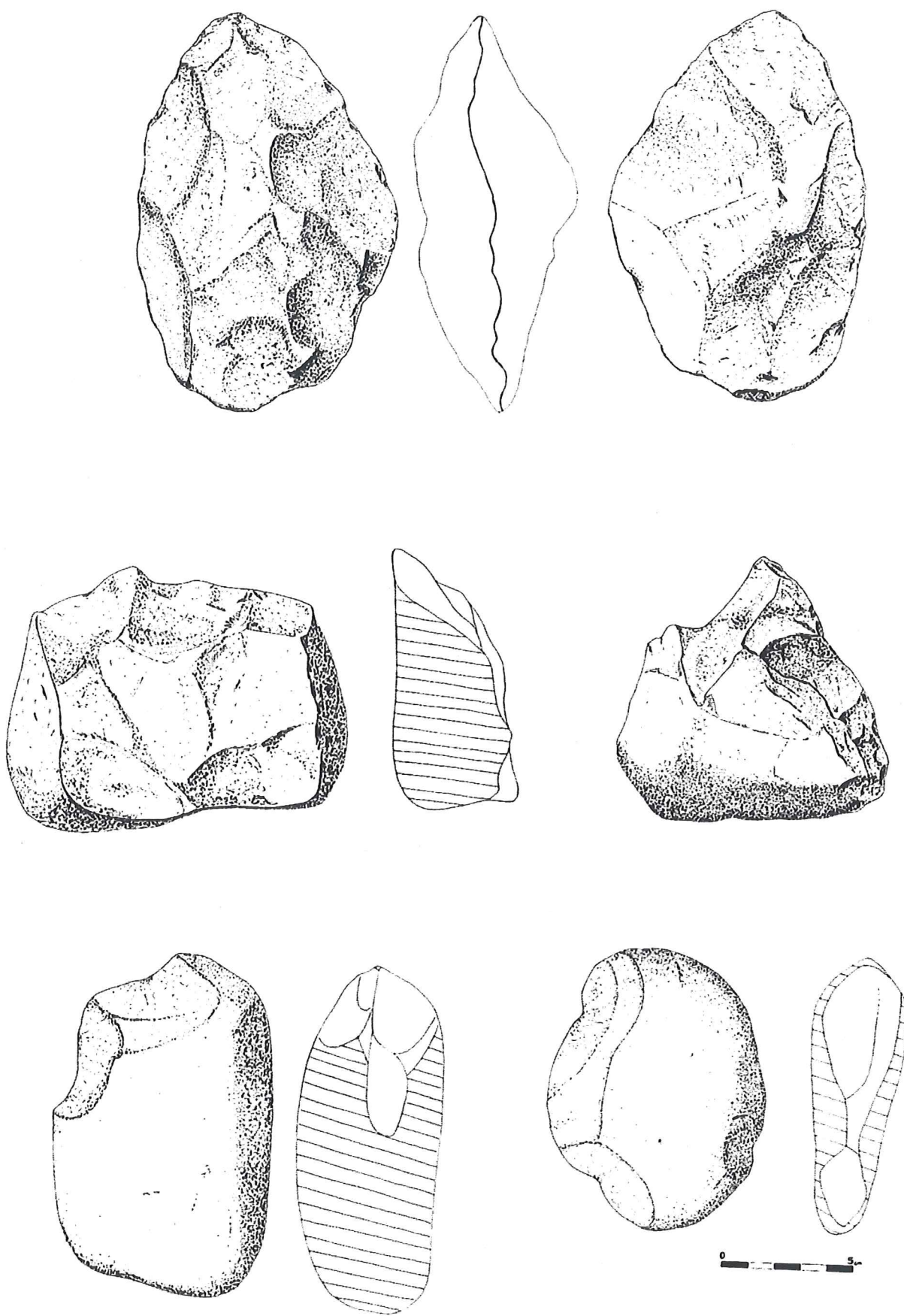
L'origine paléolithique de ces outils, récoltés en surface, ne peut être précisée que par comparaison avec des industries datées, proches géographiquement, comme celle de Saint-Colomban. Il faut notamment garder à l'esprit que les galets aménagés ne sont pas uniquement présents au paléolithique inférieur et qu'il existe des industries de ce type au paléolithique moyen (Giot et al., 1998).

De la même façon, il est difficile d'établir un lien entre les choppers et le biface dans ce contexte. Néanmoins, on peut remarquer que la technique de taille semble la même pour l'ensemble des outils trouvés : elle se traduit, en particulier, par la présence récurrente de grands enlèvements ouverts, négatifs d'éclats conchoïdaux.

Remerciements : je tiens à remercier Mr Alain LeGuen pour ses conseils, et ses informations sur l'industrie de Groix.

Références bibliographiques :

- Giot P.-R., Monnier J.-L., L'Helgouac'h J., 1998. Préhistoire de la Bretagne. Ouest France Université, Rennes.
- Monnier J.-L., Molinès N., 1993. Le « colombanien » : un faciès régional du paléolithique inférieur sur le littoral armoricano-atlantique. Bulletin de la Société Préhistorique Française, Tome 90, n°4, pp.283-293.
- Bordes F., 1965. Le Paléolithique dans le monde. Hachette, Paris.



Biface et choppers récoltés à Larmor-Plage - Dessins de Stéphane GUERIN

LE SEMINAIRE DE TERRAIN DU 8 AU 11 NOVEMBRE 2003

REGION D'ERGUE GABERIC (29)

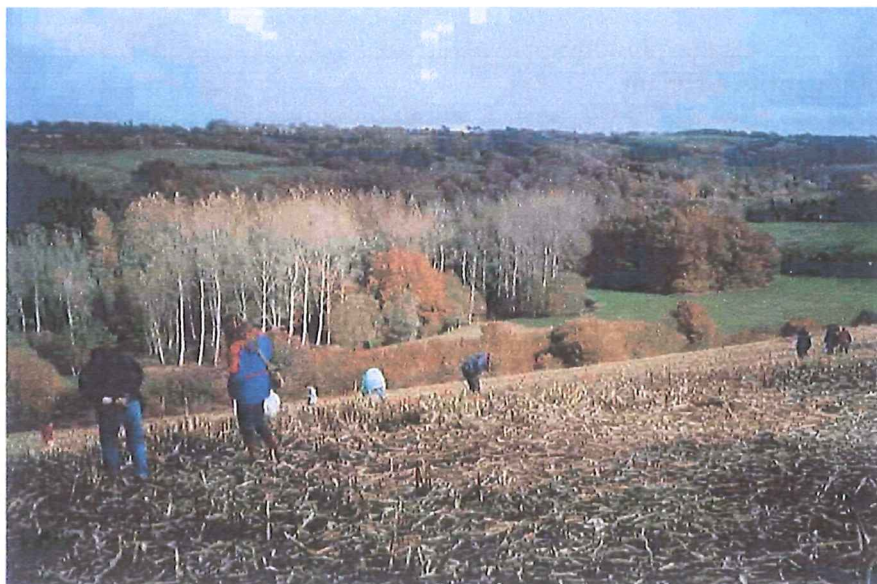
Yann Bougio, Gaëlle Martin (ARKAE) et Angélique Paummier

Pour la quatrième année consécutive un séminaire de terrain a été organisé en basse Cornouaille. Il regroupait cette année trois organismes de recherche (Le Programme commun de recherche dirigé par Grégor Marchand, la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient et Arkae). Chacun a pu développer un thème de recherche durant 4 jours intenses. Une nouvelle foie, des passionnés, des novices que nous avons initiés, des étudiants et des chercheurs se sont retrouvés, cette année à l'Institut rural d'Elliant, particulièrement agréable pour ce type d'étude. Cette édition était placée sous l'égide de la commune d'Ergué Gabéric et de l'association Arkae.

Présentation d'Ergué Gabéric par Gaëlle Martin (Association ARKAE).

Ergué-Gabéric se situe à la périphérie Est de Quimper. Le bourg de la commune et le centre ville de Quimper sont distants de huit kilomètres. Ergué-Gabéric s'étend sur une superficie de 3987 ha. Elle est bordée au nord par l'Odet et au sud par le Jet. A son passage sur la commune, le cours de l'Odet s'enfonce dans les gorges du Stangala, site pittoresque, présentant un dénivelé de 80 m, aux pentes aujourd'hui boisées. Le Jet en revanche s'écoule

dans une vallée plate, aux prairies inondables. Ergué-Gabéric présente un relief vallonné et compte cent hectares boisés.



De tradition rurale, l'habitat était autrefois très dispersé, réparti en villages. Ergué-Gabéric a conservé un beau bâti du XIX^e s. A côté des fermes, la commune compte quelques manoirs et belles demeures : Lezergué,

Pennarun, Kernaou, Congallic, presbytère... ce qui lui donne un caractère.

Le bourg ainsi que Lestonan, qui s'est développé du fait de l'installation des papeteries Bolloré dès 1822 au nord du territoire, constituent les deux pôles historiques de la commune. A partir des années soixante un troisième pôle a vu le jour : le Rouillen, quartier limitrophe à Quimper, au tissu urbain très dense, comprenant des zones artisanales. Dès lors, Ergué-

Gabéric connaît un urbanisme et une démographie croissants. Entre 1962 et 1982, la population passe de 2.584 habitants à 5.679. Elle atteint aujourd'hui 7000 habitants. Aux trois pôles se sont ajoutés des quartiers résidentiels.

En dépit de l'évolution, l'agriculture reste l'activité principale de la commune. Elle occupe surtout la partie est du territoire. Le secteur secondaire, traditionnel également à Ergué-Gabéric du fait de l'implantation de la papeterie Bolloré continue de se développer. Le nombre de petites et moyennes entreprises s'élève à plus de deux cents. Le commerce et l'artisanat sont également dynamiques et diversifiés dans les zones artisanales.



Les prospecteurs à l'oeuvre

Le dernier plan d'occupation des sols (1996) mentionnait comme vestiges archéologiques un élément de voie romaine à Ty-Nevez Kerveguen et un site comprenant un tumulus néolithique à Kervern.

Contexte de l'étude et méthode de travail :

Dans le cadre d'un programme de recherche centré sur ce territoire communal, différentes équipes ont été constituées dans des buts bien précis.

Ce séminaire a cherché à répondre aux questions suivantes :

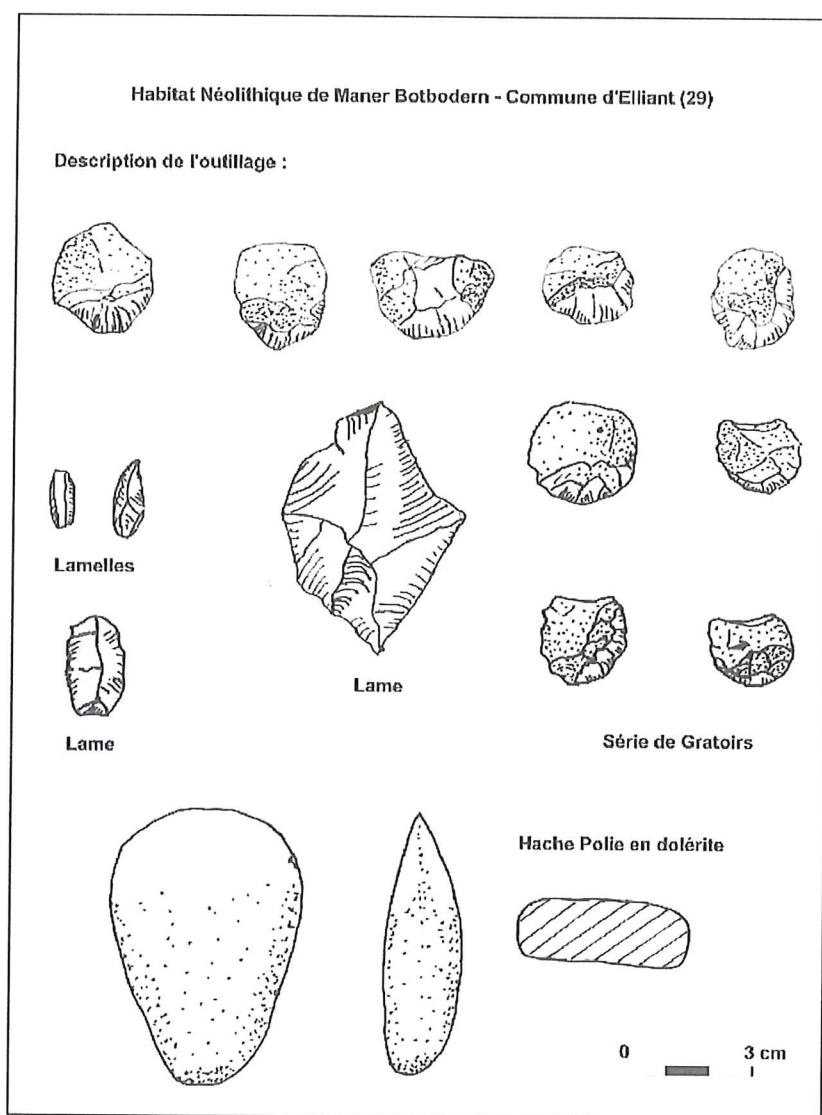
- Inventaire des sites archéologiques de toutes les périodes sur la Commune d'Ergué Gabéric.
- Confirmation de sites vus par photographie aérienne.
- Analyse des sites décrits à Elliant.
- Comblement de la base de donnée sur le Mésolithique au niveau des communes à proximité d'Ergué Gabéric.
- Recherche des sites de carrière d'ultramylonite, au niveau de la faille sud Armoricaïne.

En ayant ces objectifs, les équipes se répartissaient comme suit :

- Une équipe travaillant sur le nord d'Ergué Gabéric et le Sud de Briec (Dirigée par Jean Pierre Toularastel).
- Sur le sud d'Ergué Gabéric (Dirigée par Bernard Ginet)
- Sur Elliant (Dirigée par Yann Bougio)
- Sur la faille Sud Armoricaïne (Dirigée par Grégor Marchand)
- Recherche à partir de photographie aérienne (Dirigée par Roger Bertrand)

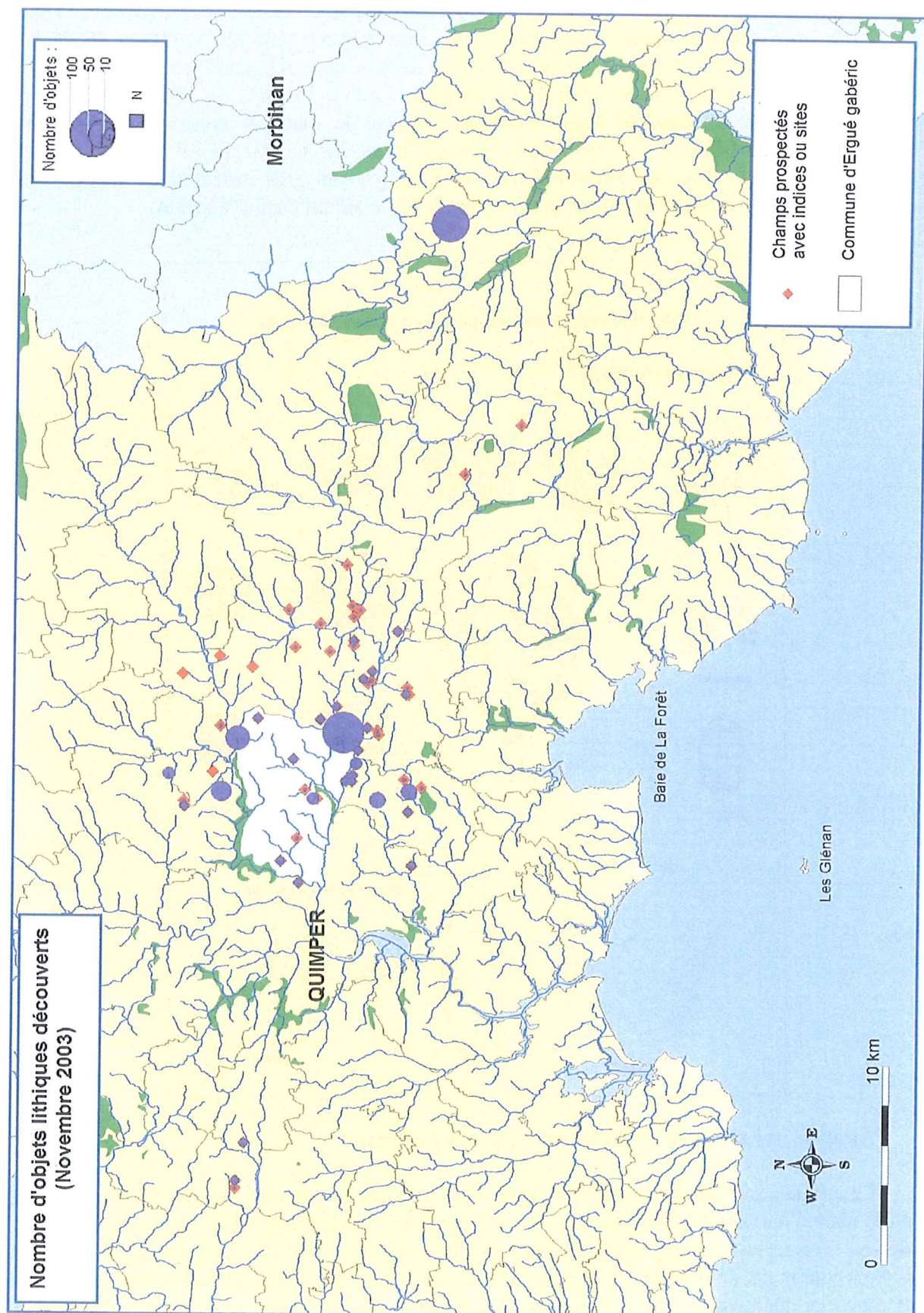
Durant le séjour sur la commune d'Elliant, deux conférences ont eu lieu les deux premiers soir. La première concernait le **Mésolithique en Bretagne** par Grégor Marchand. La deuxième, **La photographie aérienne dans la recherche archéologique** par Roger Bertrand. Dans le cadre de la vulgarisation et sensibilisation à l'archéologie des personnes extérieures, dont des scolaires ont participé aux recherches sous la responsabilité de leurs parents.

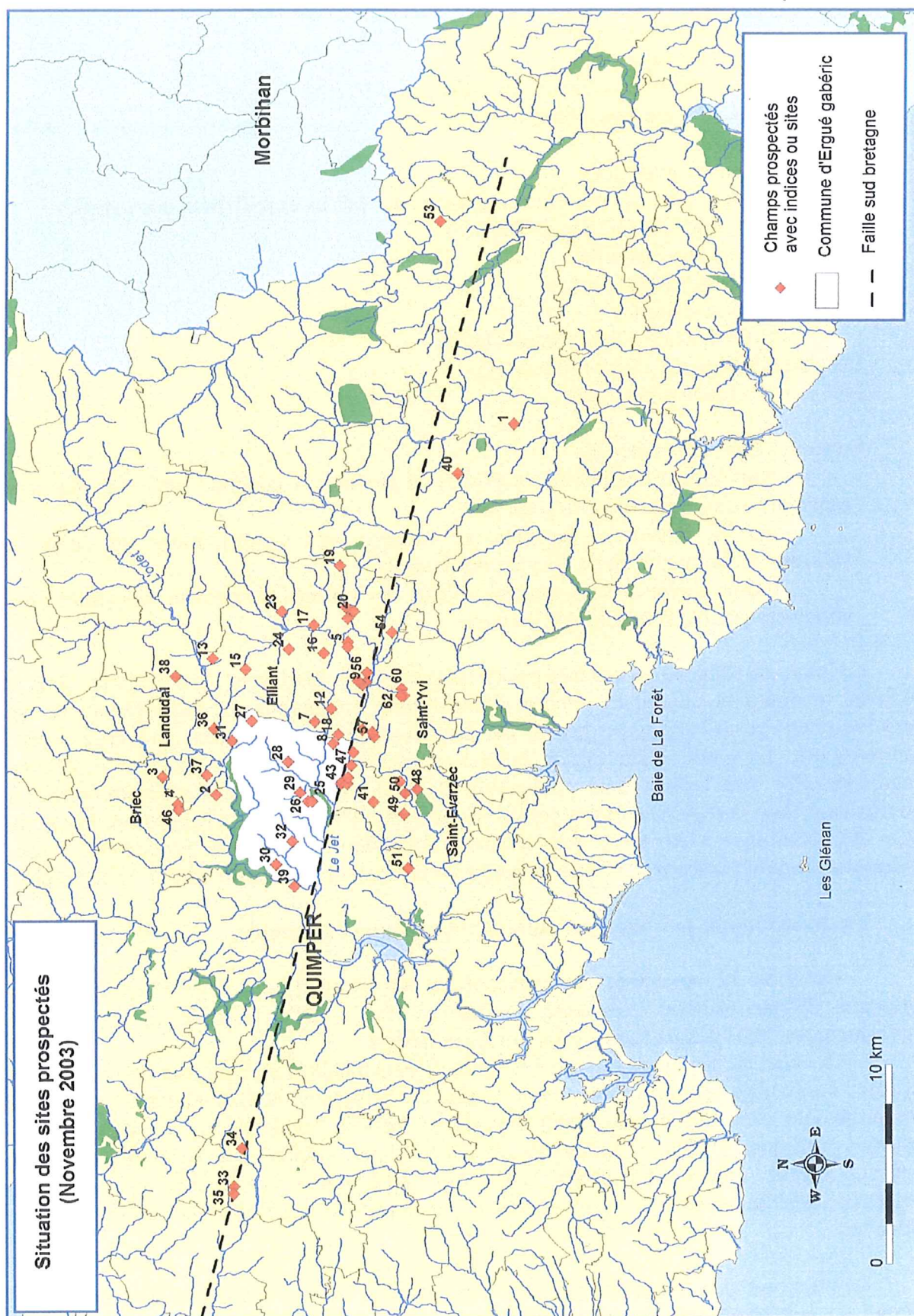
Ce séminaire s'est voulu plus complet dans son organisation avec une étude allant d'amont en aval. La préparation s'est faite en étroite collaboration avec le PCR sur le mésolithique à travers la mise en place d'un protocole de recherche par l'association ARKAE. Sur le terrain, tous les champs disponibles à cette période ont été analysés (Soit 110 parcelles). La récolte a permis la détection de matériaux dans 67 parcelles. L'analyse et la répartition du matériel se sont faites dans la foulée avec le blocage de l'après midi du 11 novembre pour situer dans le temps et dans l'espace, le matériel (Analyse réalisée par l'ensemble des participants). Pour l'étude de cas, nous avons ré-échantillonné le site de Kermorvan (Site d'habitat du Mésolithique) où les objets en grès lustrés sont majoritaires. Grégor Marchand est retourné sur le site de Creac'h Miné Bihan (Saint-Thurien).



Analyse des résultats : (Tableau, cartes et dessins)

Le tableau, ci-joint, présente le bilan de ce séminaire de manière quantitative et qualitative. Il a été réalisé par Grégor Marchand et son équipe (Détermination qualitative par Rodrigue et Valérie). Treize communes dans le pays d'Ergué Gabéric ont été visitées. Les résultats montrent une majorité d'indices d'occupation très dispersés dans l'espace (Voir les cartes). La moyenne des découvertes par parcelle est de 10 objets (pierre taillée ou tessons). Au niveau sites avérés, 6 parcelles avec plus de 20 objets ressortent :





- Kernescop (Briec)
- Mise à jour par l'équipe Nord
- Zone à silex taillé
- Goarem Vras (Ergué Gabéric)
- Mise à jour par l'équipe Nord
- 103 tessons de l'époque médiévale découverts ou 16^{eme} / 17^{eme}
- Maner Botbodern (Elliant)
- (Voir dessins)
- Mise à jour par l'équipe sud
- Site Néolithique avec des grattoirs circulaires, des pièces esquillées et des lamelles.
- Park Loc'h Goen (Ergué Gabéric)
- Site à lamelle à bord esquillé
- Le Hars (Saint-Evarzec)
- Grattoir et pièce esquillée
- Créac'h Miné Vihan (Saint-Thurien)
- Rééchantillonnage par Grégor Marchand
- Site connu – Lame prismatique

Concernant les autres études :

- Pour Elliant des indices mais rien de probant. A continuer dans l'avenir pour reprendre l'inventaire de cette commune.
- Sur la recherche de sites de carrière, des confirmations au sujet de l'Ultramyonite mais rien de décisif pour l'instant.
- Enfin, quelques sites ont été révélés ou infirmés concernant le contrôle des structures vue par photographie aérienne.

En bilan, ce séminaire a été très positif dans plusieurs domaines. Tout d'abord, dans le domaine qualitatif et quantitatif. Quatre jours d'étude ont permis une analyse précise du territoire étudié et un balayage exhaustif par des personnes expérimentées dans la recherche archéologique. La synthèse sur Ergué Gabéric se précise et sera développée par Angélique Paummier. Elle fera l'objet d'une publication et d'une muséographie. La sensibilisation à l'archéologie dans la région étudiée a permis la réalisation d'un réseau d'information. Enfin, un gros site néolithique a été mis à jour (Maner Bothbodern). A présent, pour 2004, il sera intéressant de combler les zones vides et élargir au nord et sur la bordure littoral, la recherche.

Vu du séminaire par une participante : Angélique Paummier

Du 8 au 11 novembre, j'ai participé au séminaire d'archéologie organisé sur la commune d'Ergué-Gabéric. Etudiante en histoire, j'avais déjà participé à des fouilles archéologiques, mais jamais aux travaux qui les précèdent.

Viennent au séminaire un grand nombre de personnalités d'origines et de professions diverses, impliquées pour des raisons variées dans ces prospections. Des étudiantes y suivent leur professeur et y amènent des amis novices en matière d'archéologie, des autochtones, informés par le journal local de cet événement d'importance, pointent leur nez curieux et plein d'entrain à cette réunion de grands sages, des archéologues "amateurs" rejoignent les "professionnels" le temps d'un week-end pour que toutes les recherches s'unissent dans un même but.

En effet, une des choses qui m'ont le plus marquée lors de mon séjour à Ergué, est la volonté de tout un chacun de prêter main forte aux "érudits" fédérateurs. Le séminaire a

Département	Commune	Site	Carte	X	Y	Topographie	Etat du champ	Inventeur	N	GL	Sx	Qz	G	UT	Meulière	Outil-1	Outil-2	Outil-3	Outil-4	Débitage	N céram	Céramique	Attribution	Scorie	Remarque
1 29	Bannalec	Keranboyec		145800	2342300			Arkae-2003	1		1														
2 29	Briec	Kernescop		127200	2357200			Arkae-2003	31	2	26	1		2											
3 29	Briec	Kervoc'h		128100	2359850			Arkae-2003	12		12									Percussion bip. sur encl.					
4 29	Briec	Mocouar		126700	2359100			Arkae-2003	2		1		1												
5 29	Elliant	Cosquéric-1		134850	2350600			Arkae-2003	6		6					Pièce esquillée							Néolithique		
6 29	Elliant	Cosquéric-2		134600	2350600			Arkae-2003	1		1					Pièce esquillée									
7 29	Elliant	Kerangué		130850	2352250			Arkae-2003	8		8														
8 29	Elliant	Kerdilès		129750	2351350			Arkae-2003	8		8					Pièce esquillée				Percussion bip. sur encl.	1				
9 29	Elliant	Kergulnet-2		132850	2349700			Arkae-2003	1						1										
10 29	Elliant	Kerguinou-1	0519 ET	132700	2349875			Arkae-2003	3		3														
11 29	Elliant	Kerguinou-3		132850	2350050			Arkae-2003	1					1											
12 29	Elliant	Keringard		131500	2351450			Arkae-2003	4		3			1											
13 29	Elliant	Kerleva		134050	2357350			Arkae-2003													3				
14 29	Elliant	Kerrun		132900	2350100			Arkae-2003	5		5					Grattoir circulaire	Pièce esquillée						Néolithique		
15 29	Elliant	Kervriou		133500	2355700	Interfluve		Arkae-2003													3				
16 29	Elliant	Landudet		134300	2351800			Arkae-2003	1		1										1				
17 29	Elliant	Lanniec		135700	2352300			Arkae-2003	1		1														
18 29	Elliant	Maner Botbodem	0519 ET	130200	2351100	Interfluve	Maïs	Arkae-2003	91		87	1		3		Grattoir circulaire	Pièce esquillée			Lamelle	2	Gallo-romaine	Néolithique		
19 29	Elliant	Penfoñnec Izella		138700	2351000	Flanc de vallée	Maïs	Arkae-2003	1		1														1
20 29	Elliant	Pont Meur-1	0519 ET	136400	2350300	Flanc de vallée	Prairie	Arkae-2003	1		1														
21 29	Elliant	Pont Meur-2	0519 ET	136600	2350700			Arkae-2003	2		1			1											
22 29	Elliant	Pont-Bihan		136050	2350600			Arkae-2003	3		2	1													
23 29	Elliant	Pouldu	0618 O	136400	2353900	Flanc de vallée	Maïs	Arkae-2003	1		1														
24 29	Elliant	Rohantic		134500	2353550	Interfluve	Maïs	Arkae-2003	1		1														
25 29	Ergué-Gabéric	Castel-1		126850	2352600			Arkae-2003	9		9										6				2 tuiles
26 29	Ergué-Gabéric	Castel-2		126850	2352400			Arkae-2003	1		1										3				1 tuile
27 29	Ergué-Gabéric	Goarem Vras		130900	2355400			Arkae-2003	5		5										103	Médiévale			
28 29	Ergué-Gabéric	Kerdilès		128850	2353600			Arkae-2003	4		4										10				
29 29	Ergué-Gabéric	Kerfort		127300	2353000			Arkae-2003	3		3										10				
30 29	Ergué-Gabéric	Kerfrès		123700	2354200			Arkae-2003	6		6										1				
31 29	Ergué-Gabéric	Kergonan		129900	2356400			Arkae-2003	36		27	2		7		Lamelle à bd esqui					2				
32 29	Ergué-Gabéric	Park Loch Goen		124850	2353400			Arkae-2003	2		2										1				
33 29	Gourlizon	Gourlizon-cimetière		107568	2356340	Flanc de vallée	Maïs	Arkae-2003	8		8					Grattoir circulaire	Pièce esquillée	Pièce esquillée	Pièce esquillée	Percussion bip. sur encl.	2	Indéterminée	Néolithique		1
34 29	Ploneis	Kerhor		109480	2355928	Bord de plateau	Maïs	Arkae-2003	7		7					Grattoir circulaire	Pierre à fusil			Percussion bip. sur encl.					
35 29	Gourlizon	Kerouguen		107198	2356363	Flanc de vallée	Maïs	Arkae-2003	2		2														
36 29	Landudal	Kergaleden	0618 O	130500	2357300			Arkae-2003	1		1														
37 29	Landudal	Kermadoret		128200	2357650			Arkae-2003													1				4 tuiles
38 29	Langolen	Croas ar Stang		133150	2359200			Arkae-2003																	2
39 29	Quimper	Cuzon		122600	2353300	Flanc de vallée	Maïs	Arkae-2003	4		4										22	Médiévale			
40 29	Rosporden	Lanveur-2		143300	2345100			Arkae-2003	3	1		1		1											
41 29	Saint-Evarzec	Coat-Pin	0519 ET	126800	2349350			Arkae-2003	16		15			1		Pièce esquillée	Grattoir circulaire						Néolithique		
42 29	Saint-Evarzec	Dréan Menez-1	0519 ET	127750	2350950			Arkae-2003	7		6			1		Flèche tranchante							Néolithique		
43 29	Saint-Evarzec	Dréan Menez-2	0519 ET	127850	2350900			Arkae-2003	8		7				1										
44 29	Saint-Evarzec	Keragen-1	0519 ET	127750	2350650			Arkae-2003	8		8										2				
45 29	Saint-Evarzec	Keragen-2	0519 ET	128050	2350600			Arkae-2003	7		7					Grattoir circulaire					1		Néolithique		4 GRATTOIRS
46 29	Saint-Evarzec	Kerhaliou		126450	2359050			Arkae-2003	6		6														
47 29	Saint-Evarzec	Kermorvan	0519 ET	128650	2350450			Arkae-2003	13	1	3			9		Grattoir circulaire									
48 29	Saint-Evarzec	Kerliou C'hoat	0519 ET	127450	2347150			Arkae-2003	3		3														
49 29	Saint-Evarzec	Kerverry	0519 ET	126200	2347800	Flanc de vallée	Maïs	Arkae-2003	4		4									Percussion bip. sur encl.	2				
50 29	Saint-Evarzec	Le Hars	0519 ET	127250	2347750			Arkae-2003	22		21				1	Grattoir circulaire	Pièce esquillée			Percussion bip. sur encl.	1		Néolithique		
51 29	Saint-Evarzec	Stang Korriguet	0519 ET	123500	2347600			Arkae-2003	6	1	4			1		Grattoir circulaire							Néolithique		
52 29	Saint-Evarzec	Stang-Chrenn	0519 ET	127850	2348000			Arkae-2003	3		3														
53 29	Saint-Thurien	Creac'h Miné Vihan		155960	2346013	Bord de plateau	Maïs	Arkae-2003	76	31	45									Lame prismatique					
54 29	Saint-Yvi	Hilbars	0519 ET	135350	2348400			Arkae-2003	7		6			1		Lame à troncature					1				
55 29	Saint-Yvi	Kervangail	0519 ET	129300	2350350			Arkae-2003	7		5			2		Grattoir circulaire	Eclat à bord abattu								
56 29	Saint-Yvi	Kervren-1		133300	2349650			Arkae-2003	6		3			3		Grattoir circulaire					1	Indéterminée			
57 29	Saint-Yvi	Kervren-2	0519 ET	130100	2349300			Arkae-2003	2		2					Pièce esquillée									
58 29	Saint-Yvi	Kervren-3		130450	2349900			Arkae-2003	4		3			1		Grattoir circulaire				Percussion bip. sur encl.			Néolithique		
59 29	Saint-Yvi	Kervren-4	0519 ET	130300	2349400			Arkae-2003	2		2														
60 29	Saint-Yvi	Menez tropic 1		132500	2347900	Fond de vallon	Maïs	Arkae-2003	2		2														3
61 29	Saint-Yvi	Menez Tropic 3		132150	2347800	Fond de vallon	Maïs	Arkae-2003													4				
62 29	Saint-Yvi	Menez Tropic-2	0519 ET	132150	2347950	Fond de vallon	Maïs	Arkae-2003	4		4										2				1

Bilan quantitatif et qualitatif
réalisé par Grégor Marchand et son équipe.
(détermination qualitative par Rodrigue et Valérie).

effectivement pour fonction de regrouper les recherches menées de façon éparse, d'y ajouter tout ce qui était passé à travers les mailles du filet, pour établir un inventaire le plus exhaustif possible. C'est un formidable effort de synthèse, la première pierre d'un travail d'envergure.

Unis dans un même effort, celui de ratisser toute une région, les néophytes profitent d'un enseignement théorique et pratique. Les archéologues et les habitués deviennent volontiers et patiemment professeurs. Outre les explications de terrain, des conférences ont eu lieu au retour des prospecteurs. L'occasion pour tous de faire le point sur des notions abordées dans la journée. Cette initiative permet d'impliquer davantage les volontaires dans l'action en cours en leur donnant accès aux problématiques qui soutendent leur travail.

Ainsi, par la convivialité et leur amour de l'archéologie des gentils organisateurs, la population prend conscience de son patrimoine et de l'étendue du labeur entrepris. Comme à tous, ce week-end m'a donné une idée plus exacte des enjeux du travail des archéologues bretons d'amont en aval. Le séminaire est un formule qui marche: des passions sont suscitées chaque année, et nombre de protecteurs présents cette année répondent à l'appel depuis quelques temps déjà, et reviendront l'année prochaine!



Jean-Claude Sonnic, Bernard Ginet, Jean-Marc Lacot et Anne-Sophie Pécot

... donnez-nous notre grattoir quotidien ...



ICONOGRAPHIE MEGALITHIQUE

Gaby LE CAM

Conférence du 7/02/2004

Si de nos jours l'illustration photographique dans les revues, les études, les conférences nous semble banale mais indispensable, il n'en était pas de même lorsque les premiers chercheurs, fouilleurs, « antiquaires » du milieu du 18^{ème} siècle devaient expliquer, démontrer, enrichir par l'image leurs comptes rendus scientifiques.

La photographie n'existant pas à l'époque, ne restaient que peu de possibilités : les croquis, dessins, peintures des sites, exécutés par ces « savants », par des dessinateurs les accompagnant parfois, ou par des dessinateurs s'inspirant des médiocres croquis des chercheurs à leur retour de campagne. Cela donnait lieu à des interprétations des plus fantaisistes.



« L'homme des menhirs et des dolmens » (1825)

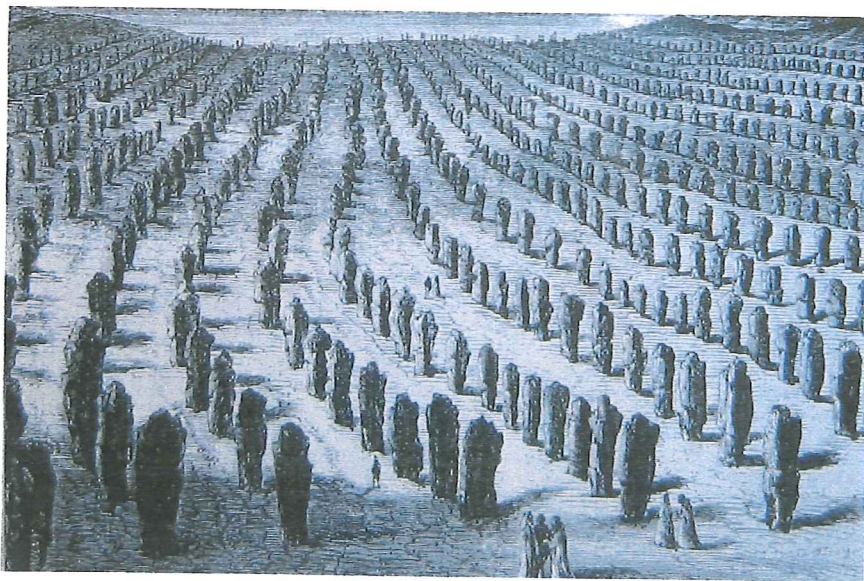
Les premiers ouvrages traitant des mégalithes paraissent au milieu du 18^{ème} siècle. Le président à mortier visite les monuments de la région de Carnac et Locmariaquer et fait état de ses recherches dans un manuscrit rédigé dans les années 1753-1755 ; y figurent des dizaines de monuments néolithiques les plus spectaculaires, dont les premiers dessins des pierres dressées de Kermario.

Royer de La Sauvagère, officier du génie, dresse les plans des alignements de Carnac et d'Erdeven qu'il considère comme les vestiges d'un camp de César venu conquérir les Vénètes lors de la guerre des Gaules. Ce camp pouvait contenir 13000 à 14000 hommes, les

pierres levées renforçant les tentes et les baraquements contre les tempêtes fréquentes sur ces zones côtières ! ...

En 1805 Jacques de Cambry se fait représenter en train de diriger une petite équipe d'arpenteurs mesurant les pierres levées dans son ouvrage « Monuments celtiques ou Recherches sur le culte des pierres ».

Publication en 1834 de la première carte des alignements de Carnac, par le Révérend Barthust Deane antiquaire britannique.



Vision romantique de Carnac avec Druides au premier plan
(Gravure du 19^{ème} siècle)

A noter en 1836 les travaux de deux autres anglais, Alexandre Blair et Francis Ronalds « Sketches at Carnac Britany » d'une très grande qualité des dessins et d'une remarquable précision.

Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments Historiques visite Carnac, Locmariaquer, Gavrinis. Son rapport de voyage paraît en 1836 sous le titre « Notes d'un voyage dans l'ouest de la France ».

En 1847 paraît « Le Morbihan, son histoire, ses monuments » de Cayot-Délandre.

En 1864 et 1872 les Anglais Luckis et Sir Drydan entreprennent de dresser des plans précis et cotés des alignements de Carnac allant dans le sens de Prosper Mérimée qui prônait une approche scientifique des inventaires.

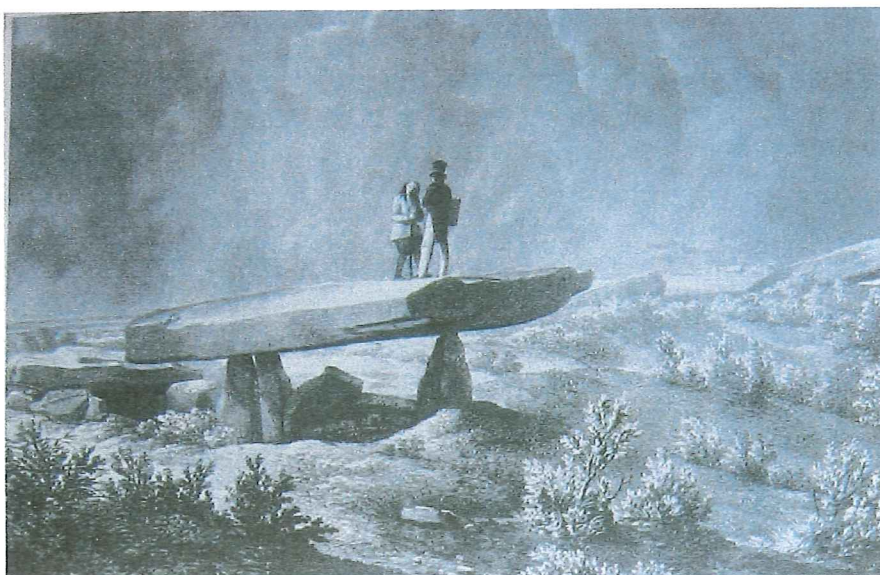
Il faut également citer dans ce bref survol des auteurs, Rosenzweig et son « Répertoire archéologique du département du Morbihan », abondamment illustré, James Miln, et plus près de nous, Marthe et Saint Just Péquart, Zacharie le Rouzic, Abbé Breuil ...

La plus ancienne représentation d'un monument mégalithique est un panneau de bois peint du 16^{ème} siècle. Il représente Sainte Geneviève protectrice de Paris veillant sur ses moutons rassemblés dans un cercle de pierres dressées. Mélange de christianisme et de religion païenne.



Sainte Geneviève gardant ses moutons dans un cromlech.
Panneau de bois peint – 16^{ème} siècle

De nombreuses diapositives furent projetées lors de cette conférence : une gouache du 18^{ème} siècle sur les alignements de Carnac, des gravures de Cambry et de Maudet de Penhouet, une très belle lithographie datant de 1805 du peintre Jorand représentant la Table de Marchands à Locmariaquer, Druides et victimes de sacrifices pendant la période appelée « Celtomanie romantique »...



Lithographie du peintre Jorand (1825)

En 1832, Nicéphore Niepce réalise la première photographie. La technique va évoluer très vite et à la fin du 19^{ème} siècle on maîtrisait parfaitement cette nouvelle invention.

A cette époque, les inventaires mégalithiques réalisés notamment par Gabriel et Andrée de Mordillet sont systématiquement photographiés et qui plus est, édités en cartes postales.



Carte postale représentant le dolmen de Mané Rémor
En Plouharnel, monument aujourd'hui disparu.

Environ 1500 cartes de monuments mégalithiques bretons sont publiés entre 1900 et 1926. Ces cartes sont des trésors, car malheureusement de nombreux dolmens, menhirs ont complètement disparu depuis ces années. De plus, elles nous permettent de nous faire une idée sur l'environnement qui s'est totalement modifié avec le temps et par l'action de l'homme.



Image actuelle avec toute la souplesse de la photographie



LE SITE PROTOHISTORIQUE ET ANTIQUE DE MEZ-NOTARIOU A OUESSANT (Finistère)

Jean-Paul Le Bihan

*Directeur du Centre de recherche archéologique du Finistère,
et des fouilles d'Ouessant*

Chercheurs associés au projet : Ph. Abbolivier (U.B.O.), B. Clavel (I.N.R.A.P.), B. Gratuze (C.N.R.S.), J.-P. Guillaumet (C.N.R.S.), P. Meniel (C.N.R.S.), J. Roussot-Larroque (C.N.R.S.), J.-F. Villard (I.N.R.A.P.)

Située à la pointe nord-ouest de la Bretagne, l'île d'Ouessant occupe une position exceptionnelle. Terre la plus occidentale de la métropole, elle émerge à la rencontre des eaux de l'Océan Atlantique et de la Manche. En position relativement centrale par rapport à l'ensemble de l'île, le site archéologique de Mez-Notariou est implanté sur le flanc sud-ouest de la colline Saint-Michel, sur un replat délimité au sud par le vigoureux talweg qui traverse l'île d'est en ouest et, à l'ouest, par un autre talweg moins marqué, orienté nord-sud. Le sol du gisement descend en pente douce vers le sud - sud-ouest.

L'assiette du site correspond à un banc arénitique d'une centaine de mètres de large du nord au sud étendu au pied de la croupe de roches granitiques mais au-dessus du talweg creusé dans des micaschistes. Dans la zone fouillée, l'arène granitique issue de la décomposition des granites en place est recouverte par deux couches superposées de limons issus de dépôts loessiques post-glaciaires. Colluvionnement et érosion éolienne ont participé à la formation de ces dépôts. La présence de l'homme du Néolithique à la fin de l'âge du Bronze n'est pas non plus étrangère à la formation de ces couches. La topographie générale des lieux et la terrasse sur laquelle s'assoit le site archéologique suggèrent une superficie totale d'au moins deux hectares pour ce dernier.

C'est là que les premiers travaux de fondation d'un lotissement permirent la découverte du site en 1988. Après cinq années de fouilles de sauvetage, la recherche s'est organisée selon un schéma de fouilles programmées subventionnées par le ministère de la Culture et le conseil général du Finistère. Depuis 2002, le Centre de recherche archéologique du Finistère assure la maîtrise d'ouvrage de ce chantier.

faible diamètre (3 à 5 cm). D'autre part, des milliers d'éclats ou de petits outils de silex ainsi que des haches en pierre polie ressurgissent de tous les niveaux postérieurs aux époques néolithiques. Un ou deux fragments de poteries attribuables au V^e millénaire avant J.-C. sont également découverts.

Malheureusement, l'implantation des villages de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer a détruit la majeure partie des vestiges les plus précoces, rendant très difficile une étude cohérente du site ancien. Il est tout aussi délicat de se prononcer au sujet de la nature des vestiges évoqués ci-dessus. S'agissait-il des restes d'un ou plusieurs habitats successifs, ou de ceux que peut livrer une zone sur laquelle l'homme est venu travailler et cultiver de manière sporadique mais répétée. L'hypothèse de l'existence d'une carrière d'extraction de roches au pied de la colline a pu être également avancée.

1.2. Un habitat du Bronze ancien et moyen (XVII^e – XV^e siècles avant J.-C.)

C'est de l'âge du Bronze ancien et moyen que datent les premiers grands vestiges d'habitat accompagnés des traces d'activités humaines et d'un imposant mobilier archéologique.

Installés au pied de la colline, les vestiges d'architecture couvrent une bande de terrain d'environ 15 à 20 m de largeur nord sud et de près de 150 m de longueur est-ouest. Aucune limite n'est véritablement atteinte mais cela donne tout de même une idée de l'impact au sol de cet habitat. Il restera à discuter si tout l'espace fut occupé simultanément. Les premières observations ne s'y opposent pas. Deux principaux types de construction furent mis au jour. Des bâtiments, sans doute de dimensions assez modestes, s'appuyaient sur une charpente rivée au sol par des poteaux plantés. Un autre mode de construction, beaucoup plus original, utilisait des dalles de pierres comme supports de poteaux. Ces poteaux pouvaient être fixés grâce à un tenon enfoncé dans un trou en bobine creusé dans les dalles. Un tel système, connu en Europe continentale pour empêcher les bâtiments de s'enfoncer dans des sols mous, est unique dans la région. A Ouessant, il pouvait préserver la base des poteaux contre l'humidité, tout en donnant une certaine flexibilité à une charpente soumise à des vents violents. Il semble que des sablières basses en pierre aient délimité le périmètre des bâtiments mais rien ne subsiste des parois elles-mêmes (murs assez massifs en terre ou parois de clayonnage ?).



Dalle perforée servant de support de poteau de charpente d'un bâtiment du Bronze moyen

La coexistence entre les deux types de construction soulève la double question de leur contemporanéité et de leur identité de fonction. Pour le moment, aucune réponse claire n'a pu être apportée. De toute manière, le nombre élevé de trous de poteaux (plusieurs centaines) et celui des dalles perforées (aux environs de 300) laisse entendre que la population du site dépassait largement la centaine d'habitants.

Des activités de métallurgie du bronze s'associent à cet habitat. La présence de scories, d'un fragment de creuset, d'un moule de barre lingot et de plusieurs lingots dans le même secteur du site ne laisse aucun doute à propos d'une telle activité aux environs de 1500 avant J.-C. Il reste à savoir si la quinzaine de soles de foyers et de fours à voûte, parfois ornées de coquilles de patelles incrustées et découvertes dans le secteur, participaient de cette activité métallurgique.



Base de four du Bronze moyen lié à une activité métallurgique du bronze

Les innombrables tessons de poterie du Bronze ancien - moyen (entre 60 000 et 80 000) enlèvent tout doute à propos de la fabrication de poteries sur l'île et sans doute tout près du village. Les quelques fragments de poteries funéraires repérées dans l'habitat par Julia Roussot-Larroque, pourraient provenir d'une telle activité autant que des tombes elles-mêmes, tombes qui n'ont pas été découvertes. Le corpus des céramiques est remarquable, autant par la qualité des produits et leur état de conservation que par sa richesse en formes, en particulier de poteries d'habitats. Ces dernières sont mal connues dans la région et différentes de celles des habituels vases funéraires issus des tumulus.

Les produits de l'élevage et de la pêche sont également bien identifiés à la suite des découvertes effectuées, au cœur de l'habitat, dans un gigantesque dépôt à caractère rituel (cf. *infra*). C'est ainsi que les ovins et les bovins sont fort nombreux alors que le porc demeure absent, tout autant que la volaille. La mer fournit, en abondance, des coquillages (patelles, ormeaux, coquilles Saint-Jacques, moules, bigorneaux) et poissons (bar, morue, daurade, vieille).

L'habitat s'efface à la fin du Bronze moyen. Les signes d'occupation au Bronze final I et II sont rares pour le moment mais, au Bronze final III, on trouve des bases de tumulus arasés et des restes de déposition à caractère rituel. Les habitants ne sont pas loin.

1.3. Un village du premier âge du Fer (750-450 avant J.-C.)

En revanche, au premier âge du Fer, les vestiges en tous genres sont particulièrement importants. C'est tout un habitat ouvert qui apparaît avec une organisation spatiale stricte.



Vue d'ensemble du cœur du village du premier âge du Fer



Fondations accumulées de plusieurs bâtiments d'habitation du premier âge du Fer

Au centre, des îlots de trois bâtiments sont délimités par des ruelles empierrées perpendiculaires et orientées est-ouest et nord-sud. Ainsi, elles échappent aux vents dominants de sud-ouest, nord-ouest et nord-est. Cent vingt bâtiments sont identifiés, répartis sur cinq étapes chronologiques et réalisés selon trois techniques de fondation différentes mais chronologiquement ordonnées. Tout d'abord, les poteaux porteurs des bâtiments à trois nefs sont plantés au fond de tranchées parallèles. Ensuite, ce sont trois rangs de quatre gros poteaux puis de trois poteaux plantés dans des trous traditionnels qui supportent la charpente. Les parois extérieures ne sont jamais porteuses. Il est toutefois possible qu'en dernière phase d'occupation les poteaux porteurs soient inclus dans les murs extérieurs. Le matériau de construction est le clayonnage pour les parois et le chaume pour la toiture. Seule la moitié du cœur du village a été fouillée.

A la périphérie, ses aménagements tels qu'une vaste terrasse au nord et une zone de déposition rituelle complètent le village. La voie d'accès au village par le nord est également fouillée sur une dizaine de mètres. Il s'agit d'un témoignage de chaussée empierrée rare pour cette époque. Les restes de faune découverts dans les dépôts rituels reflètent une activité de pêche et d'élevage comparable à celle de l'âge du Bronze. Aucune activité artisanale n'a été mise au jour mais la fabrication de poteries devait être florissante ; aucune trace de métallurgie n'est décelée.

La durée d'occupation se situe vraisemblablement autour de 300 ans pour une population moyenne et constante comprise entre 200 et 400 habitants. La fondation, à partir d'un noyau de population assez nombreuse, justifiant d'emblée un aménagement orthogonal et complet de l'espace, date d'un horizon chronologique proche de l'extrême fin de l'âge du Bronze ou des débuts du premier âge du Fer. La fin de l'occupation du village se situe vers 450 avant J.-C. Le village apparaît comme un des derniers exemples des agglomérations compactes bien connues à l'est des Alpes et du Jura, en Europe continentale, mais encore inédites en France. Il est également perçu comme le résultat d'une adaptation à un territoire clairement défini par la nature et l'insularité (Le Bihan, Villard, 2001).

1.4. Au second âge du Fer et à l'époque romaine



Voie romaine orientée vers le port antique d'Arlan

La présence de l'homme sur le site de Mez-Notariou au second âge du Fer (450 – 50 avant J.-C.) et durant l'époque romaine (50 avant. J.-C. - fin du V^e siècle après J.-C.) est largement attestée par des vestiges d'ordre religieux (cf. *infra*). En revanche, les restes d'habitat sont quasiment inexistantes. Seuls quelques trous de poteaux avaient livré des tessons de la Tène finale au cœur du village du premier âge du Fer.

Faut-il compter les beaux tronçons de voies romaines au rang de vestiges d'habitat ? Deux voies se recoupent en effet à angle droit au sud du gisement. L'une, empierrée, descend du nord de l'île et de la colline Saint-Michel, l'autre gravillonnée, puis bâtie à sable, relie Mez-Notariou au port antique d'Arlan situé au sud-est de l'île.

2. DES RESTES D'ACTIVITE RELIGIEUSE CONSTANTS

Depuis 1995, des indices forts d'activités à caractère rituel se sont accumulés. Ils concernent toutes les périodes de l'occupation du site.

2.1. Au Bronze moyen

Au Bronze moyen, entre 1500 et 1400 avant J.-C., de véritables installations à caractère rituel sont mises en place sur le site. Un espace est dédié aux manipulations de faune terrestre et marine. Des sols successifs sont découverts. Là, des couches de déposition d'un nombre considérable de coquillages, en immense majorité des patelles (près de 80 000), alternent avec des couches de traitement de quartiers de bétail ou de poissons. Bovins et ovins et caprins subissent des découpes et des sélections au niveau de l'épaule. La droite reste majoritaire, mais il arrive que, sur la même couche, une répartition concertée des épaules droites et des épaules gauches soit respectée.



Sanctuaire du Bronze moyen avec dépôts rituels de faune terrestre et marine



Sanctuaire du Bronze moyen : tête d'agneau déposée
contre un gros bar découpé en trois segments

Des objets ou fragments d'objets métalliques sont associés à ces dépouilles : soit de découpe (rasoir, poignard) soit d'ornement (bracelets). Il est évident que l'objet le plus étonnant est une patelle en bronze, coulée à partir d'un moule réalisé avec de véritables coquillages. Posé sur le sol et dans un tel contexte, cet objet prend une signification particulière. Outre qu'il s'agit du premier et unique exemplaire de coquillage de ce type livré par l'archéologie, il est bien difficile de ne pas l'associer aux cultes rendus sur les lieux. Ce modeste animal, considéré avec dédain par les tables actuelles, n'est pas plus misérable que le simple bousier qui, en Egypte, allait devenir, sous le nom de Kephri, le symbole du soleil levant.

Tout en évitant les fantasmes et délires, il est bon de rappeler que la patelle est l'un des rares animaux qui vivent la moitié de leur vie hors de l'eau et l'autre sous la mer. C'est le phénomène de la marée qui rythme une telle vie, c'est-à-dire un phénomène lié aux astres. C'est un mécanisme planétaire important pour l'alimentation des communautés littorales, peut-être comparable, toutes proportions gardées, au rôle joué par la crue du Nil en Egypte. On ne peut être insensible à cet aspect des choses, ni au fait que la patelle fut traditionnellement considérée par les populations côtières comme la ressource salvatrice des temps de misère. On peut aussi être frappé par la forme de cône ou de pyramide de ce gastéropode. Ces deux formes-là jouèrent un rôle considérable dans l'histoire des religions anciennes. En Egypte, encore, la pyramide issue l'eau autant que de la terre, permettait au pharaon de toucher et d'accéder au ciel ; à l'âge du Bronze, en Europe, la forme conique était chargée de symbole et sans doute liée au soleil. Décidément, sans être hissée au rang de divinité tutélaire ou d'éminent symbole, la modeste bernique gagne soudain ses galons dans le

bestiaire sacré du Bronze des contrées atlantiques. Si cela se confirme, il s'agit-là d'une découverte éminente pour l'histoire des religions à l'ouest de l'Europe.

La zone de traitement et de dépôt de tous ces restes de faune s'accompagnait de vestiges d'architecture très arasés : des restes de parois ou de foyers. Il est encore impossible de tenter de quelconques reconstitutions. Il faut, en revanche, noter que tout cela semble avoir fonctionné au cœur même de l'habitat.

2.2. Au Bronze final

Hormis les bases de deux tumulus très arasés, aucune structure particulière liée à des pratiques rituelles n'est mise au jour pour la fin de l'âge du Bronze. En revanche, une dizaine d'objets singuliers du Bronze final III (autour du IX^e siècle avant J.-C.) sont découverts parmi les sédiments tardifs d'époque romaine. Ils ont été rejetés là lors des grands bouleversements qui accablèrent le site à l'extrême fin de l'Antiquité. Il s'agit de petites haches et de gouges en bronze. Outre leur petite taille, une perforation et une bélière, souvent placée du mauvais côté, rendent ces objets inutilisables. La perforation des haches pourrait sembler accidentelle si elle n'avait été prévue avant la coulée de l'objet. L'enquête bibliographique menée par Julia Roussot-Larroque montre que la découverte de tels lots d'objets atypiques se situe la plupart du temps en des lieux difficiles, en des lieux de limite, de partage ou de passage. Il est assuré que leur localisation au cœur de l'île d'Ouessant n'échappe guère à ces critères.

2.3. Au premier âge du Fer

Les vestiges de sanctuaires du Bronze moyen furent recoupés, au premier âge du Fer par une très vaste lentille de sédiments contenant, presque exclusivement, des ossements et coquillages auxquels se mêlaient des céramiques fines de qualité. L'état de conservation de ce mobilier est excellent. Le caractère sélectif des ossements est assuré (70 à 80% des membres supérieurs droits chez les mammifères et les oiseaux). Il est même supérieur à celui des vestiges de faune du Bronze moyen. La nature des animaux représentés est à peu près la même. La proportion de patelles demeure identique. Cela donne de la consistance à l'hypothèse d'un sanctuaire ou, tout au moins, d'activités d'abattage rituel. La présence de quelques ossements humains (une demi - mâchoire, un fragment d'occiput et un autre de fémur) pose autant de questions qu'elle n'en résout.

Il faut noter enfin que, comme dans le cas du Bronze moyen, les pratiques rituelles évoquées ci-dessus se tenaient sur les lieux mêmes de l'habitat.

2.1.4. Les vestiges du second âge du Fer

C'est la fouille du même secteur du site qui livre de nombreux vestiges mobiliers datables du second âge du Fer. Comme tout le mobilier à caractère rituel du Bronze final évoqué précédemment, ces vestiges sont découverts dans la dépression gallo-romaine tardive, ou encore au cœur, localement recreusé, du dépôt du premier âge du Fer. Lorsque la faune est identifiée, elle s'accompagne aussi d'une sélection osseuse des épaules droites. Désormais le porc fait son apparition. Des monnaies, parfois sacrifiées, et du mobilier métallique accompagnent cet ensemble. Il peut s'agir, pour le fer, d'ensembles liés à l'armement (fragment d'épée sacrifiée, bouterolle de fourreau, anneaux de chaîne de suspension) ou à la métallurgie (barres lingots de fer ou *currencies-bars*). Les tessons de poterie sont

généralement de belle qualité. L'un d'entre eux, peint, est remarquable dans la mesure où il se limite au dessin de l'épaule droite d'un équidé dont la silhouette est dessinée à la gouge.

L'hypothèse de dépôts et d'accumulations de ces mobiliers au sein de structures détruites à la fin de l'époque romaine est proposé. Il pourrait s'agir de vestiges issus d'un sanctuaire laténien dont nous savons qu'elles ne sont jamais très spectaculaires (trous de poteaux, fosses ou fossés).

2.1.5. Durant l'Antiquité romaine

En ce qui concerne les pratiques religieuses de l'époque gallo-romaine, la situation est plus complexe. Aucune structure traditionnelle n'est découverte. Il n'y a pas de trace de *fanum* et les éléments architecturaux pouvant être associés à un quelconque temple indigène manquent singulièrement (moellons de construction ou tuiles de couverture). Toutefois, les signes de pratiques religieuses ne manquent pas. De manière très curieuse, ils ressemblent fortement à ceux qui sont mis en évidence pour les époques antérieures, et déjà lointaine. 1500 ans se sont écoulés depuis l'âge du Bronze moyen.



Clavette de char et clef en fer d'époque gallo-romaine

Dans une très vaste cuvette et dans des fosses aujourd'hui définitivement fouillées, un mobilier archéologique caractéristique des sanctuaires antiques est mis au jour. Un grand nombre de fibules, des monnaies, de nombreux outils en fer (clous, limes, dents de râpeaux de cantonnier, clefs, etc.) ou en bronze (fragments de récipients et chaudrons) constituent des lots homogènes chronologiquement. A ces centaines d'éléments métalliques s'ajoutent des ossements d'animaux. Ces derniers révèlent une sélection des épaules droites encore plus marquée qu'auparavant, notamment sur les restes de porcs dont la présence est désormais très significative. A ce mobilier antique, se mêlent toutes sortes d'objets datables de l'âge du Bronze et des deux âges du Fer.



Fibule gallo-romaine émaillée (I^{er} siècle de notre ère)

Il est toujours possible de penser que le cœur du sanctuaire antique, le *fanum*, se situait hors de la zone de fouille. La notion de dépôts successifs de véritables panoplies de mobiliers contemporains n'est pas étrangère à la pratique religieuse antique en Gaule. En revanche, On ne peut manquer d'être frappé par la persistance du rituel de sélection osseuse, cas unique dans ce type de vestiges pour cette époque.

2.1.6. L'abandon du site et des pratiques religieuses à Mez-Notariou

L'histoire de la fin du site est bien difficile à conter par le menu. Deux hypothèses sont envisageables : abandon ou destruction. Elles s'appuient sur le fait que tous les mobiliers antiques sont découverts dans de vastes couches de sédiments remaniés au sein desquelles des objets récupérés dans les dépôts du Bronze et du Fer se mêlent à des artefacts très tardifs (monnaie ayant circulé au moins jusqu'à la fin du V^e siècle, fragment de fibule en bronze et boucle de ceinture en fer pouvant dater du VI^e siècle). Ces objets tardifs se trouvaient parfois enfouis dans les couches romaines les plus profondes.

Il est possible d'envisager un scénario calme et détendu avec une reconstruction totale du site au Bas-Empire puis abandon pur et simple après la chute définitive de cet empire. On peut aussi rappeler que nous côtoyons la période de christianisation, en particulier par les moines irlandais. Cette dernière ne fut pas nécessairement pacifique. Paul Aurélien est réputé évangéliste d'Ouessant. Il fut aussi nommé évêque « pour avoir fait détruire les temples érigés autrefois en l'honneur des esprits mauvais » (cité par Bernard Merdrignac, 1993). La réalité archéologique nous invite à considérer avec le plus grand intérêt une version assez brutale de l'histoire de la fin du site.

3. CONCLUSION : IMPORTANCE DU SITE

L'importance du site archéologique de Mez-Notariou n'échappera à personne. Les pôles d'intérêt que suscitent les vestiges mis au jour concernent de multiples axes de recherche fortement novateurs. La brièveté de cet article nous a d'ailleurs contraints à en éluder plusieurs.

3.1. Economie et société

La fouille des deux grands habitats du Bronze moyen et du premier âge du Fer est d'une importance capitale dans la mesure où le premier est, à ce jour, le plus important fouillé dans l'Ouest de la France. Le village du premier âge est, quant à lui, le seul de ce type découvert sur toute la façade atlantique de l'Europe.

Le mobilier et les activités qui accompagnent ces sites suggèrent aussi des études essentielles pour la connaissance de l'économie insulaire et bien au-delà. La poterie d'habitat du Bronze moyen demeure fort mal connue en Armorique. Celle du premier âge du Fer l'est peut-être moins encore. Or, ce sont environ 150 000 tessons qui sont mis au jour. Les sites d'activité métallurgique de l'âge Bronze demeurent inconnus dans la région. A Mez-Notariou, bronze et fer ont été fabriqués ou travaillés aux époques respectives, et peut-être plus tard. Il est possible, grâce à près de 40 000 débris d'ossements d'animaux terrestre, plus de 100 000 coquillages et des milliers de débris de poissons, de retracer de manière régulière et en un même lieu, l'évolution des activités d'élevage et de pêche sur deux millénaires. C'est rarissime.

Toutes ces activités conduisent à une vision très large de l'économie. En effet, que l'on évoque le métal, la monnaie, l'ambre, le verre ou la céramique, ce sont les contrées lointaines qui surgissent : les îles britanniques et la Mer Baltique au nord, la Méditerranée, la Grèce et l'Egypte au sud. Sur la route de l'étain, Ouessant s'impose comme l'un des passages obligés des denrées circulant entre l'Europe septentrionale et le monde méditerranéen durant la Protohistoire et l'Antiquité. Les échanges humains et culturels ne purent échapper à une telle situation.

3.2. Histoire des religions

L'apport des fouilles d'Ouessant en matière d'histoire des religions du domaine océanique est considérable.

De nouvelles pratiques protohistoriques et antiques sont découvertes. Elles intègrent avec force la relation profonde et symbolique existant entre l'homme et l'animal. En ce sens elles sont conformes aux croyances du monde méditerranéen, égyptien ou même extrême oriental. En Chine, à l'âge du Bronze, on utilise les os plats brûlés du bétail pour prédire l'avenir. Il n'est pas impossible qu'une relation avec le phénomène frappant de la marée ait été mise en évidence à Mez-Notariou. C'est une piste de recherche tout à fait nouvelle. Négliger cette dernière fut peut-être la conséquence d'une sorte d'impérialisme intellectuel du monde méditerranéen, celui d'une mer inerte. La modeste bernique en bronze de Mez-Notariou suscitera un regard nouveau sur les croyances de peuples littoraux atlantiques.

Un autre aspect doit impérativement retenir l'attention : la pérennité des pratiques et des croyances et celle de leur lieu de mise en œuvre. Mez-Notariou est, à ce jour, le seul site

européen sur lequel des pratiques rituelles identiques sont découvertes sur un lieu aussi étroit (moins de 200 m²) sur une période de deux millénaires et au travers d'époques et de cultures aussi différenciées que l'âge du Bronze, les âges du Fer et l'Antiquité romaine.

Qu'une telle accumulation spirituelle soit bouleversée par des événements étroitement liés à la christianisation ajoute une dimension scientifique et dramatique à l'histoire du site de Mez-Notariou et à celle d'Ouessant. D'une certaine manière, au terme d'un tel exposé, une sorte de vertige saisit l'équipe des chercheurs attachés à sa découverte.

Références bibliographiques

LE BIHAN J.-P., VILLARD J.-F. , 2001 : *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe, Tome 1 : Le site de Mez-Notariou et le village du premier âge du Fer*, Quimper, édition C.R.A.F et R.A.O., 2001, 350 p.

GIOT P.-R., GUIGON P. MERDRIGNAC B., 1993 : *Les premiers bretons d'Armorique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 246 p.

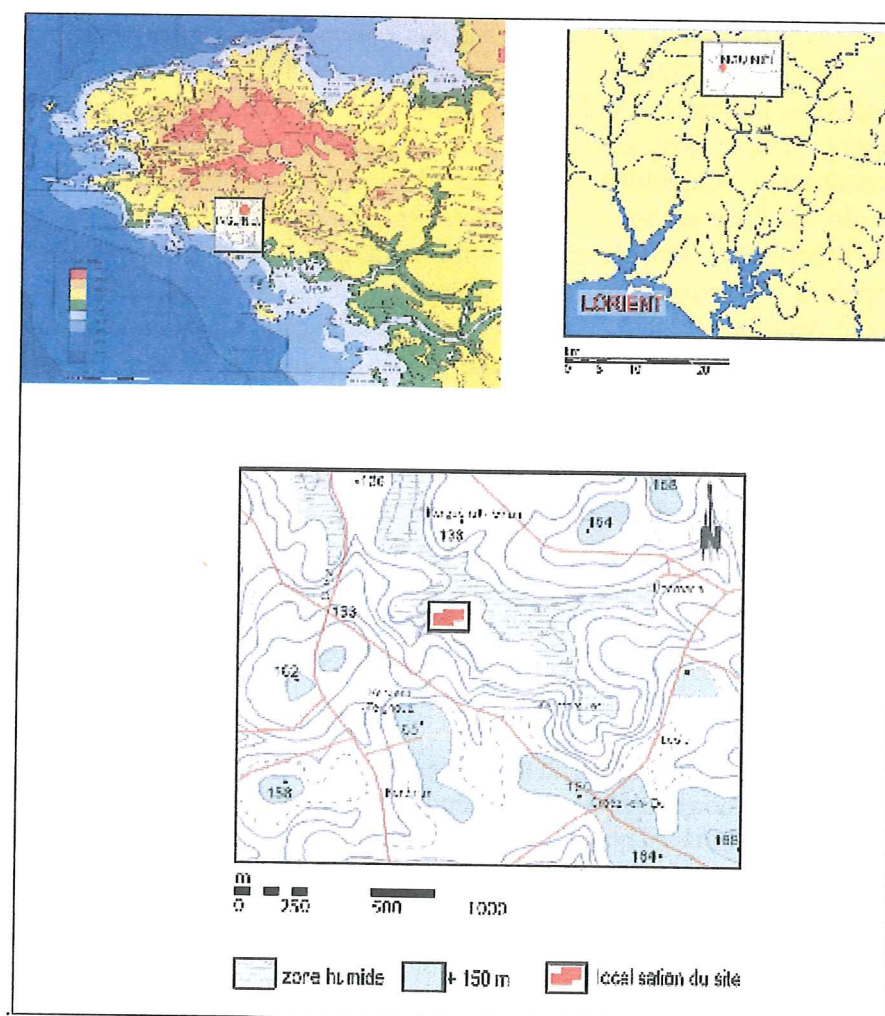
LE SITE DE KERVEN TEIGNOUSE A INGUINIEL (Morbihan)

Rupture et continuité du IV^e au III^e siècle avant notre ère

Daniel TANGUY
Saint Quidic, Plouay

Localisation et historique des recherches

Le village de Kerven Teignouse, installé à trois kilomètres au sud du bourg d'INGUINIEL et trente kilomètres au nord de Lorient est situé à l'ouest du Morbihan, non loin de la limite avec le Finistère.



Localisation du site

Malgré la proximité de la côte, le paysage de la commune d'Inguiniel annonce la Bretagne centrale avec un relief caractérisé par de petites collines culminant à 150 mètres, entrecoupées de nombreux cours d'eau aux débits variables, souvent faibles, affluents du Scorff et du Blavet. La région comprend une forte densité de sources parfois intermittentes ; les plus importantes, aménagées sont devenues des fontaines guérisseuses et des lieux de pardons. La ligne de partage des eaux entre Scorff et Blavet se situe à quelques centaines de mètres au nord du site archéologique. Le remembrement parcellaire du début des années 1970 a profondément marqué le paysage. Le talus et anciens chemins creux formant un bocage très serré ont laissé la place à un paysage ouvert. Ces transformations ont accéléré une érosion déjà importante. Sur le site, le sous-sol est composé de leucogranites diversifiés. De petits affleurements alternent avec des zones argileuses.

L'habitat gaulois est installé sur un replat dominant d'une dizaine de mètres vers le nord la confluence de deux petits ruisseaux prenant leurs sources à proximité. La dépression associée a été comblée à partir de l'âge du fer par une tourbière marécageuse profonde de deux mètres. Une installation humaine sur ce plateau limité naturellement par des zones humides et un talweg prononcé vers l'ouest, bénéficie d'une position défensive avantageuse. L'orientation du replat vers le nord, à l'abri d'une ligne de collines assure une bonne protection contre les vents dominants d'ouest nord-ouest.

La découverte du site date du début des années 1950. Quand un agriculteur entame les premiers travaux de défrichage de la lande environnante, il découvre, couché dans un amas de pierrailles un monolithe long d'1,90m à la surface bouchardée. La forme et la nature de la pierre la sauvent de la destruction et indiquent une stèle funéraire de l'âge du fer. Son diamètre est de 45cm à la base et de 22cm au sommet orné d'une large cupule. En lumière rasante, on distingue encore quelques indices de présence d'un bandeau orné sur la partie supérieure du monument. Quelques fragments de céramiques associés à la stèle sont rapidement datés de La Tène ancienne par Yves Coppens alors jeune membre de la Société Polymathique du Morbihan. Dans la même communication¹, il qualifie le site de Kerven Teignouse d'oppidum en mentionnant la présence de gros talus. Ces « vestiges de retranchement » ont déjà fait l'objet d'une note, deux années plus tôt par le chanoine Danigo².

Depuis la découverte, aucune recherche n'avait concerné le site (hormis quelques sondages clandestins et infructueux dans les années 1960).

Le programme de fouilles initié en 1991 était directement basé sur ces données assez anciennes avec pour objectif l'étude de l'environnement archéologique d'une stèle funéraire de l'âge du fer. La recherche a débuté dans un contexte particulier avec la découverte de la stèle de Kerviguérou en Melgven (29) et l'étude de l'enclos funéraire associé par Anne Villard³. De plus cette opération s'inscrivait dans le cadre plus large d'un travail d'inventaire sur les stèles du Morbihan⁴. Enfin, un premier sondage mené en 1991 sur le lieu de découverte d'une stèle à Kermérien en Quéven avait donné quelques minces résultats difficilement exploitables.

Dès les premières investigations, le problème de la localisation précise de la stèle s'est posé. La disparition des témoins directs de la découverte et les bouleversements du paysage par le remembrement du début des années 1970 rendaient illusoire une découverte rapide. Par

¹) COPPENS (Yves) : Deux lechs gaulois in situ in : Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan. 1955 P.V. p97-98.

²) DANIGO (Chanoine) : Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, juin 1953. P.V. p.30.

³) VILLARD (Anne) : Melgven, Kerviguérou. Bilan scientifique DRAC Bretagne, 38-39

⁴) TANGUY (Daniel) : Les stèles de l'âge du fer dans le Morbihan. I.C.B. Association des travaux du laboratoire d'Anthropologie-Préhistoire - Université de Rennes 1, 122p, 1997.

contre, dès les premiers sondages, les vestiges d'un habitat du second âge du fer sont apparus. Devant l'importance de l'habitat, les programmes suivants se sont attachés à étudier de façon exhaustive l'ensemble du site. Ces recherches ont fait l'objet d'une première synthèse⁵.

Les treize années de fouilles nous permettent d'élaborer un schéma d'évolution de l'habitat sur plus de six siècles. Celui – ci s'affine tout les ans mais globalement la chronologie retenue est la suivante :

- Une phase ancienne est caractérisée par une petite section de fossé et quelques fragments de céramiques datés de la fin du VI^e siècle avant Jésus – Christ, mais aucune unité d'habitat n'est clairement identifiée.

- Un petit enclos curviligne dont l'ouverture est orientée au nord constitue la seconde phase d'utilisation du site. Le fossé de limite est peu profond, de 0,80 m. à 1,20m, pour une largeur similaire. A cet habitat bien déterminé sont associés les premiers souterrains. Trois d'entre eux se composent de galeries boisées et de salles souterraines. Leur comblement a livré de la céramique assez homogène, datée du V^e siècle avant J.C. Il est probable que la nécropole signalée par la stèle soit contemporaine de cette phase.

- Au cours du IV^e siècle avant notre ère, le site connaît une extension vers le nord et le sud par l'adjonction de nouveaux enclos. Au nord, la nouvelle création double l'espace initial, ses limites atteignent 2,50m de profondeur, notamment à l'approche d'une entrée toujours orientée vers le nord et fermée par une imposante porte. Une voie d'accès franchissant une dépression humide vers le nord conduit directement vers cette porte. Un troisième enclos à vocation agricole, complète le dispositif vers le nord. Cette troisième phase est aussi marquée par une extension vers le sud mais celle -ci est masquée par l'évolution ultérieure du site. Parallèlement à cette évolution spatiale, le creusement de souterrains se poursuit en périphérie des enclos d'habitat. Cette prospérité est marquée par la qualité d'un mobilier remarquablement orné⁶.

- Les phases précédentes couvrent La Tène ancienne et cette première évolution se termine par une rupture que l'on date du III^e siècle av. J.C. Un nouvel habitat se met en place, les enclos circulaires disparaissent au profit de trois enclos quadrangulaires dont les limites atteignent jusqu'à 3 m de profondeur et 6m de largeur. Les souterrains sont comblés ou détruits lors de l'agrandissement des limites.

- L'habitat est remodelé au cours du 1^{er} siècle avant notre ère. Les limites de cette quatrième phase deviennent à nouveau modestes. Elles restent mal connues car elles se développent dans une zone non fouillée pour l'instant. Mais à l'évidence, le site n'est pas abandonné et des modifications se discernent. Quelques fragments de tuiles et de sigillées indiquent une présence jusqu'au II^e siècle après notre ère.

Un tel schéma a l'avantage de bien cadrer l'évolution globale du site mais il lisse quelque peu l'histoire du site. En examinant de plus près les changements intervenus à la transition entre les IV^e et III^e siècles avant notre ère, on s'aperçoit que cette linéarité n'est qu'apparente.

⁵) TANGUY (Daniel) : Le site d'habitat de l'âge du Fer de Kerven Teignouse à Inguiniel (Morbihan). Rev. Archéol. Ouest 17.2000 p. 143-173.

⁶) CHEREL (Anne - Françoise) : La céramique de l'âge du Fer du site de Kerven – Teignouse (Inguiniel, Morbihan). Mémoire de Maîtrise, Université de Paris 1, 111p. 32pl.

De la fin du IV^e au III^e siècle avant ère, une rupture ?

La fin de La Tène ancienne marque l'apogée d'une évolution commencée au début du V^e siècle av. J. C. La ferme initiale s'est développée sans être réellement fortifiée. Cependant, le système de défense de l'habitat s'élabore. Le dispositif fossé - talus est imposant vers le nord. L'entrée, adossée à la face interne du talus, est marquée par deux séries de calages larges de 0,50m et profonds de 0,60m sur une longueur d'1,50m. La monumentalisation de cet élément primordial dans l'habitat est confortée par la topographie des lieux, légèrement en retrait de la rupture de pente. Pour le visiteur accédant au site après avoir franchit la zone humide, l'entrée devait avoir un certain effet dissuasif. Les abords de l'entrée ont fait l'objet de réaménagement, les fossés élargis et approfondis au cours du IV^e siècle av. J.C.

Cet ensemble est directement lié à la présence d'une voie dont l'existence remonte peut être à la première phase d'utilisation du site. Le franchissement de la zone marécageuse n'est pas encore étudié car les investigations nécessitent des techniques et des moyens différents de ceux mis en œuvre actuellement pour l'étude de l'habitat. Par contre les premiers résultats des analyses paléoenvironnementales liées à la tourbière sont très encourageants⁷.

La vocation agricole de l'habitat se manifeste par la mise en place d'un enclos de 1500m², sans doute destiné à l'élevage. La nature de ce dernier reste indéterminée, les éléments osseux découverts sont peu nombreux : un antérieur de bovin provient du comblement d'un souterrain, des fragments de mâchoires, de dents découverts dans les fossés indiquent aussi la présence de porcs et sans doute d'ovins, mais ils sont en très mauvais état. La présence d'un mors indique l'existence de chevaux.

Outre l'absence de structures internes dans l'enclos, la topographie de la zone plaide en faveur d'un enclos destiné à l'élevage. Dans ce secteur, la pente s'adoucit rapidement vers le cours d'eau et les limites sont en contact avec la dépression humide. Une petite entrée, large d'1,20m, fermée par une barrière dont les points d'ancrages sont visibles, ménage une sortie directe vers un point d'abreuvement facile d'accès.

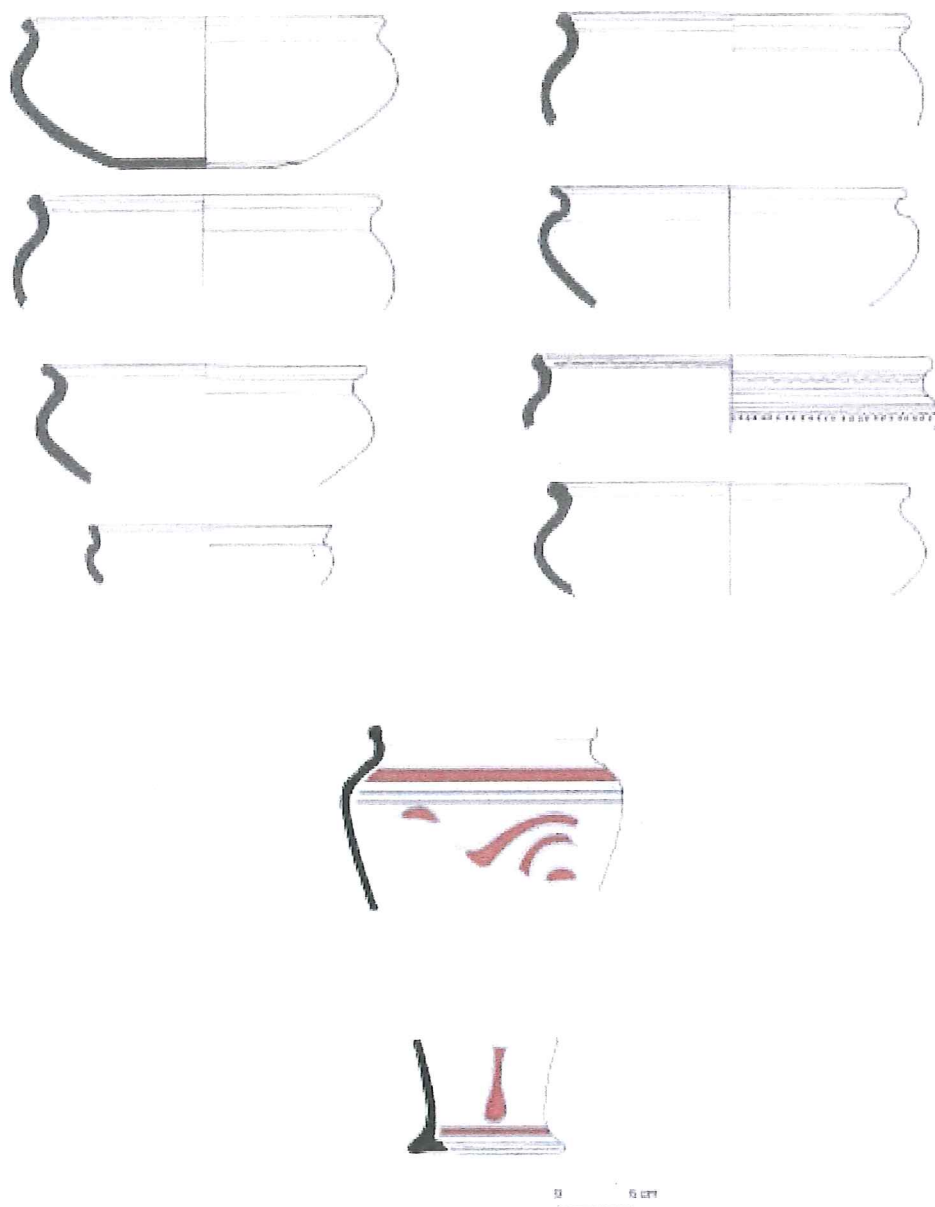
La vocation agricole est confirmée par le creusement de souterrains durant toute La Tène ancienne. Les techniques de creusement, la typologie de ces structures méritent un long développement. Au moins trois souterrains sont datés de la première phase d'utilisation du site, V^e et début IV^e siècles av. J.C., pour un enclos couvrant une surface bien restreinte (700 m²). La fonction de stockage classiquement attribuée aux souterrains, pose problème dans ce contexte. Ces aires de stockage se multiplient à la période suivante et actuellement, nous dénombrons sept souterrains sur le site. Ces structures sont, il est vrai, caractéristiques de la péninsule armoricaine et les fouilles extensives comme celles d'Inguiniet et de Paule⁸ démontrent leur étroite association à l'habitat. A Inguiniet, la multiplication des aires (ou volumes) de stockage montre sans doute la production d'un excédent de denrées agricoles dont la destination : consommation, commercialisation, échange, reste à définir, tout comme la nature précise de ces denrées car dans la majorité des cas ces structures n'ont livré du mobilier que dans les remplissages qui marquent la fin de leur usage. Si les souterrains sont une spécificité armoricaine à l'âge du Fer, il faut savoir que dans le même temps, à La Tène ancienne, se développe le creusement de silos dont la vocation est indiscutable sur des habitats dans d'autres régions de la Gaule et notamment au nord et à l'est. Le phénomène dépasse donc largement le cadre local.

⁷) MARGUERIE (Dominique) : Premières données paléoenvironnementales extraites du matériel archéobotanique de Kerven Teignouse (Inguiniet, Morbihan), Rev. Archéol. Ouest, 17, 2000. P. 175-182.

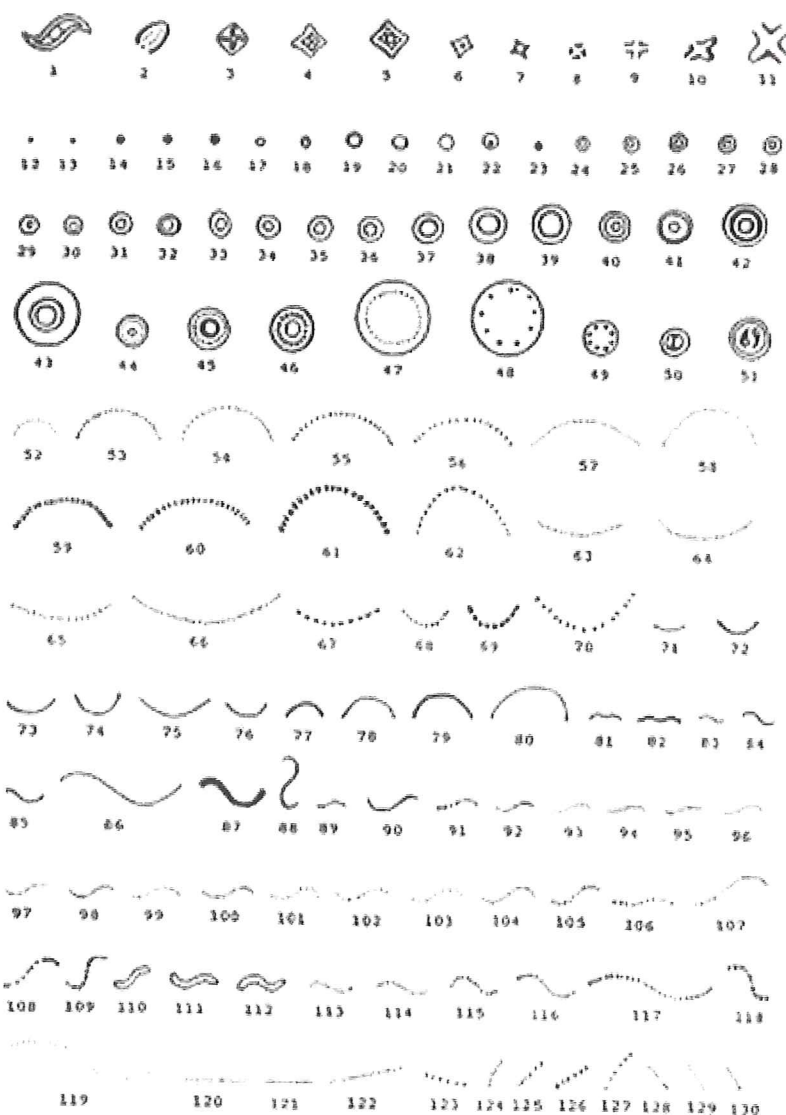
⁸) MENEZ (Yves) : L'habitat aristocratique fortifié de Paule (Côtes d'Armor) Gallia, 54, 1997 p. 119-155.

Cela dit, la répartition géographique des souterrains indique une implantation périphérique qui entraînera leur destruction à la phase suivante.

La production céramique accompagne cette évolution. La richesse de la documentation recueillie sur le site pour la fin du IV^e siècle avant notre ère fait de Kerven Teignouse un site de référence en la matière. Le corpus actuel atteint plusieurs centaines de vases ornés de motifs estampés.

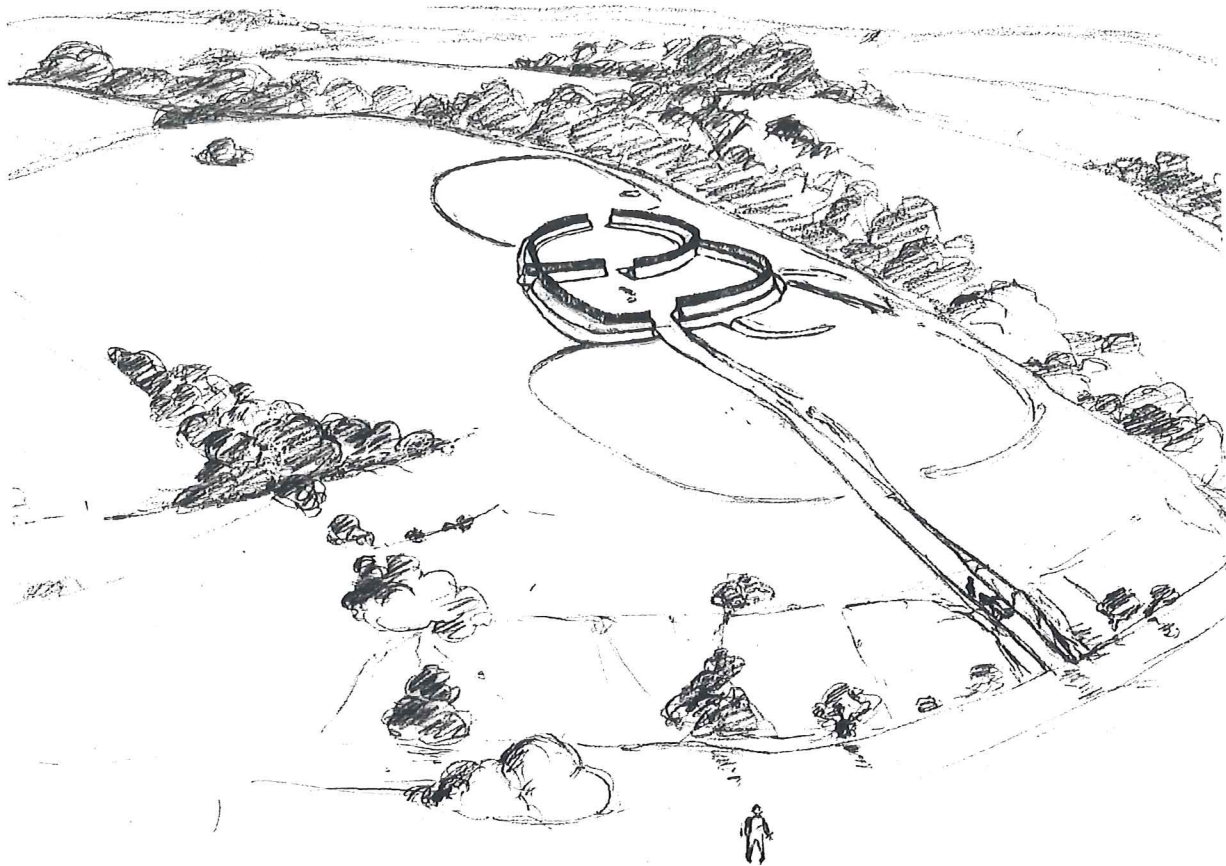


Kerven Teignouse Inguiniel - Mobilier caractéristique de la fin de La Tène ancienne



Poinçons estampés de Kerven Teignouse Inguiniel (A. F. Cherel 1994)

L'ensemble de ces éléments démontre que Kerven Teignouse, sans être un habitat fortifié atteint un certain statut dans une hiérarchie encore mal définie pour l'Armorique.

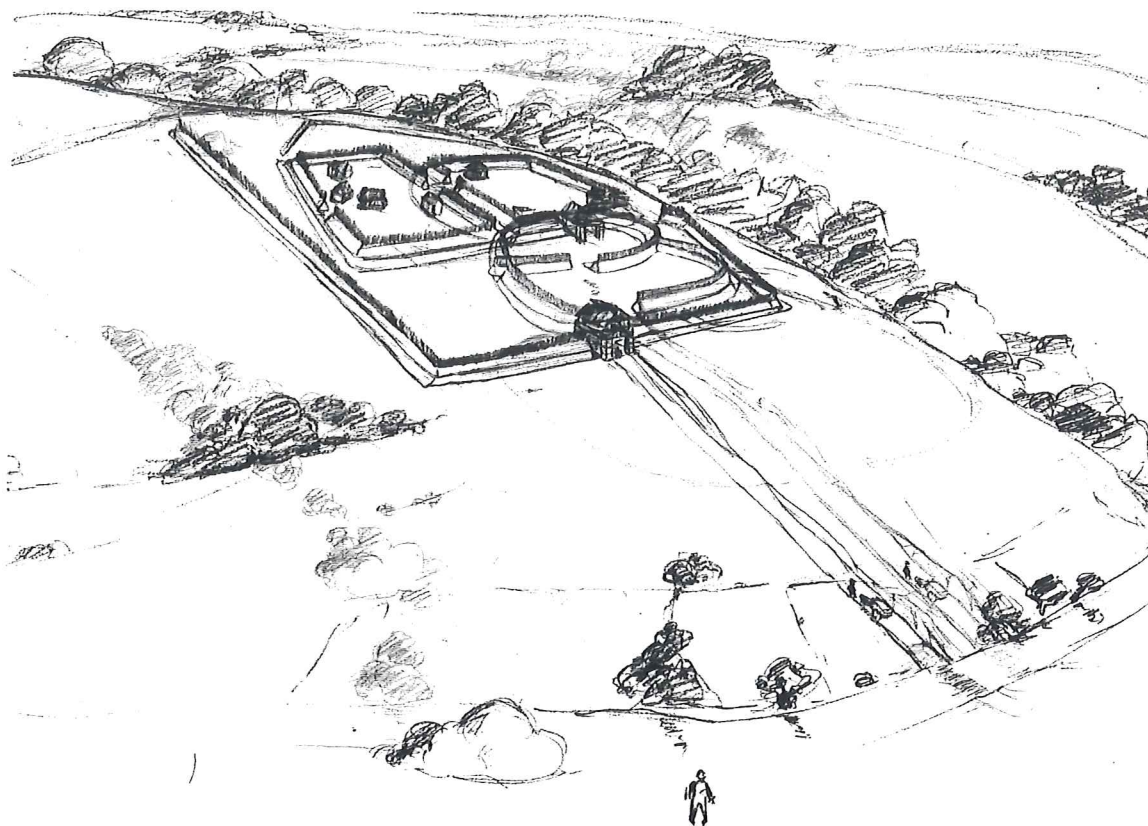


L'habitat à la fin de La Tène ancienne

La réorganisation du site intervient au début du III^{ème} siècle avant notre ère et peut être considérée comme une suite logique de l'évolution antérieure.

Elle est caractérisée par une augmentation globale de l'emprise de l'habitat, supérieure à 2,5 hectares reconnus actuellement. Les changements affectent en premier lieu la forme des enclos. Ils deviennent quadrangulaires et les fossés sont d'une tout autre dimension. L'ancienne voie d'accès est coupée par le fossé d'enclos nord et l'entrée du site décalée d'une dizaine de mètres vers l'est. Un nouveau chemin, non étudié actuellement, est parallèle au précédent et il est probable que le franchissement de la zone humide soit modifié. Il n'y a donc pas dans ce secteur un souci de reprendre des structures existantes en les améliorant. Cela tend à montrer que le nouvel ensemble est mis en place dans le cadre d'un plan global et préconçu. Les fossés sont creusés selon un schéma précis et leur tracé ne tient pas compte des aléas géologiques et certaines sections s'apparentent à de véritables carrières creusées dans un granit compact.

Mais si la nature de l'habitat change radicalement, sa localisation, l'articulation des enclos et leur succession du sud au nord respectent globalement un cadre identique à celui de La Tène ancienne.



- Superposition des phases 3 et 4.

L'enclos nord de La Tène ancienne n'est pas affecté par la réorganisation du site. Le fossé est comblé, en limite du nouveau fossé, il se situe à l'emplacement du talus - rempart associé et le comblement supérieur, compacté, est composé de grosses roches destinées à éviter un affaissement des structures supérieures.

Par contre, le fossé de l'enclos sud est modifié lors de la mise en place de l'enclos central. Les trois souterrains situés à la périphérie sont sectionnés par le nouveau fossé. Les ouvertures pratiquées sont alors soigneusement colmatées et il est difficile de repérer ces anomalies en cours de fouilles.

Les systèmes d'accès au nouvel habitat deviennent plus complexes. Vers le nord, une première porte monumentale commande l'accès principal. L'enclos central est protégé par une seconde porte fortifiée surmontée d'un portique. Vers l'est, une ouverture dont l'étude est prévue en 2004 donne accès un enclos quadrangulaire dont l'espace densément utilisé semble être réservé à des activités domestiques et artisanales.

Les changements qui affectent le site entre la fin du IV^e siècle et la deuxième moitié du III^e siècle avant notre ère sont donc radicaux. Quelques lambeaux de murs en élévation, l'existence d'un puissant talus en limite d'enclos central confortent l'hypothèse d'un habitat fortifié à partir du III^e siècle av. J.C..

Notre vision, incomplète, montre que le cœur du site où se développe une activité humaine bénéficie d'une protection naturelle vers l'ouest mais aussi de celle d'enclos adventices dont le rôle n'est pas à minimiser. La répartition des activités dans le noyau central de l'habitat sera précisée à l'avenir mais elle est caractérisée par une nette séparation entre un espace très protégé réservé à un habitat (l'enclos central) et un espace plus densément utilisé (enclos est) où se développe sans doute les dépendances d'un secteur privilégié.

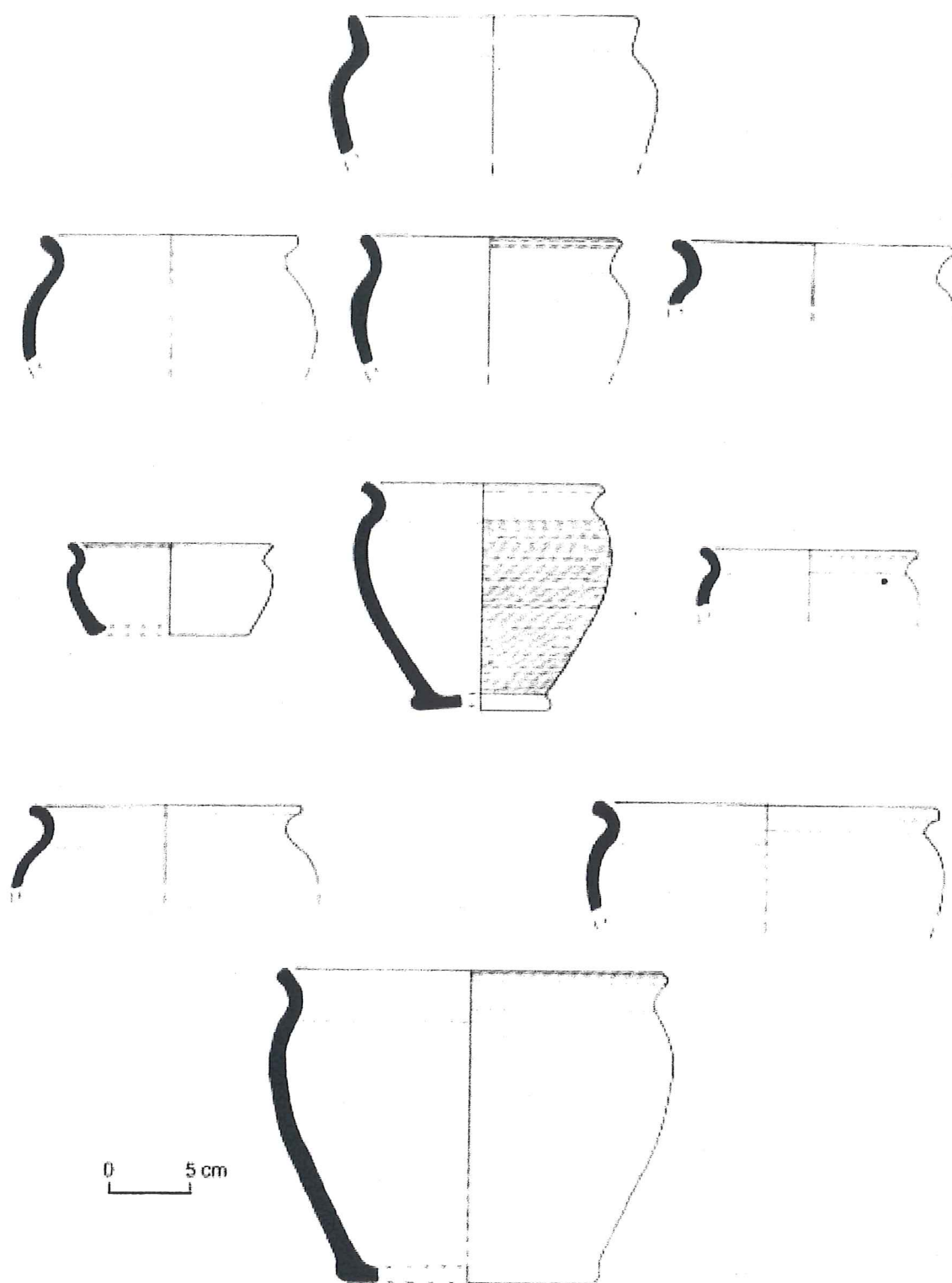
Il faut noter enfin l'absence de structures souterraines datées de cette nouvelle phase. Ce phénomène n'est pas unique et on le retrouve notamment à Paule. Il est vrai que dans un contexte d'habitat fortifié, il n'est peut être pas nécessaire de créer des caches souterraines pour stocker des vivres. Il est probable que des greniers ont succédé aux souterrains sur les sites de cette nature.

Parallèlement, des changements profonds affectent la céramique de cette période. Les formes changent, les cannelures internes ornant sur les rebords des vases de la période précédente diminuent. Au niveau des décors, la coupure est plus nette. La céramique graphitée tend à disparaître ainsi que les décors estampés qui l'accompagnent bien souvent. En terme de quantité, les fossés d'enclos livrent de très nombreux vases, notamment au niveau des entrées. Les formes témoignent de l'acquisition et de la maîtrise du tour rapide par les potiers à partir du II^e siècle avant J.C. Les décors de cordons, les stries multiples mais aussi les ornements lustrés externes et internes caractérisent la céramique de cette période.

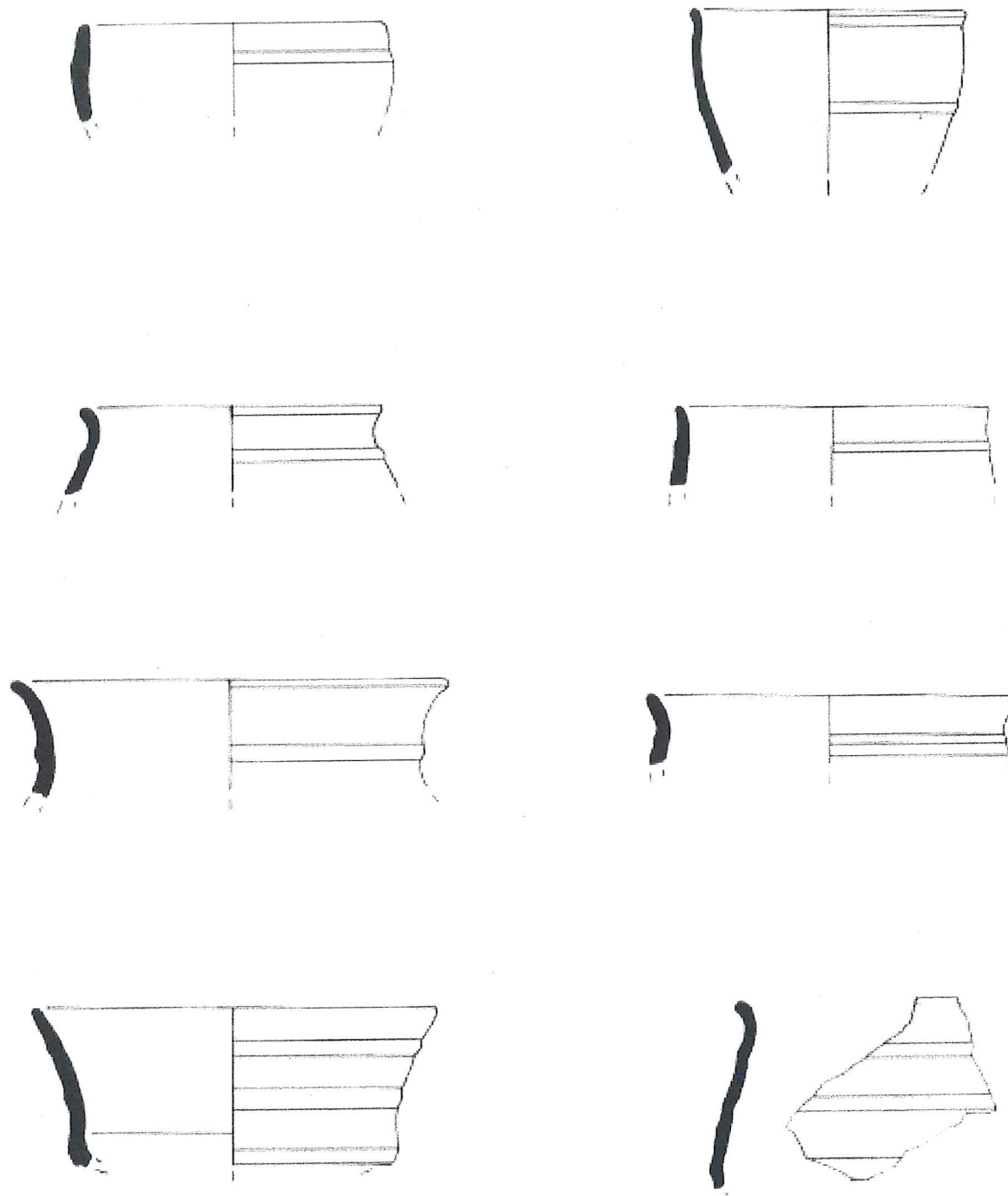
Mais cette céramique présente dans les comblements des fossés est datée prioritairement du début du second siècle avant notre ère. La Tène moyenne, le III^e siècle, sont peu représentés par le mobilier. Seuls quelques fragments sont issus des remplissages secondaires des souterrains détruits par les fossés. Il y a donc, pour l'instant, un certain hiatus correspondant précisément au bouleversement de l'habitat.

Cela nous conduit à réfléchir sur la nature de la transition entre deux habitats bien différents. Plusieurs questions restent posées. L'implantation des enclos, l'organisation générale des ensembles plaident pour un changement dans un laps de temps assez court. La pauvreté du mobilier daté du III^e siècle avant J.C. nous laisse perplexe: la céramique est le seul élément de datation dont nous disposons sur le site. En matière de chronologie relative, les relations entre structures, fossés et céramiques ne posent pas de problème mais les difficultés de chronologie absolue demeurent. Il n'est pas certain que quelques schémas chronologiques concernant la céramique du second âge du fer armoricain ne soient pas à revoir à la lumière des fouilles récentes.

Les bouleversements qui affectent l'habitat de Kerven - Teignouse interviennent à une période caractérisée par des mouvements de populations à travers le monde celtique. Longtemps on a pensé que notre péninsule, au bout du monde, était restée à l'abri de ces turbulences et que « nos » celtes étaient différents des autres. Les recherches récentes démontrent bien que l'Armorique a participé pleinement à cette évolution. Alors, pourquoi ne pas associer les changements structuraux qui affectent Kerven - Teignouse à l'arrivée d'une nouvelle population, et /ou à la nécessité de mettre en place un habitat plus défensif. Une évolution semblable affecte le site de Paule, dans des proportions différentes mais il serait nécessaire d'étudier d'autres sites de même nature pour envisager une telle hypothèse. Pour l'instant, il est plus prudent de constater que l'évolution de Kerven - Teignouse du V^e au III^e siècle avant notre ère aboutit à un processus de fortification du site.

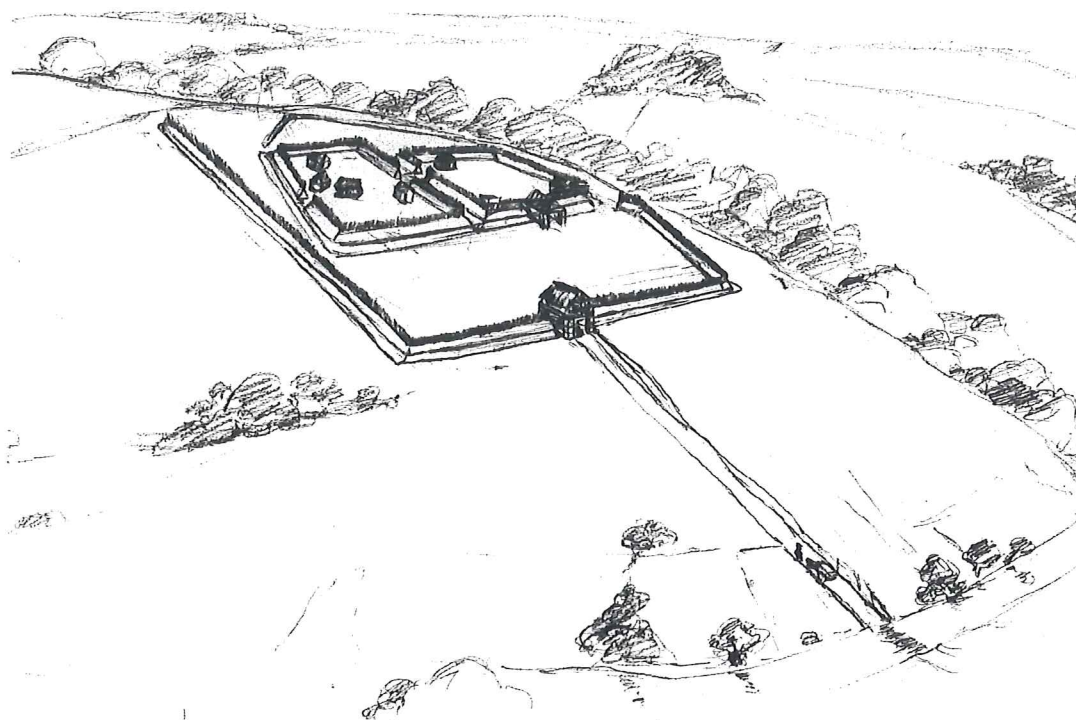


Kerven Teignouse Inguiniel - Mobilier caractéristique du II^e siècle av. J.C. (1)

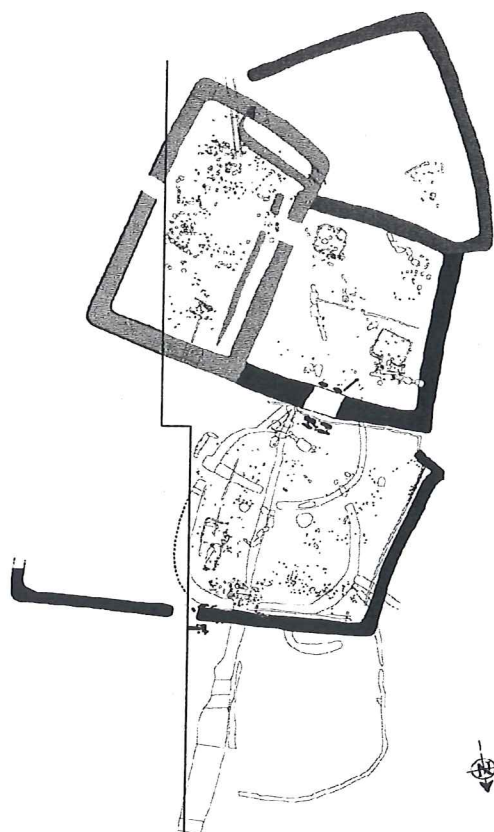


0 5 cm

Kerven Teignouse Inguiniel - mobilier caractéristique du II^e siècle av. J.C. (2)



Kerven Teignouse Inguiniel phase 4



Kerven Teignouse – Inguiniel Le site au II^e siècle avant J.C. (données 2003)

LES OSSARIA. UNE PRATIQUE FUNERAIRE GALLO-ROMAINE EN PAYS VENETE.

Joël LECORNEC.

Conservateur des collections de la Société Polymathique du Morbihan.

Pour reprendre brièvement l'historique de la recherche concernant des "coffres" de forme cylindrique auxquels il fut donné à l'époque le nom de "pile mil", il nous faut remonter à 1955 date à laquelle le chanoine Danigo écrivit le premier article les concernant dans le volume annuel de la Société Polymathique du Morbihan. Ce fut le début d'une polémique qui prit de l'ampleur entre les années 1956 et 1961, les uns voyant dans ces "coffres" des monuments à fonction funéraire (Lepart, André, Coppens, Lecornec), les autres demeurant partisans d'un dispositif à écraser le mil (Danigo, Rio). Mais des recherches plus récentes (Tuarze, Pape) ont conduit à réaliser un pré-inventaire (C. Saujot-Besnier, 1977, 1999), puis, à l'instigation de la section Archéologie-Préhistoire de l'Institut Culturel de Bretagne et du Centre Régional d'Archéologie d'Alet, une prospection suivie d'un inventaire d'une étude analytique et comparative nous fut confiée et aboutit à la publication d'un volume (Lecornec J. et Saujot Besnier C., 2002).

Un inventaire ne pouvant être exhaustif, les recherches se sont poursuivies après cette publication, donnant lieu à un premier complément d'inventaire dans le volume annuel de la SPM en 2003, qui sera suivi en 2005 par un second inventaire complémentaire. En effet l'intérêt suscité par ce travail a réveillé historiens locaux et propriétaires de ces monuments, si bien qu'à l'heure actuelle ce sont 1012 *ossaria* qui ont été répertoriés et analysés.

De nombreux points de réflexion nous ont conduits à ne plus considérer ces monuments en granite ou leucogranite comme "pile mil".

Conçus en trois éléments - le fût présentant un réceptacle, la couronne s'adaptant au sommet du fût par un système de mortaises et tenons ou un dispositif comportant moulure et saignée, un couvercle obturant la partie supérieure de la couronne mise en communication avec le réceptacle du fût par un orifice vertical- ce dispositif est beaucoup trop complexe pour remplir le seul rôle de broyeur de céréale.

Par ailleurs les profils des réceptacles sont très variés: ovoïdes, coniques, tronconiques, hémisphériques ou rappelant encore le profil d'amphore avec son culot. Or il est bien évident que seul le profil hémisphérique est adaptable à la récupération d'une poignée de mil décortiqué.

Le profil en entonnoir de la partie supérieure de la couronne ne présente aucun intérêt pratique si l'on avait à considérer l'ensemble comme un pile mil. Il semble plus judicieux de penser que ce profil était destiné à faire couler un liquide provenant de libations destinées au défunt.

Les formes des fûts parfois très recherchées - multiplicité des pans (8, 10, 12, 15), ornements réalisés à l'aide de moulures, représentations végétales ou bien encore de personnages (bustes ou personnage en pieds), motifs géométriques - n'incitent guère plus à abonder dans le sens des partisans du pile mil.

Enfin la répartition des monuments fait apparaître une absence totale de leur présence dans des secteurs considérés comme gros producteurs de millet à l'époque où cette céréale était encore cultivée. C'est le cas en particulier de la zone littorale.

Au sujet de cette répartition tant en Armorique qu'au delà de nos frontières régionales, il est intéressant de constater que dans l'ouest, seul le Morbihan présente la particularité de posséder de tels monuments. Une recherche effectuée dans les autres départements bretons a fait apparaître une petite concentration d'ossaria, environ une vingtaine, dans le Cap Sizun (Le Goffic M., 2002). En revanche hors de l'Armorique seuls quelques points ont attiré notre attention : le Limousin, le département de la Creuse qui en comptait 1372 et la Haute-Vienne 400 après l'inventaire de 1943, l'Auvergne et la Charente avec un nombre de monuments très nettement inférieur, et enfin dans le nord-est le Pays Trévire. A la différence des ossaria vénètes tous ces monuments ne comportent pas de couronne mais seulement un fût et un couvercle, et ont été fréquemment trouvés groupés en véritable nécropole. Un dernier point enfin, si dans les régions précédemment citées ces monuments funéraires étaient destinés à être enterrés, le couvercle seul pouvant apparaître à la surface du sol, il semble bien que les ossaria vénètes étaient conçus pour être vus soit à l'intérieur d'un sanctuaire domestique soit dans un sanctuaire public proche de l'habitat.

En conclusion, on ne peut que se réjouir de l'intérêt présenté par un tel inventaire et une telle analyse. Le travail se poursuit, nous recueillons toujours des informations, mais des problèmes surgissent liés à la grande mobilité de ces monuments et à l'intérêt qu'ils présentent pour certains collectionneurs ou commerçants.

*(Résumé de la conférence donnée à la
Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient.)*

GILDAS

Christiane Kerboul-Vilhon

Gildas est l'un de ces moines, de ces "saints" bretons, venus de Bretagne insulaire au VI^e siècle, pour émigrer en Armorique, comme Samson, Tugdual, Pol ou David. C'est dans le sud et le centre de cette toute jeune Bretagne qu'il exerce son influence et son rayonnement à partir de l'île d'Houat et de son premier monastère-abbaye de Rhuy. Gildas va se distinguer des autres moines, ses condisciples au monastère de Llaniltud en Bretagne insulaire, par une particularité : il n'a pas été évêque comme Paul ou Samson, mais il est l'auteur d'une œuvre écrite, historique, importante, le *De Excidio Britanniae*, qui l'a consacré écrivain et a contribué à accroître sa notoriété. Car, malgré ses faiblesses et son manque d'objectivité évident, l'ouvrage nous apporte de précieux enseignements sur l'histoire, les rois, le clergé de la Bretagne insulaire, et ce, depuis la domination romaine jusqu'à la bataille de Badon.

C'est donc avec cette double personnalité de moine et d'historien que "Gildas le Sage", comme l'appelle son biographe Caradoc, va dominer la vie religieuse du VI^e siècle en Armorique.

La vie de Saint-Gildas

Les sources

Essayer de connaître avec exactitude la vie de Gildas, comme d'ailleurs des autres saints bretons de cette époque, n'est pas une entreprise aisée. Certes nous disposons des fameuses *Vita*, mais celles-ci sont davantage des hagiographies, avec toutes les déformations que le genre impose, rattachées de surcroît à des abbayes dont elles défendent le prestige du saint fondateur, que des biographies strictement objectives. Toutefois elles permettent de suivre les grandes lignes du parcours du saint.

Nous disposons de deux *Vita* de saint Gildas, l'une rédigée au XI^e siècle par Vitalis, moine de Saint Gildas de Rhuy, qui lui fut probablement commandée par Félix pour accompagner le renouveau de l'abbaye reconstruite après le passage dévastateur des Normands ; l'autre, de Caradoc, moine du Pays de Galles, de Llancarfan en Glamorgan, fut écrite au XII^e siècle. Bien des différences les séparent car chacun des biographes privilégie des épisodes différents, insulaires ou continentaux, selon son pays d'origine. De plus les *Vita* dans leur ensemble sont construites selon des schémas identiques obéissant à des stéréotypes préétablis, notamment en ce qui concerne les miracles.

D'autres moyens de connaissance permettent aussi de compléter l'approche de cette vie : quelques éléments fournis par Gildas lui-même dans son œuvre, les renseignements que l'on peut glaner dans d'autres *Vita* de saints contemporains, à quoi s'ajoutent les vestiges archéologiques ou les monuments (chapelles), les données de la tradition orale, quoique très

lointaines donc forcément déformées, et enfin la toponymie toujours précieuse dans ce genre de recherches.

Gildas en Bretagne insulaire

Gildas est né en 495, l'année de la bataille de Badon, comme il nous l'apprend lui-même dans son *Historia*, dans le Strathclyde, à Arecluta (aujourd'hui Dumbarton), à l'extrémité sud-ouest du mur d'Antonin. Son père Cau était roi(ri) de ce pays.

Il est confié très tôt à l'école monastique d'Iltud à Llaniltud ; il aura notamment pour condisciples Pol et Samson. Là, il reçut sous la direction d'Iltud une formation religieuse approfondie mais il parcourut aussi tous les degrés de la formation classique romaine et fut vraisemblablement formé à tout ce qui relève de l'administration et de la gestion, peut-être en prévision du rôle qu'il aurait à jouer, ainsi que ses condisciples, en Bretagne armoricaine : organiser la vie spirituelle mais aussi matérielle des Bretons émigrés en territoire armoricain. Tous ces moines seront souvent bâtisseurs, négociateurs, ambassadeurs au plus haut niveau, et apporteront une contribution active à ce nouveau visage de la Britannia Minor du VI^e siècle.

Gildas est élevé aux ordres mineurs à l'âge de quinze ans et part compléter sa formation religieuse en Irlande ; puis il est ordonné prêtre à vingt-cinq ans, il "endosse l'armure de Dieu, porte le bouclier de la foi, le casque du salut et le glaive de l'esprit", comme il l'écrit dans son style imagé, riche en métaphores empruntées aux domaines les plus divers. Il entreprend alors toute une série de pérégrinations à travers l'Irlande, la Bretagne insulaire, la Gaule et va jusqu'à Rome, pèlerinage traditionnel pour les moines de l'époque. Il est vite réputé pour la véhémence de ses prédications ("c'était le prédicateur le plus célèbre des royaumes de Bretagne : les rois le craignaient comme quelqu'un de redoutable" écrit son biographe) et il s'active dans tous les domaines de la foi : apôtre et missionnaire, il est aussi théologien averti et prend une part active à la législation canonique en composant avec David et Cado une messe à l'usage des monastères scotiques tout en étant le nutritor, c'est-à-dire "le père nourricier" dispensant nourritures terrestres et spirituelles aux jeunes qu'on lui confiait.

Il s'est installé un temps, selon Caradoc, à Echin, îlot rocheux à l'embouchure de la Severn. Mais après avoir subi une attaque de pirates, avoir vu oratoire et cellules pillés et ses serviteurs emmenés en esclavage, il part en Armorique et débarque à l'île d'Houat. C'est probablement à ce moment-là que se situe la fin de sa vie insulaire. La deuxième partie de sa vie, armoricaine celle-là, va commencer.

En Bretagne armoricaine

1-Houat et le monastère de Rhuys

C'est donc à l'île d'Houat que débute la deuxième phase de sa vie, de ce qui ne fut peut-être au début qu'une "peregrinatio", cette forme de l'ascèse celtique qui poussait le moine à s'exiler volontairement, à abandonner son pays par renoncement "peregrinatio pro Dei amore".

Il fixe son ermitage dans un petit vallon de l'île, Lan her hoed, fait construire une chapelle et commence à dispenser son enseignement aux nombreux adolescents qu'on lui amène.

Puis, probablement à la demande de Waroc, le Comte de Vannes, il vient sur le continent, à Ruis. Là, dans l'enceinte d'une ancienne forteresse romaine, sur une importante superficie de terres données par le même Waroc, il pose les bases de ce qui allait devenir pour le Vannetais un monastère d'une influence religieuse capitale, le futur monastère de Saint-

Gildas-de-Rhuys. Il créa un foyer de vie, de culture et d'enseignement chrétien mais aussi un véritable pôle de richesses agricoles et économiques. Car, à côté de la vie religieuse et de toutes ses implications, ses moines consacraient de nombreuses heures à un travail manuel intense que nécessitait l'organisation de la vie quotidienne : défrichement, mise en valeur de la terre, plantations.

2- Bieuzy - Castennec

De Ruis il partira pour rencontrer et évangéliser les colonies bretonnes situées à l'intérieur des terres. Il remonte le cours du Blavet et s'établit à Castennec, près de Bieuzy, au lieu que l'on appelle maintenant "l'oratoire de la Roche sur Blavet" : il y avait là, dans une boucle du Blavet, un énorme contrefort rocheux dont la base, à quatre mètres au-dessus du sol s'avancait en surplomb en formant un auvent. Il creusa une cavité en arrière de cet auvent, et y installa son oratoire et sa cellule. Il trouva sur place tous les matériaux dont il avait besoin, y compris le rocher qui deviendra miraculeusement, écrit Vitalis, une vitre d'excellente qualité! "Comme il voulait fermer l'ouverture est de son oratoire par une vitre et qu'il n'en avait pas à sa disposition, il se prosterna à terre et pria Dieu. Après avoir achevé sa prière il se leva, se dirigea vers un rocher et, de la roche même grâce à la générosité de Dieu il put extraire une magnifique vitre".

C'est là, semble-t-il, que des moines vinrent le trouver de Bretagne insulaire pour lui demander d'adresser des réprimandes aux rois qui achevaient de ruiner l'île déjà très affaiblie par les invasions et leurs conséquences. C'est la deuxième partie de son oeuvre, sa fameuse Admonestation aux rois et aux membres du clergé, écrite avec une violence redoutable où il prend nominativement à parti chacun des cinq rois, "lanç(ant) (contre eux) à toute volée les cailloux de (ses) invectives de vérité" (DeExcidioBritanniae).

3-En Cornouaille

De là il s'enfonce plus encore à l'intérieur du pays vers le Nord-ouest et va au-devant des populations de Cornouaille.

Outre Laniscat où lui est dédiée la grotte où, dit-on, il passait des nuits entières couché sur une pierre en forme de lit, il va fonder un deuxième monastère à Carnoët. Celui-ci était peut-être situé au nord-ouest du bourg; en effet, sur une petite éminence, on peut voir aujourd'hui le Tossen San Veltas, grande enceinte circulaire avec des rejets de terre et un fossé de sept mètres de profondeur, formant un enclos semblable à ceux des monastères bretons et scots ; là dans une chapelle du XV^e siècle, près de la voie romaine de Carhaix au Yaudet, se situe le "tombeau de saint Gildas", cercueil monolithe en granit, enfoncé en terre à fleur de sol. Il n'y a pas si longtemps encore, un reliquaire exposait un crâne que la tradition populaire disait être celui de saint Gildas, volé depuis peu par de mauvais plaisants. C'était le second monastère fondé par Gildas, en Cornouaille celui-ci, après celui de la presqu'île de Rhuys dans le Bro-Erec. C'est la raison pour laquelle, à sa mort, ces moines de Cornouaille vinrent, en arrogants rivaux, revendiquer et disputer la dépouille du maître aux moines de Rhuys.

Tels sont les domaines de Gildas en Armorique, les lieux d'implantation de son culte et de son influence. Il fonda là des centres d'ardente vie culturelle et religieuse, favorisa l'exploitation des terres et n'hésita pas, quand il le fallait, à intervenir dans la vie politique du pays. C'est ainsi qu'il joua le rôle d'intermédiaire entre Waroc et Conomor et peut-être a-t-il

contribué à abattre Conomor, le Comte du Poher, en qui il voyait probablement un roi trop semblable à ceux de Bretagne insulaire qu'il avait fustigés dans son Admonestation.

Dernier acte de sa vie, à l'approche de la mort, il retourna à Houat pour dicter à ses moines de Ruis ses dernières volontés. Puis il leur demanda de déposer son corps sur une barque et de la pousser vers le large. C'est, dit la tradition populaire, à Port Crouesty qu'elle accosta trois mois plus tard, après s'être enfoncée dans l'océan au moment où les moines de Cornouaille voulaient s'emparer du corps de leur saint fondateur pour le ramener dans leur monastère. La pierre sur laquelle il était déposé, celle-là même qui lui servait habituellement de lit, fut portée dans la petite chapelle de Port-Crouesty où elle composa une partie de l'autel. Quant au corps du saint, miraculeusement conservé, il fut déposé dans un tombeau dans l'abbaye de Rhuys, derrière l'autel où on peut encore le voir aujourd'hui.

Dorénavant cette abbaye deviendra un lieu de culte très visité par les fidèles venus pour prier ou demander au saint d'intercéder en leur faveur. Les processions y sont nombreuses à l'occasion de la fête du saint, tradition qui s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Mais là ne s'arrête pas le rôle joué par Gildas en son siècle. Car s'y ajoute aussi son œuvre littéraire, à la finalité très précise, comme nous allons le voir.

Gildas écrivain : le « De Excidio Britanniae »

Si Gildas s'était contenté de la fonction de moine fondateur d'abbaye, de la vie hérémétique et missionnaire exemplaire qu'il a menée, il aurait eu une renommée semblable à celle de ses condisciples de Llaniltud, mais il doit aussi sa notoriété à son œuvre d'historien et d'écrivain, celle qui lui valut probablement le surnom de "Gildas le Sage", avec la connotation ancienne de sagesse, à la fois sage et savant, à son *De Excidio Britanniae*.

Il s'agit d'une œuvre historique composée alors qu'il avait quarante trois ans, quarante trois ans après la bataille de Badon qui fut aussi l'année de (sa) naissance, précise-t-il lui-même dans l'ouvrage.

Elle comprend deux parties, la première dite "Historia", rédigée à Echin ou à Saint Gildas de Rhuys, selon les avis divergents de ses deux biographes, et, la seconde, "Admonestatio" écrite à Castennec selon la tradition armoricaine.

Dans l'*Historia* Gildas retrace à très grands traits l'histoire de l'île depuis la domination romaine jusqu'à la bataille de Badon. Il en évoque les grandes étapes et leurs caractéristiques et ceci dans un but bien précis : il défend une thèse au service de sa foi : il croit que les maux dont souffre la Bretagne sont une punition de Dieu, selon une dialectique péché-punition. C'est à partir de cette idée force, de cet axe majeur qu'il interprète la situation politique de son pays au cours des siècles ramenant à sa thèse tous les événements qu'il rapporte. Son but est d'ouvrir les yeux de ses compatriotes, de raviver leur foi et par là même de ramener son pays à une situation de prospérité et de paix. Toute sa vision de l'histoire de la Bretagne insulaire se situe à l'intérieur de l'univers clos du christianisme qui détermine toute sa démonstration. On peut donc dire qu'il s'agit d'une œuvre militante et engagée, frappée à l'aune de la passion.

Ce récit ne comporte en outre ni date, ni nom de lieu, très peu de noms de personnes. On est loin aussi de la froide compilation d'un Nennius qui laisse très rarement apparaître ses convictions personnelles. L'*Historia* ne répond en rien au souci de stricte objectivité, et de neutralité de l'historien moderne ni à la conception de l'histoire qui est la nôtre aujourd'hui,

mais elle restitue dans toute sa densité tragique le destin de l'île et ses conséquences.

Dans l'Admonestation il adresse des reproches d'une extrême virulence aux principaux responsables de cette situation : les rois et les membres du clergé, prêtres et évêques, qu'il rend responsables de la situation de leur pays par leur vie dépravée en ce qui concerne les rois et leur comportement peu chrétien lorsqu'il s'agit des prêtres et des évêques.

Telles furent la vie de saint Gildas et l'influence qu'il exerça tant en Bretagne insulaire qu'en Armorique. Il contribua en Armorique à structurer par les fondations de monastères et oratoires la vie spirituelle des Bretons émigrés, ses compatriotes, en ce siècle où se situèrent probablement les plus forts courants migratoires sur le territoire armoricain. Mais il apporta aussi, comme tous les moines fondateurs d'abbayes, une importante contribution au développement agricole et économique de la région, sans parler, comme nous l'avons dit, de son influence dans la vie politique des royaumes bretons en Armorique, influence d'autant plus grande que son charisme et son aura semblent avoir été exceptionnels.

(Tous droits réservés)



Eglise saint-Gildas de Rhuys : chapiteau (XVIIème) servant de bénitier.

Photo Gaby Le Cam

DOUZE STELES GRAVEES D'UNE CROIX HAMPEE DANS LE MORBIHAN OCCIDENTAL

Dominique PAULET
Kerulvé - Lorient

I. Présentation générale

I.1. Évolution des images de croix

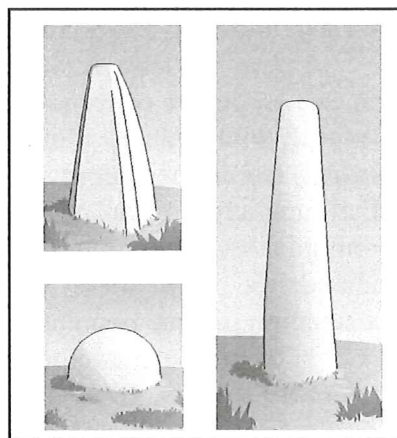
Le motif de la croix, label universellement répandu, n'est pas étudié ici sous son aspect religieux mais en tant que repère archéologique. Sa forme a évolué : le tracé actuel en croix latine, où le bras vertical se prolonge vers le bas, n'était guère utilisé au premier millénaire ; la croix était alors représentée avec des bras égaux, selon le type croix grecque ou croix de Malte. Parfois ce dessin était complété à sa partie inférieure par la figuration d'un manche ou hampe, d'où l'appellation « croix hampée ».

Pour être plus précis il convient d'ajouter qu'au début de la chrétienté, jusqu'au VI^{ème} siècle environ, ce n'était pas le symbole de la croix qui était d'usage, mais le sigle désigné « chrisme », basé sur un X. Autrement dit tout monument ancien portant la marque d'une croix s'inscrivant dans un carré, hampée ou non, est attribuable au haut Moyen Age sous réserve d'examen complémentaire. Nous verrons que de telles gravures, sur des stèles locales, sont assez souvent accompagnées d'épigraphes qui permettent de préciser quelque peu leur datation.

I.2. Origine des stèles elles-mêmes

Il nous faut remonter à l'époque celtique pré-gauloise. Durant une période limitée que les spécialistes situent aux VI^{ème} / V^{ème} siècles avant J.-C. l'usage s'est établi d'accompagner les sépultures à incinération par des pierres taillées d'une très belle géométrie. La figure ci-contre en donne les principaux types.

Ces stèles, dites de l'Age du Fer, sont présentes partout en Basse Bretagne, beaucoup plus nombreuses à proximité de la côte surtout à l'Ouest du pays de Léon, au pays bigouden et dans le Morbihan. Daniel Tanguy en donne un inventaire¹ pour les arrondissements de Lorient et Pontivy qui nous est une précieuse référence.



I.3. Christianisation des stèles

A la chute de l'empire romain l'art de tailler la pierre semble avoir été perdu dans nos régions. A défaut de réaliser des monuments marquant l'emprise de la religion, des stèles de l'Age du Fer ont été utilisées, servant de supports à de frustes gravures. Plus tard, principalement dans le Léon, l'emploi de stèles anciennes comme piédestal à des croix taillées devient courant.

Les gravures consistent le plus souvent en représentations de la croix à bras égaux, pattée (les bras s'élargissent vers leur extrémité). Des inscriptions épigraphiques figurent aussi sur un certain nombre de stèles ; l'examen en a été effectué par l'équipe du CIPS (*Celtic Inscribed Stone Projects*) qui a publié un copieux ouvrage² fournissant une approche de datation pour chacune des inscriptions finement analysée. Lorsque l'épigraphe est jointe à une figuration de croix, cela peut donner une indication chronologique applicable à telle ou telle image de croix gravée sans accompagnement de texte. La présente étude utilise le travail du CIPS, en insistant davantage sur les gravures de croix elles-mêmes.

I.4. Les croix hampées

Il est probable qu'à l'origine la hampe est apparue comme une nécessité afin de porter haut, lors de cérémonies liturgiques, des croix du type grec sans doute en bois. L'historien Grégoire de Tours³ fait allusion dès le VI^{ème} siècle à une procession « avec des croix ». Une autre interprétation de la hampe consiste à la considérer comme l'image d'un support, d'un pied de croix-monument. Les figurations rencontrées permettent souvent de fixer l'une ou l'autre interprétation ; parfois le motif est complété par une sorte de piédestal à la base.

En marge de manuscrit d'époque carolingienne, l'image de la croix est prolongée vers le bas par un trait symbolisant la hampe.

Le motif de la hampe figure sur des bas-reliefs byzantins (voir plus loin à propos de la stèle de Langonbrac'h §II.4).

La représentation de croix hampées est encore présente au gré des sculptures pré-romanes ou romanes : avec hampe fine et longue sur un pilier en remploi du cloître de Moissac (Tarn et Garonne), avec hampe courte sur un chapiteau de l'abbaye de Thoronet (Var).

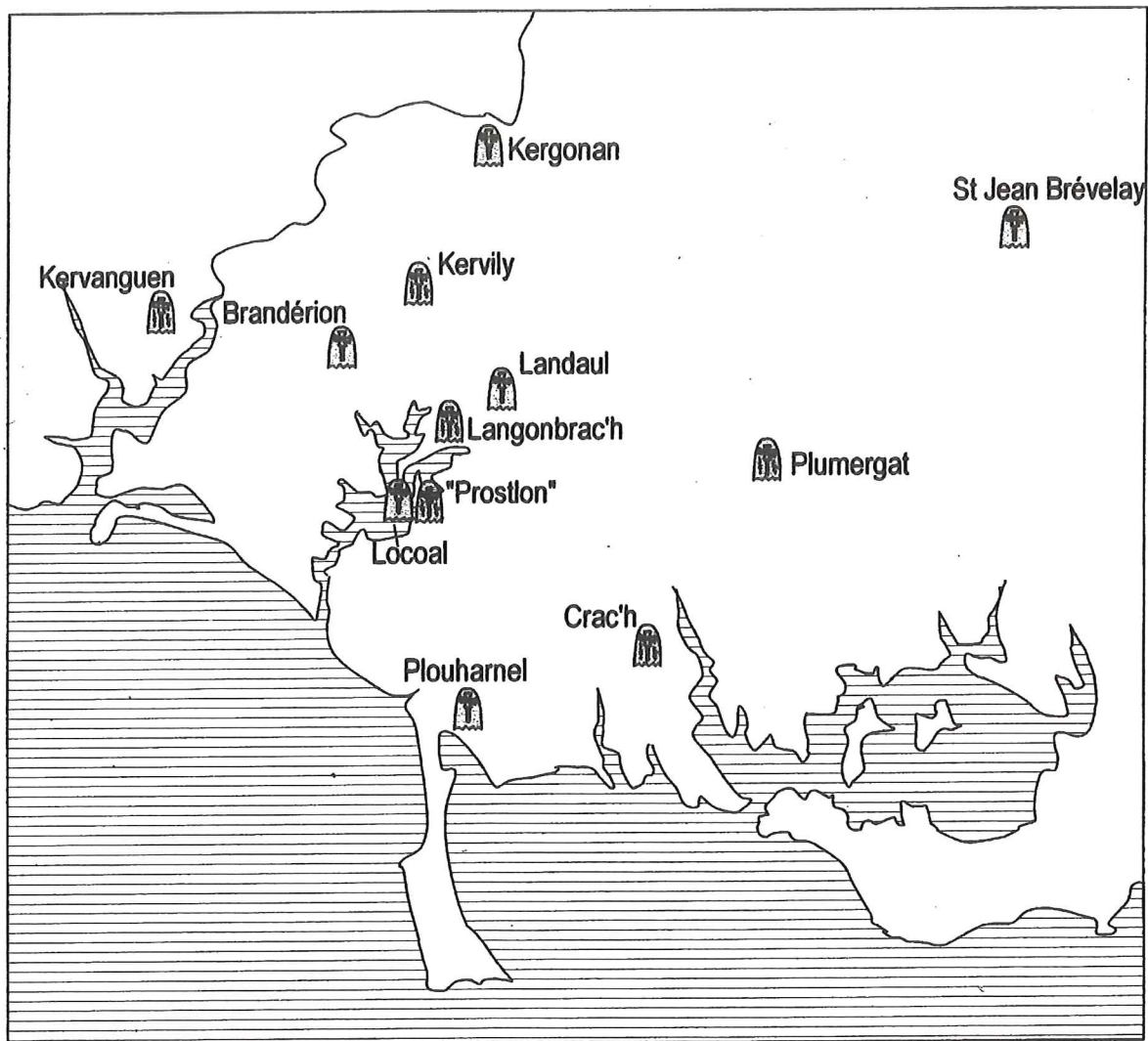
Les gravures de croix hampées sont rares à l'ouest et au nord de la Basse Bretagne. A Bréléven en Cléder⁴ (Finistère), on voit cependant sur une croix taillée une figuration du type de celle de Kervenguen §II.5. Ailleurs la grande stèle cannelée de Sainte Tréphine (Côtes d'Armor) porte, outre une courte inscription, une croix dont la hampe se mêle aux cannelures ; ce monument se présente comme une réplique isolée et distante de nos stèles locales.

I.5. Le groupe des stèles du Morbihan occidental

Entre l'estuaire du Scorff et le nord de Vannes, sur un secteur d'environ 50x40 km, se tient une étonnante concentration de stèles à croix hampée. Nous en dénombrons douze, dont la moitié sont munies d'une inscription. Il en existe peut-être d'autres, et certaines ont disparu ; tenons néanmoins ce groupe comme significatif. Les stèles à proximité de la ria d'Etel auraient, dit-on parfois, été mieux protégées car dans une zone à l'écart des communications ; au contraire pourtant, ce pays semble avoir toujours été activement habité. L'abondance particulière de monuments originaux dans un secteur délimité traduit l'occupation par une population caractéristique.

L'emplacement actuel des stèles n'est le plus souvent pas exactement celui où elles se tenaient à l'origine. Dans bien des cas elles auraient été rapprochées d'une église ou d'une chapelle, vraisemblablement à peu de distance. Parfois un déplacement plus récent est connu. La carte ci-après représente une implantation reconstituée et doit être tenue comme à peu près valable.

Les stèles de l'Age du Fer sont abondantes dans le secteur concerné. Il est intéressant d'examiner en quelle proportion celles-ci ont été christianisées par une croix hampée. Considérons les stèles hautes, les plus utilisées à cet effet : 32 sont répertoriées dans le périmètre ; on peut donc considérer qu'environ une pierre disponible sur trois a été employée.



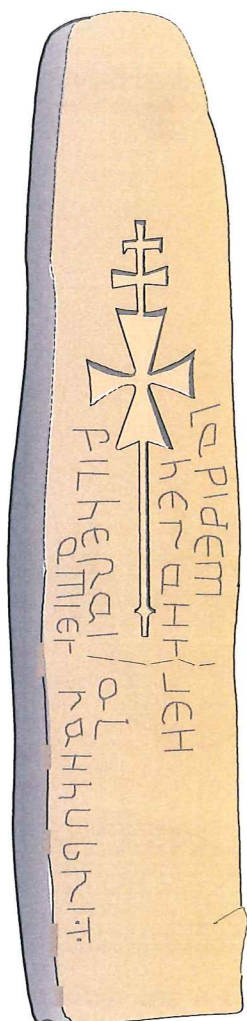
Quant au pays s'étendant du Blavet à la rivière d'Auray, il répond à une définition historique : c'est le Pou Belz, antique *pagus* touchant à la grande voie romaine Vannes-Quimper et traversé par ses dérivations vers Locmariaquer et vers le port d'embouchure du Blavet. Plus tard les paroisses primitives de Plouhinec, Guignac, Ploemel, Plouharnel, Brec'h et Kaer constitueront le doyenné ecclésiastique de Paou-Belz⁵ ; si l'on s'en tient aux limites de ce domaine, plusieurs de nos stèles n'y sont pas incluses. La frontière du Pou Belz a pu être fluctuante. Ce pays a été un pôle important de l'organisation bretonne initiale, une base de départ d'une expansion incluant la prise en mains de Vannes à la fin du VI^{ème} siècle. Il n'est pas étonnant d'y lire sur des stèles les noms de personnages appartenant à des familles liées au pouvoir et ayant pu prospérer longtemps sur place.

D'autres vestiges archéologiques que les stèles marquent l'occupation ancienne du secteur, notamment l'exceptionnel sarcophage de Lomarec en Crac'h (démembrement de Kaer) qui remonte au très haut Moyen Age et le grand camp fortifié de Botalec en Landévant qu'une datation approximative sur bois brûlé situe aux VII^{ème}/IX^{ème} siècles.

La description suivante des douze stèles est présentée dans un ordre quelque peu arbitraire, allant *grosso modo* de celles portant au moins une croix sculptée en creux montée sur une hampe fine à celles où figure une croix marquée au simple trait et à hampe courte. Les représentations des stèles figurées sont calibrées en dimension à proportion de leur taille réelle, de manière à donner immédiatement à l'œil l'impression de leurs hauteurs respectives.

II. Description des douze stèles

II.1. Stèle de Crac'h



La reconstitution de ce monument est une chance : brisé, une de ses parties se tenait à côté de la « Montagne de Justice » (Lann Justis, non loin de Lomarec), l'autre servait de banc de jardin au Plessis-Kaer. Érigée depuis longtemps dans la cour du Château Gaillard à Vannes, la stèle est en ce moment remisee, donc non visible, pour cause de travaux.

D'une hauteur appréciable de 2,7 m, la pierre n'a pas la belle régularité de surface que l'on observe habituellement sur les stèles de l'Âge du Fer, mais peut-être est-ce du aux incidents qu'elle a subis.

Le dessin de la croix est composé de contours courbes pour les bras horizontaux, droits pour les bras verticaux. Elle est surmontée d'un piquet portant deux pancartes (?); sur quelques documents du IX^{ème} siècle l'inscription *christus* figure en tête d'une croix, un usage plus ancien serait à rechercher. La face opposée de la stèle est gravée d'une croix hampée pratiquement identique, sans prolongement supérieur ni accompagnement d'inscription.

Sous la référence M1, le CIPS situe l'épigraphie aux VII^{ème}/VIII^{ème} siècles. Ceci donne un repère d'ancienneté au modèle de croix associé : le texte a pu être incisé après la croix, mais pas avant au vu de la manière dont il est disposé.

Dans l'inscription figure le nom « Heranhal » qui se lit aussi sur la stèle de Kervily §II.6.

II.2. Stèle Prostlon

La stèle située à proximité de l'isthme d'accès à la presqu'île de Locoal (commune de Locoal-Mendon) en compagnie d'un grêle calvaire pourrait porter le nom du lieu, Pen Pont, mais elle se désigne d'elle-même par l'inscription qui y est insérée : « Croix Prostlon ».

Certaines stèles de l'Âge du Fer sont taillées en forme de colonne, mais elles sont peu présentes dans le Morbihan. Sur celle-ci le bourrelet en relief près du sommet apparaît comme un élément encore plus rare. Une telle pierre a pu se faire remarquer très tôt comme support de christianisation (hauteur 2,06 m).

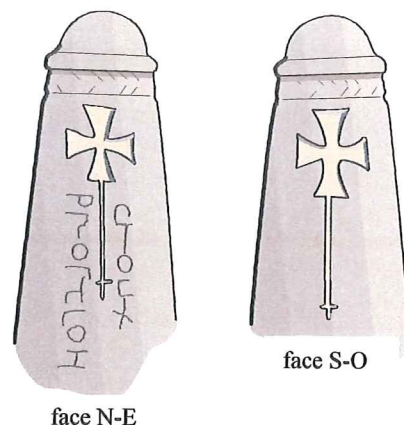
Elle porte en vis-à-vis (comme sur la stèle de Crac'h §II.1) deux croix profondément gravées avec hampes, pratiquement identiques l'une à l'autre et d'un tracé typique de ce que l'on voit sur les stèles de notre groupe. Par contre



face S-E

une frise et deux bandeaux verticaux sont d'un style complètement différent : gravures pouvant être jugées carolingiennes ou pré-romanes. Il convient de considérer que la décoration de cette stèle a été effectuée en deux stades éloignés dans le temps.

Le CIPS donne à l'inscription une datation plausible IX^{ème} / X^{ème} siècle, se basant sur la nature des caractères et sur l'existence avérée d'une femme de haut rang du nom de Prostlon⁶.



II.3. Stèle de Branderion

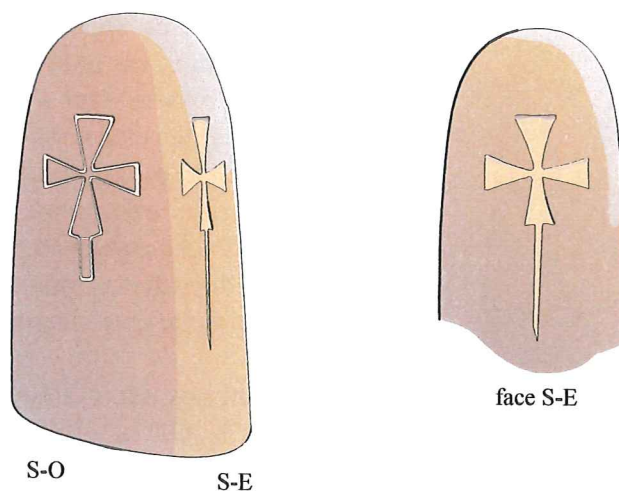
Cette stèle est adossée à un angle de la chapelle Sainte Anne, en bord de route à la sortie du bourg de Branderion, direction Hennebont. Elle est relativement basse (hauteur 1,15 m), aux arêtes très adoucies.

Sur deux de ses faces, contiguës, on relève des gravures de croix assez érodées. Il n'y a pas d'inscription visible. Le grand intérêt de cette stèle est que les deux croix, toutes les deux pattées et hampées, sont de style différent et même de techniques de gravure différentes.

L'une des croix est gravée en creux et à hampe fine, comme celles observées sur les deux stèles décrites ci-dessus et les deux suivantes. Le pourtour des bras de la croix est formé de segments légèrement incurvés.

L'autre est gravée au simple trait creusé en contour. La hampe est courte, assez large. Le dessin paraît moins recherché que pour la croix en creux.

Il ne semble pas concevable que ces deux motifs aient été réalisés simultanément. Aucun élément sur cette seule stèle ne permet de savoir lequel est le plus ancien.



II.4. Stèle de Langonbrac'h



Langonbrac'h est un village à chapelle de la commune de Landaul, situé entre la route à quatre voies et le fond de la ria d'Etel. La stèle trône au milieu de la place-carrefour du village ; il semble qu'elle ne se soit pas éloignée de son lieu d'origine puisque dans l'inscription qu'elle porte figure le nom de Combracus vraisemblablement lié au toponyme : « Lan Combrac(.) » devenant Langonbrac'h, le préfixe « Lan » désignant une implantation religieuse. Un sarcophage de type médiéval⁷ est actuellement visible dans la chapelle toute proche. L'inscription de la stèle (voir l'ouvrage CISP sous M4) est de nature votive. Il paraît donc probable qu'un cimetière ait occupé le site durant le haut Moyen Age.

La stèle mesure en hauteur 1,68 m ; d'un modèle classique à section rectangulaire, l'une de ses arêtes est écornée. La partie supérieure de la pierre a été cassée et recollée ; la gravure d'une croix figurant sur la seule face ornée est fort endommagée par cette cassure, et le dessin en est difficile à reconstituer. Un tracé méticuleux sur photo permet de retrouver le contour de la croix s'adaptant aux crosses encore visibles gravées à ses huit angles (les gravures nettement apparentes sont

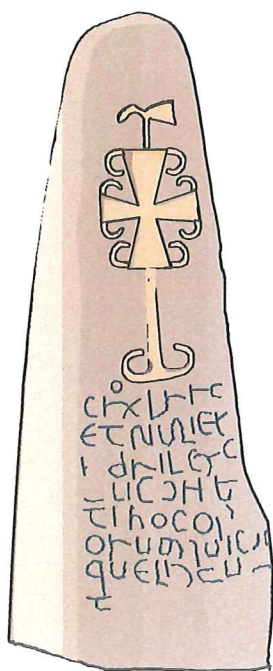
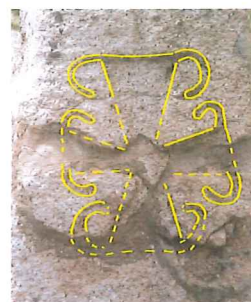
représentées en trait continu sur la figure ci-contre).

Des crosses sont visibles également au pied de la hampe. En haut la croix est dominée par un motif ressemblant à une pioche ou à un outil utilisé par les charpentiers ou les tailleurs de pierre, l'*ascia* romain ; réminiscence d'un symbolisme antique ?

La croix elle-même est beaucoup plus en creux que les enjolivures l'accompagnant, sans donner clairement l'impression de deux étapes de gravure comme sur la stèle Prostlon §II.2.

L'épigraphie est datée par le CIPS : fin VIII^{ème} ou IX^{ème} siècle.

Parmi nos douze stèles, il n'y a que celle de Langonbrac'h où la croix est accompagnée de crosses aux extrémités des bras. Cette particularité se présente ailleurs : sur la photo ci-contre d'une dalle byzantine d'Asie Mineure, on voit figurer ces barbillons. Cela donnerait une origine orientale au motif.



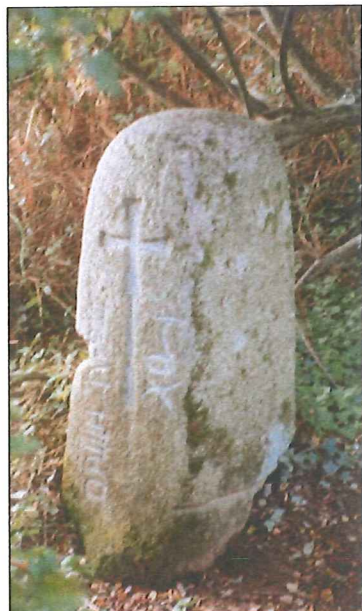
Un chapiteau de la crypte Saint Oyand à Grenoble⁸ (VI^{ème} siècle) est orné d'une croix entourée de crosses. Les crosses ne sont pas ici reliées à la croix, mais l'inspiration est sans doute commune.

Ces rapprochements indiquent que la Bretagne n'était pas culturellement isolée à ces époques.



II.5. Stèle de Kervanguen

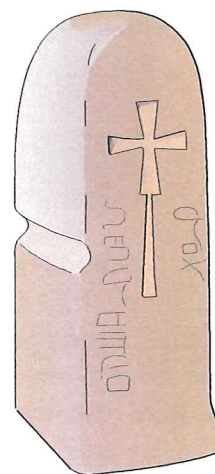
Le précédent bulletin de notre Société⁹ contient deux articles concernant la stèle de Kervanguen (Lanester) récemment mise en évidence. Il suffit de rappeler ici que la pierre (hauteur 1,2 m) est d'une belle géométrie et que sa seule face ornée porte une croix et deux lignes d'inscription.



La croix est pattée mais à branches fines. La hampe s'élargit régulièrement vers le bas. Ces caractéristiques s'éloignent quelque peu des normes des croix présentées aux paragraphes précédents. Une localisation hors de la frontière du Pou Belz expliquerait-elle une influence différente, par exemple celle des moines de Saint Guénaël ?

L'analyse de l'épigraphie menée par Louis Goulpeau le conduit à la faire remonter au VII^{ème} ou VIII^{ème} siècle. Tout porte à croire, comme il le souligne, que le nom « Ramlío » qui y figure porte la marque d'une famille venue de Cornouaille.

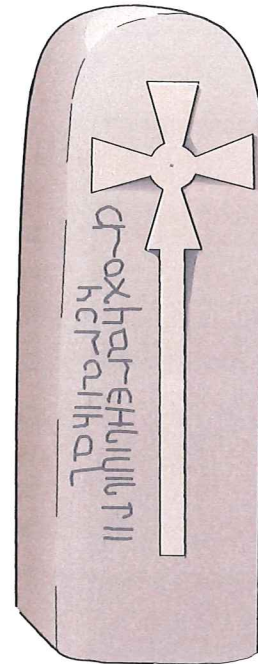
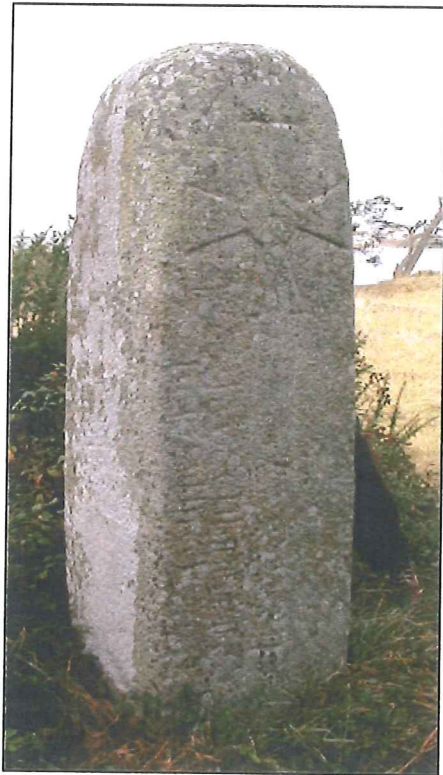
La destination de nos stèles n'est pas souvent évidente : accompagnement d'une tombe, repère de limite territoriale, marque d'un lieu de rencontre... ? L'inscription fait ici penser à une sépulture et l'emplacement à un bornage du domaine du monastère de Saint Guénaël. Les deux rôles ont pu être joués successivement.



II.6. Stèle de Kervily

On sait que cette stèle était autrefois située au village de Kervily en Languidic. Elle est placée actuellement dans un parc privé à la pointe de Kerzo en Port-Louis, visible depuis la rade.

C'est un modèle typique de stèle haute de section presque carrée à arêtes verticales très adoucies. Sa hauteur est de 1,68 m.



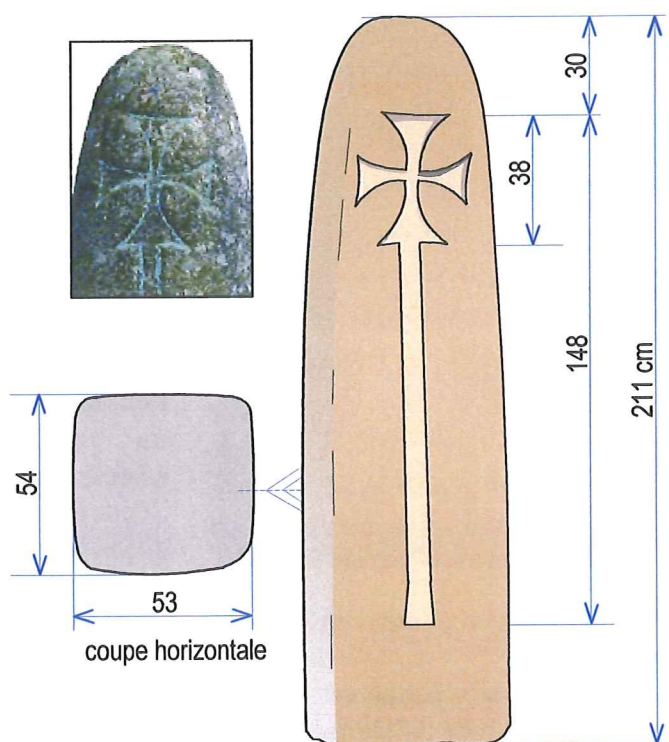
Le mode de sculpture de la croix et de sa hampe est original : le motif n'est pas bordé d'un simple trait en gorge, mais en « faux relief ». C'est-à-dire que la gorge, abrupte du côté du motif, est en pente douce du côté s'en écartant, jusqu'à rejoindre à 5 ou 10 cm la surface plane de la pierre. Dans une taille en vrai relief toute la face concernée aurait été travaillée pour faire ressortir le sujet sur une surface entièrement aplanie.

La croix est particulière dans sa forme : les bras sont dessinés à traits droits, implantés dans un cercle central. La hampe est longue et large.

Portant une inscription, elle est étudiée par le CISP sous la référence M5 ; il lui est donné une datation VII^{ème}/VIII^{ème} siècle. Un nom de l'épigraphie permet un rapprochement avec la stèle de Crac'h §II.1, de la même période.

II.7. Stèle de Kergonan

A la sortie du bourg de Baud, direction Locminé, on peut entrevoir cette pierre dressée dans un parc privé. Elle se tenait autrefois près de la fontaine de Kergonan, en Languidic ; cette commune contient beaucoup de stèles de l'Age du Fer : l'inventaire de Daniel Tanguy en dénombre 45, celle-ci étant, parmi les plus grandes, la plus élancée.



Le dessin général de la gravure est voisin de celui examiné juste ci-avant sur la stèle de Kervily qui se tenait dans la même paroisse. La hampe est plus allongée, peut-être en fonction de la hauteur disponible du support ; à noter ici un léger élargissement en pied de hampe, allusion à une croix-monument plutôt qu'à une croix de procession ? Les contours des bras de la croix sont très curvilignes. Enfin l'ensemble du motif est gravé proprement en creux.

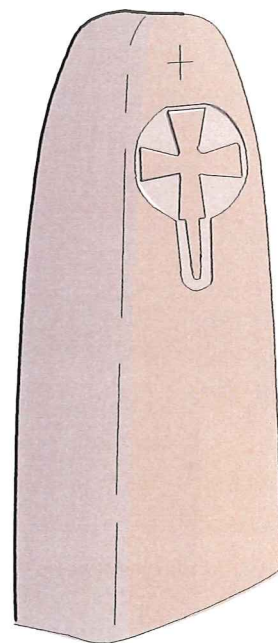
Il n'y a pas d'inscription, et ce n'est pas faute de place de chaque côté de la hampe.

II.8. Stèle de Locoal

Actuellement située au milieu de la presqu'île de Locoal (commune de Locoal-Mendon), adossée à une clôture de jardin au Sud de l'église, cette stèle a dû être légèrement déplacée. Elle est considérée¹⁰ comme ayant marqué la limite entre le territoire relevant de l'abbaye de Redon à Locoal et le Sud de la presqu'île dit « La Forest » détenu par des Normands à la fin des guerres de reconquête contre ceux-ci.



Une des faces de cette pierre classiquement taillée (hauteur 1,5 m) porte une croix pattée bien visible. La croix est sculptée en relief à l'intérieur d'un cercle ; la hampe qui la prolonge est fort courte, terminée en arrondi. L'apparence de l'ensemble fait penser à un style pré-roman correspondant bien à l'époque de la fonction qu'on lui affecte.



Il semble raisonnable d'attribuer la mise en œuvre de la stèle de Locoal au X^{ème} siècle.

Une croix pattée est inscrite dans un cercle, suivant le même procédé de gravure, au milieu d'une croix taillée fort ancienne, à Plogonnec (Atlas des croix du Finistère⁴, p.195).

Une dalle porte aussi un motif de ce type, hampé, parmi les ruines d'une église romane primitive (monastère de St Paul Aurélien) à l'île de Batz.

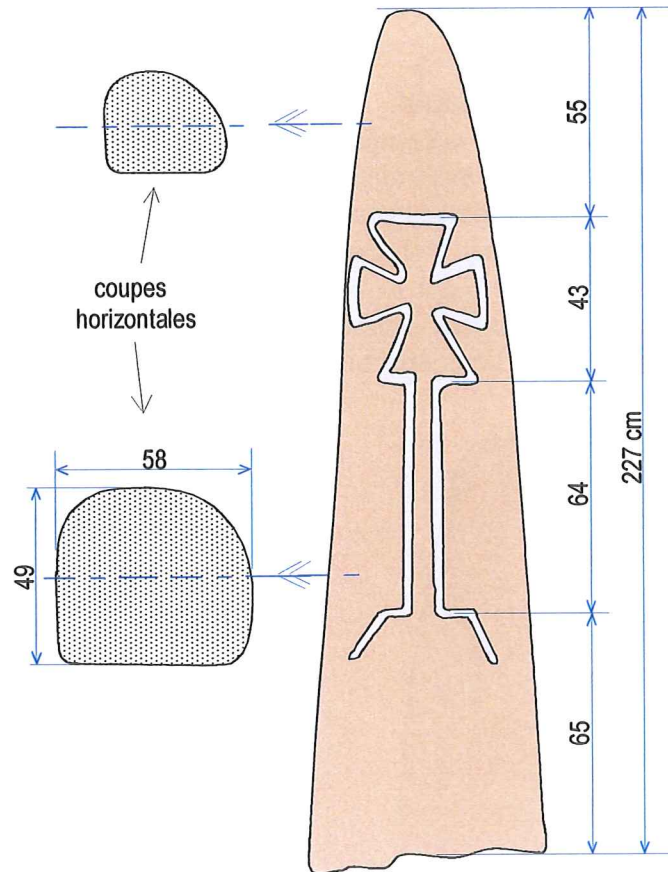


II.9. Stèle de St Jean Brévelay

La chapelle du Moustoir est située à environ 4 km au Sud du bourg de Saint-Jean-Brévelay ; à côté de la chapelle, un doigt de pierre se tend vers le ciel. Il lui est donné ici le nom de la commune plutôt que celui, trop banal, du lieu-dit. La stèle n'est pas parfaitement régulière, sa section se réduit partiellement en arrondi en allant vers le haut, si bien qu'on a pu la considérer comme un menhir de l'Age du Bronze.

Le motif qui orne amplement la face la plus plane est du type rencontré sur les stèles de Kervily §II.6 et de Kergonan §II.7 : hampe large et longue, à bords parallèles. Mais nous sommes en présence d'une autre technique de gravure : incision de contour au simple trait. Pas d'épigraphie qui aurait permis éventuellement un classement chronologique des trois sœurs.

La hampe repose visiblement sur un support ; c'est l'image d'une croix-monument plus que d'une croix de procession. Au point que Louis Marsille¹¹ a jugé « que nous avons le droit de regarder cette gravure comme une reproduction, au trait, de la première croix taillée et de considérer comme croix les plus anciennes celles qui s'en rapprochent le plus ». En somme un dessin en accompagnement de la fabrication en trois dimensions de croix à branches égales montées sur fût. Marsille cite la croix de Coët-a-Tous en Carnac. Il existe cinq ou six croix en pierre taillée de forme grecque sur haut piédestal dans le Finistère, aucune ne semble remonter au haut Moyen Age. Il est plus raisonnable de penser que la figuration de notre stèle s'inspire de modèles en bois.



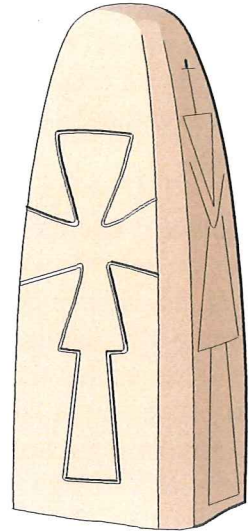
II.10. Stèle de Plouharnel

Les touristes venus observer le panorama du haut du tumulus Saint Michel à Carnac ne se doutent pas toujours que le support de la table d'orientation qu'ils utilisent est une des plus belles stèles de l'Age du Fer. Partant d'une base parfaitement carrée, ses arêtes chanfreinées se rapprochent harmonieusement vers le sommet. Cette pierre a été déportée depuis l'emplacement qu'elle occupait au bourg de Plouharnel, en bordure de la route de Carnac, peu après 1930.



La hauteur de la stèle sous la table est de 1,37 m.

Les gravures qu'elle porte sont assez peu visibles. Sur une des faces apparaissent des lignes formant des triangles ou des trapèzes, peut-être une ébauche de croix mal partie dans son tracé et reprise sur une autre face où figure une grande croix pattée gravée au simple trait. Le trait cerne aussi une hampe devenant à son pied

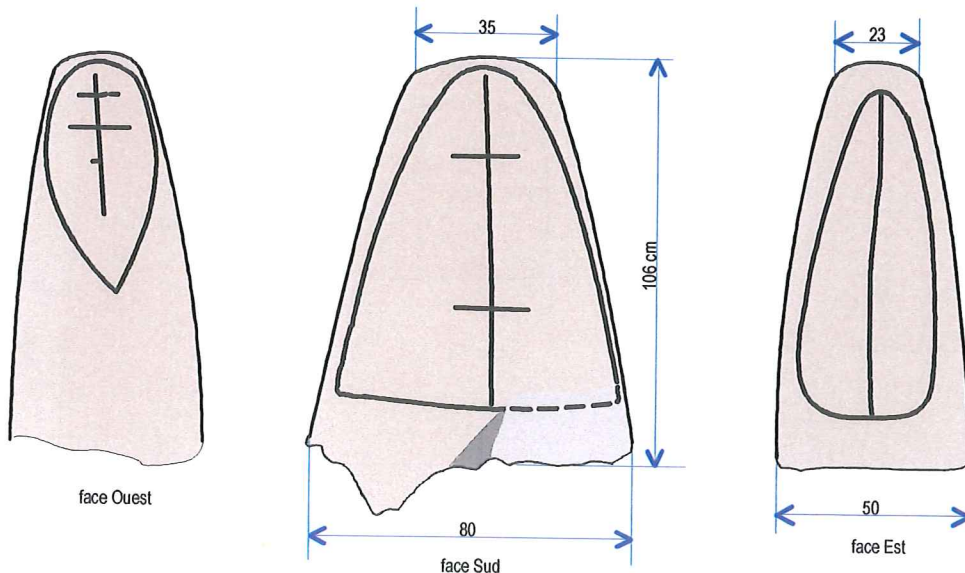


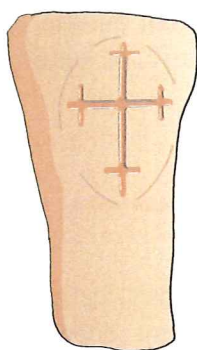
presqu'aussi large que les bras de la croix. La hampe est proportionnellement courte : 37 cm alors que la croix mesure 64 cm.

II.11. Stèle de Landaul

Cette stèle accompagne un if séculaire sur la place de l'église de Landaul. D'allure basse, de forme trapézoïdale, elle est relativement plate, comme une dalle dressée.

Sur trois de ses faces sont gravés quelques traits verticaux et horizontaux, entourés d'une ligne fermée à l'apparence d'écusson. Rien de semblable à nos croix pattées ; des confrontations à d'autres images sont à rechercher. Viennent d'abord à l'esprit les fortes nervures qui ornent souvent les couvercles de sarcophages mérovingiens : une barre longitudinale et deux ou trois barres transversales.



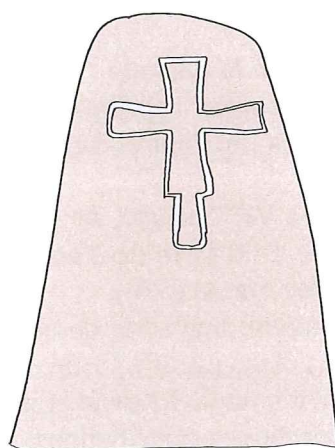


Une autre inspiration est peut-être plus voisine, celle des graffitis sur dalles du Pays de Galles¹² (ci-contre à droite) ; de la même lignée, les gravures de Locuon en Ploërdut (ci-contre à gauche, “autel” remisé dans l’église).

Il ne faut pas hésiter à considérer ces tracés comme très anciens, de l’époque des pérégrinations des moines celtiques, aux environs du VI^{ème} siècle.



Tout autre est la quatrième face de la stèle de Landaul. Y figure une croix caractéristique à hampe courte, gravée au trait.



face Nord

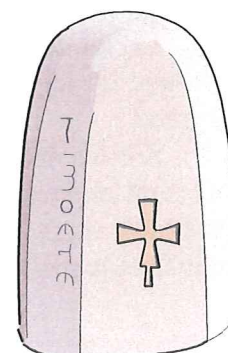


II.12. Stèle de Plumergat

Modeste par sa taille (hauteur 0,9 m), la pierre de Plumergat a fait l’objet de nombreuses études à propos de l’inscription gauloise, exceptionnelle, qui emplit la face opposée à la gravure de croix. Placée près de l’église du bourg, si bien nettoyée qu’elle peut être jugée trop décapée, elle siégeait autrefois dans l’ancien cimetière à proximité. Des auteurs l’évoquent comme un symbole de continuité d’accompagnement funéraire de l’Age du Fer presque jusqu’à nos jours, ce qui est peut-être exagéré ; la paroisse de Plumergat est cependant de fondation ancienne.



La croix est du modèle à hampe courte. Elle est réalisée en creux mais, compte tenu de sa petite taille, on ne voit pas comment elle aurait pu être gravée au trait ; il n’y a pas lieu de la distinguer des autres croix à hampe courte pour cette différence technique.



L'inscription verticale à côté de la croix a été analysée par le CIPS sous la référence M8. La datation envisagée s'étale sur une longue période, et il n'est pas certain qu'elle soit contemporaine de la croix. En supposant une époque tardive pour l'une et l'autre, ce serait au plus tard le X^{ème} siècle.

III. Tentative de classement typologique et chronologique

III.1. Coup d'œil général

Chacune des douze stèles a quelque chose de différent à nous dire. A part les motifs archaïques sur trois faces de celle de Landaul §II.11, toutes les croix sont cependant analogiquement semblables, à branches pattées égales et prolongées vers le bas par une lance ou un quadrilatère. La présence ou non d'épigraphes ne brise pas l'homogénéité relative du groupe, et ces inscriptions autorisent une fourchette de datation. Les gravures de croix hampées de nos stèles sont attribuables à la période VII^{ème}/X^{ème} siècles. Les traces archéologiques du haut Moyen Age sont peu nombreuses, et celles-ci sont précieuses à ce titre.

III.2. Essai de mise en séquences de la période

Avant de tenter un classement typologique et temporel des stèles entre elles, considérons les ruptures historiques, meilleures balises des époques que les changements de siècles du calendrier.

Dans la dernière partie du VI^{ème} siècle, le sud de l'Armorique est partagé en deux comtés-royaumes : la Cornouaille et le Pays de Vannes (Bro Waroc). La cité de Vannes est définitivement intégrée au domaine breton (590).

En 753 Pépin le Bref inaugure une série de campagnes militaires contre les Bretons. La Marche de Bretagne se met en place jusqu'à l'Ellé.

818 : Louis le Pieux vient à bout de Morvan et impose le remplacement des usages dits « celtiques » par les règles monastiques bénédictines. L'administration carolingienne passe ensuite entre les mains de Nominoë dont l'action aboutit à l'indépendance de la province.

La terreur des razzias normandes entraîne une progressive désorganisation. Le monastère de Saint Guénaël aux berges du Blavet est évacué vers 920. Mais dès 936 le retour d'Alain Barbe Torte amorce une restauration. Lentement, le système féodal va se mettre en place et la renaissance romane éclore.

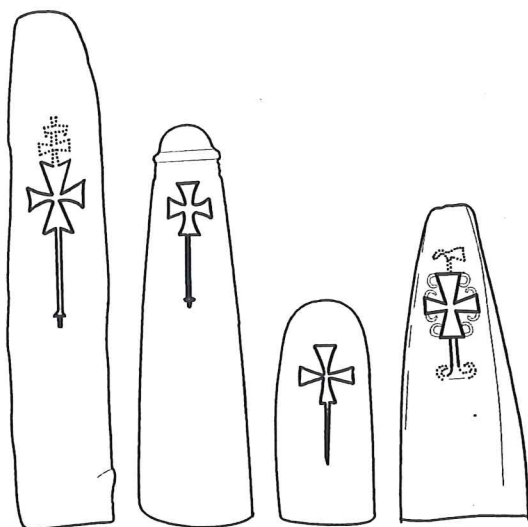
Trois époques de possible épanouissement culturel se signalent :

- VII^{ème} et première moitié du VIII^{ème} siècle, consolidation de l'implantation bretonne
- Environ le IX^{ème} siècle, influence carolingienne (création de l'abbaye de Redon, reconstruction de celle de Landévennec)
- Deuxième partie du X^{ème} siècle, pré-romane.

III.3. Quatre stèles bien proches

Un lot de croix gravées en creux, à hampe fine, présente un indéniable air de famille. Il n'y a que de légères différences dans l'évasement des bras ou l'utilisation de courbes dans leur tracé.

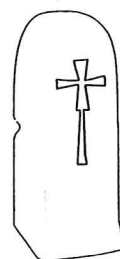
Sur les deux stèles représentées ci-après à gauche de la figure, Crac'h et Prostlon, les croix sont répétées sur deux faces opposées de la pierre, ce qui accentue leur parenté. Elles sont situées dans l'axe du Pou Belz ; celle de Langonbrac'h (à droite sur la figure) n'est guère éloignée et la petite stèle de Brandérion (ici sa face S-E) assez proche.



La stèle de Crac'h voisine le sarcophage de Lomarec plus ancien, celle de Langonbrac'h est située dans un vénérable lieu de sépulture. Sans parler de « terre sainte », il vient l'impression d'un grand terroir à population homogène.

Le lot est daté par l'inscription de Crac'h donnée du VII^{ème}/VIII^{ème} siècle, plutôt VII^{ème}/première moitié du VIII^{ème}. (Les compléments sur la stèle de Langonbrac'h sont probablement un peu plus récents, voir §II.4, et l'incision « Prostlon » sur la stèle de ce nom est postérieure aux gravures de croix, voir §II.2.)

De par la datation de son épigraphe et le style général, la stèle de Kervanguen doit être associée au

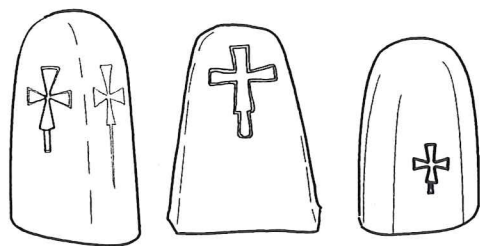


même lot. La variante de forme du dessin peut provenir d'influences cornouaillaises comme dit au §II.5 et au vu de la croix de Cléder évoquée au §I.3.

Si l'on retient ces hypothèses, il convient de remarquer une divergence dans l'évolution en ces temps des images de croix entre Pays de Galles et Sud-Bretagne. La première zone se distingue par des croix potencées extrêmement ornées et auréolées, la seconde, ici même, par des croix pattées du genre rencontré sur des sculptures du VI^{ème} siècle, par exemple aux chapiteaux des basiliques de Nantes.

III.4. Hampe courte, gravure au trait

Trois gravures de croix méritent d'être examinées ensemble (voir figure, de gauche à droite) : Branderion face S-O, Landaul face Nord, Plumergat du côté de l'inscription « Rimoete ». Toutes les trois sont complétées vers le bas par un petit rectangle, symbole d'un support.



La croix de Branderion est mieux dessinée, plus nettement pattée que celle de Plumergat, probablement parce que le modèle de l'autre face guide le graveur.

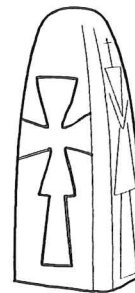
La gravure est au simple trait sauf à Plumergat où l'espace est trop réduit pour appliquer cette facture.

Le lot est à considérer comme homogène. Une seule inscription, « Rimoete », pour aider à le classer dans le temps. Un seul mot, mais il n'y en a guère plus sur la stèle Prostlon ; une pierre assez informe située dans la presqu'île de Locoal porte également un nom isolé : « Jagu ». Ces brèves épigraphes sont difficiles à dater ; d'après le CIPS une probabilité est à situer vers le IX^{ème} siècle. C'est une indication, mais rien ne certifie qu'à Plumergat §II.12 on ait gravé la croix en même temps que l'inscription qui figure verticalement à côté ; elle ne s'étale pas de part et d'autre de la croix comme par exemple à Crac'h, indiquant une confection simultanée ou postérieure à celle de la croix.

Une persistance d'un mode de gravure au trait, qui ne doit pas être considéré comme une facilité, est signalé par une monnaie¹³ : sur un denier du comte de Cornouaille du début du XI^{ème} siècle figure une croix pattée ainsi constituée, unique en ce genre dans la numismatique française. Sur la pierre, la sculpture en relief apparaîtra dès l'époque pré-romane (voir Locoal §II.8).

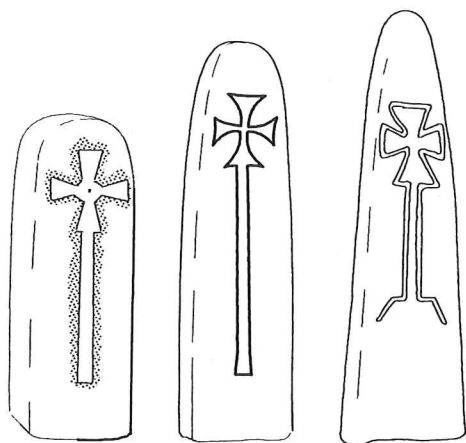
Dans l'état de la présente recherche, il paraît convenable d'affecter la période du IX^{ème} siècle à nos croix à hampe courte et au procédé de gravure au simple trait.

La stèle de Plouharnel §II.10 est de ce type, bien que l'image occupe plus largement la face utilisée. Elle est vraisemblablement de la même période.



III.5. Hampe large et longue

En ce qui concerne la forme générale et les proportions, les croix hampées de Kervily, Kergonan et St Jean Brévelay (de gauche à droite sur la figure) sont voisines, dressées sur un poteau plutôt que sur un manche. Elles sont situées au Nord de la frontière du Pou Belz, peut-être dans un secteur où la tradition de croix-monuments, calvaires primitifs en bois, était vivace.



Chacune de ces stèles est gravée d'une manière différente : la première en faux-relief, la seconde en creux, la troisième au trait ; ce qui pose problème.

Kervily et Kergonan sont dans la même commune de Languidic, paroisse primitive dont dépendait Branderion. Lors de l'implantation bretonne la zone est sans doute occupée par une forêt au centre de laquelle un établissement monastique, *Lan-*, s'est installé¹⁴. Kervily peut marquer une limite du défrichement qui monte vers le Nord depuis le Pou

Belz, borner une extension de domaine. Ceci cadre avec l'inscription de la stèle, relative à une famille où se porte le nom « Heranhal », comme à Crac'h ; ce qui n'indique pas une simultanéité, le même nom pouvant être attribué à des personnes distantes de plusieurs générations. Les différences d'image et de technique ne donnent d'ailleurs pas à penser que les gravures de Kervily et de Crac'h aient été réalisées au même moment. Le tracé plus rectiligne des bras de la croix pour Kervily indiquerait-il une création plus récente, milieu du VIII^{ème} siècle (la datation de l'épigraphie ne déborde pas sur le siècle suivant) ?

En parallèle aux croix gravées en creux du §III.3, celle de Kergonan est la plus sophistiquée dans l'utilisation de courbes pour les bras, la plus typée « orientale » si l'on peut dire. Placée vers le Nord de la paroisse forestière de Languidic, à l'approche de la vallée du Blavet, elle marquait peut-être, sur l'instigation d'un moine voyageur, un nouveau lieu christianisé. Nous sommes en droit de la considérer comme une des plus anciennes du groupe des douze.

Quant à la stèle de St Jean Brévelay, sa technique de gravure au simple trait la rapproche des modèles examinés au §III.4 ; probable IX^{ème} siècle, sans aucune certitude.

III.6. Des gravures plus récentes

La croix sculptée en relief dans un cercle, sur la stèle de Locoal §II.8, révèle un art nouveau ; il en a déjà été question.

Les décorations de la stèle Prostlon, vraisemblablement associées au nom de la princesse, sont également d'un nouveau style.

Ces œuvres relèvent sans doute de la deuxième partie du X^{ème} siècle.



III.7. Conclusion

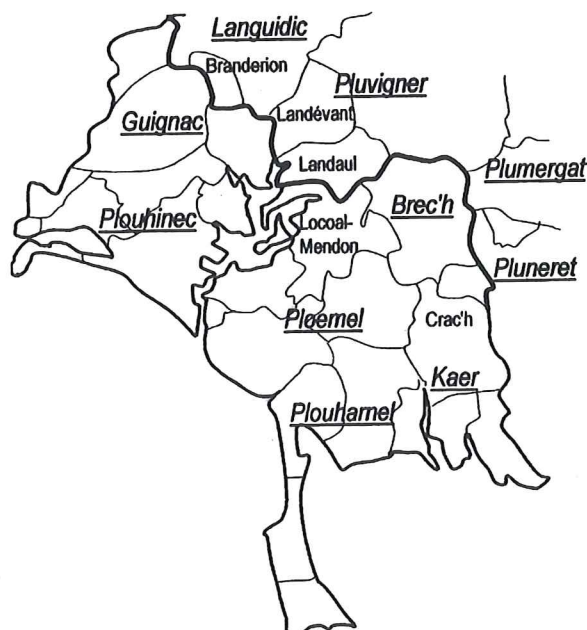
Les indications fournies par l'analyse de nos douze stèles (en fait treize modèles de croix hampées puisque celle de Brandérion en compte deux) ne sont pas toutes fiables, et bien des présomptions comblent les lacunes. Qu'il soit permis cependant de dresser un tableau récapitulatif.

Croix hampées du Morbihan occidental – Récapitulation hypothétique (localisation dans le Pou Belz en haut du tableau, s'en écartant en allant vers le bas du tableau)				
siècles	VII ^{ème}	VIII ^{ème}	IX ^{ème}	X ^{ème}
	Crac'h Prostlon Langonbrac'h Brandérion SE	Kervily	Plouharnel	Locoal
	Kervanguen Kergonan		Landaul Brandérion SO	
			Plumergat St Jean Brévelay	

Des éclaircissements pourraient encore être recherchés, notamment dans une étude plus complète des formes de croix ailleurs. Peut-être reconnaîtra-t-on, de Crac'h à Kervily en Languidic, les traces d'un noyau de pouvoir et/ou d'un groupe de clercs à une époque où l'Histoire est très silencieuse.

Notes

- 1- Daniel TANGUY : *Les Stèles de l'Age du Fer dans le Morbihan, les Arrondissements de Lorient et Pontivy*. Institut Culturel de Bretagne, Laboratoire d'Anthropologie-Préhistoire, Université de Rennes I 1997.
- 2- *Les Inscriptions de la Bretagne du Haut Moyen Age*. Celtic Studies Publications 2000.
- 3- Grégoire de Tours : *Historia Francorum*, X, §9. Cité dans le bulletin SAHPL n°31, p.34.
- 4- Yves-Pascal CASTEL : *Atlas des Croix et Calvaires du Finistère*, SAF 1980, p.49.
- 5- Erwan VALLERIE : *Communes Bretonnes et Paroisses d'Armorique*, Éd.Beltan 1986. La carte ci-contre est composée d'après les figures de cet ouvrage, les noms des paroisses primitives y sont soulignés.
- 6- Hubert GUILLOT : *La Bretagne des Saints et des Rois*, O.-F.Université 1984, p.361.
- 7- Philippe GUIGON : *Les Sépultures du Haut Moyen Age en Bretagne*, Institut Culturel de Bretagne, Laboratoire d'Anthropologie-Préhistoire, Centre Régional d'Archéologie d'Alet 1994, p.79.
- 8- Carol HEITZ : *La France Pré-Romane*, Éd.Errance 1987, p.36 et suiv.
- 9- Bulletin SAHPL n°31 2002-2003 (D.Paulet p.39, L.Goulpeau p.45).
- 10- Fascicule *Skol Vreizh, Pierres gravées et Inscriptions du Haut Moyen Age Breton*, « Stèle du Couédo ».
- 11- Bulletin de la *Société Polymathique du Morbihan* 1937, p.24.
- 12- Mark REDKNAP : *The Christian Celts*, National Museum of Wales 1991.
- 13- Bulletin de la *Société Française de Numismatique*, n°1 janvier 2001, p.6.
- 14- Erwan VALLERIE, ouvrage cité en note 5, p.66.



TOPONYMIE ET HISTOIRE

LES NOMS DE LIEU DE PLUMERGAT

(2^{ème} Partie)

Gilbert BAUDRY

Société d'Archéologie et d'Histoire du pays de Lorient

La Géographie précède l'Histoire et souvent l'explique

Ce sont les cours d'eau qui, pour la plus grande partie, délimitent la commune de Plumergat et, avant elle, la paroisse. Partout, y compris à l'échelle des Nations, les obstacles naturels ont facilité une défense plus efficace des territoires contre les envahisseurs : en Bretagne, les Romains, les Francs et les redoutés Vikings.

Il est possible qu'une organisation celtique, inspirée par les mêmes principes militaires se soit exercée dans les mêmes limites du pays vannetais.

Au sud, le relevé d'altitude met en évidence la faiblesse de la pente, facteur favorable aux charrois, propice au commerce, à tous déplacements civils ou militaires ; la voie qualifiée de romaine eut vraisemblablement un tracé bien antérieur à la présence des administrateurs de l'Empire.

Le caractère excentré du bourg et de l'église paroissiale semble résulter de l'intersection des voies antiques de communication (voir Brech ou Brandivy). A l'époque féodale, c'est encore la géographie des lieux qui a déterminé l'emplacement du vieux Chastel au bourg, ceux de Coëtsal et de Treulan aux extrémités de la voie romaine, là où le Loch et le Sal étaient franchissables, facile à contrôler et défendre, ... aisé à percevoir des droits de passage. Les sites des seigneuries plus modestes : Bojuste, Beizit, Coëtro, Kerlann, Trongoff répondaient à ces considérations, mais les voies modernes, dont la D19 et le pont de 1875, masquent un fait que le Cadastre de 1832 révèle ; le pont attesté en 1612 survit, Trézelen à sa sortie, le Beizit montrent encore, par la largeur de voies gallo-romaines, le trajet emprunté par certains pèlerins de Saint-Jacques de Compostel ou en direction du Bourg. Par ses constructions : gués, ponts, biefs de moulin, l'Homme pour sa commodité a surmonté les obstacles.

Les noms de lieux d'origine restituent son visage à la paroisse primitive, car l'homme a emprunté au paysage ou à la vie sociale les caractéristiques qui rendaient les mots immédiatement compréhensibles et les lieux repérables.

L'ensemble de cette catégorie de noms de lieux constitue la toponymie descriptive.

Hydrographie, Peuplement, Toponymie

Le sous-sol et le sol

Lann Rohalque : les matrices cadastrales donnent en 1832, *Lann Roaheque* = «lande rocheuse». Tout le site est riche en roches granitiques : *Roc'h*, *Roc'hell* est un doublet de *Roc'hég*. Les archives des Religieux Carmes de Sainte-Anne donnent au XIV^e siècle *Lann Roch* = «la lande du rocher», lequel pourrait être le menhir en place au dessus du Sal.

Kerroc'h domine, à l'autre extrémité de Plumergat, la rivière Le Loch et la carrière de granit ; appelé ainsi depuis que le lieu est habité, avant il était dit *Lann Roch*.

Rohu vient aussi du moyen breton *roch*, emprunté au latin *rocca* = «roc» ; de même que *Rohello* en Baden dont les seigneurs de ce nom affichaient leurs armoiries à N. D. de Gornevec, *Rohiou* au Faouët, *Rohu* à Lanester.

Grého : Graho en 1674 ; Grazo puis le Grazic en 1428 (comparer à *Grayo* en St-Nolff, mais Grasriou en 1514). *Graz* a le sens de «colline rocheuse» ou de «grée» formée de graviers. Un *Ker er megrée* a disparu après le XVI^e siècle. *Grazo*, à cheval sur deux communes, culmine à hauteur du clocher de la basilique de Ste Anne d'Auray.

Ravinet dont un *Parc Ravinet er grien* (matrice cad. de 1832) où *grien* viendrait de *krin* = «terrain pierreux» (laissé aux moutons). Était dit *Ranquiniec* en 1757, *Ranquinet* en 1683, tous deux formés de *ran* = «parcelle» et de *quin* dérivé de *kein* = «dos, échine» qui appliqué au paysage correspond à «crête».

Le relief

L'altitude moyenne est peu élevée, mais la succession des bosses et des creux est une des caractéristiques du pays. Marécages et étangs occupent les dépressions sans traverser le granit et l'argile imperméables, les hauteurs obligent les cours d'eau à les contourner ; dans le passé, faute de drainages et d'écoulements suffisants, ces traits étaient accentués ; sont encore visibles des chemins surhaussés, près de Kerdronnet, en bas de *Goh Ker*, dans des zones inondables ou d'anciens marécages.

Les hauteurs ... souvent très relatives.

L'abondance des termes qui les désignent est significative du choix des habitations.

Bré du vieux breton *bren* = «colline», *Graz* = «colline rocheuse», *Koguen* = «la butte», *Lein*, *leign*, *len* = «sommets», *Mené*, *mané* = «hauteur, pente de montagne», *Ros* = «coteau», *Uhel* du v. br. et du gallois *uchel* = «haut»...

Bléfort : Beaufort en 1513, Breaffort au XIV^e siècle, comme *Breafort* en Baden, *Breaffort* en Plumergat vient de *Aforz*, emprunté au vieux français «aforce», ayant le sens de «violent, fortifié». Un «retranchement élevé», francisé en «beau fort» avec maintien approché du sens.

Boceno est aussi emprunté au français «bosse», fixé en breton du vannetais dans *bossenn* (*Cabocen* en Melrand). Une bosse subsiste à l'emplacement d'une chapelle disparue, sans doute dépendante de *Bojuste*.

Bréarec : *Bré* = «mont» succède au gaulois *briga*. *Breharrec* en 1644, où le *h* a valeur de *K* qui donne *karr* = «charrette». Une graphie de 1643, *Brehavec*, suggère une autre explication : de *hanvec* = «pâturage d'été».

Kercoquin : *Coquin* avait le sens de «mendiant, gueux» aux XI^e-XIII^e siècles ; il apparaît tardivement en 1756 et 1832, sans doute par erreur phonique et graphique, à la place de *koguen* = «butte». Les graphies sont variées dans les actes anciens :

Kergucu en 1662 et 1782, Kerguicu en 1772, mais le plus constant est Kercucu de 1573 à 1793. Jean-Marie Plonéis, dans "la Toponymie celtique", cite des lieux de même étymologie en Corse, Angleterre, dans le Lot et le Gard, et voit dans *Kukk* et son dérivé *kok*, une racine pré-indo-européenne.

Bien que l'emprunt d'un mot à une langue n'implique pas la présence de ceux qui la parlent, la remarque n'en est pas moins intéressante dans des lieux où les vestiges mégalithiques sont proches, dans une commune où les stèles basses de l'âge du fer sont encore nombreuses, les uns et les autres témoignant d'une occupation humaine plusieurs fois millénaire.

Kerscrap : de *krap* = «flanc, escarpe» venu du v. br. et du gallois *crap*. À rapprocher de Kerscap en Plescop.

Laymer, précédé par Leymer, Lainmer, Lenmer en 1427, où *mer* veut dire «grand» ; «le grand village sur la hauteur». Son vis à vis Lenignan déformation moderne de Leignelan, «le sommet de la butte», toujours aussi bien nommé. Laymer reste remarquable par la convergence des chemins.

Lein-er-lann, près de Mériadec, «le sommet du landier». *Lein* vient du v. br. *blein* = «faîte, sommet».

Legnopir, Lenoper, Leincautper en 1412 correspondait au nom du village, au pied d'un versant où poussaient des «poiriers sauvages», signification de *cautper* issu de *kalper*.

Lenones : Lenanes sur le cadastre de 1832, Lainonnes en 1679, où *onn* est le «frêne», dont le lieu était particulièrement fourni. *Nes* est en v. br. «proche, près de», donc le village «du haut près des frênes».

Mané Mevat : plus curieux pour ses caractéristiques anciennes que par sa cinquantaine de mètres d'altitude. Manémesvat en 1680, où *vat*, *mat* = «bon» ; *mes* a le sens de «glands» et *maes* en v. br. et en gallois celui de «champ ouvert, non clos», le premier sens ayant pu précéder l'autre en fonction de la déforestation puis de l'organisation agricole.

Manéglaz (ou Ménéglaz) : «hauteur verdoyante» plutôt que village dont les toitures auraient été d'«ardoise» = *men glaz*. Un des mots les plus stables Cosmeneglas en 1509, Menesglas en 1390, dont les faibles variations ont accompagné le renouvellement des bâtiments.

Merleign : Merlin, graphie aventureuse sur la carte IGN, mais en partie exacte. Meslin en 1524, Meslain en 1477, mêmes interprétations que celles avancées pour Manémesvat. Tous ces toponymes sont relevés des archives des Religieux Carmes de Sainte-Anne. Mêlain en 1785 montre avec l'accent circonflexe l'évolution de l'écriture.

Moten : du vieux français «motte» adopté en breton avec Mouden en toponymie pour «tertre, élévation, monticule». Variantes : *vouden*, *Er voten vraz* = «la grande motte».

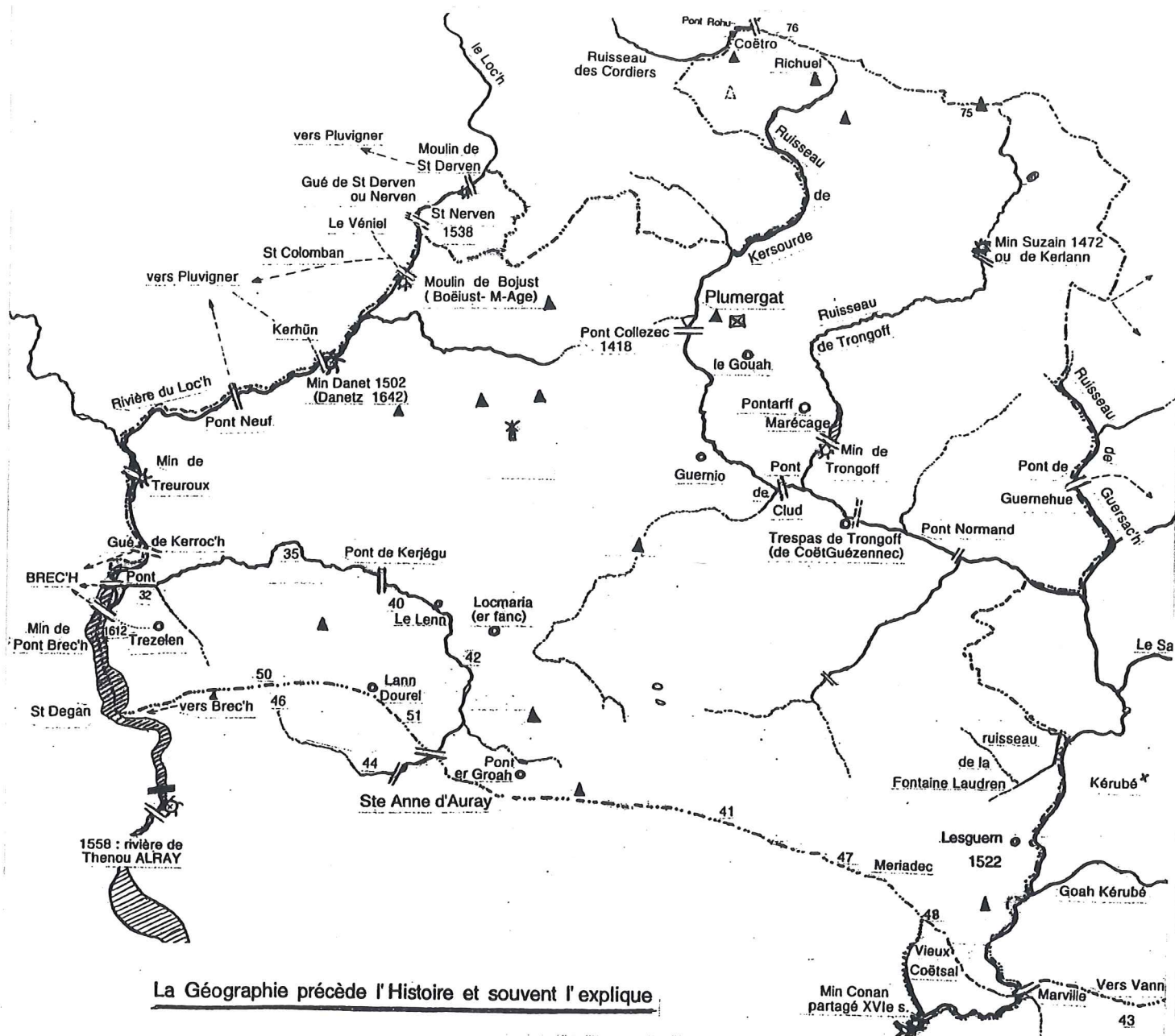
Richuel : Rescuel en 1638. Nous reviendrons sur les *Ris*, *Res*, *Reste*. *Ric* ou *Ris* est ici «rebord», élevé selon le qualificatif *huel*, un plateau plus nettement discernable sur la terre du même nom vers le Rohu.

Toul Meleign : *toul* = «trouée, percée» dans les hauteurs ; en bordure de la voie Plumergat-Locminé, il peut être pris dans un sens figuré «ouverture vers». Voir Groez Toul en Pluneret. Il n'apparaît qu'après 1832 et peut avoir remplacé Meneglesquen, 1638 non situé.

Rivières, étangs, ruisseaux, lieux humides

Les deux rivières qui encadrent Plumergat ont des noms d'origines différentes.

Le Loch (sans apostrophe jusqu'au XVII^e siècle) Remplit plusieurs dépressions qui forment autant d'étangs, d'où son nom en v. br. *loch*, *luh* = «étang», *llwch* en gallois = «lac» (penser à Lochness).



Les **triangles noirs** correspondent aux villages dont le nom ancien contient la notion de hauteur : *Lain, Lein, Leing, Manez* ou *Ménez, Bré, Bosenn, Graz, scrap, kuk, Moten* ou *voten, huel*.

Les **ronds** correspondent aux villages dont le nom ancien évoque l'eau, la proximité d'un ruisseau, marais, étang, zone humide ... : *Lenn, Gwarch* ou *Gouah, Dour, Loch, Gwern* ou *Huern*.

Exemple : Luzerne = Lesguern en 1522.

Le Sal comme il a été dit, le mot a suivi les guerriers de Clovis, c'est du francique, ayant le sens de «demeure, habitation» disposant d'une grande salle, le premier château du vieux Coëtsal ?

Le ruisseau de **Cordier** a connu le rouissage du chanvre jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Les ruisseaux de toute la région prennent le nom des villages qu'ils avoisinent, parfois successivement ; ainsi dans les anciens documents, le ruisseau de Kersourde s'appelait de Trongoff après avoir reçu les eaux du ruisseau de ce nom, et plus bas de Pont-Normand, avant de rejoindre le ruisseau-frontière de Guersac'h et le Sal.

Le Gouah forme adoucie de *gwazh* = «ruisseau», du vieux breton *guoaeth* → *goaz* en moyen breton ; le village tire son nom de la proximité du ruisseau.

Plusieurs variantes existent : Goah Kerubé en Plescop, Gouascotin en Grand-Champ, le Goahic en Pluneret, Gouaih en Landévant, Ouech dans Tal er Ouech en Cléguerec, Lan-er-Houech en Pluvigner.

Le Lenn : du v. br. *lin* = «plan d'eau, lac», dans une zone autrefois marécageuse.

Lennebourg : appellation oubliée, alors que l'étang près du bourg est bien présent. Bourg, adopté dans l'Europe occidentale, est d'origine germanique : *burg* = «lieu fortifié». Ruisseau et étang faisant partie d'un système défensif traditionnel, il paraît probable que le «vieux chaste», en ruine en 1557, les dominait à proximité immédiate.

Dans tout le pays bretonnant, de nombreux villages contiennent le terme *guern*, (verne dans le reste de la Gaule ou du vannetais) : Talverne en St-Tugdual, Penverne en Quistinic, Lann Palvern en Brec'h. *Gwern* = *Guaern* un v. br. a donné *guern* en m. br. et *gwern* en gallois, avec le double sens de «marais» et de l'arbre des marais «l'aulne» (penser à la rivière l'Aulne – 29).

Guernio qui domine le ruisseau de Kersourde ; on évitait de bâtir dans les creux.

Guernaüel près d'un petit étang. Guernahuel en 1832 et 1683 contient la terminaison issue de *awel* = «vent» ; le village a pu être édifié en bordure d'un "marais venté".

Guerneüé : *neüé*, variante du m. br. *nevez* = «neuf, nouveau», en v. br. *nouid*, en gallois *newydd* de même sens. Guernehué est une variante vannetaise à Colpo, St-Avé, Plaudren ou Guerneüé Hilary à Plumergat.

Luzerne qui mériterait qu'on corrige l'erreur de sens en lui rendant son nom d'origine Lezuerne en 1715 et Lesguern en 1522 où *les (lez)* signifiait «limite, en lisière», ici de la zone basse et aqueuse du Loch. Lesguern en 1415 à Merlevenez, Lesguen à Grand-Champ en 1513.

Penhuern : *Pen* = «pointe, extrémité» du lieu humide, à l'écoulement difficile. Le Huerne en Lignol et Tréffléan (56), *verne* dans Talverne en Moustoirac et St-Tugdual.

Gués, traverses, ponts, autant de passages

Les gués ont été les passages les plus naturels, les plus nombreux ; il n'en reste que quelques traces vers Kerroch, St-Derven ... aux basses eaux.

Ce sont les toponymes en *Trez*, *Tres*, *Treizh* du v. br. *Treth* = «passage», parfois dérivés de *trech* (Kerentrech) ou *treu* qui maintiennent le souvenir des "traverses" ou voies "à travers" les ruisseaux. Joseph Loth, celtisant, les rattachait au latin *trans*. Ils prennent parfois le sens de «au-delà, outre».

Tréboulard : le second terme semble venir du vieux français *boloart* qui aux XV^e et XVI^e siècles désignait un «ouvrage de madriers» ou élévation de pierres, terre et madriers sur le tout pour franchir les ruisseaux ; voir Guernboulard en Pluneret et le ruisseau de Lérans.

Équivalents : *treuzell*, *treizhell*, *treuzadenn*, *roudouz* ...

La treuzell du Moulin Danes(t) : «Passerelle». Le moulin ne présente plus que quelques ruines dans les broussailles mais la passerelle qui enjambe les rives du Loch, surélevée à l'époque moderne, reste un modèle du genre par ses assises puissantes qui ont sans doute défié les siècles.

Le Trespas "passage de Trongoff" ou de Coët Cunec (Coët Guézennec) associé à "droit de passage" est du vieux français ; le gallois *treth* = «taxe» présente la même évolution sémantique.

En 1541, Suzanne de Bourbon, belle-mère de François de Coligny, faisait état de ce droit au nom du seigneur supérieur du Largouët.

Ces deux passages au-dessus de l'eau ont été bien connus et utilisés par nos contemporains.

Trezelen "au delà de la rivière" après la traversée du Loch par l'ancien pont attesté en 1612.

Treseren en 1542, Trezerouen en 1586, la terminaison *roen* contient la notion de «lignée, parentage, noblesse» en v. br. ... Quenquiseren Lignol en 1414. Les actes d'état civil du XX^e siècle à Brech désignaient par Treserin ce village ; une voie gallo-romaine, un réseau de chemins, un four monumental, laissent soupçonner une importance révolue et évoquent un trajet possible pour des pèlerins venus d'au-delà la chapelle St-Jacques ... et allant vers Compostelle.

Treurous, Treulan se rattachent sans doute à "passage" mais *treu* est équivoque car il peut venir de *tnou, thenou* = «vallée» en v. br. → Tron, Traon, Treu. Ainsi, Thnouengoff en 1427 a évolué en Trongoff, et Thnousal en Plougoumelen a donné Treusal. La connaissance du nom ancien est nécessaire pour trancher.

Ponts et moulins

Pont, adopté aussi bien en langue française que bretonne et galloise, vient du latin *pontem*.

Il prend souvent le nom du village qu'il dessert : pont de Kerjegu, du Clud, de Kerguillay (Langroës) avant d'être le Pont Neuf, parfois celui du bourg proche : Brech. L'étymologie de quelques autres est moins évidente.

Pontarff : Pont-er-tarff au XV^e siècle ; *tarff* = «taureau» en gaulois.

Pont Gollec actuel, Pont Collezec au XVI^e siècle, du v. br. *Coletoc* = «chéri» attesté en 868 ; c'était le surnom de St Qué, patron de Querrien (29). Quenquis Collezec en 1640 dans l'aveu de Hierosme de Botderu à Jean de Rieux, seigneur du Largouët.

Pont-er-Hroah (IGN), Groah (localement), écrit *groach* dans le *Catholicon* de 1464, en gallois *gwrach* = «vieille femme, sorcière», qui peut dater aussi bien du haut-moyen-âge où plusieurs connurent un triste sort que de l'époque celtique dont la tradition considérait le bon côté d'une "fée bienfaisante" ou le mauvais d'une "sorcière" experte en maléfices. Quernegrouach en Langoëlan, Kerhouah en Bubry, Languidic.

Pont Normand : les documents anciens manquent pour y reconnaître Nord-man (homme du Nord), Viking ; un Park Norman à Locoal-Mendon peut contribuer à accepter ce sens.

Les moulins ont participé à la facilité des passages par leurs barrages de retenue des eaux, biefs ou ponts, mais les gués ou traverses étaient généralement antérieurs aux constructions, à Bojuste (Guého) et Treurous en particulier.

Moulin de Kerlann appelé Moulin Souzain ou Souzan en 1438 (A.D.M. 48H/9), mot venu du Moyen-Orient : *shushan* = «lys» par le grec *sousanna*. Kersulan en Bieuzy (Kershulan en 1427), Suscinio en Sarzeau (?) (Succenio en 1238), soumis à la réflexion par A. Deshayes. Plusieurs Kersusan, comme nom de famille, se rencontrent dans la proche région. Il a pu être fixé à Plumergat à l'époque de l'évêque de Vannes Susan(nus) théologien de renom au IX^e siècle (Le Mené).

Moulin Danet(s) et moulin Guého ont pris le nom de leurs propriétaires, nobles gens du Vannetais.

Moulin Conan et étang, partagés entre Jacques et Anne Rouxel dame du "Bezy" en 1543 ; Jan du Rohello, époux d'Anne, le confirmait en 1545. L'acte d'acquêt du 24-05-1501 précisait "la moitié du moulin Connan". Le partage visible de l'étang, correspond à la frontière de deux paroisses. Conan, attesté en 832 est un diminutif du v. br. *con* = «chien, guerrier, loup» ; le nom a été porté par 4 Ducs de Bretagne, dont Conan I^{er} duc en 958, décédé en 992.

Le thème de la végétation

Dans la présentation des toponymes de cette étude, nous trouverons évoqués l'arbre en général, le bois ou bosquet (*coët*), la lande (*lann*), également termes généraux qui imposaient un mot associé pour qu'on puisse identifier et localiser l'endroit dont on parlait.

Certains de ces mots associés sont apparus déjà dans les thèmes précédents : noms de personnes, repères géographiques, historiques ... On se contentera de les rappeler afin de mieux comprendre l'importance que donnaient de lointains ancêtres aux noms en relation avec les plantes, tels l'aulne, le buis, le chêne, le frêne, le genêt, le hêtre, le laurier, le poirier sauvage, le saule, le sureau.

Tous ces mots, sauf la chesnaye, ont été précédés des termes originels qu'utilisaient les Gaulois, Bretons ou Latins ; leur étymologie est précisément le but de la recherche en toponymie. On verra qu'elle aboutit parfois à des hypothèses différentes donc incertaines.

L'arbre

Gwez et son dérivé *gwezenneg* = «lieu couvert d'arbres», du vieux breton *gwid*, *gwydd* en gallois, puis *guez* en moyen breton, (en abrégé m. br. du XI^e au XVII^e siècle) et vieux breton (v. br. avant le XI^e siècle).

Penher er Huéen (carte IGN – 1986). *Huéen*, *huen* dans les textes anciens sont des transcriptions de *gwez* qui soulignent à nouveau le décalage entre breton parlé et breton écrit. *Penher* est aussi un terme évolué, ayant le sens de *penker* = «lieu isolé, un écart» ; on peut donc proposer "l'endroit isolé au milieu des arbres".

Le bois

Coët en m. br., ou *koed*, venu du v. br. *coit* ; certains auteurs apparentent le terme au gaulois *caito*, *ceto*. Rappelons *Coetro*, *Coetsal* et *Coet-Cunec*.

Coet-Cunec : Coet Guezennec en 1427, mais le pléonasme "bois boisé" paraissant suspect, l'interprétation par "bois Guethenoc" semblait préférable, surtout en fonction de la qualité «combattant, combatif» attachée au nom de la personne et pouvant caractériser un des premiers défricheurs ou tenanciers, mais peut-être s'appelait-il Guézennec ?

Coedigo, Coetdic est "petit bois", mais Coedigo admet plusieurs sens :

- à partir de *dig* = «zélé, exact» (Kerdigo en Larré et Plumelin – 56),
- issu du v. br. *dic*, avec un diminutif *digo*, qui se comprend comme trait de «caractère entier».

Michel Piriac, auteur du Dictionnaire toponymique du Centre-Ouest Bretagne suggère "le bois d'un voisin peu commode". On trouve Coet-Igo en Surzur, Coadigou en Guillegomarc'h.

Coet-Jégu, Coit-Jagu en 1427, du nom de Jacobus en latin, venu de Jacob. Ce nom biblique revêt le qualificatif de «dominateur, qui supplante», tout à fait applicable à un petit seigneur local ou un riche propriétaire du Haut Moyen Âge (de Bois Jagu est un patronyme dans un département voisin). À rapprocher de Keryacob à Bannalec, Ville Jacob à Nivillac.

Coet-Noc : *noch*, *hoc'h*, en gallois *hwh* = «le porc», mots venus du v. br. *hoch*, (*Kerhoh* en Baud, Languidic, Melrand). Dans plusieurs communes, la chasse au sanglier est dite encore "chasse au porc", sous-entendu sauvage.

La lande

Lann est un des termes les plus fréquents de la toponymie bretonne. *Lann Coëtdigo* est la zone du village du même nom. Rappel : *Lann Dourel*, *Lann er Hias*, *Lann Rohalque*, *Lein er Lann*.

Toul Lann ayant été classé avec les noms d'hommes puisqu'il était *Toul Allan* en 1446 (Louis Galles). Toul Lann de Plougoumelen et Muzillac renvoient à «trouée, entrée». Toul Allan en Plumergat par l'importance des nobles qui s'y trouvaient aux XV^e-XVI^e siècles, suggère l'entrée contrôlée vers Pluneret, Brech et Laimer. Même origine des mots à Toul-Lann en Riantec, même évolution et châteaux.

Lann er marh : *mar* = «sorbier» à Bieuzy, mais la lettre *h* terminale correspond à *c'h*.

Marc'h = «cheval, étalon» en v. br. et en gallois, *marc* en irlandais. Coët er Marc en 1870 à Quistinic, Lairmarh à Baden, Parmarh à Inguiniel.

Lann Poulgat : *gat* = «lièvre» et *poul* = «étendue d'eau» parfois «trou», donc la "lande de la mare au lièvre". Stang-er-Gad en Pluméliau, Poulga en Carnac.

Langroez : le sens religieux nous a semblé prévaloir sur "lande et croisement de routes".

L'étymologie en langue bretonne va dans ce sens, *Lan* viendrait de *glan* = «pur, saint» ; la sainte croix ou la vraie Croix – *er hlan groez* a subi une mutation qui en breton parlé courant a abouti à Langroez (Job Jaffré). Il y a de nombreux lieux nommés Vraie Croix ou Langroez dans le Morbihan, souvent liés à des sanctuaires dus aux Chevaliers de la Croix : les Hospitaliers de St Jean de Jérusalem, puis de Malte.

Remarquons en outre que le nom ancien du village Kerguillay est venu d'un *Killae* «attesté vers 1009, formé de *lae* = «fidèle, croyant» (A. Deshayes).

Le chêne

Derw, comme en gallois, est issu du v. br. *daeru* puis en m. br. *deru*. Bien qu'il reste une espèce essentielle de la commune avec des représentants séculaires, le terme d'origine n'apparaît pas directement dans les noms de lieux. Il est contenu par contre dans le patronyme des seigneurs de Botderu qui ont eu d'importants membres à Plumergat, notamment à Trongoff.

La Chesnaie – chênaie, ancien français rencontré en 1211 en littérature ; la forêt avec prédominance des chênes étant lieu de vie possible pour l'homme préhistorique chasseur-cueilleur. La déforestation accomplie dès le début du Néolithique s'est poursuivie jusqu'à nos jours en laissant dans les noms de lieux le souvenir des origines. Dans les anciens textes, deux chesnaies sont citées, l'une au Nord-Est du bourg, l'autre au Nord de Bojust, qui n'en faisaient qu'une dans la forêt primaire.

L'aulne

Gwern a aussi le sens de «marais». Rappel des villages proches (ou en surplomb) des lieux humides et des aulnes : *Guernauël*, *Guerneuë*, *Guernio*, *Luzerne* (Lesguern en 1522), *Penhuen*.

Le buis

Baizi. Le dictionnaire d'Henri Goelzer (Flammarion éditions) qui contient les mots latins des origines à l'époque carolingienne donne la même signification à *buxus* et *buxetum*, «le buis» dont les dérivés ont pu évoluer en *Baizy*, *Beizit*, *Veizit* d'une part et en *Busit*, v. br., et son équivalent français «la Boissière».

A l'appui du 1^{er} sens, ceux de Plumergat, Brech, pour lesquels la proximité des voies romaines renforce l'hypothèse plausible de l'introduction du buis par les Romains et de la pérennité du nom des lieux.

Le frêne

Onn, onnen, Lenonès en Plumergat, *Kernonnen* en Moustoir-ac, *Noneno* en Cléguer (56). *Nénec* à Melrand correspond à «la Fresnaie».

Le genêt

Banal précédé par *banadl* en v. br. et gallois, qui a donné *balazn* en m. br. tardif et qu'on suppose tous issus du gaulois *banatlo*.

Benalo en Plumergat, *Bonalo* en Arzano, *Bellano* en Theix. *Banaleg* avec sa terminaison significative d'ensemble, collection, correspond à «genêtère», *Bannalec* (29), *Bonalec* en Camors, *Benalec* en Bieuzy-Lanvaux.

Kervallé, citons l'extrait de la Réformation de 1427 (R. de Laigue) : «l'hébergement de Kerballay dit du Juclut, au sieur de la Forêt» évolution tardive qui rappelle les «balais» ... en genêt. Dans Juclut, on reconnaît *Le Clud*, précédé du *Ju* qu'on relie à *Guen* = «cuvette tourbeuse en hauteur». *Jun* dans *Penajun* en Guiscriff, *Le Yün* en Langonnet (56).

Le hêtre

Faou, *Le Faouet*, *Fauouet* en 1398 à Plumergat. Terme qui évolue en fonction du déboisement pour se réduire en *Faouedic* (1830), diminutif comme à Ploemeur (actuellement en Lorient) ou à Glomel (22).

Du fait de la confusion V et U, le sens du latin *faverer* = «se réfugier» a été donné au mot *favouet* par Dom Lobineau.

Le laurier

Lore du latin *laurus*, puis v. br. *Laur*.

Botloré à Plumergat, *Botloré* en Arradon et à St Avé en 1448, ont le même sens : «résidence au laurier».

Le poirier sauvage

Kozhper et *Kalper*, le fruit (petite poire de 2 à 3 cm, propre à donner de l'eau de vie), était appelée localement *pir segal* = «poire de seigle». Villages : *Légnopir*, *Leincautper* en 1412.

Coperit bihan et *Coperit braz* correspondent à «lieux plantés de poiriers sauvages», *Cautperit* en 1413. *Coperit* à Grand-Champ. Toutes ces appellations contiennent le radical *per* ou *pir* du latin *pirum* = «poire» (penser à piriforme), *piracium* étant la boisson dite «poiré». L'espèce est en voie de disparition.

Le saule

Haleg, *helyg* en gallois. *Halegid* étant «la saulaie» : *Helleguy* en Bubry, Melrand et Quistinic. *Menilhalec* : *Menil* est une forme contractée de *minic'hi*, du v. br. *minihi*, emprunté au latin *monachia* = «zone de franchise d'un monastère ou ermitage». Le m. br. *minihi* a pris le

sens de «maison de refuge». Dans une zone de marais et de saules s'exerçait-il un droit d'asile, le sauvetage des pourchassés ? ou plus simplement, le lieu n'était-il pas favorable à une cache ?

Le sureau

Scau en v. br., *ysgaw* en gallois.

Botscav en Plumergat, Botscave en Grand-Champ et Inguiniel, devenu Scaouit au Bono (56), Bod-Scaü à Lomener en Ploemeur. Appliqué aux arbustes et arbres, *bod* avait le sens de «touffe, buisson». A partir de l'époque où le lieu était habité et qu'on situe au cours du Haut-Moyen-Âge, *bod* ou *bot* prenait le sens de «demeure ou résidence».

Pour conclure, évoquons les efforts de ceux qui pendant des millénaires ont travaillé au défrichement des forêts, pour donner à Plumergat son visage agricole : les bûcherons.

Koader, dérivé de *koad* ou *coët*, comme *coediwr* en gallois = «bûcheron», il se maintient sous la forme évoluée Parc er Scouder en Mériadec.

N'oublions pas pour autant le repos et les loisirs, les Rest, résidences de détente, mais aussi Deduy, connu au XI^e siècle au sens du vieux français «passer, flâner, se divertir» employé par le duc Jean I^{er} le Roux au XIII^e siècle quand il préparait sa «maison deduy» où il inviterait des compagnons de chasse : le château de Suscinio. L'équivalent breton est *Dudi*.

«Faux amis», mystères, complément

Les «faux amis»

Dans l'apprentissage des langues étrangères, les élèves rencontrent des termes qualifiés de «faux amis», car s'ils sont identiques aux mots français ou en sont très proches, ils ont un sens différent. Les noms de lieux bretons ont aussi leurs «faux amis».

Luzerne : certes le mot actuel est très clair, la légumineuse est connue de tous, mais si l'on cherche l'origine du nom du village, il est inadapté. Lesguern en 1522 était au contraire adapté au lieu : *Les* ou *lez* = «à proximité» et *guern* = «marais ou lieu humide» (ou «aulne» arbre des terrains arrosés ou inondés), en surplomb de la rivière Le Sal. On a de même, Luzerne en Merlevenez, en bordure du ruisseau de Pont-Coët (56).

Castel : on pense aussitôt à «château», il n'y en a jamais eu, contrairement à celui attesté dans les actes anciens à Lennebourg : près du bourg et de l'étang, contrôlant le passage du Pont Golec (Collezec en 1418).

La déformation du mot est relativement récente, puisque le cadastre de 1832 mentionne Custel, dont la racine *cuz* ou *kus*, signifiait en m. br. du XI^e siècle «caché», à l'abri des regards. Voir Le Cuz en Querrien.

Boisguy a revêtu des formes diverses mais jamais *coet*, *koed* ou *coat*, fréquents par ailleurs, signifiant «bois». Le premier composant de Boisguy est une attraction par le français d'un précédent *bod* = «demeure, résidence», en v. br. d'avant le XI^e siècle.

La terminaison *Guy* n'offre pas d'exemple avec le sens de prénom en toponymie bretonne. Il faut remonter à un mot contemporain de *bod* pour comprendre le nom du village : c'est

giv le plus plausible (*gwydd* en gallois) dont Joseph Loth voit l'origine dans *uuid* = «qui est en vue de» en vieil armoricain. Un très ancien **Bodgiv** ainsi reconstitué localisait des «demeures bien en vue», au dessus de la vallée du ruisseau de Kersourde, dit Pont Normand en aval.

Bois juste si l'on admet comme dans le cas qui précède la déformation de *bod* en bois sous l'influence du français, on revient à *bod* = «résidence, demeure». L'histoire montre l'évolution du toponyme depuis *Boeiust* en 1391, *Boyust* en 1425, *Bojuste* au XVII^e siècle, et nous révèle l'importance d'une seigneurie exerçant la justice, dotée d'une armoirie «d'azur à l'ours passant d'hermines», symbole de puissance. **Just** ou **iust** est un nom de baptême, venant du latin *Iustus*, diminutif de *Iustanus* «juste, intègre», qui nous fait revenir à l'occupation romaine et aux puissants successeurs dotés des mêmes pouvoirs dans la "demeure ou Cour de Justice" au XVI^e siècle : les seigneurs du Garo. **Saint-Just** en Bignan et la Vraie-Croix, **Kerjust** en Kervignac.

Kercoquin : rappelons ce «faux ami» parvenu à nous sous cette forme fautive, induite par **Kercoquen** de *koguen* = «butte» en breton ; avant 1793 : **Kercucu** dérivé de *kuk*, une racine pré-indo-européenne d'avant les celtes ... mais qui a pu immigrer avec eux.

Lann Dourel : ici, ce sont les bretonnants qui peuvent être induits en erreur par la racine *dour* en moyen breton «eau, ruisseau» ; dans la région vannetaise, ce sens se vérifie en *deur*, **Pouldeur** en Plumelin, **Touldeur** en Rumengol ... **Dourel** vient plus probablement de *tour* ; on le retrouve en Saint-Méen, écrit **Tourel** en 1690, en Pluméliau écrit **Tourello**. **Lan Dourel** en Plumergat peut correspondre à une propriété noble ou religieuse (*lann* = «lieu sacré») du Haut Moyen-Âge, avec une tour de contrôle à l'intersection des voies Pluvigner-Auray par Kerguillay (l'actuel Langroez) et Saint Dégan – Mériadec – Vannes, la voie romaine.

Trédoué : la tentation est grande de trouver *doué* = «dieu», païen ou non, qui a effectivement ce sens dans le langage moyen breton du XI^e siècle et moderne. **Tré** serait alors un raccourci du v. br. *treb* = «tribu ou groupe», et **Trédoué** aurait été à l'origine nommé par un «peuple de Dieu».

Or, c'est le second terme qui a évolué dans sa graphie : **Trehedouez** en 1682 (*hed* = «essaim», *douez* = «dense»). Diverses interprétations sont possibles dont un village très peuplé et affairé. Un auteur a suggéré «douves» dans **Doué** en Guer.

La persistance du mystère

Hoetdin : non seulement le nom est oublié depuis fort longtemps, mais on ne sait où situer le lieu qui le désignait, pourtant important puisqu'il se rapportait au «bois de la forteresse», ou colline fortifiée. C'est un acte de 1391 qui le mentionne dans le fonds des Religieux Carmes de Ste Anne (en 43H1-2G) avec l'indication "près de Lanhauper" (Legnopir). Au sud de Ringablac'h, un bois dominant montre quelques talus peu significatifs.

Kerdalibot : Dalibot est un nom toujours porté dans les Côtes d'Armor. En 1599, Julien Bino, sieur du Coëtro faisait aveu à Guy de Laval, seigneur supérieur du Largouet, de ses possessions dont **Thalebot** (E2671). On trouve aussi **Talbot** en 1544. *Tal* a le sens de «front» (en bordure dominante), mais la signification de *dalibot*, patronyme ou toponyme, est incertaine. On avance avec réserve *ribot* → *libot* = «baratte».

Ringablac'h, (carte IGN) avec de nombreuses variations au cours des siècles : Rangablach en 1766 (B2036), Ragablaz en 1630 (43H2) et plus ancien, Rangablach en 1418. *Ran*, *rin*, *rann* équivalent tous trois à «portion, partie de, parcelle».

Les hypothèses de Fleuriot, J.M. Ploneïs et autres érudits sont divergentes, mais non contradictoires : «enfourchure, arpentage, glabre, dénudé», qui pourraient correspondre à la mise en valeur d'un morceau de la paroisse jusqu'alors inculte. Un texte de 1513 donnait "Ringablac (près de la lande Gentil) en Ploezmargat". Gentil est un nom de famille, trouvé dans un acte de vente à Auray au XVIII^e siècle ; en français du XI^e siècle, il qualifiait une personne "noble" (gentille dame).

Rangablac'h et Kerblouch en Pont-Scorff ont en commun l'étendue d'un plateau, mais si le relief n'a pas changé, le paysage, lui, n'était pas le même lors des défrichements ; la solution dépend de la découverte d'un texte explicite.

Les lieux anciens

Ce sont les *Goh* ou *Coz* = «vieux», qualificatifs appliqués à des villages disparus que les actuels ont remplacés, le plus souvent avec les mêmes pierres. Il en est ainsi des deux Goh Ker de Plumergat, dont le plus proche de Brec'h a livré des vestiges romains avec la statuette d'un Apollon, donnée au Musée de Rennes.

Coz ilis ou Goh ilis = «vieille église» dont il ne reste plus rien, en bordure de la voie reliant le bourg à Brandivy, sur un site dominant.

Cozmenglas de 1403 à 1509 (43H1/2K) entre Menezglas en 1390 (43H1/38) et à nouveau Meneglaz = «hauteur verdoyante», variations entraînées par les reconstructions des bâtiments.

Goh Rest : les *Rest* déjà abordés étaient des lieux de repos, en quelque sorte «maisons de campagne», mais le sens a évolué en un terme plus général «demeure». Vieux Chastel près le bourg, en ruine en 1557 (A.D.M. 43H4).

Mots liés à l'agriculture et l'élevage

Lascoher : ici aussi les documents font défaut pour affirmer que le mot dérive du moyen breton *kouer* = «paysan» ; c'est cependant l'interprétation la plus probable. *Las*, venu du moyen breton *laz*, se rencontre à Arzano, dans Lazen en Baden, Lazan en Langoelan ; il signifie «latte» ou «baguette» et correspond à l'habitation de nos paysans ou à l'instrument utilisé pour diriger leur bétail pour des éleveurs ?

Lezénannec à la limite de la paroisse, d'où *lez* = «bord, lisière».

Kernannec en Pluneret et Ploeren, Kernanec en Brec'h, écrits selon la prononciation locale d'un *naoneg* = «qui a faim, qui crie famine». La définition «les affamés» m'a été donnée par une aimable demoiselle qui, petite fille, avait eu la bonne idée d'interroger sa grand-mère.

Guiniel près de Ravinet, identique au gallois *gwynol* = «douloureux, envieux, passionné».

Kerguiniel en Languidic, Kerviniac en Camors et Le Palais. Une habitation dans une humidité permanente faute d'écoulement, abandonnée au XX^e siècle par deux nonagénaires. C'est aussi la zone à l'ouest, maintenant drainée et mise en valeur. Ces noms sont

significatifs des difficultés rencontrées par les laboureurs de terre jusqu'à la seconde guerre mondiale et révèlent leurs sentiments.

Penser aussi à Locmaria er fanc = «le fangeux» et à Ravinet er grien = «le pierreux».

Nerhouet, Nerhouit – cadastre de 1832, le Lervoyt en 1390, venus de Erw = «petit champ» de 10 à 12 sillons, du v. br. eru avec ce même sens retrouvé en gallois dans la mesure de superficie erw = «l'acre». Voir Nervouëdic en Berné, Nervouidic en Ploeren.

Les terrains qui évoquent «le pré» comme Prad, emprunté au latin pratum.

Pradic avec le diminutif en -ic. Pratel viendrait du vieux français «pâtis».

Keredo comporte la racine ed = «blé», connue en moyen breton et en gallois yt. Voir Nedo en Plaudren en 1427.

D'autres villages ont dû beaucoup débroussailler, tel Kerdrain (Kerain), de drein = «épinés». Kerdrein en 1602 : de même Kerdrain en Ste Hélène sur Mer (56). À Pluvigner, Le Drenec = «lieu épineux».

Kerego présentait d'importantes surfaces, de ec'hon = «vaste». Alors que Nines, dont l'origine est enes = soit «île», soit «lieu isolé, écart», en avait de réduites ; Ninis en Plescop et Ploeren.

Tredazo : on s'aidait avec des ânes = asen comme en gallois, emprunté au latin asinus.

Pont er ezen, trouvé à Plumergat, comme à Brest, Pont Nézen en Plumelin, Minazen à Languidic.

Lann er marh, du v. br. marc'h = «cheval», sans doute élevait-on des étalons ?

Kerdronnet. A. Deshayes estime que la prononciation cornouaillaise : [dreon] s'est inscrite dans le mot a-dreñv = «derrière». Derrière quoi ? Sans nul doute la propriété du Baisy, dont le village était une métairie, ainsi que Titro, lesquels ne se sont détachés que par une vente volontaire des propriétaires après la Révolution.

Nevidit, Nevedit, issu de newez = «nouveau», c'est-à-dire mis nouvellement en culture.

CONCLUSION

Le lecteur aura trouvé dans ces pages une rétrospective de l'action des hommes qui a pris effet quand ils se sont fixés sur des sites qui pouvaient leur assurer la nourriture et l'abri. Depuis le Néolithique et jusqu'à nos jours, ils auront dû maîtriser une nature sauvage, accepter une organisation sociale qui, à l'origine, assurait leur sécurité, protégeait leurs familles et leurs droits, trouver dans la Religion la consolation et l'espoir d'une vie meilleure.

Tous les mots qu'ils ont laissés dans l'appellation des villages reflètent leurs actions et le souvenir des gens qui ont pu marquer leurs vies ; c'est l'objet même de la toponymie : rendre aux noms de lieux anciens leur pouvoir d'évocation, en cela leur intérêt culturel est irremplaçable.

X^{ème} - XXI^{ème} SIECLE : MELRAND, UN VILLAGE EN CONSTANTE EVOLUTION

Maud Le Clainche
Responsable d'exploitation

Du X^{ème} au XIV^{ème} siècle, sur un plateau dominant la Sarre en MELRAND, un village de 17 bâtiments naît, s'épanouit et est abandonné sans que l'on sache pourquoi. Il était dépendance du seigneur du Porhoët dont le château était situé au Castennec (BIEUZY LES EAUX). Le village et son terroir font l'objet depuis plus d'un siècle de l'attention d'individus et de collectivités soucieux de protéger, d'étudier et de médiatiser son histoire.

C'est à la faveur d'une fouille sur un autre site (tumulus de l'Age du Bronze), de la tradition orale et de l'étude du cadastre de 1828 qu'Aveneau de la Grancière met au jour un village dont il estime, en 1902, qu'il date de la protohistoire. Le toponyme *Iann Gouh* MELRAND ne laisse aucun doute sur le caractère anthropique des irrégularités de terrains très visibles. Il en fait une description savoureuse toute emprunte du romantisme de l'époque, en précisant l'aspect défensif des lieux munis de protections, du caractère politique important du site puisqu'il y voit un château et de l'organisation remarquable de l'implantation des bâtiments avec forge, maisons bien alignées... Il est vrai que le Moyen-Age rural est alors mal connu et donc ses composantes mal identifiées. Dans les années 40, les archéologues mettront en doute cette datation gauloise, forts d'autres études et d'une attention plus minutieuse au matériel archéologique. En 1977, lorsque Patrick André reprend l'étude des lieux, une évidence s'impose, nous sommes au Moyen-Age. Cette datation est avérée par l'onctueuse, céramique produite dans le Sud du Finistère entre le IX^{ème} et le XIV^{ème} siècle. Pendant plusieurs années, les vestiges conservés sur 1,5 ha sont mis au jour et le matériel archéologique étudié. Un plan plus réaliste que celui du début du siècle se dessine, laissant voir une organisation tout aussi intéressante que celle, fantaisiste, d'Aveneau de la Grancière. Une place centrale primitive naît de l'installation de maisons et bâtiments annexes et des voies de circulation prennent forme à la faveur d'une extension postérieure vers le Nord. Des différences chronologiques et architecturales sont lisibles lors des fouilles, marquées par une hauteur des murs qui augmente, des chaînages d'angles plus élaborés et des montants de portes en pierres et non plus seulement en bois. Ainsi peut-on définir un noyau primitif puis postérieurement mais toujours médiévaux, des extensions.

Peu à peu les collectivités prennent conscience de l'intérêt scientifique du site mais tout autant de son caractère abrupt et peu accessible à un public non averti. En 1985, naît l'idée de confier à une archéologue le soin de mettre en valeur ce fragile et peu spectaculaire patrimoine. Le concept de Ferme archéologique prend forme, s'appuyant sur un respect des vestiges et sur l'archéologie expérimentale, alors peu répandue en France. Elle permet de retrouver des gestes,

confier à une archéologue le soin de mettre en valeur ce fragile et peu spectaculaire patrimoine. Le concept de Ferme archéologique prend forme, s'appuyant sur un respect des vestiges et sur l'archéologie expérimentale, alors peu répandue en France. Elle permet de retrouver des gestes, des techniques, des postures d'une époque tout en se basant sur la recherche traditionnelle. Sont alors lancées des reconstitutions architecturales grandeur nature (bergeries, chaumières, four, abri à bois, poulailler), une centaine de cultures de variétés attestées {condimentaires, potagères, techniques...} et l'introduction d'un cheptel le plus représentatif possible de celui de l'époque (vaches pie noire bretonnes, chèvres des fossés, poules gauloises dorées et moutons d'Ouessant). Le porc a volontairement été banni pour des raisons pratiques et de sécurité, pourtant il aurait fallu introduire en ces lieux quelques cochons de BAYEUX, se rapprochant assez bien de ceux élevés à l'époque. Le public peut alors peu à peu s'immerger dans l'ambiance de la vie quotidienne rurale de l'époque et les archéologues vérifier un certain nombre d'hypothèses formulées à la faveur de l'étude des vestiges, des archives et de la maigre iconographie. Les techniques tout autant que les matériaux sont choisis avec soin, afin de donner aux réalisations un caractère scientifique mais tout à fait attractif. Dans les années 2000, sont abordés d'autres thèmes, bien que le champ d'investigation des premiers n'ait pas été épuisé, sur la conservation alimentaire (pour les humains et les animaux, la métallurgie (chaîne opératoire de la transformation du minerai en outil) et un matériau essentiel à l'époque, le bois. Ce qui intéresse s'inscrit dans le champ des pratiques quotidiennes, impossibles à saisir dans les archives, trop rarement abordées par l'iconographie et dont les vestiges souvent organiques nous échappent.

Les expérimentations menées s'inscrivent donc dans le long terme, seule approche susceptible de gommer les effets du manque de savoir-faire et d'éléments concrets sur cette période. Le multipartenariat se justifie alors plus que jamais, mettant ainsi plusieurs angles d'approche pour une même question et permettant une meilleure appréhension de ces aspects essentiels de la vie quotidienne. Les institutions s'impliquent alors financièrement, scientifiquement et techniquement pour épauler l'équipe en place. En parallèle à ces recherches, sont en permanence privilégiées les moyens d'approche adaptés à tous les types de public. Les scolaires sont en particulier choisis comme vecteur important de cette mise en valeur originale d'un patrimoine longtemps délaissé au profit du spectaculaire et de l'événementiel.



L'ARCHEOLOGIE EXPERIMENTALE AU VILLAGE DE L'AN MIL

Maud Le Clainche
Responsable d'exploitation

Définition de ce qu'est l'archéologie expérimentale

L'archéologie expérimentale tente, non pas de reproduire une hypothétique vérité historique, mais de constituer une tentative d'approche des caractéristiques générales d'un phénomène. Les habitations réalisées grandeur nature, à partir des observations faites sur des chantiers de fouilles selon une méthodologie rigoureuse, aboutissent à la création d'une image vivante qui doit être relativement proche de ce qu'ont pu connaître les hommes du passé. L'archéologie expérimentale peut tout aussi bien désigner une reconstitution spectaculaire ouverte au public qu'une expérience très pointue permettant d'étudier un phénomène au microscope. Elle permet autant de répondre à des questions et vérifier les schémas théoriques élaborés à partir des données du terrain qu'à orienter les futures recherches vers des domaines où rien n'est encore à l'heure actuelle évident. L'habitabilité d'un bâtiment ne peut être testée qu'à partir de l'habitat lui-même (volume intérieur, possibilités d'aménagement avec portes, fenêtres, foyers, cloisonnement...).

Elle peut être une **mise en scène statique**, un tableau reconstituant un moment, un geste ou une posture d'une époque déterminée. C'est figé.

Elle peut être une reconstitution que l'on va **voir évoluer** naturellement ou sous l'influence d'une action anthropique. Si on reconstitue une maison, elle va vieillir et on va se faire une idée de la durée de vie des divers matériaux de construction. Ce fut un des enjeux du site de CUIRY-LES-CHAUDARDES où une maison néolithique a été abandonnée afin d'en étudier la longévité et la dégradation progressive. Son incendie a mis un coup d'arrêt à l'expérience, il est en soi un événement à étudier !

Elle peut être une **démonstration**, le geste se produit sous les yeux de spectateurs (taille d'un silex) qui bénéficient d'une explication par le technicien. Souvent c'est alors un vecteur d'animation avec un programme de présentation au public de techniques pour les touristes et les scolaires. Le tout s'accompagne parfois de tests sur des cultures, d'élevage, la conservation des récoltes et de confection d'objets.

Tout ceci se fait à **partir de fouilles, d'observations ethnographiques, d'études d'archives ou d'iconographies**. On ne superpose jamais un site réel et un espace de reconstitution qui garde toujours un aspect hypothétique. On peut appliquer l'archéologie expérimentale à toutes les périodes et à tous les domaines (une poterie, une recette, un type de bâtiment...).

L'archéologie expérimentale peut être réservée aux questions que se posent les **scientifiques** uniquement (Combien de microlithes peut-on tirer d'un rognon de silex de la taille d'une petite pomme ?), alors elle se fait dans des laboratoires sans plus de publicité à l'adresse du public et bénéficie, au mieux d'une publication qui va permettre de diffuser les résultats obtenus à un nombre restreint de spécialistes. Réponse à la question, 45 ! L'expérience a été menée à partir d'un protocole bien précis déterminé par l'expérimentateur (rognon de silex provenant du Bassin parisien de couleur gris jaune à grain très fin.) Cela permet de déterminer ce que l'on teste exactement, dans quelles conditions, avec quels gestes...

La période la plus représentée dans ce champ est la période de l'Age du fer, **l'époque gauloise** chez nous ! Peu de structures font dans le diachronique. Le thème de recherche le plus plébiscité porte sur **l'architecture** et les techniques de construction. La construction expérimentale est à la base de tous les musées ou écomusées faisant de l'archéologie expérimentale. Les recherches sont parfois menées plus à des fins **pédagogiques que scientifiques**. L'expérimentation est incluse dans l'accueil des scolaires sur tous les sites. C'est une dimension omniprésente.

Historique de la méthode

XVIème siècle : Premières fouilles à ROME.

XVIIIème siècle : Premières reconstitutions plus ou moins fantaisistes sur papier.

XIXème siècle : Création des premiers musées de plein air.

- 1891 Création à STOCKHOLM d'un parc populaire de maisons traditionnelles transférées
- 1910 Reconstitutions en Autriche.
- 1913 Le site autrichien ferme.
- 1922 Il est racheté par une compagnie de cinéma qui le brûle pour les besoins du scénario.
- Années 1930 En Allemagne, ce type de musée se développe au service d'une idéologie.
- 1922 A partir de fouilles, les Allemands tentent des reconstitutions.
- 1934 Début de la fouille sur le site polonais de Biskupin (550 à 400 av. JC).
- 1964 Naissance du projet de Lejre au Danemark sur l'Age du fer.
- 1965-1966 6 maisons de l'Age du fer sont reconstruites à Lejre par des bénévoles.
- 1972 Création de Butser Farm en Angleterre sur l'Age du fer.
- 1975 Expérience de CUIRY-LES-CHAUDARDES sur le Néolithique.
- 1977 Naissance de l'Archéodrome de BEAUNE sur la Bourgogne. (Tumulus protohistoriques, fortifications protohistoriques, bâtiments gallo-romains, habitat, grenier et grange gaulois) et sites majeurs autres (Paléolithique et Néolithique).
- 1984-1985 4 autres maisons, une palissade, l'environnement reconstitués à Lejre. D'autres périodes chronologiques sont abordées, du Néolithique au XIXème siècle.
- 1984-1987 Maisons néolithiques de Holtzheim (Alsace).
- 1987 Première classe patrimoine sur l'archéologie expérimentale à Holtzheim.

C'est une **discipline neuve**. En 1985, un ouvrage assez complet sur l'archéologie (*L'archéologie et ses méthodes* sous la direction d'André Pelletier) n'en faisait pas encore mention. Son développement en France correspond au développement de la démarche archéologique en général, vers deux directions jugées complémentaires aujourd'hui, la pédagogie et la recherche

scientifique. Le Moyen Age n'intéresse pas encore énormément la discipline où la pré puis la protohistoire ont plutôt été favorisées. Il est compréhensible qu'il en soit ainsi puisque cette période n'a intéressé que très tard or l'archéologie expérimentale ne peut s'appuyer que sur des acquis pour avancer déjà un certain nombre d'hypothèses à valider ou invalider. C'est souvent un facteur de développement économique et touristique d'une région. Le cadre peut être également l'envie de mettre en valeur les richesses archéologiques d'une région.

Un centre expérimental est souvent un **complément d'un musée archéologique** régional. Il vient souvent dans un second temps, pour animer (stages, scolaires). Les bâtiments reconstitués servent souvent de cadre à diverses activités (cuire du pain, travailler la laine, fabriquer de la poterie, forger).

Sur certains sites, comme à Biskupin en Pologne, la **conservation in situ de maisons du Bronze** accompagne le programme de mise en valeur.

Un tel site peut naître, comme à CUIRY-LES-CHAUDARDES, des besoins d'une **émission** de télévision. L'expérience s'est faite suite à des fouilles archéologiques, financée par le Comité Départemental du Tourisme de l'Aisne et la Société Française de Production. La vocation était tout autant pédagogique que pour valider des modèles de superstructures élaborés par des archéologues de terrain

D'autres sites où sont appliqués de tels principes :

- Samara dans la Somme à 10 km à l'Ouest d'AMIENS avec un site archéologique à proximité également, qui travaille sur le néolithique et la période gauloise

- le Centre Expérimental de Préhistoire Alsacienne

- l'Archéodrome de BEAUNE, est né d'une politique d'animation et d'humanisation des autoroutes.

- CUIRY-LES-CHAUDARDES

- CHASSEMY (Aisne)

Les objectifs sont **pédagogiques, scientifiques et à vocation d'animation**. A Lejre, l'association permanente et étroite entre recherche expérimentale et connaissance de l'environnement a valu au Centre une reconnaissance officielle par le Conseil de l'Europe. Les financements de ces opérations sont divers, allant de trusts financiers comme à Butser aux collectivités locales comme dans la plupart des cas.

Le point faible de l'ensemble des sites semblerait être la **diffusion des résultats**, tant au niveau du grand public que des scientifiques... L'objet des conférences que nous organisons a un peu pour objectif de pallier ce déficit de communication.

Un autre aspect de l'archéologie expérimentale est devenu peu à peu et récemment le développement de **protocoles d'expérimentation** à long terme permettant d'établir des collections de référentiels qui serviront lors de fouilles éventuelles ou passées, à mieux comprendre ce qui est mis au jour. Par exemple, une parcelle peut être divisée en un terrain non travaillé et plusieurs autres travaillés à la houe, à l'araire, à la bêche ou au motoculteur, le tout le plus longtemps possible. On peut éventuellement les laisser ensuite à l'abandon ou au contraire leur faire subir le sort de n'importe quelle parcelle agricole (construction, remblai...). Ces parcelles sont ensuite étudiées par la technique de la micromorphologie (étude de la répartition des particules dans un sol). Sachant ce qu'elles ont eu comme histoire, on pourra alors, par comparaison, mieux comprendre l'histoire de paléosols découverts en fouille. C'est une technique sur le long terme et assez coûteuse car il faut multiplier les échantillons (sol

horizontal ou en pente, calcaire ou argileux, période de travail...). Ce n'est pas facile car c'est onéreux.

Autre **limite de la méthode**, on ne prend pas de risque. L'exemple de la reconstitution de la maison néolithique de HOLTZHEIM dans le Bas-Rhin, construite en 1984. La mise en place des 8 gros et grands poteaux centraux de la charpente a été faite par une élévatrice. On précise ce genre de choix dans le protocole d'expérimentation qui ne prend pas forcément en compte toutes les dimensions. Le temps de travail est lui aussi difficile à calculer. Les équipes qui travaillent aujourd'hui sont, en règle générale, bien nourris et en bonnes conditions physiques, il est difficile de dire si c'était toujours le cas avant ! Le coût est très souvent un frein également.

Les applications à MELRAND



Lann Gouh - Melrand

Photo Gaby Le Cam

Tout est né de la découverte d'un village du Xème siècle lié au besoin de promotion touristique de la Vallée du Blavet. Le projet fut conçu au départ par le Directeur adjoint des Antiquités de Bretagne mais mené par la Société d'Aménagement du Morbihan en 1986 dans le but de créer une animation touristique attrayante dans ce secteur. Tout en continuant les fouilles, ont été reconstituées 3 maisons au départ, cultivées des plantes attestées à l'époque d'occupation du village et élevés des animaux de races rustiques se rapprochant le moins mal de ce qui devait être élevé à l'époque.

On a donc un site, des reconstitutions, des cultures et un élevage associés. Au départ, on a un village pour lequel la documentation sur l'architecture est la mieux fournie. On décide de mettre en valeur par le biais de la reconstitution d'une partie de cet habitat. La partie terrain est précédée d'une étude de faisabilité, financière certes, mais technique encore plus. Des questions se posent, pour lesquelles l'archéologie n'a pas su ou n'a pas pu apporter de réponses :

- Les murs pouvaient-ils s'élever plus haut, soit en pierre, soit en terre, comme on en connaît des exemples par des relevés ethnographiques des années 1940 ?
- Sur quoi et comment la charpente était-elle implantée ?
- A quoi ressemblaient les portes, comment fonctionnaient-elles ?
- Le foyer se trouvait-il au-dessus du sol ou creusé dans le sol ?
- Quels étaient la forme et l'aspect du sol dans la maison, quelle était l'organisation de l'habitat domestique ?
- Fallait-il prévoir une cheminée, un trou d'évacuation pour la fumée ?

Parfois, une relecture du terrain (vestiges encore en place) ou des rapports permettait de répondre très simplement aux questions (étude des hauteurs d'éboulis, repérage d'un aménagement de seuil, observation du sommet des murs...). Parfois des études complémentaires permettaient une réponse (nature des sols d'occupation par micromorphologie). Parfois, un choix arbitraire (aucun aménagement pour l'évacuation de la fumée) suivi d'une observation quotidienne de la vie de la maison permet à long terme de répondre à la question... c'est tout l'intérêt de l'archéologie expérimentale et du **long terme**. Un autre aspect où l'archéologie expérimentale peut s'appliquer avec intérêt, c'est tout le thème des techniques artisanales. Pour mieux comprendre les objets trouvés en fouille (meules, poteries, pierres à aiguiser...), pour mieux appréhender l'usure que l'on peut y lire, il est possible d'en fabriquer et de les utiliser tel qu'on estime qu'ils étaient utilisés à l'époque, ainsi, il sera possible de comparer cette usure moderne et celle observée sur les objets archéologiques. Pour la poterie, les tentatives d'études de terrain approfondies ont pour l'instant échoué car la terre permettant de fabriquer à nouveau de l'onctueuse est épuisée. C'est un cas peu courant d'impossibilité ! Pour le **métal**, on pourrait aborder longuement la démarche qui a été entreprise depuis 2 ans.

Rappelons qu'il y a 10 ans on aurait été incapable de mener cette démarche car l'étude du village n'était pas encore suffisamment avancée pour le permettre. Citons enfin le cas de ces activités dont on est bien incapable pour l'instant de dire quel type de **trace** elles peuvent laisser (vannerie, apiculture, travail de la laine. . .) et tout l'intérêt qu'il peut y avoir à expérimenter dans ce domaine. La vie quotidienne de l'habitant du village au Moyen Age, et même bien après, tourne autour de l'agriculture. C'est pourtant le domaine le moins bien connu et, paradoxalement, celui qui laisse le moins de traces. C'est donc un thème d'archéologie expérimentale tout à fait intéressant pour nous. En l'espèce, il est possible de tester des outils (comme l'araire au soc de pierre reconstitué à partir d'une découverte faite à Karaës Vihan par Michel Batt, des houes retrouvées sur l'iconographie, des faucilles retrouvées en fouilles à Charavines...). On peut également, à partir de la terre travaillée par ces outils, mieux comprendre leur impact et les traces que l'on peut retrouver plusieurs siècles après, c'est la micromorphologie dont nous avons déjà parlé avec la création de référentiels. Une autre question, celle des rendements, peut mener très loin dans l'approche que nous voulons faire de la vie quotidienne. Le processus est donc celui-ci, connaissance des outils utilisés, niveau technologique atteint, rendements possibles, quantités de nourriture à disposition, état sanitaire des populations... Le stockage des récoltes est lui aussi primordial. De nombreuses expérimentations ont été tentées ailleurs, en particulier en milieu calcaire. En sol granitique comme celui que nous avons à MELRAND, et bien que nombre d'archéologues aient qualifié de vestiges de silos certaines structures en creux, il est bon de valider cette technique, peu connue en nos contrées. Un programme comme celui concernant les clôtures est intéressant également car il permet, une fois un modèle de clôture construit, vieilli et démonté ou abandonné, de comprendre ce qu'il en reste et de projeter les vestiges potentiels.



À PROPOS DES DATES GRAVÉES DANS LA PIERRE

RELEVÉES SUR DES ÉDIFICES RURAUX DE PLOEMEUR

Louis GOULPEAU

1 rue des Sœurs, 56270 - Ploemeur

Qui n'a pas un jour remarqué, au cours de simples promenades à travers chemins et villages, des dates (parfois accompagnées d'initiales ou même d'inscriptions) gravées sur les encadrements de portes de longères ou de bâtiments de ferme. C'est en partant de cette constatation que nous avons progressivement étendu le domaine de nos investigations à l'ensemble de l'actuelle commune de Ploemeur (Morbihan) en cherchant à systématiser cette enquête. D'entrée, nous nous sommes aperçu du côté illusoire qu'il pouvait y avoir à viser l'exhaustivité dans une telle recherche. Plusieurs raisons peuvent concourir à l'impossibilité d'atteindre une telle exhaustivité. D'une part, dans le passé de nombreuses occasions ont existé de faire disparaître ces témoignages datés parfois assez anciens, soit lors d'agrandissements des bâtiments, soit lors de leur réfection après des dégâts causés par accidents ou conflits. D'autre part, nombre de ces maisons deviennent de nos jours leurs résidences principales pour des citadins ou secondaires pour des vacanciers et les modifications introduites lors de l'élargissement des ouvertures (souvent pour rechercher plus de luminosité dans les pièces d'habitation) sont particulièrement dommageables pour les encadrements des portes et des fenêtres. De même le besoin éprouvé par certains d'améliorer l'aspect de leur habitat conduit parfois à des proliférations anarchiques d'encadrements sculptés qui sont rarement tous d'origine. Enfin, certaines de ces pierres portant des dates gravées ne sont pas directement accessibles depuis l'espace public, les bâtiments qui les portent étant retranchés derrière des clôtures. L'absence de sonnettes (ou d'autre moyens d'appel) interdit fréquemment d'alerter les résidents afin de solliciter leur autorisation pour entrer sur un territoire privé. Les précisions données dans l'inventaire sur la localisation éventuelle de ces pierres datées ne doivent pas être prises comme des incitations pour tout un chacun à envahir la vie privée et l'intimité des gens. La discrétion et un minimum de savoir-vivre s'imposent.

Limites et difficultés d'un inventaire

En premier lieu, pour ce qui est des réfections ou des agrandissements anciens des bâtiments, ils ont conduit à la destruction de tout ou partie de ceux-ci. Ces destructions n'ont pas été systématiques et il nous reste parfois le témoignage d'agrandissements "en cascade" où se lisent aisément les différentes étapes (parfois datées) de l'évolution de l'édifice. C'est par exemple le cas d'une ferme à Breuzent, où entre la construction initiale (datée de 1599 sur le linteau d'une porte avec arc gravé en accolade) et la modification la plus récente (datée de 1771 sur le linteau d'une autre porte située à l'autre extrémité de la longère), on peut détecter un exhaussement de la première partie du bâtiment. Comme autre exemple, les agrandis-

sements successifs en au moins deux étapes d'une longère proche de la chapelle Saint-Jude se lisent très bien dans la pierre et le contour du raccordement entre les deux parties est net. La portion initiale est datée de 1637 (par une inscription sur le linteau d'une fenêtre), alors que la partie la plus récente porte une date de 1866 (sur le linteau d'une porte). Nous aurions pu tout aussi bien détailler une partie de l'évolution du manoir de Kerourant ou de celle du bâtiment à usage agricole fermant la cour du manoir de Kerihuer. Mais d'autres *modus operandi* ont pu intervenir lors de ces modifications. La modeste chaumière initiale (dûment datée) a parfois été laissée de côté pour devenir une simple partie annexe des bâtiments de service et l'habitation principale s'est alors développée à quelque distance. C'est par exemple ce que nous avons pu observer à Laudé, à Kerantonel ou au Petit Hanvot. Mais à côté de ces quelques cas visibles aujourd'hui, combien demeureront définitivement muets et ne pourront être détectés ? L'inventaire ci-dessous ne pourra donc concerner que les survivants d'un ensemble certainement plus important à l'origine. Il est cependant certain que la proportion des maisons dûment datées dans la pierre n'a été dès l'origine qu'assez modeste. Le choix de faire appel à un artisan pour réaliser une telle gravure devait déjà marquer alors un certain signe de prestige ou de richesse (même relative). On pourrait d'ailleurs faire la même réflexion en ce qui concerne les puits dont une très modeste proportion porte une date.

Pour ce qui est des restaurations intervenues durant les dernières décennies, dans nombre de cas, le dénominateur commun de celles-ci a consisté à élargir les ouvertures. Mais les linteaux se sont alors trouvés être trop courts pour prendre appui sur les jambages des portes et fenêtres et ont été dûment remplacés par des pierres plus longues. Au mieux, de beaux parallélépipèdes bien lisses de granit, taillés à la bonne longueur et à la scie diamantée, ont remplacé la pierre d'origine devenue trop courte. On rencontre souvent aussi des linteaux de chêne. Au pire, ce sont d'horribles barres de béton qui en tiennent lieu. Mais certains, ont apparemment souhaité conserver la mémoire de la date d'origine. Ils ont alors choisi d'insérer le linteau démonté dans la façade près de la porte d'origine comme par exemple à Kerlir (opération confirmée par le propriétaire) ou de l'utiliser comme linteau d'une porte intérieure comme à Lannenec ou ailleurs de le réemployer comme pierre de seuil d'un appentis (au Penher). Mais il demeure parfois difficile lors de restaurations particulièrement drastiques d'être sûr que le linteau (ou le voussoir) portant la date est réellement à sa place d'origine ou s'il a été seulement déplacé ou encore plus grave importé.

Un autre souci qui peut apparaître concerne "l'amélioration" de la gravure de la date. Il est certain que le vent, le sablage des façades exposées aux intempéries surtout en zone côtière (voire à l'inconséquence d'un artisan zélé) ou la moins bonne qualité de certaines pierres sont autant de facteurs qui nuisent à la bonne conservation de ces témoignages lapidaires et par conséquent à leur lecture. Nous avons nous-même rencontré quelques rares cas où l'existence antérieure d'une date gravée fait peu de doute mais où l'impossibilité d'en faire la moindre lecture assurée nous a conduit à l'éliminer de l'inventaire (Kerham, Kerlavret, Saint-Déron). Mais était-il pour autant nécessaire de raviver les gravures par des brossages intempestifs qui détruisent la patine ou plus grave par des "regravures" à l'aide d'une pointe ou d'un burin qui entachent quelque peu leur crédibilité. À vrai dire, il reste quand même en cas de doute quelques critères de base permettant de lever celui-ci, tels que la forme ancienne des chiffres gravés, le mode de réalisation de la gravure ou l'adéquation entre la période supposée d'apposition de la date et certaines caractéristiques architecturales des bâtiments (souche des cheminées avec leur couronnement, mode de jointoiement des assises de pierre, etc ...). De ce point de vue, dans les quelques cas douteux, nous n'avons pas observé (ou peu) de fautes flagrantes (le seul cas où nous avons hésité est signalé dans l'inventaire).

Tableau I : MODE de RÉALISATION

Date en relief dans cartouche gravé en creux	Date gravée en creux avec cartouche à contour gravé	Date gravée en creux
1519 * Kerhoat 1553 Kerduellic 1578 Kerhoat 1592 * Kerduellic 1597 Kerihuer 1599 Breuzent		
1629 Kerlivio 1637 * Saint-Jude 1659 Kerbistoret 1673 * Cosqueric 1680 Kerantonel 1680 * Le Petit Hanvot		1672 Le Cruguellic 1674 * Le Cruguellic
1734 * Kereven	1724 Laudé 1772 Lopeheur 1779 * Kerlivio	1718 Kerloret 1718 Saint-Jude 1723 Kervinio 1723 Kerihuer 1726 Kerlir 1727 * Le Guermeur 1729 Saint-Déron 1732 Kerourant 1737 Le Petit Hanvot 1766 Kerroch 1771 Kervernois 1771 Breuzent 1771 Lannénec 1778 Kerlivio 1790 Kerlivio 1796 Le Guermeur
	1818 Kernastellec 1818 * Kerham 1862 Kerloret	1802 Kergandehuen 1806 Kerguen 1815 Kerscouët 1816 Le Penher 1816 Kergandehuen 1816 Kerourant 1817 Keryan 1818 Loyan 1822 * Penhoat-Quinio 1826 Kervéganic 1829 Kerroch 1844 Kervéhenec 1847 Le Penher 1848 Caudric 1866 Saint-Jude 1871 Kerbistoret 1876 Loyan 1880 Kerham 1885 Penhoat-Quinio 1885 Kerlivio 1890 Lannénec
Total : 13 (22,42%)	6 (10,34%)	39 (67,24%)

Pour ce qui concerne, la prolifération d'encadrements d'ouverture avec moulures (en accolade ou en anse de panier), voir de fenêtres à meneaux dans un même bâtiment modeste qui n'a rien d'une gentilhommière, nous n'avons relevé de dates dans aucun de ces cas-là. Mais il faut rester prudent, cela ne veut pas dire qu'aucune des dates gravées proposées dans l'inventaire n'est pas une pièce rapportée, hors contexte d'origine.

Mode de réalisation des dates gravées (tableau I)

Les réalisations de ces gravures appartiennent à deux modes opératoires inverses l'un de l'autre (on pourrait même dire que le résultat de l'un est le négatif de celui de l'autre).

Au début, grossièrement aux XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles (la mutation semble se produire dans le dernier quart du XVII^{ème} siècle), sur la face plane (ou rectifiée) de la pierre à graver l'artisan creuse au burin un cartouche rectangulaire en conservant en réserve les chiffres (et les lettres) qui constitueront la date (et éventuellement l'inscription associée)(clichés F₁ ou H). *In fine*, la date apparaît en relief dans un cartouche en creux, associée ou non à des symboles, des initiales ou un anthroponyme (prénom plus ou moins abrégé et nom). On rencontre également sur une seule pierre ou deux pierres plus ou moins proches deux cartouches distincts contenant l'un la date et l'autre le nom [voir Le Cosqueric (cliché B), Le Petit Hanvot, Kerhoat (cliché G₁), Kereven (clichés F)]. Parfois le rebord du cartouche est souligné tout autour par un liseret obtenu en gravant en creux une fine rainure légèrement en retrait du bord [Kereven(cliché F₁)]. Nous avons recensé 13 occurrences (sur un total de 58 dates observées soit ~22,4% des cas) où cette pratique a été employée.

Ensuite, le mode opératoire s'inverse. C'est la date qui est gravée en creux sur la face aplanie de la pierre. Dans 6 cas (soit 10,3%), le souvenir du cartouche antérieur a été conservé par l'emploi d'un encadrement également gravé en creux. Nous avons même observé à Kerham une double encadrement : la date (1818) est entourée par un cartouche puis l'ensemble formé par cette date et les deux paires d'initiales situées à gauche (MY) et à droite (LP) est à son tour mis dans un encadrement rectangulaire. Mais la grande majorité des dates gravées (XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècle), soit 39 cas sur 58 (2/3) est constituée par de simples dates gravées en creux sans fioritures [Breuzent (cliché A)], même si on peut percevoir une légère évolution dans la forme graphique des chiffres.

Avant le milieu du XVI^{ème} siècle [Kerhoat – 1519 (cliché G₁) et inscription non datée du Cruguellic (cliché C)], les caractères employés sont gothiques et l'énoncé de la date se fait en partie en chiffres romains (l'an mil ̃ xix). Par la suite, les chiffres sont des chiffres arabes à l'exception du chiffre 1 qui adopte systématiquement la forme romaine (I ou l, la haste verticale étant plus ou moins nettement barrée aux extrémités) ; il n'y a jamais de trait oblique partant du haut et retombant vers l'avant (1) comme pour le chiffre arabe. Nous avons plusieurs fois rencontré aussi bien pour des chiffres gravés en relief [Kerlivio – 1629 (cliché H₁)] que pour des chiffres gravés en creux (Kerloret – 1718, Kervernois – 1771, Kerguen – 1806, puits de Kerantonel – 1781 entre autres), la forme pointée (i ou j) comme il est d'usage en typographie. Cette pratique, observable déjà en manuscrit pour la pagination des parchemins anciens (voir le cartulaire de Redon par exemple) est conservée dans la pagination en chiffres romains des préfaces des ouvrages imprimés jusqu'à la Révolution (c'est même alors la forme i qui est employée). Mais souvent il faut pouvoir passer la main sur la surface de la pierre pour s'en convaincre et ne pas prendre pour un point, ce qui peut n'être qu'un simple accident intervenu plus tard. La lecture faite à distance sur une pierre couverte de lichens ne suffit généralement pas.

Le chiffre 0 est plus rond qu'aujourd'hui et parfois de petite taille (plus court que les autres chiffres). Il est alors centré dans l'alignement de ses voisins et par conséquent bien au-dessus de la ligne de base (voir par exemple : Kerantonel – 1680 ou Kerguen – 1806). Le

chiffre 7 n'est jamais barré [Kereven – 1734 (cliché F₁) ou Breuzent – 1771 (cliché A)] comme aujourd'hui pour la forme manuscrite à la différence de nos lettres d'imprimerie. Le trait horizontal supérieur est souvent légèrement arqué avec une concavité tournée vers le haut et ne possède jamais non plus de petit trait vertical en avant. Le chiffre 8 est obtenu par la juxtaposition de deux petits cercles tangents superposés et ne prend jamais la forme, fréquente aujourd'hui, d'un lemniscate. Les boucles des chiffres 6 et 9 sont très généralement ouvertes et l'arc du bas des chiffres 3 et 5 ne revient pas horizontalement vers l'avant comme dans la graphie moderne mais plonge en oblique comme pour le chiffre 9. Dans ses formes les plus anciennes, le chiffre 5 adopte même l'allure d'une simple ondulation verticale, comme une lettre s très ouverte ou très étirée [voir Kerduellic par exemple (cliché E₁)].

Emplacement d'apposition de la date (tableau II)

Exceptionnellement (dans 5 cas sur 58 étudiés), la pierre portant la date est incluse dans la façade mais, dans au moins deux de ceux-ci [Kerihuer – 1597 et Kereven – 1734 (cliché F₁)], il y a quelques présomptions d'un déplacement de la pierre lors d'un agrandissement ultérieur (Kerihuer) ou d'une restauration (Kereven). De plus, dans deux autres cas, celle-ci est positionnée à proximité immédiate d'une porte : sur la pierre supérieure du montant droit (Kerlivio – 1790) d'une porte aujourd'hui murée et sur une pierre au-dessus du linteau d'une porte [Le Cosqueric – 1673 (cliché B)]. Pour ce dernier cas, on pourrait discuter de la contemporanéité de la pierre gravée dite "de fondation" et du linteau qui semble plus récent. Mais dans la majorité des cas, la pierre portant la date se situe sur la partie haute de l'encadrement d'une porte ou d'une fenêtre.

La réalisation du haut des ouvertures peut procéder de deux techniques architecturales différentes. Pour les portes, le haut peut être réalisé avec trois voussoirs (1/4 des cas recensés). Celui du centre est alors auto-bloquant avec ses flancs en biseau qui viennent s'insérer entre les deux voussoirs latéraux. Il prend de plus appui par des épaulements sur ces deux voussoirs latéraux qui reposant sur les jambages de la porte débordent généralement dans le chaînage du mur vers l'extérieur de celle-ci. Nous avons rencontré 8 fois cette situation (soit dans 14% des cas). C'est alors généralement le voussoir central qui porte la date, mais à Kervinio (1723) c'est le voussoir de gauche qui a été gravé. Nous n'avons par contre jamais rencontré ce type de situation pour des fenêtres.

Seuls les grands arcs des portes de grange (Loyan – 1818, Kervéhenec – 1844) sont réalisés avec toute une série de voussoirs autobloquants et c'est alors le claveau central tout en haut de l'arc qui porte la date. La technique est plus récente et nous ne l'avons rencontré que sur des édifices du XIX^{ème} siècle.

Mais pour 75% des ouvertures (27 portes et 16 fenêtres sur un effectif de 58), c'est la solution d'un linteau droit qui est retenue [seul, le linteau d'une très petite fenêtre située au Petit Hanvot - 1680 (cliché D₁) est nettement arqué et le cartouche en creux contenant la date suit l'arc de la pierre]. La date est dans la plupart des cas correctement centrée sur le linteau. Nous n'avons observé que 4 cas où cette date se trouve décalée et toujours à droite [Kerduellic – 1553 (cliché E₁), Breuzent – 1599, Kervernois – 1771 et Kerlivio – 1779 (cliché H₂)].

Qu'il s'agisse d'ouvertures à voussoirs ou à linteau, il arrive que cette partie supérieure soit ornée d'un arc gravé (parfois par association d'un bourrelet et d'une rigole) soit en accolade soit en anse de panier mais ces décors demeurent minoritaires sur les pierres portant une date (seulement 5 cas). Par contre, ils semblent s'adresser préférentiellement aux hauts de porte à voussoirs, la date s'inscrivant alors naturellement dans la partie basse du voussoir central (entre les deux flancs en biseau) et l'arc décoratif se développant dans la partie supérieure du registre. Cependant nous n'avons pas observé de découpage chronologique évident dans le choix entre ces deux formes d'arc décoratif.

Tableau II : EMPLACEMENT d'APPOSITION

Porte		Fenêtre	Façade
Linteau	Voussoir	Linteau	
1519 – Kerhoat 1599 – Breuzent	1592 – Kerduellic	1553 – Kerduellic 1578 – Kerhoat	1597 – Kerihuer
	1659 – Kerbistoret	1637 – Saint-Jude 1672 – Le Crugellic 1674 – Le Crugellic 1680 – Kerantonel 1680 – Le Petit-Hanvot	1629 – Kerlivio 1673 – Le Cosqueric
1723 - Kerihuer 1724 – Laudé 1726 – Kerlir 1729 – Saint-Déron 1766 – Kerroch 1771 – Kervernoïs 1771 – Breuzent 1771 – Lannénec 1779 – Kerlivio	1718 – Kerloret 1723 – Kervinio 1737 – Le Petit-Hanvot	1727 – Le Guermeur 1732 - Kerourant 1772 – Lopeheur 1796 – Le Guermeur	1718 – Saint-Jude 1734 – Kereven 1778 – Kerlivio 1790 – Kerlivio
1815 – Kerscouët 1816 – Le Penher 1816 – Kerourant 1818 – Kernastellec 1818 – Kerham 1826 – Kervéganic 1829 – Kerroch 1847 – Le Penher 1848 – Caudric 1862 – Kerloret 1868 – Saint-Jude 1871 – Kerbistoret 1876 – Loyan 1880 – Kerham 1885 – Kerlivio 1890 – Lannénec	1802 – Kergandehuen 1818 – Loyan 1844 – Kervéhenec	1806 – Kerguen 1816 – Kergandehuen 1817 – Keryan 1822 – Penhoat-Quinio 1885 – Penhoat-Quinio	
27	8	16	7
35 (60,3%)		16 (27,6%)	7 (12,1%)

Analyse de la répartition chronologique

Il y a une croissance régulière avec le temps du nombre observé, ou seulement peut-être du nombre conservé (?), de ces témoignages datés. Après intégration par siècle, nous décomptons 6 exemplaires au XVI^{ème} siècle, 8 au XVII^{ème}, 20 au XVIII^{ème} et 24 au XIX^{ème}, terme fixé arbitrairement à notre enquête. Il y a probable conjugaison de deux phénomènes différents : une plus grande probabilité de disparition de ces pierres gravées qui croît avec le temps écoulé et une possible augmentation de la proportion des bâtiments datés dans la pierre par enrichissement lent des campagnes faisant émerger une "élite". Il était difficile d'inclure le XX^{ème} siècle dans notre enquête, les quelques dates observées étant rapidement non plus gravées mais moulées dans du béton. Toutefois la pratique n'a pas disparu, la date observée la plus récente étant 2002 sur un fronton de fenêtre à l'étage à Kervernois.

Mais la distribution fine est loin d'être régulière. Si nous prenons la décennie comme intervalle d'intégration (figure 1), nous voyons apparaître sur l'histogramme de brusques poussées qui curieusement ont tendance à coïncider avec les débuts de règne.

intervalle 1590-1600 = 3	début du règne d'Henri IV (fin des guerres de religion),
intervalle 1670-1680 = 4	début du règne personnel de Louis XIV (1661), montée en puissance de Colbert (1664-1668),
intervalle 1718-1730 = 8	début du règne de Louis XV (1715),
intervalle 1770-1780 = 6	début du règne de Louis XVI (1774),
intervalle 1815-1820 = 8	début de la Restauration (1814).

Est-ce là seulement un effet du hasard ou faut-il y voir un indice d'une espérance nouvelle, ou même le signe d'un certain optimisme économique lorsque débute un nouveau cycle en tête de l'État, optimisme qui inciterait les exploitants à entreprendre ? Il est trop tôt pour le dire. Il serait nécessaire d'augmenter l'effectif statistique sur lequel repose notre étude en multipliant les enquêtes sur un plus large espace géographique avant d'être affirmatif. Mais il ne faut pas négliger cette première indication.

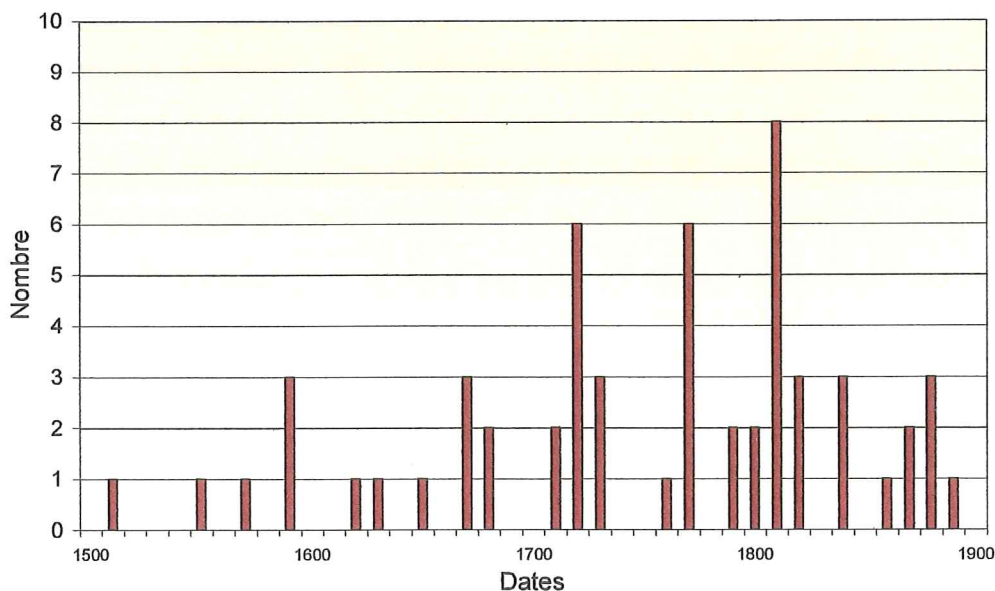


Figure 1 : Histogramme des fréquences des dates recensées sur des habitations rurales de Ploemeur.

Analyse de quelques inscriptions associées à des dates

De temps à autre, gravés généralement sur la même pierre (mais parfois sur une pierre voisine), se rencontrent des symboles ou (et) des inscriptions associés à ces dates.

Le catalogue des symboles qui sont rencontrés dans l'espace rural de Ploemeur contient majoritairement des représentations à caractère religieux :

- croix latine posée sur un socle (rectangulaire ou hémisphérique)[Le Cosqueric – 1673 (cliché B), Le Guermeur – 1727, Lopeheur – 1772, mais également Kerloret (puits) – 1711],
- croix latine sans socle [Kerlivio – 1779 (2 croix encadrant l'ostensoir)(cliché H₂)],
- ciboire [Kerduelllic – 1592 (cliché E₂), St-Simon et St-Jude – 1637 (cliché J), Kergandehuen – (date non déchiffrée)],
- ostensoir (soleil sur un piétement) [Lannenec – 1771 ou Kerlivio – 1779 (cliché H₂)],

mais on rencontre également une fleur (rosette) [Kerduelllic – 1592 (cliché E₂)], une fleur de lys [Le Cosqueric – 1673 (cliché B)] ou un objet indéterminé [Kerhoat – 1578 (cliché G₂)]. D'autres représentations graphiques se remarquent mais qui ne sont pas associées à des dates et qui en conséquence sortent du cadre de la présente étude.

Les inscriptions prennent plusieurs formes mais ce sont majoritairement des anthroponymes qui les composent. On les retrouve sous forme :

- d'un nom complet avec le prénom en entier [JOSEPH HACANA et GREGOIRE LE HUNSEC, Kereven – 1734 (clichés F₂ et F₃) ou LOIS (le) PIPPE, Saint-Jude – 1637 (cliché J)] ou abrégé [dom T. les ROMANY, Kerhoat – 1519 (cliché G₁) ; LO(is) : (le) PITU, Le Cosqueric – 1673 (cliché B) ou YO(uenn) : (le) HUNSEC, Le petit-Hanvot – 1680 (cliché D₂)],
- de simples initiales [H:L: , à Kerduelllic – 1592 (cliché E₂) ; M I , au Guermeur – 1727 ; M Y du côté gauche et L P du côté droit de la date à Kerham – 1818 ; M avant la date à Penhoat-Quinio – 1822 ou L Z de part et d'autre du socle de la croix latine sur le puits de Kerloret - 1711],

mais on trouve également une invocation religieuse [IESUS / MARIA à Kereven – 1734 (cliché F₂)], une précision sur l'artisan constructeur [FAIT PAR MOI GRE/GOIRE LE HUNSEC également à Kereven (cliché F₃)] ou une inscription en gothique qu'il n'a pas été possible de déchiffrer ou interpréter [... : = 8 YU / Bagaad, au Cruguellic (cliché C)].

Il peut être intéressant de nous arrêter sur certains de ces anthroponymes qui ont parfois marqué l'histoire de Ploemeur et qui, pour la plupart, continuent de faire partie de l'onomastique ploemeuroise (les noms de Le Hunsec ou Le Pippe figurent dans le premier registre paroissial ouvert en 1608 par le recteur Lennès). Nous prendrons ces noms dans l'ordre alphabétique.

* **LE HUNSEC** : Ce nom de famille apparaît sous la forme simplifiée de **YO : HUNSEC** (pour Yves Le Hunsec) (cliché D₂) au Petit-Hanvot sur un bâtiment aujourd'hui utilisé en annexe et daté de 1680 (cliché D₁). On le retrouve également à Kereven à une date ultérieure (1734) (cliché F₃) dans une inscription qui précise le nom soit du propriétaire qui a passé commande de la construction du bâtiment soit de l'artisan qui l'a réalisée (FAIT PAR MOI GRE/GOIRE LE HUNSEC en deux lignes).

C'est déjà au XVII^{ème} siècle un nom de famille très commun à Ploemeur et dans ses alentours. Même sans effectuer un dépouillement systématique des registres paroissiaux de la commune, on peut relever les occurrences suivantes à titre d'illustration. Par exemple, en 1658, un Jean Le Hunsec est marié à Jeanne Le Lain en la chapelle du prieuré de Lannénec par le chapelain en titre Jean Le Pippe qui est également curé de Ploemeur. Entre 1713 et 1724, c'est un autre Jean Le Hunsec qui est chapelain du prieuré de Lannénec. Louis Esvan, premier recteur constitutionnel de Ploemeur en 1791, est né en 1749 à Bod-er-Sant de Marie Le Hunsec. et Jacques Esvan. Un citoyen Le Hunsec meurt en l'an II de la République au Petit-Hanvot alors qu'un autre citoyen Jean Le Hunsec tue un loup à Kergoat en 1802 aidé par Jean Rio. Est-ce ce même Jean Le Hunsec, qui meunier de Kerhihuer avait été menacé le 11 juillet 1795 par un groupe de cinq soldats du 2^{ème} bataillon de Paris traversant la commune. Le nom est souvent porté avec ce prénom.

De nos jours, l'annuaire du téléphone révèle pas moins de 16 abonnés portant le nom "Le Hunsec" à (ou autour) de Plœmeur.

* **LE PIPPE** : Ce nom apparaît à Saint-Simon et Saint-Jude sur la partie la plus ancienne (1637) (cliché J) d'une longère située non loin de la chapelle dédiée à Saint-Jude sous la forme de **M : I LOIS PIPPE** pour Louis Le Pippe. Cette inscription est accompagnée d'un ciboire, ce qui est probablement une indication des fonctions sacerdotales du propriétaire. De nombreuses occurrences de cet anthroponyme (orthographié aujourd'hui Le Pipe) se retrouve dans les archives depuis le XVI^{ème} siècle pour des personnages qui résident très souvent autour de Lannénec tant en Guidel qu'en Plœmeur. Citons-en quelques uns pour montrer la diversité des situations. En 1577, Jean, Alan, Pierre et François Le Pippe sont conjointement tenanciers de terres situées à Saint-Adrien et rachetées à l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé par Jean Pezron, sieur de Penlan en Pont-Scorff. Cette même année, Jacques Le Pippe et Yvon Le Bort rachètent à l'abbaye pour 28 livres et 15 sols, des terres situées en Saint-Just (Saint-Jude) dont ils étaient tenanciers. En 1608, Clémence Fariou, veuve de Henri Le Pippe, fonde un service perpétuel en l'église paroissiale de Plœmeur en gageant ses biens dont certains se situent au Petit-Hanvot. De 1632 à 1673, Jean Le Pipe est curé de Ploemeur et chapelain du prieuré de Lannénec où il célèbre neuf mariages "*en la chapelle de madame Sainte Nenoch*".

En 1600 Louys Le Pippe, âgé de 31 ans, est curé de Plœmeur et réside à Kergouet (Kergoat aujourd'hui). Mais malgré l'homonymie exacte, il est difficile de voir en lui le prêtre propriétaire de la chaumière de Saint-Jude et cela pour plusieurs raisons :

- on sait que sa résidence est à Kergoat (à 600 mètres de Saint-Jude),
- dès 1618, il est remplacé à la cure de Plœmeur par Guillaume Pezron,
- en 1637, c'est Jean Le Pippe qui est curé de Plœmeur et chapelain du prieuré de Lannénec,
- il aurait 68 ans en 1637 ce qui est un âge avancé pour l'époque.

Ou alors, faut-il lire l'inscription **M(essire) : I(ohan) LOIS (le) PIPPE** et attribuer la construction en 1637 de la maison à Jean Le Pipe alors curé de Plœmeur ? Il y a là une incertitude difficile à lever.

Il est quand même amusant de noter dans l'annuaire qu'un Louis Le Pipe réside aujourd'hui à Kerroch, perpétuant, presque à l'identique, l'anthroponyme de 1600.

* **LE PITU** : Ce nom apparaît sur une pierre dite "de fondation", positionnée au-dessus du linteau d'une porte d'un bâtiment daté de 1673 dans un cartouche inférieur, sous la forme de **LO : PITU** pour Louis Le Pitu. Ce nom, qui s'orthographie également avec deux T, a disparu localement sous cette forme au bénéfice de l'anthroponyme actuel de Le Pite (19 occurrences à l'annuaire sur Plœmeur, Lorient, Guidel et Quéven). On rencontre par exemple à la fin du XVII^{ème} siècle un François Le Pittu recteur de Plœmeur, qui avec son adjoint Claude Robin, curé de Ploemeur, reçut en 1695 le procureur général (Claude Barré, marchand à Nantes) du chapelain non résidant de Lannénec (l'abbé André Scion, réside à Rome et ne mettra jamais les pieds à Lannénec) venu prendre au nom de celui-ci possession de sa charge (bien évidemment commendataire).

Il est plus difficile de statuer ou à plus forte raison d'émettre des hypothèses quant à l'identité des propriétaires lorsque l'on ne dispose que d'initiales. Dans un cas, il a été toutefois possible d'émettre des hypothèses très plausibles quant à l'identité de celui-ci.

Ce cas intéressant est fourni par l'inscription de Kerduellic (cliché E₂) qui porte en ligne :

Fleurette H : L : 1592 ciboire

Il s'agit donc vraisemblablement d'un prêtre et il est fort tentant de l'identifier à partir de ses initiales à Henri Lennès dont on sait qu'il est recteur de Plœmeur à la date de Juillet 1608, date à laquelle il ouvre le tout premier registre paroissial «*faict tout exprès pour maistre les noms, surnoms des enfants qui recevront le Saint Sacrement de Bathesme en l'Eglise paroissiale de Plœmeur*». Il était originaire de Plœmeur et dès 1595 il avait postulé pour la charge de recteur de Rédéné mais à l'époque Jean de Chef du Bois lui avait été préféré. Il prit possession de la paroisse de Plœmeur en tant que recteur le 13 février 1602, pourvu à cette charge par le vicaire général Jean Jumelle. Il résigne sa fonction en raison de son âge avancé le 4 octobre 1630 et se retire alors à Kerduellic où il meurt en 1632. L'écart de 10 années entre la date gravée à Kerduellic et l'indication certaine de sa fonction de recteur de Plœmeur n'est pas rédhibitoire d'autant que prêtre, il a pu avant sa nomination comme recteur exercer dans la même paroisse une autre activité sacerdotale et qu'il n'y avait à l'époque aucune astreinte à résidence au bourg même.

Mais il faut être conscient que la possibilité d'une telle identification est exceptionnelle. Pour un autre cas, nous avons envisagé une hypothèse plausible. Il s'agit de celui de l'inscription de Kerham portant une date encadrée de deux paires d'initiales :

M Y 1818 L P

Nous avons envisagé d'y voir les initiales d'un couple, la date pouvant être celle des noces. La consultation du registre des mariages de la commune de Ploemeur pour l'année 1818 montrait qu'aucun couple possédait des paires d'initiales pouvant correspondre à celles de l'inscription. Mais une autre éventualité émergeait de cette recherche, celle des initiales d'une personne de sexe féminin auquel cas la date marquait une autre occasion, probablement celle de la construction de la maison. Par exemple, on découvre dans ce même registre qu'une jeune femme nommée Marie-Yvonne Le Poulde, originaire de Kervénanec (alors en Plœmeur) épouse le 8 février 1817 un certain Pierre Le Cloirec résidant à Pont-Scorff. Mais le lien avec le hameau de Kerhom (graphie de l'époque) n'est pas immédiat. Le dépouillement complet de tous les registres de naissance avant la date de 1818 pourrait éventuellement fournir d'autres occurrences mais rien ne dit qu'*a priori* l'intéressée soit native de Plœmeur.

Mais il y a plus préoccupant. La consultation du cadastre de 1827 (à la section incluant le hameau de Kerhom) montre que les parcelles qui correspondent à la portion de longère portant la dite inscription sont non bâties à cette date et les états des sections indiquent des propriétaires dont les initiales sont totalement étrangères à celle-ci. En conclusion, le linteau qui porte l'inscription a été importé à une date éventuellement ancienne et depuis un lieu dont nous ignorons tout. Le problème comporte maintenant trop d'inconnues pour être résolu.

Liste des dates relevées sur des maisons de la commune de PLOEMEUR

rangées par ordre alphabétique des lieux-dits
(dates depuis les débuts jusqu'à 1900)

Breuzent

1599 en relief dans un cartouche en creux.

- * Sur le **linteau** d'une porte (avec haut en accolade) de la partie la plus ancienne d'une longère. Le cartouche contenant la date est décalé sur la droite du linteau.
- * La longère est située à l'extrémité ouest du village (dernier diverticule à gauche sur la route). Le bâtiment (1^{er} à droite dans le diverticule) a été plusieurs fois modifié :
 - D'abord réhaussé d'un étage (visible au pignon par le changement d'appareil),
 - Ensuite rallongé (date de 1771 sur le linteau de la porte de la partie gauche).

1771 gravé en creux. (cliché A)

- * Sur le **linteau** (partie droite) de la porte située plus à gauche de cette même longère.

Cliché A : Date sur un linteau à Breuzent.



Caudric

1848 gravé en creux.

- * Sur le **linteau** d'une porte de la ferme de Caudric située sur l'aile latérale.
- * Celle-ci est située à l'angle arrière de la ferme, le long du diverticule vers la route de Kerloës.

Cosqueric (le)

1673 en relief dans un cartouche en creux.

- * Sur une **pièce** de fondation enchassée au-dessus du **linteau** d'une porte. Dans le cartouche, la date est suivie d'une croix et d'une fleur de lys (le tout en relief).
- * Au-dessus et adjacent, un second cartouche en creux contient le nom du propriétaire **LO : PITV**.

Cliché B : Inscription et date au Cosqueric
sur pierre au-dessus d'un linteau.



Cruguellic (le)

1672 gravé en creux.

- * Sur le **linteau** d'une petite fenêtre d'une longère située derrière le manoir ci-dessous.
- * Le rapprochement des bâtiments et de la date fait de celle-ci une dépendance probable.

1674 gravé en creux.

- * Sur le **linteau** d'une petite fenêtre de la branche ouest en retour du "manoir" disposé en L.
- * Ce "manoir" est située sur la droite de la branche nord de la route d'accès.
La petite fenêtre est située dans l'aile ouest parallèle à la route, près de l'escalier externe.
- * Une pierre avec inscription est enchassée dans la façade de l'aile nord, vers la droite (cliché C).
Cette pierre apparaît en réemploi près d'une large baie (détournée de sa fonction initiale).
L'inscription, difficile à déchiffrer, présente l'intérêt d'être rédigée en caractères gothiques.

Cliché C : Inscription sur pierre en façade
au Cruguellic.



Guermeur (le)

1727 gravé en creux

- * Sur le **linteau** d'une fenêtre d'une dépendance du n°3 de la rue de la Tour du Génie.
La fenêtre est en hauteur sous le toit (donc à l'étage).
- * La date est encadrée par des initiales (**MI**) à g. et par une croix latine sur base semi-circulaire à dr..

1796 gravé en creux

- * Sur le **linteau** d'une fenêtre d'une dépendance du n°6 rue Garielle et Hot.
Ce petit bâtiment est sur la droite en entrant dans la cour.
Les linteaux du bâtiment principal ont été restaurés et sont de facture moderne.

Hanvot (le Petit)

1680 en relief dans un cartouche en creux (clichés D)

- * Sur l'**arc** d'un seul tenant d'une petite fenêtre étroite d'un bâtiment de service de l'exploitation.
Le cartouche en creux est arqué pour épouser la courbure de la pierre (cliché D₁).
Le grain de celle-ci étant grossier, la qualité de la gravure est médiocre.
- + Le bâtiment est situé à droite tout en bas du chemin d'accès (en équerre en avant de l'habitation).
Le linteau d'une petite fenêtre vers la gauche (cliché D₂) porte une inscription anthroponymique.

On peut lire : **YO : HUNSEC** en relief dans un cartouche en creux.

1737 gravé en creux

- * Sur le **voussoir** supérieur d'une porte dont le haut est souligné par une accolade sculptée.
Le voussoir est taillé en forme de T, donc avec des épaulements latéraux.
- * La porte se trouve en haut d'un escalier extérieur sans balustre, situé au centre de la longère.
Un second escalier situé plus à droite conduit à une seconde porte soulignée par une accolade.
Au rez-de-chaussée, deux autres portes possèdent des parties hautes sculptées.
- * La longère est située en bas du hameau et plutôt sur la droite.
Elle appartient au même ensemble que le bâtiment de service daté de **1680**.



Cliché D1 : Date dans cartouche au Petit Hanvot.

Cliché D2 : Inscription sur linteau au petit Hanvot.

Kerantonel

1680 en relief dans un cartouche en creux

- * Sur le **linteau** d'une fenêtre d'une maison non habitée en bas du village.
Le 0 final est rond et plus petit que les autres chiffres et est situé au-dessus de la ligne de base.
- * La maison est située à gauche en rentrant dans la cour de la grosse maison tout en bas du village.
Elle est aujourd'hui abandonnée et couverte de fibrociment ondulé.

Kerbistoret

1659 en relief dans un cartouche en creux

- * Sur le **vousoir** supérieur de l'arcature d'une porte d'une petite longère.
L'arc de la porte est sculpté en anse de panier, souligné par un bourrelet et une rigole.
- * Ce petit bâtiment aujourd'hui abandonné comporte :
 - à l'extrémité gauche, un escalier extérieur en pierre et sans balustre.
 - en haut de celui-ci, une porte dont le linteau est souligné par un arc en accolade,
 - sur la droite, les montants de la porte du cellier sont arqués pour le passage des barriques.
- * Cette longère est en arrière et à angle droit d'une maison plus récente non datée.
Cette dernière maison possède un masque de grottesque sur la façade au-dessus de la porte.
Cet ensemble se situe à l'extrémité nord-ouest du village et un peu en contre-bas.

1871 gravé en creux

- * Sur le **linteau** d'une porte dans la cour de bâtiments restaurés disposés en U.
- * Cet ensemble situé à l'extrémité Nord du village est encore l'objet de travaux.
Rien n'indique que le linteau concerné soit encore à sa place d'origine.

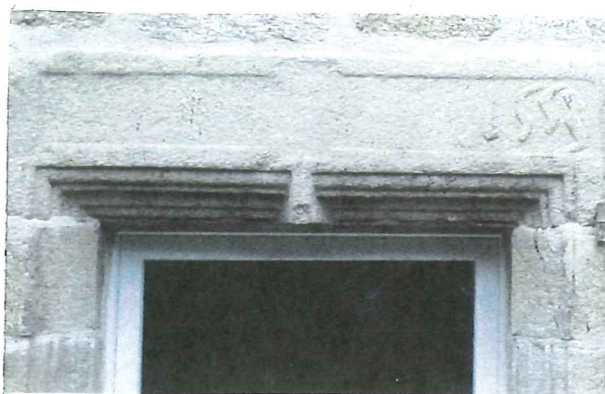
Kerduellic

1553 en relief dans un cartouche en creux (cliché E₁)

- * Sur le **linteau** d'une fenêtre à g. de la porte (2^{ème} maison de l'ensemble des longères).
La date est à l'extrémité droite du cartouche, vide de toute autre inscription.

1592 en relief dans un cartouche en creux (cliché E₂)

- * Sur le **vousoir** central de l'arcature de la porte de la même maison que ci-dessus.
- * Dans le cartouche, cette date est encadrée :
 - à gauche par une fleurette suivie de **H : L** ;
 - à droite par un ciboire.



Cliché E1 : Date sur linteau à Kerduellic.



Cliché E2 : Date et initiales sur voussoir à Kerduellic

Kereven

1734 en relief dans un cartouche en creux (rebord souligné) (clichés F)

- * Dans la façade d'une longère située au n°20, quatre pierres intéressantes apparaissent.
- * Sur une **Pierre isolée** enchassée à droite de la porte d'entrée, on peut lire la date (cliché F₁).
- * Deux pierres côte à côte dans la façade plus à droite portent en 2 lignes les inscriptions (cliché F₂) :

**IESUS
MARIA**

**JOSEPH
HACANA**

- * Enfin le linteau d'une fenêtre située encore plus à droite porte en deux lignes (cliché F₃) l'inscription :

**FAIT PAR MOI GRE
GOIRE LE HUNSEC**



Cliché F1 : Date en façade à Kereven.



Cliché F2 : Inscription en façade à Kereven



Cliché F3 : Inscription sur linteau de fenêtre à Kereven

Kergandehuen

1802 gravé en creux.

- * Sur le **voussoir** central d'une porte dont le haut est sculpté en anse de panier. Le voussoir central est taillé en forme de T avec épaulements. L'anse en haut de la porte est soulignée par rainure et bourrelet.
- * La porte, en partie murée, est située tout à droite de la longère la plus occidentale du hameau.

1816 gravé en creux.

- * Sur le **linteau** d'une petite fenêtre d'une seconde longère.
Celle-ci est située à gauche (donc à l'ouest) dans l'alignement de la précédente.
- * À l'extrémité ouest de cet alignement, une 3^{ème} date est gravée sur le **linteau** d'une lucarne.
Située en hauteur au-dessus d'une porte, le manque de recul ne permet pas de la déchiffrer.
On distingue nettement un ciboire encadré de part et d'autre par la date.

Kerguen

1806 gravé en creux.

- * Sur le **linteau** d'une petite fenêtre située sur l'arrière d'une petite maison.
Le 0 est rond (O) et de taille inférieure à celle des autres chiffres ; il est à mi-hauteur de l'alignement.
- * La maison est la première à gauche en venant de la chapelle St-Léonard.
Prendre le sentier entre celle-ci et sa voisine et la contourner.

Kerham

1818 gravé en creux dans un cartouche (au contour gravé en creux).

- * Sur le **linteau** de la porte d'une maison située à gauche dans la ruelle se dirigeant vers le Nord.
- * La date (dans son cartouche) est encadrée de 2 paires d'initiales.

M Y **1818** L P

L'ensemble est lui-même dans un **cartouche** au contour gravé en creux et de forme oblongue.

- * De l'autre côté de la ruelle, une date très usée peut se deviner sur un autre **linteau**.

On croit y lire : **1819** (incertain) entouré d'un cartouche au contour gravé.

1880 gravé en creux.

- * Sur le **linteau** de la porte de gauche d'une longère (au fond d'une cour).
- + Cette longère est à l'extrémité la plus à l'est du village (côté gauche de la rue).

Kerhoat

1519 en relief dans un cartouche en creux. (cliché G₁)

- * Sur le **linteau** d'une porte de la partie gauche d'une longère au fond d'une cour.
- * La date est inscrite en caractères gothiques et chiffres romains.
On lit : l'an mil 0 XIX suivi de deux ou trois lettres non déchiffrées.
- * Dessous, une inscription également en caractères gothiques est en relief dans un second **cartouche**.
Nous avons pu déchiffrer : 0om • t• les ROMANY
- * La longère est située dans la cour immédiatement à gauche sur le diverticule se dirigeant vers le nord.
Quelques mètres plus à gauche, se trouve une petite fenêtre portant une seconde date (ci-dessous).



Cliché G₁ : Inscription datée sur linteau à Kerhoat.



Cliché G₂ : Date et symbole sur linteau à Kerhoat.

1578 en relief dans un cartouche en creux. (cliché G₂)

- * Sur le linteau d'une fenêtre située plus à gauche de la même longère que ci-dessus.
- * La date est précédée par un motif rectangulaire possédant une oreillette de chaque côté. Dans ce motif rectangulaire, on observe un objet indéterminé gravé au cœur.
- * Une des pierres du montant gauche de la fenêtre est gravée en relief de deux superbes volutes.

Kerihuer (manoir de)

1597 en relief dans un cartouche (rectangulaire) en creux.

- * Sur une pierre enchassée à droite du linteau de la porte du grenier (aile située à gauche du manoir). La pierre est rectangulaire et isolée et ne semble pas être dans sa position d'origine. Elle a probablement été rapportée lors de la pose du linteau voisin qui lui est daté de 1723.
- * Cette aile à gauche en rentrant dans la cour comporte 3 portes avec voussoirs sculptés en accolade. La porte du grenier est située en hauteur entre les 2^{ème} et 3^{ème} portes situées au niveau du sol. Sur son autre face (côté ferme), cette aile comporte une autre porte avec écusson armorié.

1723 gravé en creux.

- * Sur le linteau de la porte d'accès au grenier dans l'aile située à gauche dans la cour.
- * Cette porte avec linteau est en hauteur et située entre les 2^{ème} et 3^{ème} portes d'écurie de cette aile. Les portes basses sont à voussoir avec sculpture en accolade et donc probablement antérieures.

Kerlir

1726 gravé en creux.

- * Sur un ancien linteau de porte, démonté et en réemploi dans la façade et près de celle-ci à gauche. Tous les linteaux ont été remplacés par des poutres en bois lors de la restauration.
- * La maison est sur le bord gauche de la route qui part vers l'est dans le village (vers la D 185).

Kerlivio

1629 en relief dans un cartouche (rectangulaire) en creux (cliché H₁)

- * Sur une pierre isolée dans la façade d'un petit bâtiment à droite en venant de la D 163. À droite de la pierre se trouve une porte murée et en haut un peu plus à dr. une entrée de grenier. Le chiffre 1 de l'inscription ressemble à un I pointé (l'ensemble étant de la taille des autres chiffres).
- * Le petit bâtiment est proche de l'entrée du hameau et fait face à une longère restaurée.

1778 gravé en creux.

- * Sur une pierre isolée dans la façade d'un petit bâtiment situé à droite de cette même route.
- * La date est curieuse parce que fautive (avec 5 chiffres). On lit : 17781.
- * Le petit bâtiment est presque en vis à vis du suivant qui est daté de 1779.



Cliché H1 : Date en façade à Kerlivio (I pointé)

Cliché H2 : Date et symboles sur linteau à Kerlivio.

1779 gravé en creux et entouré d'un cartouche gravé aux extrémités arrondies (cliché H₂).

- * Sur le linteau d'une porte située à gauche d'une longère sur la gauche de la route.
- * La date est déportée sur la droite du linteau et associée à g. et au centre à d'autres motifs gravés.
- * La longère est à gauche de la route en venant de la D 163 et juste avant le virage de sortie du hameau. Elle est séparée de la route par une haie d'arbustes et fait partie d'un ensemble agricole plus vaste.
- * À l'intérieur de la longère, dans la pièce du centre, une date du XVI^{ème} (?) (en relief) est apposée. Elle est située sur la face intérieure d'un haut de porte aujourd'hui passé au lait de chaux. En conséquence sa lecture précise est malaisée en l'absence de moyen d'éclairage autonome.

1790 gravé en creux.

- * Sur une pierre en haut du montant droit de la porte murée d'un bâtiment.
- * Ce petit bâtiment est à droite de la route juste avant le virage de sortie du hameau. Il est plus proche du virage que celui portant la date précédente et donc décalé par rapport à lui.

1885 gravé en creux.

- * Sur le linteau de la porte d'une longère située au fond d'une cour à gauche de la route.
- * La longère est à gauche dans la cour et orientée perpendiculairement à la route.

Kerloret

1718 gravé en creux.

- * Sur le voussoir supérieur de la porte d'une chaumière à Kerloret-village. La haste du second 1 est pointée comme pour un i.
- * Cette chaumière est aujourd'hui inhabitée et couverte de fibrociment ondulé. Elle est située à droite, juste après le virage en direction de Kerloës.

1862 gravé en creux et entouré d'un cartouche avec contour gravé en creux.

- * Sur le linteau d'une porte située à gauche en entrant dans une cour à gauche avant le carrefour. La longère est perpendiculaire à la route et donne sur l'avant dernière cour avant le virage.

Kernastellec

1818 gravé en creux et entouré d'un cartouche gravé aux extrémités arrondies.

- * Sur le linteau d'une porte de la maison dans l'angle N-E du carrefour.
- * La maison est proche de la grange à l'angle et fait un retour parallèle à la route vers Ploemeur.

Kerourant (manoir de)

1732 gravé en creux.

- * Sur le linteau d'une petite fenêtre à gauche de la porte d'une maison.
- * Celle-ci est située au centre de l'aile gauche en entrant dans la cour.

1816 gravé en creux.

- * Sur le linteau de la porte du bâtiment principal au fond de la cour.
- * Ce bâtiment à étage est aujourd'hui couvert de tuiles. À sa gauche, l'ouverture d'une ancienne entrée.

Kerroch

1766 gravé en creux.

- * Sur le linteau de la porte de la maison située au n°6 de la route de Kerloës.
- * Cette maison est la plus proche de la route et vient d'être restaurée. Elle forme une petite longère avec celle portant les n°2 et n°4 de la route de Kerloës.

1829 gravé en creux.

- * Sur le linteau d'une ancienne porte murée de la maison située au n°19 de la place Kermabon.
- * La maison est située au fond d'une petite cour ouverte sur la rue.

Kerscouët

1815 gravé en creux.

- * Sur le **linteau** d'une porte d'un bâtiment situé au n°3 du chemin de Kerscouët..
Ce linteau est manifestement en situation de réemploi et ne peut être à sa place d'origine.
- * Le bâtiment se situe sur la droite de l'ancienne route vers Kerlauret qui est maintenant coupée.
Lors de la restauration, les fûts de cheminée ont été conservés avec leur couronnement ancien.

Kerveganic

1826 gravé en creux.

- * Sur le **linteau** de la porte d'une longère transformée en gîte rural (36 rue de Hent ar douar gwenn).
- * La porte est la première à gauche dans la cour du bâtiment (façade opposée à la rue).
Côté rue, ce bâtiment possède en hauteur une fenêtre à meneau.

Kervéhenec

1844 gravé en creux.

- * Sur le **claveau** supérieur de la large porte d'une grange aujourd'hui condamnée.
- * La grange se trouve tout de suite à gauche en entrant dans la cour.

Kervernois

1771 gravé en creux.

- * Sur le **linteau** (partie droite) d'une porte donnant sur la cour d'une ancienne ferme.
Les deux chiffres 1 sont des I majuscules (chiffres romains) pointés.
- * Celle-ci est située dans l'angle de la route vers Le Courégant et du Chemin d'Ar Roc'h.

Kervinio

1723 gravé en creux.

- * Sur le **voussoir** latéral gauche de la porte d'une chaumière possédant un escalier extérieur.
- * Le grain de la pierre est grossier et la gravure en creux de la date s'en ressent.
La porte, de plein pied, est ornée en haut avec une accolade sculptée.
- * La chaumière est située à droite, au bout d'un diverticule prenant sur la gauche de la route D162.
Le diverticule est proche de l'entrée du hameau, peu après la route allant à droite vers Penhoat.

Keryan

1817 gravé en creux.

- * Sur le **linteau** d'une petite fenêtre d'une aile en retour d'angle du bâtiment d'une ferme.
- + Celle-ci est située tout en bas du hameau vers la gauche (sud-est).

Lannec

1771 gravé en creux.

- * Sur le linteau d'une porte intérieure de la maison située au n°10 allée de la Roselière.
- * À droite de la date est gravé un "ostensoir ?" (soleil reposant sur un pied-support) (gravure grossière).
- * La face de cette porte donnait à l'origine sur l'extérieur.
Par suite d'agrandissements ultérieurs de la maison, elle se retrouve entre 2 pièces.
La face inférieure du linteau a peut-être été retouchée pour faciliter le passage.

1890 gravé en creux.

- * Sur le linteau d'une porte dans la cour de la ferme située au n°21 rue du Prieuré.
La plupart des autres linteaux de pierre ont été remplacés par du béton.

Laudé

1724 gravé en creux et entouré d'un cartouche au contour gravé en creux.

- * Sur le linteau de la porte d'un appentis au fond à gauche dans la cour d'une ferme située au n°13.
- * L'existence d'un fût de cheminée avec décrochement à la base, atteste qu'il s'agit d'une chaumière.

Lopeheur

1772 gravé en creux et entouré d'un cartouche au contour gravé en creux.

- * Sur le linteau d'une petite fenêtre, le cartouche étant surmonté d'une petite croix latine gravée.
La pierre du linteau a été repiquetée à date récente et la gravure a été ravivée.
À la limite, l'ancienneté de l'ensemble peut même être contestée.

Loyan

1818 gravé en creux.

- * Sur le claveau supérieur de la large porte d'une grange.
- * Celle-ci est située dans l'angle du carrefour entre la D162 et la route de Lannec (angle nord-ouest).

1876 gravé en creux

- * Sur le linteau d'une porte de la 1^{ère} longère à gauche en venant de Ploemeur par la D 162.
- * Le reste du bâtiment, en retrait de la route, a été restauré de façon plutôt moderne.

Penher (le)

1816 gravé en creux.

- * Sur la pierre de seuil d'un appentis de la ferme située au n°13.
Il s'agit très probablement d'un linteau en situation de réemploi.

1847 (n°20)

- * Sur le linteau de la porte d'une petite maison en bordure de route.
Le relief est très usé et la date ne se lit bien qu'avec le soleil éclairant en incidence rasante.

Penhoat-Quinio

1822 gravé en creux.

- * Sur le linteau d'une fenêtre de la longère située au n°4 rue du village de Penhoat-Quinio.
À gauche de la date, un M est gravé sur le linteau et il y a un puit dans la cour.
- * Les façades des maisons donnent sur la rue prenant à gauche de la route allant vers Le Divit.
Elle fait de suite un retour en angle droit et court donc parallèlement à la route d'accès à Saint-Maudé.

1885 gravé en creux et entouré d'un cartouche au contour gravé en creux.

- * Sur le linteau d'une fenêtre de la longère située au n°7 rue du village de Penhoat-Quinio.
- * Cette longère fait pratiquement face à la précédente.

Saint-Déron

1729 gravé en creux.

- * Sur le linteau d'une porte située au centre d'une longère couverte de tuiles.
 - * La longère est située à gauche de la rue d'accès en venant de Ploemeur et après la croix.
- Elle possède à gauche de la porte précédente, portant la date, une autre porte avec un arc en accolade.
- Remarque : Une maisonnette parallèle à celle-ci et dans la cour située au sud porte également une date.
La date commence par 17.. mais la suite reste rebelle à toute lecture.

Saint-Simon & Saint-Jude

1637 en relief dans un cartouche en creux. (cliché J)

- * Sur le linteau de la fenêtre d'une maison située au fond d'une cour au nord ouest du village.
Ce linteau comporte de gauche à droite :
 - un ciboire (indice possible de l'appartenance à un clerc de la maison à l'origine),
 - une inscription de lecture malaisée : **M : I LOIS PIPPE** (lettres aux formes non conventionnelles),
 - la date de 1637.
- * Le bâtiment a été prolongé à une date ultérieure et la porte voisine semble avoir été modifiée.
Par contre la facture de la fenêtre et de son entourage (linteau compris) semble ancien et d'origine.
- * Pour s'y rendre à partir de la chapelle, prendre la ruelle partant vers le nord.
La partie intéressante se situe à l'extrémité occidentale de la 2^{ème} longère à g..

1718 gravé en creux.

- * Sur une pierre d'angle du pignon d'une maison couverte de tuiles à la sortie nord du village.
La date est gravée sur une pierre à 2 mètres de haut et au-dessus d'un four situé au pignon.

1866 gravé en creux.

- * Sur le linteau de la porte de la maison mitoyenne de celle datée de 1637.
- * La facture des murs et des fûts de cheminée est effectivement très nettement postérieure.



Cliché J : Inscription datée sur le linteau d'une fenêtre à Saint-Jude.



LE NEGOCE LORIENTAIS SOUS LA REVOLUTION, LE CONSULAT ET L'EMPIRE : ENTRE DESILLUSION ET REMISE EN CAUSE (1789-1815)¹

Karine AUDRAN

doctorante en Histoire Moderne, G. Le Bouëdec Directeur, U.B.S. Lorient

Lorient naît de la volonté louis-quatorzienne et colbertiste de contester aux anglais la suprématie sur le grand commerce maritime. Créée en 1664, la Compagnie des Indes, installe ses entrepôts au Havre, mais cherche un port plus propice aux armements et à la construction navale : la presqu'île du Féandick est choisie en août 1666 pour accueillir la flotte. L'établissement dispose de sept hectares, répartis entre le parc, qui accueille les chantiers, les ateliers, les magasins, les habitations, la chapelle et l'enclos, qui comprend le logement des ouvriers, ainsi que les boutiques des artisans et des commerçants. En 1675, la compagnie s'établit définitivement au Port-Louis.

Mais à la nécessité commerciale se joint l'intérêt du développement de la Marine royale : au moment de la guerre de Hollande², l'arsenal de Lorient est utilisé comme annexe du port de Brest.

Les infrastructures de la Compagnie sont reconverties en temps de guerre pour les besoins de la Marine. Au terme du règne de Louis XIV la création de Lorient reste artificielle : la ville ne doit sa survie qu'à la présence conjoncturelle de la Marine.

Une seconde Compagnie voit le jour en 1719. Elle évite ainsi l'asphyxie économique du port. Puis les guerres de la Ligue d'Augsbourg³ et de la Succession d'Espagne⁴ révèlent Lorient comme un site stratégique, complémentaire de Brest. La réforme Orry finance entre 1730 et 1745 un programme d'investissements de 3 millions de livres, pour doter le site d'une double infrastructure de construction navale et de commerce. Après une période de 20 années de paix, favorables au développement de la Compagnie des Indes, la Marine réinvestit les lieux pendant la guerre de Sept ans⁵. Dans l'incapacité de reprendre les affaires, la Compagnie

¹ Cet article présente les recherches et les résultats obtenus en maîtrise.

Audran Karine, *Les négociants lorientais sous la Révolution et l'Empire (1789-1815)*, mémoire de maîtrise sous la direction de G. Le Bouëdec, Université Bretagne-Sud, 2000.

² Guerre de Hollande (1672-1675)

³ Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697).

⁴ Guerre de la Succession d'Espagne (1702-1713).

⁵ Guerre de Sept ans (1757-1763).

se voit suspendre son privilège en août 1769. La Marine hérite alors de la totalité du patrimoine.

C'est à partir de 1770 que le négoce entre réellement sur la scène commerciale lorientaise. Les armements privés à destination de l'océan Indien prennent le relais de l'ancienne compagnie. Pendant la guerre d'Indépendance américaine⁶, Lorient devient une base stratégique et fournit de l'aide aux insurgés. Dans la décennie 1780 fleurissent à Lorient plusieurs projets commerciaux. Ils sont le fait d'un milieu négociant dynamique, conscient de la nécessité de diversifier ses activités : création d'une ligne transatlantique, en 1783, puis d'un port franc l'année suivante. L'Ancien Régime s'achève sur l'établissement, dans l'enceinte de l'arsenal, d'une troisième compagnie des Indes en avril 1785. La Compagnie de Calonne, au capital de 20 millions de livres, obtient pour une durée de sept ans le privilège du commerce au-delà de l'île de France. La Révolution bouleverse ce programme et précipite sa chute⁷. Le négoce privé lorientais, entré tardivement dans l'ère des échanges mondiaux, n'a pas le temps de s'affirmer pleinement qu'une période de 25 années de guerre presque ininterrompue débute en 1793 pour ne s'achever qu'à la chute de l'Empereur.

Ce rapide survol des événements met en lumière l'originalité lorientaise : un développement assuré par la tutelle quasi-permanente de l'Etat, et nous oblige à nous interroger sur les capacités réelles d'existence et d'épanouissement d'un négoce privé, dans une ville créée artificiellement pour répondre aux besoins de l'Etat.

La présentation de quelques activités économiques pratiquées par le négoce lorientais, ainsi que la critique de son héritage politico-commercial, guident notre propos.

I-Commercer à Lorient sous la Révolution, le Consulat et l'Empire : Essai de présentation

Le commerce lorientais est marqué dès 1790 par la suspension du privilège de la Compagnie de Calonne. *Le peuple de la ville* [qui] *ne connaît d'autre maître que la compagnie* selon les termes de Bernardin de Saint-Pierre⁸ obtient par le biais de son député du Tiers, Delaville-Leroulx, l'exclusivité des retours des navires avec le port de Toulon. En réalité, le député n'a obtenu qu'un sursis, puisqu'en octobre 1793, les compagnies financières sont définitivement supprimées. Lorient, voit s'échapper la tutelle commerciale de l'Etat. La révolte de Saint-Domingue⁹, puis la déclaration de guerre à l'Angleterre en 1793¹⁰, frappent toutes les économies portuaires sans distinction. Dans ces conditions, **comment commerce-t-on à Lorient sans la présence de la Compagnie et en pleine guerre maritime ?**

Quelles sont les activités des négociants lorientais pour maintenir un semblant d'économie sous la Révolution, le Consulat et l'Empire ?

Pour y répondre nous aborderons successivement la question de la possession de navires au port de Lorient, de l'armement sous licences, puis nous terminerons cette présentation rapide par l'analyse des litiges et des faillites.

⁶ Guerre d'Indépendance américaine (1778-1783).

⁷ Pour l'ensemble de ces événements cf. NIERES Cl. (sous la direction), *Histoire de Lorient*, Univers des Pays francophones, Privat, Toulouse, 1989.

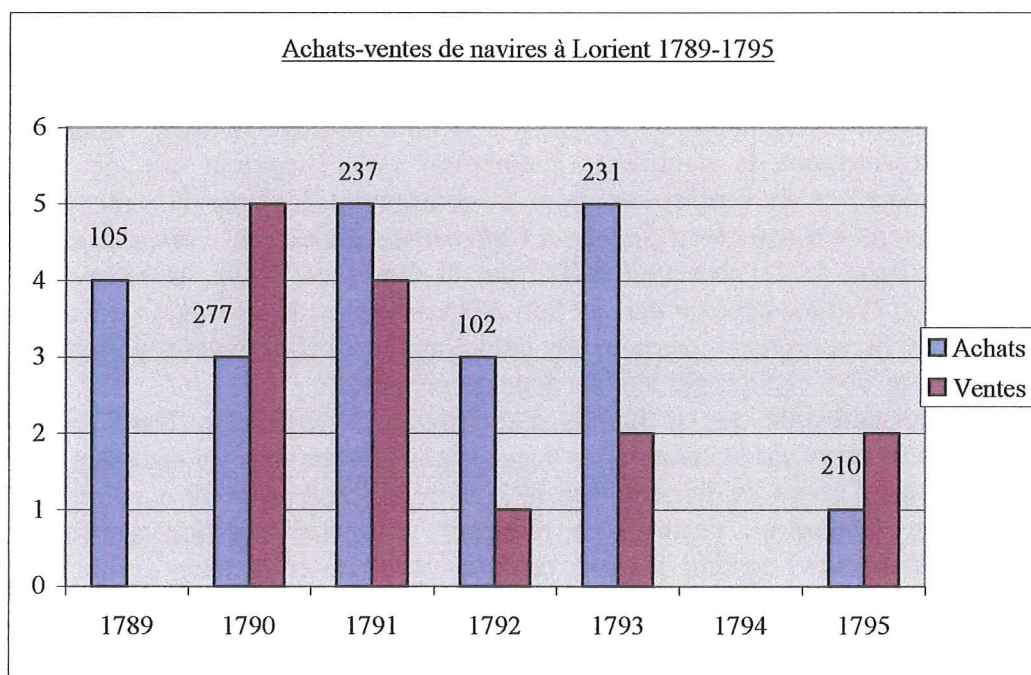
⁸ NIERES Cl. (dir.), *Histoire de Lorient*, Univers des Pays francophones, Toulouse, Privat, 1989.

⁹ Débute en avril 1792.

¹⁰ 31 janvier 1793.

a) Les mutations de propriété sous la Révolution: Achats et ventes de navires à Lorient sous la 1^{ère} République et le Directoire

Une liasse de l'Amirauté, présente les mutations de propriété¹¹, c'est-à-dire les achats et les ventes de navires, ainsi que les constructions commandées dans les chantiers privés de la région. L'avantage de cette source est qu'elle déborde largement de son cadre chronologique¹² et nous offre un tableau de la possession de navires jusqu'au Directoire, de 1789 à 1795, soit deux années après la suppression de la Compagnie. Ces mutations peuvent être présentées ainsi :



Stagnation des achats de navires (entre 3 et 5 par an) et absence totale de mutation en 1794 sont caractéristiques de ce graphique. Ces phénomènes s'expliquent par le contexte politique et le choc qu'a sans doute constitué, pour le commerce local, l'annonce de la suppression de la 3^{ème} Compagnie des Indes. Les ventes diminuent entre 1790 et 1792, passant de cinq à une par an, et restent globalement inférieures aux achats jusqu'en 1793. Les navires sont utilisés pour des opérations commerciales diverses. Un navire construit pour le cabotage peut être reconverti en temps de guerre pour la course. Les conséquences économiques et politiques de la Révolution n'ont pas de répercussions directes avant les années 1792-1793.

Les chiffres inscrits au-dessus de chaque colonne ou groupe de colonnes, représentent le tonnage moyen annuel des navires achetés ou vendus entre 1789 et 1795. En moyenne les mutations concernent des navires jaugeant 200 Tx¹³. Les armateurs lorientais possèdent, jusqu'en 1792, les capacités financières d'armer pour le commerce au-delà du cap de Bonne-Espérance. L'étude détaillée des tonnages fait apparaître des navires jaugeant 250, 300, 400, jusqu'à 600 Tx., qui sont utilisés pour le commerce de la Chine et des Indes. Entre 150 et 300

¹¹ Archives Départementales du Morbihan, 10B17, mutations de propriété, 1789-1795.

¹² L'Amirauté est une institution commerciale d'Ancien Régime, refondue sous la Révolution avec le Consulat pour créer le Tribunal de commerce, par les lois des 16 et 24 août 1790.

¹³ Tx. = tonneaux.

Tx., les armateurs destinent les navires à la pêche à la baleine dans les mers du Sud. Les dernières embarcations oscillent entre 20 et 100 Tx. Elles sont plus adaptées au cabotage Atlantique et à la stratégie corsaire après 1793.

Les sources sont malheureusement trop lacunaires pour quantifier l'armement au port de Lorient. Les registres d'Inscription maritime ou de rôles d'armement¹⁴ manquent pour établir le mouvement¹⁵ du port de Lorient dans la période 1789-1815, mais une stratégie peut être décelée dans le recours aux licences.

Les licences sont des autorisations de navigation délivrées par l'Empereur et qui s'inscrivent dans une stratégie politique et économique, appelé blocus continental. L'édification du blocus est rythmée par l'avancée de la Grande armée : les conquêtes napoléoniennes cimentent politiquement l'Empire et la mise en place de barrières douanières verrouillent progressivement le continent. L'ambition de l'Empereur est de paralyser l'économie britannique, et de l'asphyxier, pour la contraindre à signer la paix. Napoléon pense avoir les moyens « *d'associer l'Europe à l'offensive systématique contre le commerce anglais*¹⁶ ». Il proclame, le 21 novembre 1806, par le décret de Berlin, le blocus des îles britanniques. Mais le système napoléonien est loin d'être étanche : la corruption des agents, et la mauvaise volonté de certains gouvernements dans l'application des traités permettent aux exportations anglaises de s'écouler par le biais de la contrebande.

Il paraît vraisemblable que le blocus n'abattra pas l'Angleterre. Napoléon décide d'adoucir certaines mesures par la création de licences et restaurer ainsi un semblant de trafic sur mer. Deux grandes séries de licences seront élaborées. De juin 1809 à août 1810, les licences « d'ancien système » : destinées à remédier à la surproduction agricole, elles autorisent l'exportation vers l'ennemi des vins, eaux-de-vie, fruits et légumes, grains, sel.

Le décret de Saint-Cloud, du 3 juillet 1810, crée des licences de « nouveau régime ». La nouveauté réside dans la possibilité d'importer des denrées coloniales. Parallèlement sont élaborés des permis américains, qui visent à rétablir des relations commerciales entre les deux états. L'application d'un régime douanier ultra protectionniste¹⁷ durcit encore le blocus continental.

Dès l'année 1811 les autorités françaises prennent conscience du caractère irréaliste de l'entreprise : la ruine de l'économie britannique est improbable, alors même que l'Angleterre et les Etats-Unis sont en guerre. Le blocus continental s'étiole à mesure que Napoléon s'enfonce dans le borbier russe. Le système se désagrège. La politique économique de l'Empereur est un échec, car il n'a pas su imposer durablement à l'ensemble de l'Europe, la fermeture des marchés aux produits anglais.

30 demandes de licence ont été adressées au préfet du Morbihan entre le mois d'août 1809 et mars 1813 :

14 Les sources de la période révolutionnaire et impériale ont beaucoup souffert des bombardements de 1943.

15 Une quarantaine de registres concernant les mouvements des ports bretons de 1810 à 1820 sont consultables aux Archives Nationales, en série F12 (F12 1687-F12 1809), ce travail est en cours de numérisation.

16 DUFRAISSE R., « Blocus continental », dans *Dictionnaire Napoléon*, TULARD (dir.), nouvelle édition, Paris, Fayard, 1999, p. 235.

17 Cf. tarifs douaniers Saint-Cloud (3 juillet 1810), Trianon (1er août 1810) et Fontainebleau (18 octobre 1810).

Demandes de licences et de permis par an entre 1809 et 1813



L'homogénéité caractérise les demandes de licences des années 1809-1811. L'année 1812 marque une rupture brutale : 14 licences de navigation dont cinq concernent des permis américains. Comment expliquer cet engouement soudain, alors même qu'à cette date l'Empereur a suspendu la délivrance de ces autorisations ?

Ce paradoxe est inhérent à la procédure. Le système est en effet rigoureusement contrôlé. Le négociant ne peut formuler directement sa demande au Ministre. Il doit d'abord s'adresser au Sous-préfet qui transmet le dossier au Préfet, puis au Ministre, qui en dernier ressort le soumet à l'Empereur. L'autorisation ou le refus, doit maintenant faire le chemin inverse, étape par étape, du Ministère au négociant. Cette rigidité administrative explique aisément pourquoi un à deux mois sont nécessaires pour l'obtention d'une licence. Le négociant peut s'estimer chanceux lorsqu'à l'issue de cette attente sa demande est acceptée. Dans la majorité des cas, elle se solde par un échec, comme en témoigne le tableau de la comparaison des demandes et obtentions de licences¹⁸ :

Années Thèmes	1809	1810	1811	1812	1813	Total
Demandes de licences	3	3	2	14	9	31
Nb. de licences obtenues	1	1	-	-	-	2

La disparité est grande entre le nombre de demandes effectuées par les négociants lorientais et le nombre réel d'autorisations obtenues. Le rapport est de 1 à 15 à Lorient. Tout en relativisant peut-être l'ampleur du phénomène¹⁹, cette différence est sans doute liée à l'absence d'infrastructures compatibles avec l'ambition économique impériale. Les ports bretons, en général et Lorient en particulier, ne remplissent pas les critères requis par

¹⁸ A.D.M., 8M 80, Licences accordées aux navires de commerce, 1809-1817.

¹⁹ Des sources complémentaires sont centralisées aux Archives Nationales, en série F12 et sont en cours de traitement.

l'administration centrale pour exercer le commerce sous licences. Les nomenclatures sont strictement définies, et privilégient le port de Bordeaux, qui avec son arrière-pays, dispose de produits agricoles soumis à l'exportation (vins, eaux-de-vie, fruits et légumes). Le système des licences est inapplicable à Lorient, du fait de son incapacité à remplir les critères d'exportation. Lorient n'a pas d'arrière-pays et s'est développé sur un modèle portuaire différent des ports bordelais et nantais, devenus de véritables complexes maritimo-portuaires au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Malgré leur dynamisme les licences échappent largement aux négociants lorientais. Cette forme d'armement reste sporadique et modeste.

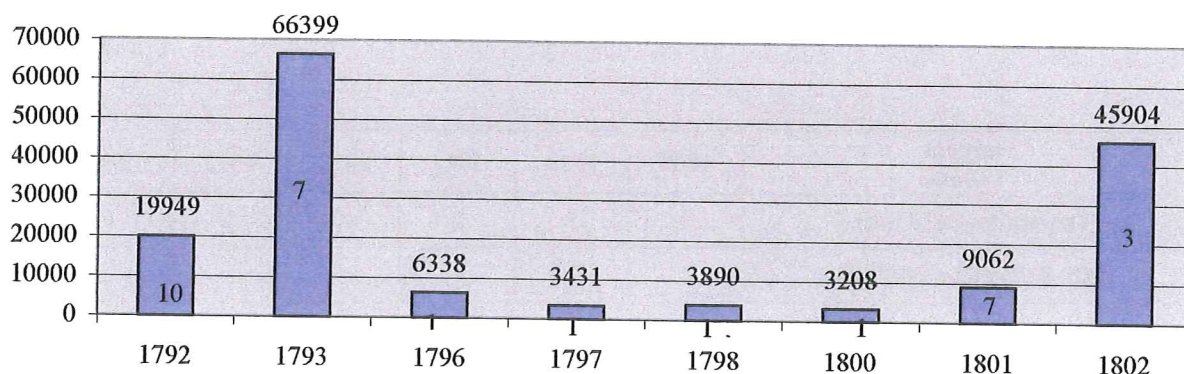
Cette étude se poursuit avec l'évocation des litiges et des faillites, marqueurs de la crise révolutionnaire et impériale.

b) Litiges et faillites, des révélateurs du marasme économique ?

Les litiges et les faillites nous semblent un angle d'étude original et complémentaire de la question des armements au port de Lorient. Il nous paraît, en effet, opportun d'appréhender le monde négociant face à ses propres difficultés. La période étudiée est défavorable aux échanges maritimes et particulièrement au commerce lorientais. La question fondamentale est de savoir si **ces difficultés sont significatives d'un malaise économique.**

Les litiges entre négociants peuvent être interprétés comme une fragilité temporaire face aux événements, guerres aux frontières, guerre civile, coalition, blocus, qui perturbent les activités et rendent les échanges impraticables. Les contentieux sont retranscrits dans les registres d'audiences ordinaires²⁰. Le demandeur qui dépose sa plainte au tribunal de commerce, enclenche la procédure. Le défendeur mis en cause est appelé à s'expliquer devant les juges du Tribunal de commerce. Ces derniers rendent leur verdict à l'issue de l'audience ou demandent parfois des expertises complémentaires. 60 litiges ont été recensés dont 49 liés à des non-recouvrements de sommes empruntées²¹

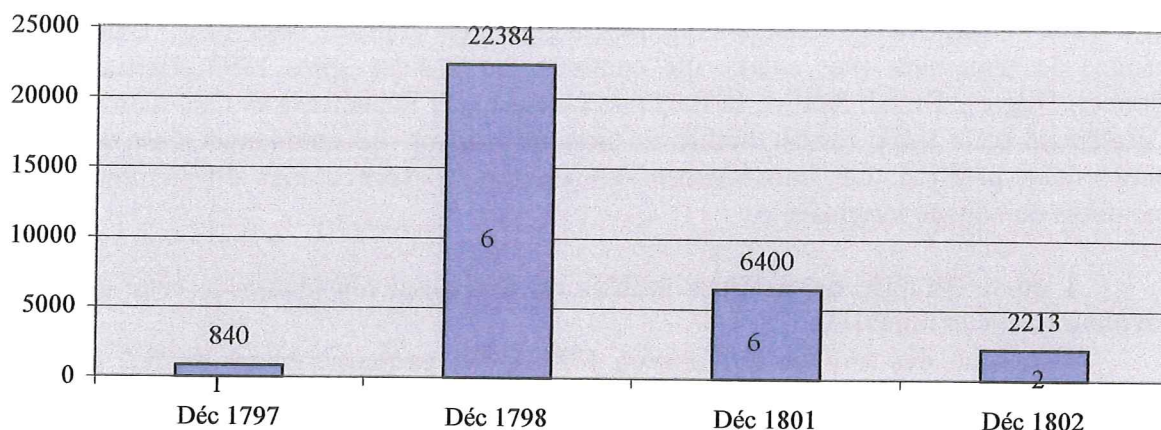
Valeur des litiges en Livres et par année



²⁰ A.D.M, LZ 928-LZ 1560 Registre d'audiences, 1792-1802.

²¹ Pour des raisons de changements monétaires le premier graphique représente les contentieux liés aux non remboursements de prêts en livres et le second en francs.

Valeur des litiges en Francs et par année



Ces deux histogrammes en barres représentent les sommes réclamées annuellement au tribunal de commerce de Lorient. La majorité des sommes non recouvrées sont inscrites en livres tournois, malgré l'adoption dès 1795 d'une nouvelle unité monétaire le Franc. Sur les huit années comprises à l'étude, trois se démarquent de l'ensemble : l'année 1793 et 1802 avec respectivement 66.399 Livres et 45.904 Livres, ainsi que l'année 1798 avec 22.384 Francs :

1793 est une année capitale. Les bouleversements nationaux entraînent des conséquences toutes particulières au port de Lorient : la suspension définitive du monopole de la Compagnie des Indes, décrétée en octobre est aggravée par les effets de la guerre maritime entamée contre l'Angleterre. Ces événements font prendre conscience au négoce de sa fragilité et de son incapacité financière à commercer librement. Ces sommes sont sans doute liées à l'achat de marchandises des Indes. Ce drame économique ébranle toute la société locale et provoque une crise financière de ses acteurs. Le négoce lorientais soutenu par l'Etat depuis sa création se retrouve incapable d'armer seul pour l'Ile de France afin de s'approvisionner en produits de luxe des Indes. Aucun négociant de la place n'est en effet capable d'armer régulièrement un navire pour de si longs et si coûteux voyages à fortiori en temps de guerre. Seuls les ports de Bordeaux et Marseille pratiquent sporadiquement ces armements dès que l'étau anglais se desserre.

En 1798, les résultats peuvent être interprétés comme la volonté des négociants d'emprunter pour participer à la course, l'armement de temps de guerre. Mais l'étude approfondie des litiges, nous renvoie une toute autre image du négoce lorientais, celle d'un monde qui prête de l'argent et qui réclame, faute d'arrangement, ses livraisons et ses remboursements auprès du tribunal. Dix contentieux dont six en Francs sont enregistrés. Ces affaires sont marquées par l'impossibilité pour des négociants d'envergure de récupérer des créances, Bertrand, Bonnet et Duval semblent en difficulté vis à vis des bénéficiaires de leurs prêts. Le monde négociant n'est donc pas dans son ensemble complètement paralysé par le marasme économique. Certains acteurs du commerce sont encore capables, dans les années 1797-1798, de prêter de l'argent et de maintenir ainsi un minimum d'activités.

L'année 1802, confirme cette hypothèse. De nouveau, des négociants bien assis dans la société lorientaise semblent en difficulté pour récupérer les sommes qu'ils ont prêtées : Hébert, Bodin, Bonnet, Dugray, Puchelberg et Cie et La Fontaine Gougeard, totalisant 2.213 Frs. et 45.904 Livres.

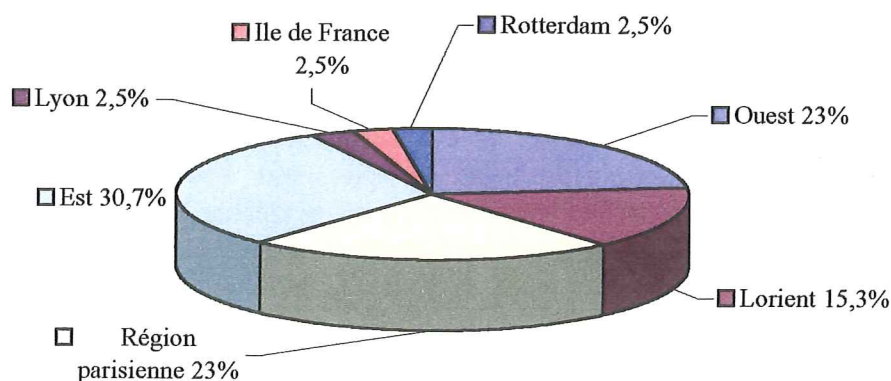
L'analyse des litiges relevés dans les audiences ordinaires du tribunal de commerce révèle une double réalité : celle de certains membres du négoce lorientais incapables de faire face à leurs engagements financiers une fois la guerre généralisée, mais aussi l'existence d'un groupe de négociants plus solide, qui continue de spéculer après 1793 (Bertrand, Bodin, Bonnet, Dugray, Duval, Hébert, la Fontaine Gougéard et Puchelberg et Cie) alors même que l'armement et le trafic restent limités au port de Lorient. Le commerce n'est donc jamais entièrement paralysé. Les conséquences conjoncturelles sont vécues différemment par les membres du négoce lorientais.

L'étude détaillée de quelques faillites est tout aussi révélatrice de cette conjoncture révolutionnaire et impériale.

La vague des faillites des années 1788-1789, particulièrement étudiée par G. Le Bouëdec²², est le résultat de l'échec du port franc et de l'incapacité des négociants lorientais à créer un commerce d'envergure avec les Etats-Unis. Les dépôts de bilan mettent en lumière les disparités existantes entre les négociants et témoignent de l'hétérogénéité du groupe : c'est ainsi que le citoyen Esnoul Deschatelet, frère du maire, dépose en 1788 un passif de près d'un million de livres alors qu'au même moment le négociant Mitz est contraint de cesser ses activités à 22.000 L de passif.

La faillite de la société Nesbitt²³ et Cie est déclarée en 1794 avec un passif de 500.000 livres. La franchise du port, la suppression de la compagnie et la guerre maritime ont fragilisé l'entreprise. 42 créanciers sont directement impliqués dans cette cessation d'activités :

Origine des créanciers impliqués par la faillite de Nesbitt & Cie



L'étude détaillée des origines géographiques est un bon révélateur de la capacité d'un négociant à créer un réseau de relations. 39 origines ont été identifiées, qui concernent 19 villes différentes. Trois pôles géographiques principaux se dégagent de cet ensemble : Les créanciers originaires de Lorient, la ville la plus représentée (15,3 %), et globalement l'Ouest de la France, c'est à dire Nantes, Laval, Tours et l'Aigle, d'où sont originaires la majorité des créanciers (23 %).

²² LE BOUEDEC G., *Le port et l'arsenal de Lorient, de la Compagnie des Indes à la marine cuirassée, une reconversion réussie, XVIII^e-XIX^e*, Librairie de l'Inde, 5 volumes, 1994.

²³ Nesbitt est un négociant d'origine américaine, installé à Lorient à la suite de la guerre d'Indépendance.

L'Est de la France, composé de Sedan, Beauvais, Lille, Reims et Amiens, qui constitue la seconde zone géographique du réseau de la société Nesbitt et Cie, caractérisé par les villes textiles. La faillite de la société s'explique sans doute par l'état de guerre permanent aux frontières depuis 1792, qui freinent les échanges (30,7 %).

La région parisienne avec Paris, Versailles, Saint-Quentin, Rouen et Louviers dans le département de l'Eure constitue le troisième ensemble. Avec 23 % des origines, le bassin parisien occupe une place tout aussi prépondérante que l'Ouest.

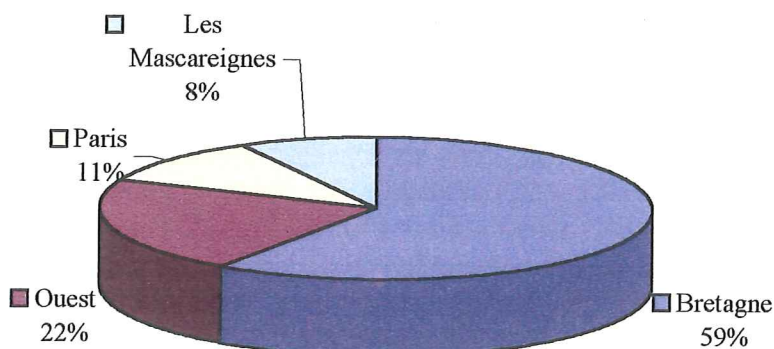
Les villes et région qui ne sont mentionnées qu'une fois, et qui ne témoignent pas de l'existence de relations privilégiées : **Lyon, Rotterdam et l'Île de France**. La société Nesbitt & Cie peine à maintenir un lien avec les colonies, et particulièrement avec l'Île de France, et est complètement absente des échanges internationaux.

D'une manière générale, cette faillite témoigne de l'évolution négative de la situation économique, et du rétrécissement progressif des aires géographiques des créanciers. L'absence de relations internationales est significative des bouleversements politiques et économiques de l'époque révolutionnaire.

Plus tardivement les faillites des négociants lorientais semblent se concentrer dans les années 1802-1803 ou l'on recense cinq dépôts de bilan, soit environ 1/3 des banqueroutes enregistrées en Franch. En 1805, la stagnation des affaires entraîne une crise économique nationale. Mais la Bretagne et le port de Lorient ne semblent pas affectés par cette crise aux caractères industriels. Les faillites aux passifs supérieurs à 500.000 francs sont plus nombreuses sous le Consulat et l'Empire que dans la période précédente.

La faillite du négociant Coulon, déposée en 1806 est intéressante à plusieurs égards. D'un montant de 865.000 Frs., elle témoigne tout autant des difficultés d'exercer le négoce à Lorient, que de l'existence d'un réseau de confiance au sein du négoce national. L'analyse des zones géographiques des créanciers révèle une évolution très nette de leur origine²⁴ :

Origines géographiques des créanciers de Coulon en 1806



La première constatation est celle d'un recentrage des origines des créanciers sur la **Bretagne**, qui représente près de 60 % des créances et particulièrement des négociants locaux, 38 %. Le reste de l'ensemble est composé de créanciers originaires de Concarneau, Hennebont, Quimper, Brest, Vannes, Guingamp et Saint-Malo.

La région **Ouest** concentre des créanciers originaires des villes de Nantes, Rochefort, La Rochelle et Bordeaux (22 %). Ces deux pôles constituent près des 3/4 des points de départ des prêts et d'achats de marchandises. Les relations « locales » semblent s'intensifier à mesure

²⁴ 37 créanciers ont été géographiquement identifiés sur un total de 53.

que le conflit maritime se durcit. L'étude des dépôts de bilan de 1788-89 avait, en effet, révélé pour des sommes similaires, un éparpillement des zones géographiques.

Paris et Les Mascareignes, clôturent cette étude et démontrent la capacité du négoce lorientais à maintenir encore quelques appuis dans la capitale et des représentants dans les colonies françaises. La faillite de Coulon révèle une absence totale de relations d'échanges extra-nationales.

La comparaison des faillites de la société Nesbitt et Cie, en 1794 et du négociant Coulon, en 1806, confirme l'effritement du pouvoir économique lorientais et s'exprime à travers trois caractéristiques : le rétrécissement des aires géographiques d'échanges, l'intensification des créances locales, ainsi que le retrait progressif des négociants lorientais des échanges internationaux.

Ce premier point avait pour ambition de présenter, à travers quelques exemples précis (l'armement, les litiges et les faillites) l'état du commerce lorientais sous la Révolution, le Consulat et l'Empire. Les sources sont malheureusement trop lacunaires pour permettre à l'historien de dresser un bilan économique précis. Seules quelques indications peuvent être apportées à un tableau qui reste inachevé. Le commerce résiste tant bien que mal et quelques trafics perdurent malgré tout. La guerre n'empêche jamais complètement les échanges et les spéculations, même si l'économie portuaire est en crise.

Mais le négoce lorientais était-il prêt à affronter une telle évolution ? Possédait-il les outils culturels indispensables à cette reconversion ?

II- 1769-1815 : Un héritage politique & économique ? Vers l'impossible reconversion

Cette question déjà abordée par G. Le Bouëdec n'est pas inintéressante à rappeler. Sous le titre de *la difficile émergence et l'irréalisme d'une élite dirigeante*²⁵, l'auteur s'interroge sur les capacités réelles d'entreprise des négociants lorientais, premiers bénéficiaires de la présence de la Compagnie dans le port.

a) 1769-1789 : Une tradition du négoce privé ?

L'entrée du négoce privé lorientais dans les échanges mondiaux est tardif et ne tient qu'à l'abolition du privilège de la seconde compagnie des Indes. Les négociants les plus solides financièrement arment alors des navires pour l'Ile de France. Une bourgeoisie lorientaise, ayant prospéré dans l'orbite de la Compagnie, émerge lentement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Aux Fournisseurs, commissionnaires et sous-traitants s'ajoutent d'anciens administrateurs, passés progressivement au négoce. La suppression de la seconde compagnie leur fait prendre conscience de leur dépendance et de leur fragilité.

Libéré en 1774, le commerce de l'Inde attire à lui des armateurs lorientais ambitieux et conquérants. Arnous, propriétaire de chantiers de construction navale et enrichi par les commandes de la Compagnie, est le symbole de l'émergence d'une génération nouvelle, affranchie de la tutelle de l'Etat. Il finance sept armements au long-cours, et multiplie ses participations dans le cabotage. Associé au négociant Foucaud, ils participent à onze campagnes à destination de l'océan indien. Mais ces deux exemples restent exceptionnels, car à la même époque Arnous et Henry de La Blanchetay, signent un mémoire dans lequel ils affirment que la fortune des négociants lorientais est insuffisante pour entreprendre des armements au long-cours. Il faut attendre la création de la 3^{ème} compagnie des Indes, la

²⁵ Ibid.

compagnie de Calonne, pour que des échanges réguliers soient de nouveau établis avec l'Ile de France. La Compagnie reçoit le monopole du commerce au-delà des Mascareignes. L'île de France devient la base avancée du commerce libre, ainsi qu'un immense entrepôt des produits des Indes. Lorient obtient le privilège des retours de marchandises.

La guerre d'Indépendance américaine annonce une ère nouvelle dans l'histoire économique du port de Lorient. Base stratégique dans l'aide apportée aux insurgés, puis port de liquidations corsaires pendant le conflit américain, Lorient profite de l'opportunité américaine. Le port obtient en 1783 en récompense de sa participation auprès des insurgés une ligne transatlantique, puis la création d'un port franc l'année suivante. Mais la ligne transatlantique n'est en réalité qu'une liaison postale, doublée d'un transport régulier de passagers entre les Etats-Unis et le port breton. La ligne disparaît en mars 1785. La franchise du port, effective en mai 1784, n'est pas plus une réussite. Il semble selon Calonne, qu'elle ait été promise aux Etats-Unis et fasse partie de l'accord commercial négocié entre les deux états, à la suite du traité de Paris de 1783. Le port de Lorient dispose d'infrastructures de qualité, grâce aux investissements réguliers de l'Etat et sa situation géographique, lui garantit une position stratégique dans les échanges. Mais les résultats escomptés pour le commerce local tardent à venir. Bien que l'inspecteur général du commerce, Dupont de Nemours, estime à plus de 2 millions de livres les marchandises entrées au port en l'espace d'une année, le nombre de navires américains reste faible. Les armements lorientais à destination des Etats-Unis ne sont pas significatifs d'un développement des échanges (14 armements entre 1783-1787) et la franchise s'avère un échec. Elle est abolie en mars 1790.

Enfin, à l'occasion de la création de la troisième compagnie des Indes, s'opposent deux groupes divergents sur la question de la liberté du commerce : les premiers se déclarant financièrement capables d'armer des navires aux colonies ; les seconds défendant le monopole de la compagnie. Cette question du commerce libre reste un problème récurrent à la fin du XVIII^e siècle et particulièrement sous la Révolution et le Consulat.

L'évolution économique du port lorientais dans la seconde moitié du XVIII^e siècle témoigne de l'ambiguïté dans laquelle se trouve le négoce à la veille de la Révolution française. Largement tributaire des investissements de l'Etat, qu'ils soient de la Marine ou des Compagnies successives, le négoce privé reste dépendant et fragile. La Révolution semble être pour les négociants l'occasion de renforcer un peu plus leur domination politique et de défendre leurs intérêts commerciaux. **Mais ont-ils réellement les moyens de peser sur les décisions nationales ?**

b) Renforcement du pouvoir politique-effritement du pouvoir économique ?

En 1773 Jean Marie Esnoul Deschatelet rachète à la Compagnie les charges municipales et devient maire : le négoce lorientais gagne alors son autonomie politique. La Révolution est l'occasion pour le négoce de s'émanciper encore davantage.

Dellaville-Leroux par son implication politique et économique représente la figure emblématique du lobby négociant lorientais. Peu avant la tenue des élections aux Etats-Généraux, il rédige un mémoire dans lequel il réclame le doublement du Tiers et le vote par tête. La tenue des Etats-Provinciaux de Bretagne en 1788, qui coïncide avec la préparation des élections aux Etats-Généraux, fait prendre conscience à la bourgeoisie bretonne de l'intérêt d'une modification du règlement électoral. Le mouvement d'opposition à la noblesse et à son conservatisme se radicalise. Une assemblée sauvage, organisée par la bourgeoisie radicale, se tient en janvier 1789. Elle se sépare sur l'élection illégale de deux députés, Delaville-Leroux & Blain Ainé. Delaville-Leroux devient le leader du Tiers lorientais. Mais les négociants conscients de leur faiblesse numérique craignent d'être noyés dans la masse des ruraux, lors de l'assemblée de la sénéchaussée. Ils tentent alors d'obtenir de Versailles la tenue d'une

assemblée distincte. Les négociants obtiennent finalement l'autorisation d'élire un troisième député issu de leur rang. Dellaville-Leroux est alors élu légalement.

Delaville part pour Paris avec la mission de défendre les intérêts commerciaux du port. L'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août fait craindre aux négociants locaux la disparition de la Compagnie. En réalité le négoce espère un retour à la situation d'avant 1785, lorsque Lorient bénéficiait de l'exclusivité des retours et des ventes des marchandises des Indes. Le 20 mars 1790, Dellaville plaide pour le retour, les désarmements et les ventes exclusives au port de Lorient et s'appuie sur une pétition signée de 24 négociants-acheteurs. En juillet, l'Assemblée vote pour un partage des retours des marchandises entre Lorient et Toulon. Delaville-Leroux se réjouit d'avoir ainsi sauvé une partie du monopole lorientais. En réalité, il n'a obtenu qu'un sursis. Le 26 juillet 1793, un décret ordonne l'apposition des scellés sur les bureaux de la Compagnie des Indes à Paris et sur les magasins à Lorient. En octobre, la suppression de la troisième compagnie des Indes est ordonnée.

L'année 1793 marque la rupture dans la pratique politique et économique du pouvoir négociant lorientais. A la suspension du privilège commercial s'ajoute, avec l'arrivée au pouvoir des Montagnards, la confiscation du pouvoir politique. La municipalité qui a joué la carte girondine est condamnée. Les élections d'octobre 1793 permettent à la petite bourgeoisie composée de marchands et d'artisans d'accéder au pouvoir²⁶.

Cette confiscation n'est que temporaire, la réaction thermidorienne permet à l'ancienne élite de retrouver son statut politique. Trentinian, écarté du pouvoir retrouve son siège de maire. Cette reprise en main s'accompagne d'une volonté de peser sur les décisions nationales en matière de commerce. Un *mémoire adressé aux Consuls de la République Française par les commerçants de la ville de Lorient*, en juillet 1802²⁷ (21 messidor an 10) illustre parfaitement le dynamisme irréaliste qui anime les acteurs du commerce lorientais.

Ce mémoire signé des députés du commerce de Lorient J. J. Trentinian et Bijotat a pour but de présenter aux consuls l'intérêt de recourir au commerce de l'Inde sous couvert de monopole. Cette rédaction intervient au moment de l'annonce de la restauration du système des compagnies financières en 1802. L'espoir des entrepreneurs est grand d'assister au retour de la Compagnie des Indes à Lorient.

Dès les premières pages, le mémoire défend l'idée d'un commerce de l'Inde soutenu et contrôlé par l'Etat.

De la nature du commerce de l'Inde, il résulte qu'on ne peut trop le centraliser, parce que la surveillance qu'il appelle, s'exerce mieux sur un seul point que sur plusieurs ; parce qu'un commerce de luxe appelant le plus légitime des impôts, une douane unique en assure mieux la perception. La liberté du commerce est honnie : une liberté absolue pourrait ruiner un pays ; il faut la limiter et quelque fois l'enchaîner.

On imagine aisément la position défendue par les rédacteurs du mémoire : le commerce de l'Inde est un commerce particulier, qui nécessite pour s'épanouir des infrastructures et un savoir-faire, que seul le port de Lorient peut garantir. Plus de dix années se sont écoulées depuis la suppression du monopole et les entrepreneurs ont pu aisément constater les difficultés à poursuivre cette activité. Incapables d'assurer seuls, de manière régulière les armements aux Indes, les négociants lorientais comptent sur l'action politique des Consuls pour raviver l'économie locale.

L'argument principal du discours apparaît en milieu de mémoire : *Le commerce de Bordeaux a toujours joué le premier rôle parmi les Antagonistes de l'Orient*. On aborde ici le problème récurrent de l'opposition entre partisans du commerce libre et défenseurs du

²⁶ Le Bouédec (Anthony), *Les élites municipales de Lorient pendant la Révolution (1789-1799)*, mémoire de maîtrise, sous la direction de G. Le Bouédec, Université Bretagne Sud, 215 P., 2003

²⁷ A.D.M., R ?

monopole, deux positions radicalement différentes, qui se sont combattues lors des débats à l'Assemblée en 1790.

La plaidoirie lorientaise passe par des arguments d'antériorité de la possession des retours des produits des Indes, qui justifient selon les commerçants le bien fondé de leur réclamation. *L'Orient possède les retours de l'Inde depuis 1720, époque où ce commerce prit enfin de la consistance. L'Orient est né du commerce de l'Inde ; il a été bâti pour lui, il l'a toujours bien fait.* En réalité, derrière ses considérations se dévoile un argument de poids : Lorient ne possède pas de manufactures et elle ne peut soutenir la concurrence des autres places de commerce. Lorient ne peut donc pas rivaliser avec Bordeaux, qui dispose d'une communauté de négociants d'envergure internationale, soutenue par un arrière-pays riche et est donc capable de se livrer seule au commerce de l'Inde.

Ce manuscrit est révélateur des rivalités d'intérêts existant entre deux ports de l'Atlantique et des conséquences parfois douloureuses des décrets votés dans la capitale, loin des préoccupations provinciales. Le mémoire se clôt sur des affirmations lourdes de sens : *Le commerce de l'Inde doit être centralisé. L'Orient, né de ce commerce et pour ce commerce, perd jusqu'à son existence s'il en est privé. En le lui conservant, on n'ôte rien à ses compétiteurs qui n'en ont pas joui. L'Orient doit donc le garder si un autre port ne présente pas plus d'avantages que le sien pour le faire.*

Mais le problème fondamental, qui apparaît en filigrane de ce texte, ne serait-il pas celui d'une inadaptation, d'une incompréhension du négoce aux événements qui les touchent ? Les négociants lorientais récemment intégrés aux échanges internationaux, et particulièrement au commerce colonial, ne mesurent pas immédiatement les conséquences de la suppression de la Compagnie des Indes. Ils imaginent encore possible, en 1802, le rétablissement d'une telle structure alors que la France peine à garder ses colonies, et ne s'oppose que difficilement à la thalassocratie britannique. Ces hommes vivent en idéalisant un passé désormais révolu, et faute de mieux proposent de vieilles recettes, impuissants qu'ils sont à mettre en œuvre une quelconque reconversion. Le manque de pratique dans l'exercice du négoce privé les tient éloignés de la réalité et les empêche de soutenir la concurrence des autres ports atlantiques.

Cette inadaptation qui tient à de l'aveuglement politique et économique est de nouveau criante en 1807 lors de la création de la chambre de Commerce. **Pourquoi réclamer l'établissement d'une telle institution à un moment aussi défavorable pour les échanges ?** Le blocus imposé par l'Angleterre s'avère catastrophique pour les ports et la région ne peut compenser avec une activité industrielle encore embryonnaire.

Cette structure créée par le *besoin des commerçants de se grouper pour étudier les moyens de se développer*²⁸, aurait donc eu pour but initial d'analyser la situation économique, de dégager des champs d'activités viables et d'essayer de peser sur les décisions impériales. Mais les exigences électives de l'institution n'appellent pas à l'innovation. Seuls des hommes ayant exercé le commerce pendant au moins dix ans peuvent siéger à la chambre. L'on retrouve donc logiquement à la tête de l'administration des hommes ayant en commun leur appartenance à l'histoire du négoce lorientais d'Ancien Régime : Trentinian, Bijotat, Bourdon, Bouilly, Cordon, Cropp, Dugray, Galabert, Garnier et Monistrol. Mais après une décennie de léthargie commerciale leurs capacités d'anticipation semblent s'être

28 DRENOU P., *Histoire de la Chambre de commerce de Lorient, 1807-1897*, Mémoire de maîtrise, Rennes II, 1984

profondément altérées et les propositions avancées dans les années 1808-1814, pour relancer le commerce sont complètement inadéquates :

- Projet d'entrepôt de denrées coloniales
- Ambition de faire de Lorient une destination pour les navires américains
- Rétablissement d'une franchise au port

Ces initiatives sont inspirées par le brillant XVIII^e siècle et par des hommes aux visions passéistes, mais elles sont incompatibles avec l'évolution conjoncturelle. La chambre dirigée par des hommes ayant fait leurs premières armes dans le commerce sous l'Ancien Régime, assiste impuissante au déclin commercial du port et est réduite à dénoncer l'abandon injuste et dramatique de l'Etat. Lorient n'est pas particulièrement délaissée par le pouvoir central, mais le contexte général de la France est pour le moins impropre au développement portuaire. Lorient ne peut assumer seule le prix de sa liberté, à l'heure où tous les ports subissent les conséquences d'une génération de conflits.

*La race des grands commerçants ne s'est pas éteinte avec la disparition de la Compagnie des Indes*²⁹. Bien plus que du contexte international, les négociants sont les héritiers de leurs stratégies passées. Le commerce maritime se maintient difficilement à Lorient après l'abolition du privilège de la Compagnie des Indes. Les sources lacunaires rendent délicate une pesée globale de l'économie. Mais quelques activités subsistent encore : les mutations de propriété de navires témoignent de la survie d'un marché de l'occasion et de construction actifs jusqu'au Directoire. L'armement sous licence, même s'il révèle l'incapacité structurelle du port lorientais, témoigne d'une volonté farouche, sous l'Empire, de continuer à commercer coûte que coûte. Les prêts analysés par le biais des litiges sont significatifs, paradoxalement, de l'existence au sein du monde négociant, d'une disponibilité financière. Enfin, les dépôts de bilan, marqueurs de la crise économique attestent d'une crispation progressive du réseau de confiance sous le Consulat et l'Empire.

Mais l'idée majeure reste celle d'une inadaptation chronique des négociants lorientais à la conjoncture internationale. Le monde négociant hétérogène, est dans l'ensemble peu préparé aux événements révolutionnaires. La pratique du négoce privé reste imparfaite et immature. Il subsiste toujours dans l'inconscient des négociants lorientais la dépendance à l'Etat. Le renforcement de leur domination politique va de pair avec l'effritement du pouvoir économique, et les empêche de proposer des solutions adaptées aux caractéristiques du commerce lorientais entre 1789 et 1815. Le *mémoire adressé aux Consuls de la République*, en 1802, ainsi que la création de la chambre de commerce en 1807 sont le fait d'hommes aux visions passéistes, qui commencent sous le Consulat, à idéaliser la compagnie des Indes, comme un âge d'or du commerce lorientais, désormais révolu³⁰.

²⁹ Ibid.

³⁰ Ce travail effectué en maîtrise s'avère aujourd'hui incomplet et imparfait. Des recherches approfondies et exhaustives permettront de dresser, dans l'avenir, un tableau rigoureux et plus abouti du négoce lorientais sous la Révolution, le Consulat et l'Empire.

BIBLIOGRAPHIE

DRENOU P., *Histoire de la Chambre de commerce de Lorient, 1807-1897*, Mémoire de maîtrise, Rennes II, 1984

LE BOUEDEC G., *Le port et l'arsenal de Lorient, de la Compagnie des Indes à la marine cuirassée, une reconversion réussie, XVIII^e-XIX^e*, Librairie de l'Inde, 5 volumes, 1994

MEYER Jn., *L'armement nantais dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, S.E.V.P.E.N., Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris, 1969

PETRE-GRENOUILLEAU O., *Les Négoces maritimes français, XVII^e-XX^e*, Belin Sup, Paris, 1997

NIERES Cl. (sous la direction), *Histoire de Lorient*, Univers des Pays francophones, Privat, Toulouse, 1989

La Bretagne, Une province à l'aube de la Révolution, Colloque de Brest, 28-30 septembre 1988, C.R.B.C., Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 452 p.



ENCEINTE DE LORIENT

et

MURS DE L'ARSENAL AVANT LA GUERRE 39-45

Mme N ...

En lisant le livre de Yann Lukas sur l'histoire de Lanester, j'ai été surprise par une photo de mur fortifié de l'arsenal dont je ne voyais pas d'où elle avait été prise. D'après M. Estienne, l'archiviste des Monuments Historiques de la Marine, il s'agit de l'endroit où a été construite la grande forme en 1913 ; sous son conseil, j'ai été voir ce qu'il en restait. En fait, il existe encore partiellement avec des meurtrières bouchées ; suit un mur de pierre moins élevé jusqu'au mur de parpaing (?) qui entoure tout l'arsenal.

L'envie m'a prise de connaître l'époque de sa construction et ce qu'il y avait avant celle-ci.

Si on se réfère à l'article de René Estienne dans *Lorient – Arsenal XVII^e-XVIII^e siècles*, pour l'ensemble de l'arsenal il y a au XVIII^e siècle une grande discussion entre la Compagnie et la Marine ; "la première ne veut pas de fortifications par peur de l'installation d'un pouvoir militaire qui lui disputerait la prépondérance dans l'arsenal". On se contente de la protection de la citadelle de Port-Louis renforcée en 1694 par la mise en place des batteries de Gâvres et de Locqueltas. C'est seulement "le 7 juin 1744 qu'est posée la première pierre d'un mur crénelé tracé par Saint-Pierre, plus mur de clôture contre les vols que véritable enceinte".

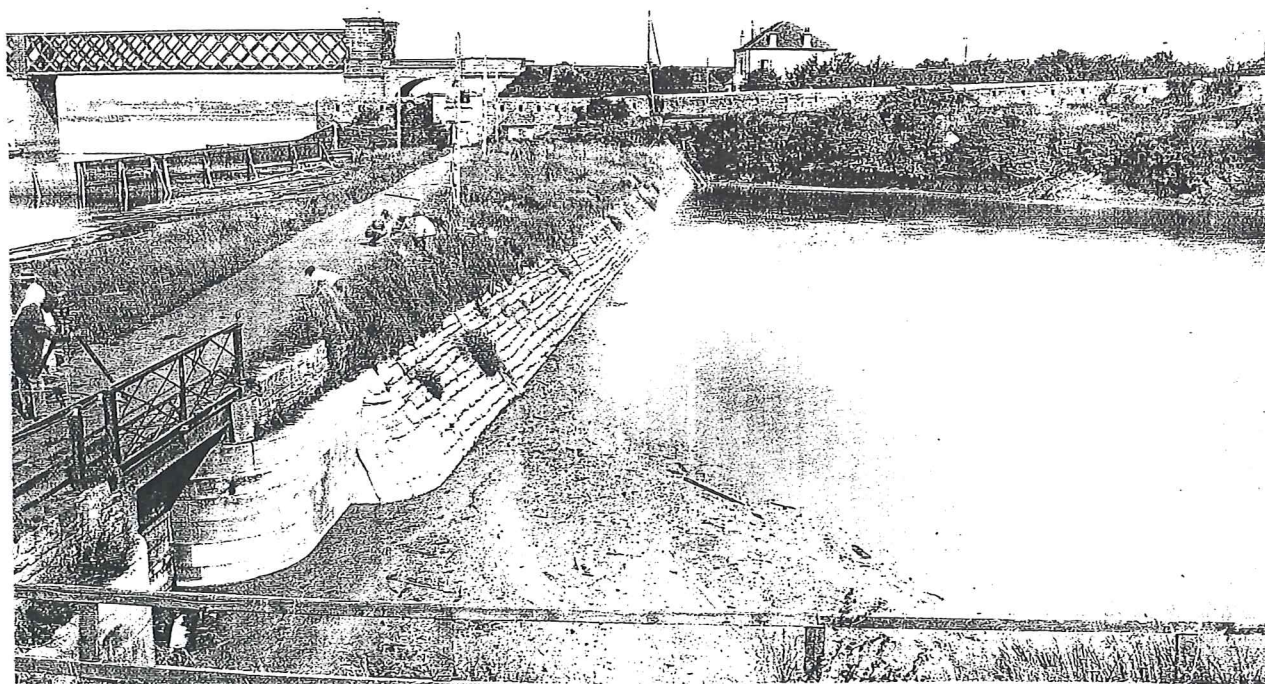
Après le débarquement des anglais en 1746, on épaula le mur crénelé par des terrassements et des bastions. Par la suite, deux conceptions vont s'opposer : soit fortifier et bloquer toute tentative d'invasion sur les plages (batteries du Pouldu), soit fortifier la ville de Lorient. La Compagnie fera aménager le fort de Kernevel et la batterie de l'île Saint-Michel de 1756 à 1761. On ajoutera la redoute du Loch en 1757 et celle du Pouldu en 1761 complétée par la batterie de Keragan (Le Fort-Bloqué). On installe des batteries dans la ville et l'arsenal et on dégagé les abords de l'enceinte. S'en suivront la construction d'une redoute et de trois bastions tournés vers la terre à Pen-Mané, des batteries jusqu'à la rivière d'Etel et la batterie de Caudan.

Pour en revenir au point de départ, c'est-à-dire à la rive gauche du Scorff, la Compagnie ne va s'y intéresser que pour mouiller ses bois de construction au début du XVII^e siècle (rien à voir avec les vestiges du parc à bois de la Marine créé un siècle plus tard et dont on voit encore les traces). De l'époque de la Compagnie, ne subsistera à Lanester que "les deux murs de la batterie de Kerhono (rue Raymond Guillemot), construite pour protéger le nouveau chantier et Lorient contre un éventuel débarquement anglais à revers" (livre de Yann Lukas). En 1741, la Compagnie des Indes va louer des terres à Kerveleur pour le stockage des bois et fera installer deux cales provisoires ; la machine à curer le port sera même construite à

Caudan. Pour Gabriel, il était logique de développer le chantier naval sur Caudan et laisser les activités commerciales sur la rive droite.

La Compagnie achète les terrains loués le 30 novembre 1753 et construit trois cales permanentes, une forge, des magasins, bureaux et logements, un corps de garde et une batterie. Les propriétés de la Compagnie vont revenir à la Couronne en 1770, donc la rive gauche. Tout restera en l'état jusqu'en 1826. Pourtant, on édifie le mur d'enceinte du chantier de Caudan en 1808, aux dires de Yann Lukas. En 1826, un certain inspecteur général Rolland juge "indispensable de terminer la clôture du chantier, ceint au Nord et à l'Ouest par un mur, mais le côté sud n'est fermé que par une mauvaise palissade (A, B, C) au travers de laquelle on passe journellement les objets volés dans le chantier". En 1831, les ouvriers de l'arsenal réalisent un crénelage sur les murs de clôture mais on les rebouchera ultérieurement. Entre 1853 et 1863 s'instaurera une polémique entre Génie et Marine. La Marine, plus encline, aux dires de Gérard Le Béridu (thèse sur le port et l'arsenal de Lorient) à la sécurité qu'à la défense, refuse tout projet de fortifications. On se contentera du mur construit entre 1844 et 1847 pour éviter les vols et qui remplace la vieille palissade en bois de 1828.

De quand date le mur qui a servi de départ à ce petit exposé ?





Le même mur avec ses meurtrières , vu vers le sud.



Reste de la redoute de Kerhono

QUAND LE MAROC DEBARQUE A SAINT-NAZAIRE¹

André DANIEL

Les avatars du Vieux Saint-Nazaire

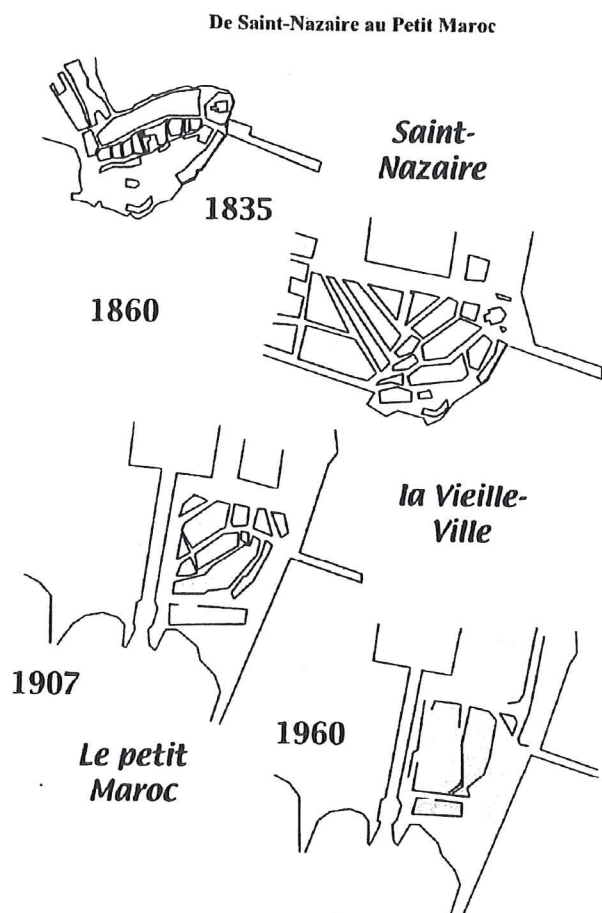
C'était bien autre chose qu'un petit village de pêcheurs, sans histoire, vivant d'une vie simple, quasi biologique, aux bords de la mer. Saint-Nazaire, avant la construction du port, possède une vraie histoire, ouverte sur l'histoire de la Bretagne, du Royaume et du monde. Saint-Nazaire figure sur presque toutes les soixante-quatorze cartes de Bretagne du XVI^e au XIX^e siècle regroupées par les éditions Coop-Breiz dans un magnifique recueil. La carte la plus ancienne ; qui illustre en 1582 l'Histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré, donne les heures des marées en fonction des phases de la lune, mais Nazaire devient Nazère, d'autres cartographes l'écrivent même Saint-Lazare ou Saint-Lazère. Ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que la forme Nazaire s'impose, ce qui prouve à quel point le nom même du saint était oublié. Les celtomanes du XIX^e siècle iront jusqu'à le faire sortir du breton Nazoere qui signifie baie de l'amarrage... La toponymie n'a jamais reculé devant la fantaisie.

Sur la carte du gouvernement général de Bretagne, dressée par Robert, géographe ordinaire du Roy, en 1748, ne figurent dans la presqu'île que Guérande, Le Croisic et Saint-Nazaire, et dans chacun de ces lieux, à l'époque où le monarque absolu veut être présent partout, il y a un subdélégué de l'intendant de Bretagne. Ceci nous indique que, comme nous le verrons, ce n'était pas un village, pas plus de paysans que de pêcheurs, et pas une ville non plus, si l'on entend par là une unité plus ou moins autonome, avec un maire et des échevins, comme Nantes, Guérande, ou Le Croisic pour citer les villes de la région proche. Sous l'Ancien régime c'était donc une paroisse, dirigée par un Conseil de fabrique, appelé aussi Général, auquel des documents de l'époque nous permettent quelquefois de voir siéger des femmes. Le Général était formé de membres de droit, le recteur, le sénéchal, le procureur fiscal et des membres cooptés parmi les personnages importants de la paroisse. Dans cette optique traditionnelle, c'est tout naturellement, lorsque la paroisse devient commune, à la Révolution, que le recteur, Sébastien Bureau, sera le premier maire de Saint-Nazaire.

Le Général contrôle donc la vie religieuse et la vie civile sur l'ensemble du territoire de la paroisse, une paroisse qui comprend alors Pomichet, mais laisse à la paroisse de Montoir de Bretagne la trêve de Méan, avec Penhoët. A cette époque, Saint-Nazaire est plus centrée sur la presqu'île et la mer, et moins sur la Brière et l'estuaire.

¹ Pour connaître l'histoire de Saint-Nazaire en remontant les temps anciens, demandez « Attention un Saint-Nazaire peut en cacher un autre » 240p dont 73 de cartes et photos, 25 €, chez André Daniel, 49 rue P. Curie Saint-Nazaire 44600.

La géographie de la paroisse oppose nettement un bourg de Saint-nazaire proprement dit, presque une ville, à l'habitat relativement nombreux et dense, dont l'histoire reste particulière, et de multiples hameaux et villages dispersés entre la Brière et la mer, dont l'histoire se mêle évidemment plus à celle des campagnes bretonnes. Cependant avant d'essayer de démêler les fils de cette histoire il faut revoir une dernière fois les



métamorphoses successives qu'a connues le vieux Saint-Nazaire pour se transformer en Petit Maroc. Et nous le retrouverons alors, intact, tel qu'il était avant la grande marée urbaine. Dans l'évolution du site que nous avons jusqu'à présent mise à jour, en remontant le temps, le bourg ancien a tout d'abord été caché et refoulé par la ville nouvelle, avant d'être démolí en partie, broyé et amputé. Insularisé, par la main des hommes, il a été coupé du plateau urbanisé, et de plus éloigné de la mer, pour se retrouver totalement isolé. Enfin il a été complètement rasé à la reconstruction, pour apparaître comme une parfaite table rase sur une photographie aérienne prise au lendemain de la seconde guerre.

Aujourd'hui le Petit Maroc n'a de pittoresque et d'ancien que son nom ; c'est un alignement de cafés aux vitrines neuves face au port, une usine abandonnée avec son horloge arrêtée qui cache l'entrée de l'estuaire, et dans l'entre deux des petites maisons sans caractère. Seule la grande place, qui descend par une rampe douce jusqu'au bassin permet d'évoquer le site naturel dont elle a conservé le nom. En 1907, la grande écluse avait coupé le vieux

Saint-Nazaire en deux, et les quais de l'avant-port l'avaient repoussé dans les terres, tandis que le fort faisait place à l'usine.

Mais déjà, après la construction du bassin qui effaçait le rocher-presqu'île pour le rattacher au plateau, l'église et la chapelle avaient été démolies, et les belles et hautes demeures de la place du bassin, au-dessus d'un square, mettaient à l'abri des regards les vieilles maisons et les petites rues de cet endroit qu'on voulait ignorer.

Il nous faut donc consulter un plan de 1830 et la carte de Cassini du dix-huitième siècle, pour retrouver le bourg ancien tel que les siècles l'avaient lentement créé. Et c'est grâce aux documents et aux informations accumulées par Henri Moret avant la destruction des archives, et au travail infatigable de Femand Guériff que nous pouvons encore retracer son visage et sa vie singulière.

Le bourg

Au temps jadis, le bourg donc, totalement excentré sur le territoire paroissial, est venu se nicher à son extrémité orientale, sur le Rocher entre l'estuaire et la rade de Loire. C'est une toute petite presqu'île, d'un peu plus de quatre hectares, une presqu'île de roches dures, polies par les vagues et couvertes de goémon, mais qui est entourée par des sables que le vent soulève pour envahir les rues tandis que la mer furieuse menace de couper l'isthme étroit qui relie le rocher à la terre ferme.

C'est sur ce bout de terre, battu par la mer que se serrent contre le vent du large environ deux cents petites maisons, qui abritent environ huit cents habitants. Huit cents habitants concentrés, ce n'est pas, aux temps modernes en Bretagne, pays d'habitat dispersé, un village ; et certains à l'époque n'hésitent même pas à parler de ville. D'ailleurs, en 1788 le Général ne vient-il pas de décider que désormais les maisons porteraient un numéro, dans chaque rue. Des rues que l'usage public appelle tout simplement la Grand'rue, la rue de l'Eglise, la rue Neuve ; ces rues étroites s'allongent de manière sinueuse du nord au sud et sont rejointes par des venelles qui se glissent entre les maisons, plus étroites encore, si c'est possible, que les rues.

A la pointe sud du Rocher, le plus près possible de l'eau, presque au point géométrique où l'estuaire fait place à l'océan, se dresse la petite église avec son clocher. Elle a fière allure vue de la mer et elle sert d'amer aux navigateurs qui recherchent l'abri du fleuve. Pour mieux encore incarner le havre qu'elle sait leur annoncer, l'église à la pointe du clocher, au lieu du coq, a placé la main du Bon Accueil qui s'ouvre vers la terre ; elle annonce ainsi la fin du périlleux voyage et de tous ses maux. Mais autour de l'église, encore plus près du rivage, les croix du petit cimetière, aussi serrées que les maisons du bourg, et encore plus menacées par la mer qui sape un petit mur, rappellent à ceux qui vont en mer, la fragilité de leur existence.

Si à l'ouest de l'église, les rochers, que l'on voit d'abord quand on vient de la mer, rendent la côte peu hospitalière, une fois passé l'église, à l'abri dans l'anse de Ville-Halluard, la rampe en pente douce permet l'approche à marée haute et l'échouage à marée basse, à l'abri du Bon Accueil. Mais ce n'est que tout à la fin de l'histoire du bourg, en 1835 qu'une longue jetée de pierre, le vieux môle, viendra rendre l'accostage plus facile. Auparavant, comme l'atteste Balzac, le débarquement à Saint-Nazaire était une entreprise périlleuse, capable d'en effrayer plus d'un. C'est vers cette partie abritée de la presqu'île que se regroupent les maisons. Toute la partie ouest du Rocher, ouverte au vent de suroît, est beaucoup moins construite. C'est là que se trouve la chapelle de Notre-Dame de l'Espérance. C'est là aussi qu'était installé le grand cimetière délaissé au milieu du dix-huitième siècle, pour installer des défenses militaires. Et depuis, les morts se serrent autour du lieu saint, les privilégiés veulent même s'y installer pour l'éternité. L'église déborde de fidèles, mais il y a bientôt plus de morts que de vivants, et les vivants se plaignent souvent de ce voisinage, "à cause de l'odeur". Après un long conflit entre les vivants et les morts, tranché par le Parlement de Bretagne, la dernière tombe dans l'église fut celle d'une dame de la Motte-Allemand, enterrée sous le baptistère en 1762, d'après Henri Moret. Avant la fin du siècle un nouveau cimetière est créé à La Poterie, en dehors du Rocher.

Saint-Nazaire alias le Petit Maroc

Le bourg, à la veille de la seconde guerre, est devenu dans la ville un quartier à nul autre pareil, de vieilles maisons d'un autre âge, entre lesquelles se faufilent des rues étroites et mal pavées, une espèce d'îlot bordé par le bassin, la mer et la nouvelle entrée. Le creusement de celle-ci a fait disparaître une partie du quartier. C'est au bout de ce petit monde à part que

le vieux môle sépare l'estuaire de la rade. Il y a aussi une rue de la Vieille église, mais pas d'église, ici l'épithète vieux est partout mis en avant, et on appelle le quartier "la Vieille ville" ou "le vieux Saint-Nazaire".

C'est là, dans cet entrelac de ruelles, de maisons qui se touchent, de caves qui communiquent que vont se dérouler les combats de rue du Commando de 1942 et que les Allemands vont exercer leur rage dévastatrice, mais dans l'esprit de la ville le quartier est depuis longtemps mis à l'écart, comme déjà condamné.

Lorsqu'ils en parlent dans leurs ouvrages, Moret et Barbance utilisent, pour nommer les populations, le terme, à consonance nettement péjorative, de Bas-Bretons. Dans les rues, on croise en effet des femmes avec la fameuse coiffe bigoudène, cet obélisque de dentelles qui surmonte leur chignon, les mauvaises langues disent qu'elles cachent là une chopine de vin. Les mâtres légères des bigoudènes naviguent au milieu des voilures déployées des coiffes du pays d'Auray, tandis qu'à côté passent des hommes aux vareuses délavées et vastes bérêts qui font sonner leurs sabots sur le pavé. Ces pêcheurs "Bas-bretons" ont su conserver, mieux que les populations issues de l'exode rural, leurs costumes, leurs coutumes, leur langue, leur profession même. Ils promènent sur leurs solides épaules des avirons ou des filets, ou bien ils portent des paniers pleins de poissons brillants. Leur "canote" n'est pas loin de là et leur démarche garde encore le mouvement chaloupé de la houle.

Au bord du bassin, entre le port et leur quartier, c'est à la criée qu'ils vendent leur pêche, de petites quantités à côté des cargaisons des gros chalutiers qui ont un moment voulu faire de Saint-Nazaire un port de pêche industrielle. Le poisson des chalutiers est destiné à la vente au loin par chemin de fer, le poisson des petits bateaux, poisson de la nuit, aux populations locales plus exigeantes. Les pêcheurs artisans, héritiers d'une longue tradition bretonne, n'ont pas encore voulu mettre leur sac à bord de ces carcasses à vapeur, ils préfèrent leur canote à voile, dont les entrées et les sorties journalières animent l'avant-port. On reconnaît le cotre morbihannais et la chaloupe finistérienne, dont les mâts peuvent être abattus, pour les manœuvres à la godille dans le port, ou bien pour les longues rentrées "à la nage" lorsque la mer est plate et lourde de l'absence totale de vent.

Mais qu'est ce donc que ce quartier étrange, presque étranger, en tout cas totalement exotique, dont l'existence hante encore l'imagination des Nazairiens longtemps après sa disparition. Comme à Douarnenez, les Gras sont ici la fête par excellence, et le roi du Carnaval est un magnifique sultan entouré de sa garde de Marocains... tout le monde accourt à la fête du Petit Maroc.

Henri Moret savait que "la vieille ville est devenue l'habitat de nombreux pêcheurs, qui depuis quelques années, se sont fixés à Saint-Nazaire, afin d'exercer à proximité, leur utile industrie". Et de son temps encore les Nazairiens ne parlaient pas du quartier sans dire "la vieille ville" ou "le vieux Saint-Nazaire". Nous devons donc rechercher ce qu'était ce Saint-Nazaire - primitif... ? ce n'est pas si sûr -, avant la construction du bassin et de la ville du XIXe siècle. Mais il nous faut d'abord comprendre les transformations formidables que l'arrivée de cette ville-champignon lui a fait subir.

Revenons à la rue de la vieille église, au bout de laquelle il n'y a plus d'église ; cette église, dont seule la plaque d'une rue a conservé le souvenir, a disparu. Oh ! pas dans les destructions de la dernière guerre, mais en 1896 dans les aménagements du XIXe siècle. Elle était consacrée au saint qui lui avait donné son nom et ce nom à la ville. Une nouvelle église, plus grande, dans ce style néo gothique qu'affectionnait l'époque, fut alors construite près de la place Carnot, devenue place des Quatre horloges. La vieille église fut alors détruite sans autre forme de procès, et la nouvelle lui a pris son nom pour devenir le nouveau symbole de la ville nouvelle. Au-dessus du porche de cette nouvelle église de Saint-Nazaire cependant, ce n'est pas une statue du saint, mais une statue de la Vierge. Elle s'élevait autrefois au-dessus de la chapelle de Notre-Dame de l'Espérance, autre chapelle de la vieille ville, abattue elle aussi.

Si bien que la nouvelle église se présente comme un concentré, une espèce de salmigondis, des lieux de culte du vieux Saint-Nazaire.

A la construction du premier bassin, les façades des maisons neuves avaient déjà dérobé aux regards les vieilles maisons et les petites ruelles de la vieille ville, puis donc l'église et la chapelle avaient été rasées. Ensuite la construction de la nouvelle entrée et de l'avant-port engloutit un quart du vieux Saint-Nazaire, pour en faire une île, tandis que de beaux quais de pierre l'éloignent de la mer, qui depuis toujours léchait le rocher, et que la cheminée de l'usine élévatoire vient remplacer le vieux clocher pour signaler l'entrée de l'estuaire. On avait donc déjà presque tout pris au vieux Saint-Nazaire avant la première guerre, l'église, la chapelle, le cimetière, il ne restait plus qu'à lui prendre son nom. C'est alors qu'il devient le Petit Maroc, c'est-à-dire un autre monde, un quartier étranger, bien séparé de la vraie ville, du vrai Saint-Nazaire.

On connaît un autre exemple de ce genre auquel on ne peut s'empêcher de penser. Lorsque les métropolitains sont arrivés s'installer sur les côtes de l'Afrique du Nord, ils ont construit dans un site portuaire favorable à leur dessein une ville neuve et moderne qui entourait le port, et Alger, la blanche aux ruelles étroites et aux maisons indigènes avec leurs murs éclatants de lumière est devenue la Casbah, ce quartier pittoresque peuplé d'indigènes un peu inquiétants et qui n'a plus vraiment de nom. En lui prenant son nom la ville coloniale efface sa mémoire

En baptisant le Petit Maroc, la nouvelle ville, venue d'ailleurs, rejette le passé dans les limbes, comme si elle voulait à tout prix oublier ce qu'il y avait là. Non seulement ce n'est plus un Saint-Nazaire, même vieux, mais le lien entre le nom folklorique qu'on lui a donné et les populations qui s'y sont fixées n'est pas vraiment établi. Et de nombreux ouvrages, sans parler des opuscules touristiques, vont même faire référence à l'existence immémoriale d'un village de pêcheurs pour mieux balayer d'un coup de plume le passé préurbain : "avant la ville ? il n'y avait qu'un village de pêcheurs"... Le village de pêcheurs renvoie ici à la banale médiocrité d'une bernique accrochée à son rocher pour exploiter les eaux proches.

La diaspora des pêcheurs bretons

Tout au bout de la côte sud de la Bretagne, entre les hauteurs du Cap Sizun et celles de la presqu'île de Crozon, largement ouverte comme une senne, la baie de Douarnenez est un champ clos de la pêche à la sardine. Là pendant tout l'été, sur l'eau qui s'éveille au jour, les silhouettes des pêcheurs dominent les rides de la mer, pour leur jeter la roque, qui va faire lever les sardines ; celles ci seront tout de suite récoltées dans les filets droits qui quadrillent la plaine liquide, si familière et si changeante.

Au XVIII^e siècle on salait 35 000 barils de sardines à Douarnenez, des presses sont attestées au Croisic à la fin du XVII^e siècle, et à Belle-Ile dès avant les entreprises de Fouquet. Mais la sardine grossièrement présalée à bord avant d'être pressée à terre, est alors une nourriture de pauvres et d'abstinence, comme la morue des esclaves, même si elle peut être exportée loin à l'intérieur des terres. Quand ils grattaient le fonds de leurs barils de sardines salées au début du printemps, les Bretons de la côte sud attendaient avec impatience la soudure, c'est-à-dire la pêche des sardines fraîches de la saison nouvelle. Au menu quotidien, la "fraîche", vendue à la criée dans les rues, plus tendre et plus grasse, réjouissait les cœurs et remplissait les ventres.

La sardine à l'huile c'est tout autre chose. Avec la première conserverie Colin créée à Nantes en 1824, va naître le port de La Turballe où affluent les sauniers mis au chômage par les transformations du monde. Pour la conserverie, la sardine, ramenée rapidement à la côte la plus proche des bancs, était alors transportée à Nantes, dans des voitures légères et bien suspendues, comme une dame de qualité. C'est désormais un produit de luxe, objet de soins

attentifs, nécessitant un traitement industriel de grande envergure et qui donne une grande valeur ajoutée, tout en mobilisant une main-d'œuvre nombreuse, essentiellement féminine. Bientôt les conserveries s'installeront au plus près de la côte où elles trouvent le produit naturel le plus frais et la main-d'œuvre la plus abondante. En amont et en aval cependant toute la chaîne d'activités, fabrication de boîtes, usines de cartonnage, circuits commerciaux restera, comme les conserveries, sous le contrôle nantais.

Située trop loin des bancs de pêche, Saint-Nazaire reste à l'écart de la grande fièvre sardinière mais son histoire sera mêlée directement ou indirectement à l'histoire de la pêche bretonne et aux crises que celle-ci va connaître.

En 1890 il existait 160 conserveries le long de la côte, elles mettaient sur le marché dix millions de boîtes. Alors qu'il n'y avait que dix mille pêcheurs au milieu du siècle, ils sont plus de deux cent mille à la fin de celui-ci. C'est par la sardine dans la deuxième moitié du XIXe siècle que la pêche est devenue, sur la côte sud une activité à part entière, s'imposant aux paysages, à l'économie et à la vie de toute une région littorale. Et c'est alors que se produit la grande crise sardinière du tournant du siècle qui va complètement remodeler le visage de la côte sud.

En 1898 on débarquait, tous ports confondus, cinquante mille tonnes de sardines sur la côte, et en 1907 mille tonnes seulement. La sardine, dans le grand mystère de la nature, semble avoir disparu pendant de nombreuses années. Les bancs de poissons, que ramenait immuablement le rythme des saisons, ont déserté les côtes bretonnes... et la concurrence étrangère s'enfonce dans la brèche, d'autant que les conserveurs n'hésitent pas à s'installer à l'étranger. Plus tard, beaucoup plus tard, la sardine réapparaît timidement mais seulement au sud. Pour les pêcheurs finistériens à qui il ne reste plus que leurs filets bleus inutilisés, la catastrophe est totale.

Les Bigoudens, les Douarnenistes vont suivre la sardine, ils viennent dans les ports du sud, ils campent sur leurs bateaux, ils vendent leur pêche aux conserveries du Morbihan, de la Loire-Inférieure, de la Vendée même. Ils créent des colonies à Quiberon, au Croisic, à Saint-Gilles pour continuer à vivre du petit poisson bleu.

Leur installation à Saint-Nazaire est un chapitre tout à fait particulier de l'histoire de la pêche bretonne, à l'origine de la légende de "l'ancien village de pêcheurs".

La poursuite d'une sardine devenue rare ne saurait suffire à faire vivre une communauté et une région nées de la pêche presque exclusive de ce petit poisson. Il faut trouver autre chose... Avec leurs magnifiques dundees, les marins de Groix, d'Yeu et d'Étel entament le chant du cygne de la pêche à la voile dans la pêche au thon. Le chalutage artisanal à la voile se développe, grâce à ce nouveau type de bateau, tandis que le chalutage industriel avec ses bateaux à vapeur, tente d'attirer la main-d'œuvre maritime à La Rochelle, à Saint-Nazaire et à Lorient. Mais c'est une formidable aventure qui entraîne les grands voiliers de Camaret et de Douarnenez, quand ils font route vers le grand sud. Les voilà sur les côtes d'Espagne dès 1903, d'Algérie où ils créent un port de pêche à Collo. Ils découvrent les côtes du Maroc en 1908, avec la main-mise française sur le pays. Plus tard ils iront jusqu'aux Antilles avec leurs bateaux à voile, quand ils auront découvert les richesses de la pêche à la langouste.

"Nous sommes partis au mois de février 1910, nous avons fait cap de suite sur les Açores, avec des casiers. Mais là-bas on n'avait pas le droit de travailler, on nous a chassés. Alors on va au banc d'Arguin, deux ris dans la grand voile, il y avait des rouleaux, nous avons eu six langoustes... On nous a dit à Port-Étienne – Eh bien vous avez eu du culot de travailler là-bas avec des casiers !... Après nous avons fait toute la côte avec des casiers jusqu'à Mogador, on a eu quatre mille langoustes, c'étaient des rouges... pendant cet intervalle, Pemes a fait son voyage à la langouste verte avec des filets. "

Voilà comment Jos Colin, de Tréboul, raconte des années plus tard la découverte des bancs de pêche du Maroc et de la Mauritanie, où bientôt les pêcheurs douarnenistes vont passer cinq à six mois de l'année. Le bulletin de la société de pêche coloniale de Douarnenez écrira en 1912, à la veille d'une nouvelle campagne :

"Nos pêcheurs marocains partiront mardi prochain, les dix femmes qui devaient les accompagner ne partiront pas, le travail à terre et le séchage du poisson sera fait par les indigènes."

Sur la baie de Douarnenez, il y a Douarnenez, et il y a Tréboul. Douarnenez est tourné vers la baie, vers le nord. Tréboul grâce à une indentation du rivage, fait face au soleil, face au sud. Bien entendu, une vieille rivalité de clocher, comme il est de coutume en Bretagne, oppose les deux ports séparés par la rivière du Port-Rhu. Les Douarnenistes grand cm ne vont évidemment pas tarder à baptiser Tréboul... Avec son soleil dont il est si fier, ses maisons fermées qui se serrent le long de petites mes étroites, et dans le dédale desquelles on semble se perdre pour revenir toujours au même point, avec ses marins qui viennent de là-bas... c'est le Maroc.

Quand les pêcheurs de la baie de Douarnenez, à la recherche de nouveaux débouchés, vont venir s'installer à Saint-Nazaire pour fournir du poisson à des populations de plus en plus nombreuses, les petites rues du vieux port breton abandonnées par la ville nouvelle et qui se serrent entre les maisons, sur le Rocher cerné par la mer ?... il n'y a pas de doute, ils ont retrouvé un petit Maroc. A Saint-Gilles-Croix-de-Vie il y a une me du Maroc, mais ici c'est tout un quartier qu'ils réinvestissent en le baptisant. Le carnaval du Petit Maroc, resté vivant dans quelques mémoires nazairiennes, essaiera de retrouver avec humour les fastes et la liesse des célèbres Gras de Douarnenez qui jettent dans les mes de la ville pour des jours et des nuits un peuple entier. Le roi du carnaval est bien sûr un sultan. Lorsque Hassan II viendra à La Baule pour une conférence internationale, il ne manquera pas de faire porter à son illustre cousin, pour lui et pour ses "Marocains", natifs de Tréboul ou de Douarnenez, d'authentiques costumes de leur lointain pays mythique.

Mais aujourd'hui, il n'y a plus de criée aux poissons, ni de sultan au Petit Maroc, le dernier de la dynastie est parti finir ses jours à Douarnenez. Il ne reste que le nom d'un quartier dont on a oublié l'histoire, même si des pêcheurs se souviennent toujours de leurs origines finistériennes.



LE « C.M. », CHEMIN DE FER DÉPARTEMENTAL DU MORBIHAN, DE LORIENT A PLOUAY (1902 - 1948)

Guy LE MOUEL

Kerblourc'h, PONT-SCORFF - Membre de la S.A.H.P.L.

Conférence du 6 décembre 2003 à LORIENT

Le texte qui suit prolonge et complète le thème développé dans le Bulletin de la S.A.H.P.L. de 1996-1997 (Pages 71 à 77, plus 9 Annexes), par notre collègue M. Guy LOUVET, sous le titre : « Petite histoire des chemins de fer dans le département du Morbihan ». L'article de G. LOUVET résumait une conférence donnée à la S.A.H.P.L. par l'auteur le 3 février 1996. Ces deux documents sont donc complémentaires.

*
* *

Le mois de septembre 2002 a vu le centenaire de l'ouverture des premières lignes du chemin de fer d'intérêt local du Morbihan, le « C.M. », comme on l'appelait, en utilisant les initiales de sa mère, la Compagnie des Chemins de fer d'intérêt local du Morbihan, elle-même créée en 1898.

Dans le texte qui suit, je le nommerai indifféremment le C.M. ou le Petit Train. Mais je n'utiliserai jamais les surnoms dont il fut affublé (le Tacot, le Tortillard, le Tueur de vaches, le Train à patates, ...), toujours de façon ironique, souvent même franchement désagréable. D'ailleurs, un siècle après sa naissance, et plus d'un demi-siècle après sa disparition précoce (46 ans, c'est jeune pour mourir, même pour un train !), pense-t-on toujours qu'il méritait ces sobriquets ?

Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes l'ont connu, emprunté, ou en ont entendu parler par leurs proches ⁽¹⁾. Mais l'image qui en est donnée est généralement composée à partir d'anecdotes, de faits divers, visant la plupart du temps à le critiquer, à le ridiculiser, voire à le discréditer. Il n'est pas question pour moi de me ranger à mon tour dans le camp des rieurs ou des

¹ Au mois de décembre 2002, lorsque j'ai donné ma première conférence à Pont-Scorff sur ce sujet, il y avait dans mon auditoire trois femmes : la fille du dernier chef de gare de Plouay ; la petite fille de la dernière chef de gare de Pont-Scorff ; et la fille de celui qui fut pendant une quinzaine d'années, le chef de gare du C.M. à Lorient.

procureurs, et de collectionner dans les pages qui vont suivre ces histoires, drôles ou tragiques (il n'a - hélas ! - pas tué que des vaches !), connues de tant de monde.

Je voudrais au contraire tenter de redonner dans ces quelques pages, à celui qui fut un agent essentiel du développement de notre Département du Morbihan, et, en particulier de notre Pays de L'Orient, pendant plusieurs décennies, au début du siècle dernier, et qui constitue donc aujourd'hui un élément important de notre patrimoine local, la place qui doit lui revenir dans notre mémoire collective. Et lui témoigner, par là-même, notre reconnaissance pour les bons et loyaux services qu'il rendit en son temps à nos aînés.

Le sujet du C.M.a déjà été abordé, je l'ai dit plus haut, par un autre membre de la S.A.H.P.L., M. Guy LOUVET. C'était il y a bientôt neuf ans, déjà ! ; un certain nombre des membres actuels de notre Société (dont moi-même !) ne l'étaient pas encore. D'ailleurs, en ayant préalablement discuté avec M. LOUVET, nous avons convenu que j'aborderais le sujet sous un angle différent du sien et que je considérerais comme acquis ce qu'il vous avait dit en 1996 sur l'histoire et les conditions juridiques de l'arrivée du Petit Train dans le Morbihan. Personnellement, j'ignorerai, volontairement, dans cet article, toute la période qui précéda l'ouverture des premières lignes du C.M. Je me concentrerai donc sur sa période active, depuis la convention d'utilité publique de 1898 jusqu'à la disparition du C.M. et au déferrement de ses voies en 1947-48, vous renvoyant, pour le reste, au Bulletin de la S.A.H.P.L. de 1996-1997.

Je me contenterai simplement de rappeler quelques dates essentielles à la compréhension de la situation des communications terrestres en Morbihan au tournant du XXème siècle.

Il y a un siècle, le réseau routier morbihannais était encore peu développé et, surtout, en fort mauvais état ; les voies étaient étroites, mal entretenues, livrées uniquement au trafic de véhicules hippomobiles, tant pour le transport des personnes que des marchandises.

Quant au chemin de fer, voici où il en était en cette fin du XIXème siècle :

Rappel des dates d'arrivée du grand train dans les principales villes bretonnes

<u>DATE</u>	<u>Cie PARIS-ORLÉANS (1852)</u>	<u>Cie de l'OUEST (1855)</u>
(BRETAGNE SUD)	(BRETAGNE NORD)	
21.08.1851	NANTES	
13.04.1857		RENNES
1861	VANNES	
21.09.1862	LORIENT (juste 40 ans avant le C.M.) ⁽²⁾	
08.09.1863	QUIMPER	
18.12.1864	PONTIVY (depuis AURAY)	
1865		BREST
16.12.1872		PONTIVY (de ST.-BRIEUC)
27.06.1881	PLOERMEL (de QUESTEMBART)	
24.07.1882	QUIBERON (depuis AURAY)	
06.04.1884		PLOERMEL (depuis LA BROHINIÈRE)

² La gare P.O. de LORIENT, Rue VAUBAN, en dehors des murs de la ville, avait été inaugurée dix jours plus tôt, le 11 septembre 1862.

Depuis 1884 donc, le Grand Train avait donc environ 270 kilomètres de voies ferrées en Morbihan, ce qui était peu par rapport à sa population.

Quant au C.M., il est entré en service à la fin de l'été 1902 ; c'est en effet le premier dimanche de septembre 1902 que le premier convoi a roulé sur les rails de la ligne allant de PLOERMEL à LOCMINÉ, la toute première mise en exploitation sur le réseau morbihannais.

Je rappellerai aussi que le Petit Train était le fruit de la rencontre entre le Conseil Général du Morbihan,- qui avait décidé ⁽³⁾ de doter le département d'un réseau de chemin de fer secondaire qui vienne compléter celui du Grand Train, en desservant les chefs-lieux de canton non touchés par le P.O. -, et la Compagnie des Chemins de fer d'intérêt local du Morbihan, spécialement créée à cet effet, et qui reprit la concession initialement attribuée à M.DELAUNAY ⁽⁴⁾, décédé en septembre 1897. Dès qu'elle fût en possession de la convention (signée le 17 janvier 1898), et que la loi de déclaration d'utilité publique des 3 lignes projetées fut votée (9 janvier 1899) , la Compagnie morbihannaise se mit au travail. Car il y avait beaucoup à faire.

Le 1er avril 1900, Le Nouvelliste du Morbihan publiait, sous le titre « Nos chemins de fer », le billet suivant : « M.RIGAUD, entrepreneur, vient de commencer les travaux de la ligne de Plouay à Ploërmel, sur la section de Plouay à Baud. Les travaux de remblaiement continueront ensuite sur toute la ligne. Nous sommes donc en droit d'espérer qu'avant longtemps cette ligne, sollicitée depuis tant d'années, sera livrée à l'exploitation et procurera des avantages considérables aux communes qu'elle traversera. » On sait que, moins de deux ans et demi plus tard, le 14 septembre 1902, la ligne Plouay-Ploërmel (90 km) était ouverte au trafic.

Dans l'article qui suit, j'utiliserai l'exemple - le plus proche de nous - de la ligne LORIENT-POUAY, l'une des 3 constituant le 1er Réseau de 1902, pour illustrer

A - d'abord **la construction du Petit Train**,

B - puis son **exploitation**

C - et enfin son **apport au développement du Morbihan**.

A-La construction du Petit Train

La situation des chemins de fer en Morbihan en 1902

Comme je l'ai rappelé précédemment, on comptait environ 270 km de voies ferrées en Morbihan depuis 1864, essentiellement dans le sud du département. Il s'agissait d'un chemin de fer d'intérêt général, à largeur normale (1, 435 m, norme européenne), et à double voie. Les principales villes du département (la préfecture, Vannes, et les 3 sous-préfectures, Lorient-

³ Session extraordinaire du Conseil Général du Morbihan du 19 octobre 1892

⁴ Le 13 avril 1893.

Pontivy-Ploërmel), ainsi que les autres villes de garnison (Auray-Port-Louis-Quiberon) étaient desservies par le « Grand Train », « P.O. » et « C.O. », depuis 1884 ⁽⁵⁾.

Pourquoi un autre train ?

Depuis que le grand train desservait les principaux centres urbains et économiques du Morbihan (essentiellement la bordure côtière sud), les élus des cantons, essentiellement terriens, non desservis, avaient pu se rendre compte de l'importance du chemin de fer pour le développement des régions qui en bénéficiaient. Les « non-desservis » en voulaient donc aussi. C'est d'ailleurs un besoin qui était ressenti au niveau national et qui fut reconnu comme tel.

D'ailleurs, si l'on rapporte la couverture en voies ferrées du département à la moyenne nationale, on s'aperçoit que le Morbihan était faiblement équipé en voies ferrées de toute nature (1 km de voie pour 2.250 habitants). D'où l'idée, et la volonté politique, de compléter la couverture de l'intérieur du département par un « Petit Train ».

Qu'est-ce qu'un « Petit train » ?

J'ai lu récemment, dans un roman, une comparaison que j'ai trouvée intéressante entre le petit train (que l'auteur appelle d'ailleurs « train de campagne ») et ce qu'il nomme le « chemin de fer », pour désigner sans doute le train « normal ». Le héros du roman, parlant de son mariage, écrit ceci : « Notre relation était à l'amour ce que le train de campagne est au chemin de fer. Petite allure, pas d'à-coup, un confort champêtre. » ⁽⁶⁾

C'est une comparaison intéressante, encore qu'un peu trop littéraire peut-être. Aussi vais-je en proposer une autre. Car le terme « petit » - comme son contraire, « grand » -, est, en fait, un adjectif comparatif : on n'est pas petit - ni grand - dans l'absolu ; on est plus petit - ou moins grand - que quelque chose ou que quelqu'un. Et l'utilisation de cet adjectif prend d'ailleurs souvent une connotation péjorative.

⁵ - Le Morbihan, qui faisait partie du territoire du 11ème Corps d'Armée de NANTES, comptait les villes de garnison suivantes :

- AURAY : 2 compagnies du 116ème R.I. de Vannes
- BELLE-ILE : 2 compagnies du 62ème R.I. de Lorient
1 batterie à pied du 1er Rég. d'Art. Colon. de Lorient
- GROIX : ???
- LORIENT : 62ème R.I. (E.M. + 9 compagnies)
3 batteries du 4ème Rég. d'Art. Lourde
1er Rég. d'Art. Colon. (E.M., P.C. et 6 batteries)
- PONTIVY : 2ème Rég. de Chasseurs à cheval
- PORT-LOUIS : 1 compagnie du 62ème R.I. de Lorient
- QUIBERON : Détachement du 116ème R.I. de Vannes
- VANNES : 116ème R.I. (E.M. + 6 compagnies)
28ème et 35ème Régiments. d'Artillerie de Campagne

⁶ Marc DUGAIN - « Heureux comme Dieu en France » » - Gallimard, 2002)

Je vais donc rester dans le domaine de la comparaison et définir le Petit Train par rapport à son frère aîné, le Grand Train.

LE « GRAND » TRAIN

Le Grand Frère : 1862 à Lorient

Chemin de fer d'intérêt général

Géré par des compagnies nationales

Territoire desservi : une grande partie de la FRANCE, au départ de PARIS
(Ex. :le Paris-Orléans ou P.O.,
Compagnie de l'Ouest ou C.O.)

Voie « normale » (Standard1 européen,
soit 1, 435 m.)

Voies doubles

Machines de traction (locomotives à charbon) plus puissantes

Wagons plus grands et plus nombreux par rame

Tracé des voies plus accidenté (pentes
plus accentuées, virages plus ouverts, ...)

Prix de revient au km de ligne installé plus élevé

Villes desservies :
- Préfectures et sous-préfectures.

LE « PETIT » TRAIN

Le Petit Frère : 1902 à Lorient

Chemin de fer d'intérêt local

Géré par des compagnies locales
(généralement départementales)

Territoire desservi généralement
limité au département (Problèmes
de raccordement entre départements
voisins ; par ex. entre 29 et 56)

Voie dite « étroite » (1,- m.)

Voie unique

Ouvrages d'art moins nombreux

Gares moins importantes

- Chefs-lieux de canton

Mais, comme le soulignait M. LOUVET, il ne faut pas oublier une 3ème catégorie de chemin de fer : le tramway (train roulant sur voie unique de 0,60 M.), généralement en bordure de route existante.

En Morbihan :

- Tramway urbain de Lorient (avec prolongement jusqu'à Guidel, par Quéven, et à Hennebont) ;
- Tramway de la Commission de Gâvres ;
- Tramway Etel-La Trinité-sur-Mer, par Plouharnel, où s'effectuait la correspondance avec le P.O. Auray-Quiberon, et donc avec le Paris-Quimper à Auray. (Démonté en août 1914 ; remis en service en 1921 en voie de 1 m.).

A son apogée (1921), le réseau du C.M. comptait environ 400 km de voies, construites en trois phases :

- 1er RÉSEAU : 1902 - 1903 : 190 KM (D.U.P. du 09.01.1899)

- 3 lignes :
- PLOUAY-PLOERMEL 90 km (14.09.1902)
 - LORIENT-PLOUAY 25 km (28.02.1902)
 - LA ROCHE-BERNARD-LOCMINÉ 75 km (15.03.1903)

- 2ème RÉSEAU : 1906-1908 : 117 KM (Loi D.U.P. 29.04.1902)

- RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE : 1910 - 1921 : 130 KM

La situation des Chemins de fer en Morbihan en 1921

Au total, à cette date, le Département du MORBIHAN comptait environ 750 km de voies ferrées ouvertes au public

- les 275 km des « P.O. » et « C.O. » ;
- les 440 km du « C.M. » ;
- le réseau de tramways décrit ci-dessus (VANNES ne réalisa jamais son projet de tramway).

On peut dire que, à ce moment, le Département du MORBIHAN était bien équipé en voies ferrées (1 km pour 750 habitants environ, soit 3 fois plus qu'en 1902) ; presque tous les chefs-lieux de canton étaient desservis, plus quelques autres communes). Comment en était-on arrivé là ?

La construction du C.M.

Toutes les normes relatives à la construction des lignes sont incluses dans les cahiers des charges et les conventions d'exploitation (50 ans à chaque fois) passées entre le Département du Morbihan et la Compagnie concessionnaire.

Un point essentiel de ces accords est le prix de revient du kilomètre de voie. Celui-ci doit rester le plus bas possible, car il influence directement toutes les décisions techniques concernant le tracé de la voie, le choix des matériels et les conditions d'exploitation du réseau.

Avant de soumissionner, la compagnie concessionnaire avait étudié le tracé en tenant compte des nombreuses contraintes qui s'imposaient à elle. L'objectif principal fixé par le Conseil

Général était d'avoir un outil performant, sans doute, mais surtout bon marché, et facilement accessible au plus grand nombre. Le coût de construction était donc l'un des éléments majeurs de l'offre des candidats à la concession. Il leur fallait rogner sur tout, et ils le firent :

- le nombre de voies (une seule, sauf dans les gares, les seuls endroits où deux trains pouvaient se croiser) ;
- la largeur de la voie (1 mètre, au lieu du standard de 1,435 m.) ;
- le poids des rails au mètre-linéaire (incidence sur le poids de métal, donc sur le coût, mais aussi sur la portance des rails) ;
- la puissance des machines (détermine le nombre de wagons tractables dans les endroits les plus difficiles du parcours : pente, conditions atmosphériques)
- le type et la capacité des wagons de voyageurs et de marchandises ;
- les obstacles à franchir (recherche de tracés demandant l'investissement minimum en ouvrages d'art) ;
- la taille des bâtiments des gares ...

Bref, sur tout. Dans cet esprit, il était donc essentiel de trouver le tracé idéal pour la voie et de minimiser le plus possible l'ensemble des coûts de construction et d'exploitation du réseau.

Mais le concessionnaire retenu avait déjà l'expérience de ce type de projet (Charentes) ; il utilisa donc cette dernière (plans identiques, matériaux, spécifications des locos, fournisseurs, ...) . Et, dès le vote de la loi de déclaration d'utilité publique, il se mit donc au travail, comme on l'a vu précédemment.

L'acquisition des trains

Il fallait dans un premier temps, avant même de donner le premier coup de pioche, acquérir les terrains sur lesquels allaient passer les voies et les autres infrastructures du chemin de fer. Compte-tenu du nombre élevé de parcelles et de propriétaires concernés (le remembrement des terres gricoles n'interviendra que 50 ans plus tard) - la seule pratique applicable était l'expropriation pour cause d'utilité publique. Celle-ci fut donc décrétée.

Je n'ai pas fait l'étude complète du problème des expropriations de parcelles sur tout le tracé de la ligne Lorient-Plouay. J'ai utilisé les résultats des travaux d'un groupe de travail de Quéven qui l'a fait pour sa commune, et j'ai moi-même fait le travail sur le cadastre de la commune de Pont-Scorff. Voici les résultats combinés de ces deux études :

- largeur moyenne de l'emprise du C.M. : de 9 à 10 m. (ballast + bas-côtés)
- longueur prévue du 1er réseau (voir ci-dessus) : 190 km
- surface à exproprier : de 170 à 180 hectares
- surface moyenne des parcelles (Quéven et Pont-Scorff) : 500/550 m2
- nombre de parcelles à exproprier : de 3.500 à 4.000
- nombre de propriétaires concernés : un millier (plusieurs dizaines par commune)

Les chiffres ci-dessus sont extrapolés à l'ensemble du 1er réseau à partir des chiffres moyens réels de Quéven et Pont-Scorff. Quelle que soit la précision de ces projections, les chiffres donnent une assez bonne idée du travail des commissions d'expropriation, quand on sait à quel point, à cette époque, les parcelles étaient morcelées, enchevêtrées, et comme les propriétaires fonciers sont généralement attachés à leurs moindres petits bouts de terrain. Mais, en fait, dans l'ensemble les choses se passèrent plutôt bien. Il y eut bien ici ou là, comme cinquante ans plus tard pour les remembrements, des résistances, des oppositions. Mais, au total, les choses allèrent

bien et vite. En effet, dès le milieu de l'année 1900, le travail des commissions d'expropriation était terminé et les travaux de construction des infrastructures allaient pouvoir commencer.

Je vous rappelle que les financiers qui avaient obtenu la concession avaient déjà des intérêts dans d'autres réseaux de chemins de fer départementaux à voie unique de un mètre dans d'autres départements, en particulier en Charente et en Loire-Atlantique. Et ces gens-là savaient déjà ce que normalisation veut dire. Pour les matériels roulants, ils les commandèrent aux mêmes fournisseurs qui les servaient déjà pour leurs autres réseaux ; et pour leurs bâtiments, ils reprirent très exactement les plans de ceux construits ailleurs.

Prenons l'exemple des bâtiments. Sur le réseau morbihannais, ils sont de deux types : les gares et les arrêts obligatoires. On reviendra tout à l'heure sur cette distinction quand on parlera de l'exploitation.

Les gares sont des bâtiments de type R + 1, le rez-de-chaussée étant occupé par les bureaux et par la salle d'attente des voyageurs, l'étage servant de logement au chef de gare et à sa famille. Les arrêts obligatoires comportent uniquement deux petites pièces en rez-de-chaussée : le bureau du préposé à la vente des tickets et la salle d'attente des voyageurs. Les arrêts facultatifs sont matérialisés par un simple poteau indicateur, planté dans la campagne, en bordure de la voie.

Lorsqu'on compare l'architecture des bâtiments du C.M. avec ceux du réseau des Charentes, on s'aperçoit qu'ils sont pratiquement identiques. On se dit donc que l'entreprise de construction a dû utiliser les plans de bâtiments déjà construits ailleurs. Ce qui fait gagner du temps, et de l'argent.

Par contre, si vous allez voir les bâtiments existant (Gares de LA FORET, MOELAN, ...) sur la ligne Quimperlé-Concarneau des chemins de fer du Finistère, vous trouverez une construction très différente, avec utilisation de matériaux différents : briques dans le Morbihan, granit dans le Finistère.

Description de la voie Lorient-Plouay (25/26 km)

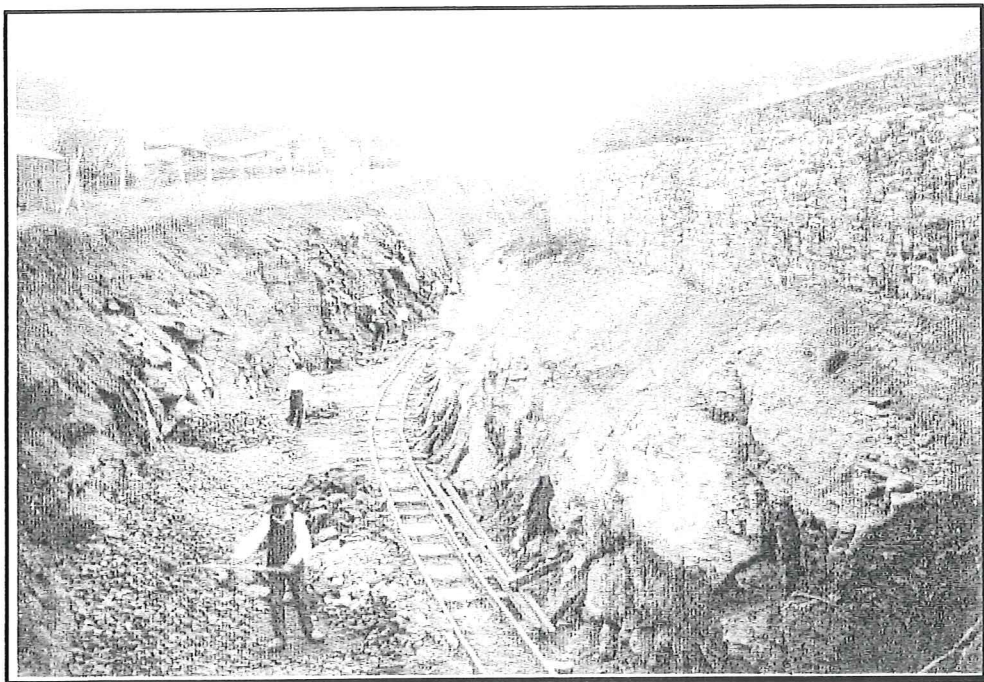
L'Entreprise constructrice

C'est l'Entreprise RIGAUD qui fut chargée, par le concessionnaire, des travaux de terrassement, de pose de la voie, de construction des ouvrages d'art et des bâtiments des gares.

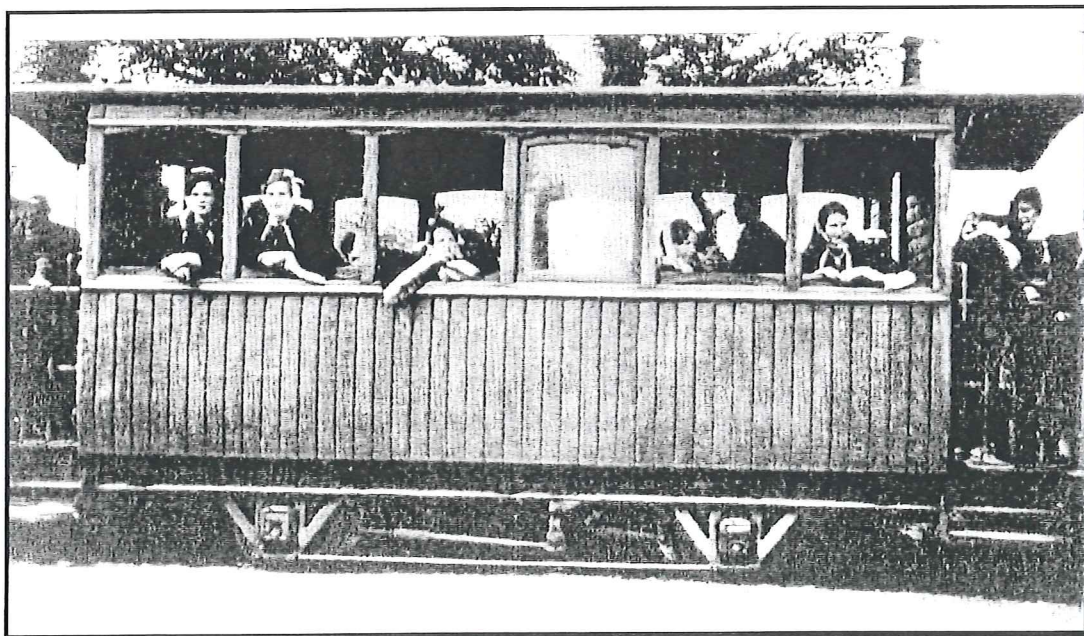
M. RIGAUD était originaire de DAX, mais il était établi à LORIENT bien avant le démarrage des travaux du C.M. ; en effet, ses deux fils, ingénieurs, - qui travaillaient avec lui -, avaient épousé deux soeurs de LORIENT, des filles LE TÉTOUR, respectivement en 1888 et 1892.

Les trois hommes Rigaud s'étaient construits trois maisons, une pour chacun d'eux, à la limite de PLOUAY et de CLÉGUER, sur des terrains acquis en 1895, et situés pratiquement sur le parcours du C.M.

La maison de M. Rigaud père est (toujours) connue sous le nom de « Château de KERPENDU » (ce qui est une appellation très abusive pour cette construction) ; elle appartient aujourd'hui à une famille très connue de Lorient. Les maisons des deux fils sont situées, l'une juste à côté de celle du père, à Kerlebert, sur la route PLOUAY-LORIENT, l'autre à Keryard, également en bordure de la voie express. Il y a là, en plus de la maison de maître, un groupe de bâtiments qui servaient d'écuries pour les chevaux de chantier et de logement pour leurs



Creusement de la voie ferrée Lorient-Plouay à l'entrée de Plouay
(Photo Le Goff – Plouay vers 1900)



Pays Pourlet – Départ pour un pèlerinage

conducteurs. Ces trois maisons sont connues à PLOUAY sous la dénomination globale de « maisons des ingénieurs ».

Il existe au centre-bourg de PLOUAY un autre immeuble, plus important (R + 2), qui a été construit par l'entreprise RIGAUD ; ce qui semble prouver que celle-ci a travaillé dans la région, sans doute en attendant d'obtenir le marché du C.M., ou entre la construction des deux premiers réseaux. Ils vendirent tous les trois leurs maisons en 1911, et le père mourut à DAX en 1912. Les deux fils émigrèrent au BRÉSIL où ils travaillèrent sur leur métier.

La maison du père, la plus importante, est très intéressante, car elle utilise des techniques de construction inhabituelles en Bretagne ; on y trouve, par exemple, un système de collecte des eaux de pluie, avec stockage en citerne, pour l'utilisation domestique, tout à fait inconnu chez nous (mais sans doute commun dans les Landes). Et les sous-sols des trois maisons, ont un plafond constitué d'une voûte arrondie en briques rouges - les mêmes que celles qu'on retrouve sur les façades des gares - soutenue par des rails de chemin de fer.

La construction du ballast et la pose des voies

Le terrassement et le ferrailage des voies se faisaient évidemment entièrement à la main. On trouve une très belle série de photos illustrant le travail des terrassiers dans l'ouvrage de D.PICOL (voir bibliographie infra) sur « Le P'tit Train QUIMPERLÉ-CONCARNEAU ». La photo d'amateur reproduite ci-contre date sans doute de 1900 ou 1901 ; elle montre le creusement d'une tranchée à l'arrivée du train à PLOUAY.

Une équipe de mineurs passaient d'abord pour défoncer la roche à coup de mines dans les endroits où la voie devait passer en tranchée. Puis venaient les terrassiers, qui construisaient le ballast, et enfin les poseurs de voies. Comme on l'a dit, les voies étaient uniques dans les intervalles entre les gares. C'est seulement dans celles-ci qu'elles étaient multiples, pour permettre, soit le stationnement des wagons de marchandises devant les quais de chargement, soit le garage des trains pour la nuit, soit tout simplement le croisement des trains montant et descendant. On comprend très bien cette nécessité en étudiant les horaires des différents trains circulant sur une même ligne.

Les hommes qui travaillaient (durement) sur les voies devaient s'arrêter le soir pour se reposer. Mais ils travaillaient généralement en pleine campagne, sans autre moyen d'accès au chantier qu'à pied. Il y avait eu des accords pris entre les aubergistes des communes traversées par le train et la Société RIGAUD. Mais les ouvriers, le soir, plutôt que de faire plusieurs kilomètres à pied après une longue journée de travail, et peut-être aussi pour des raisons d'économie, préféraient se mettre d'accord avec les paysans du coin où ils travaillaient pour se faire nourrir et héberger pour la nuit. Ce qui, évidemment, ne faisait pas l'affaire des aubergistes. Ils écrivirent donc à la sous-préfecture de Lorient pour se plaindre de ces pratiques. M. RIGAUD, le patron, fut ainsi mis en cause.

(Lettre du Sous-Préfet de Lorient au Maire de Pont-Scorff aux archives de la Commune de Pont-Scorff)

Les ouvrages d'art et les bâtiments

Sur la voie LORIENT-PLOUAY, (donc sur 25 km environ), on trouve 17 OUVRAGES D'ART ET BATIMENTS :

- La GARE de départ de LORIENT (Point 0) était voisine, mais différente de celle du P.O.. Elle se situait en effet au fond d'une impasse perpendiculaire au cours de Chazelles, à l'emplacement de la Rue Blanqui, à 300 m. au sud de la gare du P.O. Les voies et les bâtiments du C.M. se trouvaient entre cette impasse et la Rue G.Collier. On n'a retrouvé aucune photo ni carte postale de la gare du C.M.

On trouvait ensuite, en allant vers Plouay :

- Au km 0,435, un PONT MÉTALLIQUE de 8 M., dit de KERENTRECH, (Pont inférieur biais sur le chemin du cimetière).

- Plus loin, un PASSAGE A NIVEAU sur l'antenne du port du P.O.

- Au km. 1,679, un PASSAGE sur le P.O. - Biais de 6,-m. à 45° sur une voie P.O.

- L'ARRET OBLIGATOIRE de KERYADO (maison existante)

- L'ARRET OBLIGATOIRE de QUEVEN (à construire)

- Au km. 8,592, le VIADUC de KERRUISSEAU sur le SCAVE - Pont de 4 arches de 6,-m. ; hauteur : 11,-m. (Limite Pont-Scorff / Quéven)

- La GARE de PONT-SCORFF et ses dépendances (à construire)

- Le « FER A CHEVAL » de LOMENER/PONT-SCORFF (nécessité par la pente trop raide pour descendre directement sur le SCORFF

- Au km. 15,925, le PONT sur le SCORFF à TRONCHATEAU - Pont métallique de 18,-m. sur le Scorff. (Limite Pont-Scorff / Cléguer)

- L'ARRET FACULTATIF de TRONCHATEAU/CLÉGUER

- L'ARRET OBLIGATOIRE de CLÉGUER/MESLIEN (à construire)

- 2 petits PONTS MÉTALLIQUES :

- l'un de 2,-m. de long, au km. 16,145, sur le ruisseau de St-Sauveur ;

- l'autre de 6,-m., au km. 17,540, sur le ruisseau de Restraudan.

- L'ARRET FACULTATIF de NIVINO/PLOUAY (à 4 km de GUILLIGOMARCH)

- Une TRANCHÉE en arrivant à PLOUAY (Photo ci-dessus)

- La GARE de PLOUAY et ses dépendances (à construire)

Soit, entre LORIENT et PLOUAY (25 km) :

- 3 Gares (LORIENT - PONT-SCORFF - PLOUAY)

- 3 Arrêts obligatoires (KERYADO - QUÉVEN - CLÉGUER)

- 2 Arrêts facultatifs (TRONCHATEAU - NIVINO)

ou un arrêt - officiel - possible tous les 3,5 km environ.

... Sans tenir compte, bien sûr !, des arrêts exceptionnels, intempestifs, aléatoires, involontaires, alimentaires, ... et autres !

En s'en tenant aux seuls arrêts officiels, il y en a plus que sur la moyenne du réseau (1 arrêt tous les 5 km environ). Cette forte densité de points d'accès au train pour le public est sans doute l'une des raisons pour lesquelles la ligne LORIENT-PLOUAY sera l'une des plus rentables de tout le réseau du C.M.

En effet, en 1935, elle est la 3ème ligne du réseau pour la densité du trafic, derrière :

- N° 1 : PONTIVY-LOCMINÉ-VANNES	Indice 100
- N° 2 : VANNES-SARZEAU-PORT-NAVALO	96
- N° 3 : LORIENT-PLOUAY-GOURIN	73



Le Petit Train traverse le Scorff à Tronchâteau entre Pont-Scorff et Cléguer
(Etat actuel de la passerelle)



La Gare de Pont-Scorff

- SUD : vers LORIENT et le P.O
- EST : vers BAUD et LOCMINÉ (correspondance vers VANNES, LA ROCHE-BERNARD et la LOIRE INFÉRIEURE (connexion à LA ROCHE-BERNARD)
- NORD-EST : vers PONTIVY via MESLAN (Correspondance sur PLOERMEL)
- NORD-OUEST : vers GOURIN via MESLAN (Correspondance possible à GOURIN avec le RÉSEAU BRETON)

Ce qui faisait, à PLOUAY, en 1932 : 16 trains réguliers de voyageurs/jour :

- 4 Départs vers et 4 Arrivées de LORIENT
- 2 et 2 MESLAN
- 2 et 2 BAUD

Par contre - on le déplorera tout le temps de l'existence du C.M. - on ne parvint jamais à se mettre d'accord avec le Département du FINISTERE sur l'établissement d'une connexion entre les réseaux de petit train des deux départements, soit à PLOUAY (par ARZANO), soit au FAOUET (par LOCUNOLÉ). Les personnes intéressées par cette question très intéressante en trouveront un exposé très documenté dans le travail de M. Alain PENNEC (voir bibliographie ci-dessous).

Début de l'exploitation du 1^{er} réseau du C.M.

- Le 1er septembre 1902, c'est le premier tronçon LOCMINÉ/PLOERMEL (48 km) de la ligne PLOUAY/PLOERMEL qui est ouvert aux voyageurs. Le second tronçon, LOCMINÉ-PLOUAY (43 km) sera ouvert le 14 septembre.
- Puis, le 28 septembre, on ouvre la ligne LORIENT/PLOUAY (25 km),
- Le 12 octobre, c'est au tour du premier tronçon LOCMINÉ/VANNES (33 km) de la ligne LOCMINÉ/ LA ROCHE-BERNARD
- Et enfin, le 15 mars 1903, le dernier tronçon du 1er réseau, la ligne VANNES/LA ROCHE-BERNARD-RIVE DROITE (44 km).

... et par des annonces dans les journaux (Article du NOUVELLISTE du MORBIHAN du jeudi 25 septembre 1902, annonçant l'ouverture de la ligne Lorient-Plouay). Cet article rappelle que l'arrivée du P.O. à Lorient 40 ans plus tôt, avait donné lieu à de grandes fêtes, et continue : « L'ouverture de la ligne Lorient-Plouay sera sans doute moins brillante. Et pourquoi montre-t-on moins d'enthousiasme ? N'est-ce pas parce que l'on se blase de toutes choses ? Les Latins l'ont dit ; Assueta vilescunt. »

Pourtant, le jour de l'entrée en service d'une nouvelle ligne de C.M. fut un jour de liesse pour les populations des communes concernées. « La ligne (LORIENT-PLOUAY) fut inaugurée le dimanche 28 septembre 1902 avec le cérémonial propre à ce genre d'événement. Paré de drapeaux et de guirlandes, le premier convoi, dans lequel avaient pris place les notables en chapeau claque, franchit la distance de LORIENT à PLOUAY entre une double haie de badauds aussi médusés qu'enthousiastes. » (« Les Quévenois à la croisée des chemins », Pp. 110-111).

L'organisation générale du réseau

- Le Siège Social de la Compagnie des chemins de fer d'intérêt local du MORBIHAN se trouve à la gare du C.M. de VANNES.

- Le siège du Service Matériel se trouve à LOCMINÉ ; c'est là que s'effectuent l'entretien et les réparations du matériel roulant.

- Enfin, le siège du Service Voies (entretien du ballast et des rails) se trouve à MOULIN-GILET (Commune de MOREAC).

Le matériel de traction

- Sur les deux premiers réseaux, on utilisera uniquement - dans un premier temps - des locomotives à vapeur. On en comptera jusqu'à trente, 12 de marque Corpet-Louvet, 18 de marque Pinguely.

Ces locomotives nécessitent, pour fonctionner, du charbon et de l'eau ; elles sont menées par une équipe de deux hommes, le chauffeur - qui s'occupe de la production de vapeur - et le mécanicien, qui est, en fait, le conducteur de la machine.

- Plus tard, à compter de 1931, dans une tentative de modernisation visant à améliorer les conditions d'exploitation du « petit train » et à en prolonger l'existence, les trains de voyageurs seront remplacés par des « autorails » : 4 autorails à accumulation électrique, dans un premier temps ; puis 5 autorails Diesel / Elestriques BRISSONEAU & LOTZ.

Les services offerts par le C.M.

Les services offerts par le C.M. étaient de deux ordres :

- un service de transport de voyageurs ;
- un service de transport de marchandises (de gare à gare) ;

On m'a aussi parlé d'un service de poste embarquée (courrier-convoyeur), mais il me faut élucider plus avant ce point avant d'en parler.

a – Le service voyageurs

Le matériel roulant

La Compagnie utilisait environ une centaine de wagons de voyageurs. Ceux-ci étaient de deux types : 71 wagons de 2de classe (places assises / places debout) et 27 wagons « mixtes », comportant un compartiment de 1ère classe (8 voyageurs assis / 4 debout) et un compartiment de 2de classe (voyageurs assis / voyageurs debout).

Un train « normal » de voyageurs comportait 1 wagon mixte + 2 wagons de 2de classe + 1 wagons de marchandises (bagages non accompagnés, vélos, ...). Au total, un tel train pouvait donc transporter 102 voyageurs (12 en 1ère classe, 90 en seconde ; 68 assis, 34 debout).

L'entrée et la sortie des voyageurs se faisait par les deux extrémités du wagon, qui comportaient chacune une petite plateforme. Les wagons étaient éclairés par des lampes à pétrole en cuivre, suspendues sur les parois intérieures des wagons ; dans certains cas, on pouvait aussi chauffer les wagons, en glissant, sous les pieds des voyageurs, une grande bouillotte en métal, remplie d'eau chaude, qu'on embarquait à la gare de départ.

A certaines occasions (pèlerinages, fêtes locales, ...), le C.M. mettait en place des trains spéciaux, comportant beaucoup plus de wagons ; en cas d'insuffisance de wagons-voyageurs, on mettait même en service des wagons de marchandises couverts pour répondre à la demande des usagers (Il existe des cartes postales prouvant ce genre de pratique).

J'ai trouvé dans les archives de la Mairie de PONT-SCORFF une lettre fort intéressante du Procureur de la République de LORIENT au Maire de PONT-SCORFF, datée du 09.01.1903, et qui démontre, s'il en était besoin le soin apporté par ce haut fonctionnaire à l'utilisation des fonds publics dont il a la charge. En voici la teneur. « La commune de Pont-Scorff étant actuellement reliée à Lorient par une voie ferrée, il y aurait intérêt au point de vue de l'économie des frais de justice à user de cette voie au lieu des voitures ordinaires, comme cela se pratiquait jusqu'ici. J'ai l'honneur en conséquence de vous prier, lorsque vous aurez à requérir le transport d'un ou plusieurs prévenus à Lorient, d'établir la réquisition au nom de la Cie des chemins de fer départementaux du Morbihan pour le transports desdits prévenus et des gendarmes d'escorte. »

On dira enfin, pour mémoire, que les administrateurs du réseau, disposaient, pour leurs déplacements professionnels, d'un wagon spécial de grand luxe.

Les arrêts desservis

Pour l'ensemble du réseau morbihannais, on comptait 87 arrêts sur une distance de 440 km, soit un arrêt en moyenne tous les 5 km.

- Arrêts obligatoires :

- Gares (LORIENT, PONT-SCORFF, PLOUAY, ...)	:	25
- Arrêts obligatoires (QUÉVEN, CLÉGUER, ...)	:	50

- Arrêts facultatifs (TRONCHATEAU, NIVINO, ...)	:	12
--	---	----

Les horaires du C.M. en 1902

A la mise en service de la ligne LORIENT-PLOUAY, il y avait 3 trains/jour dans chaque sens. Les horaires avaient sans doute été fixés par le C.M., sans réelle concertation avec les autorités communales concernées, et en ne se souciant guère des besoins réels des usagers éventuels. Car les maires de PONT-SCORFF (12.10.1902), de PLOUAY (26.10.1902) et de QUÉVEN (01.11.1902) demandèrent très rapidement par courrier à la direction du C.M. d'aménager ses horaires initiaux, inadaptés, selon eux, aux besoins des usagers potentiels ; elle le fit - en restant sur la base de 3 trains/jour, comme convenu dans le cahier des charges initial - à compter du 15 novembre 1902. Ce n'est que le 1er août 1904 qu'un 4ème train journalier fut mis en service sur cette ligne

.On notera que, avant même la mise en service de la ligne LORIENT-PLOUAY, les maires des communes concernés protestent auprès de la Compagnie au sujet des horaires, qu'ils trouvent inadaptés aux besoins de la population Réceptive aux critiques des élus, la Compagnie consentit à modifier ses horaires à dater du 15 novembre 1902 (tout en restant sur la base du cahier des charges prévoyant 3 trains /jour dans chaque sens), comme on le montre ci-après :

DEPART DE PLOUAY

AU 28 / 09

5 . 45
9 . 35
13 . 01

AU 15 / 11

7 . 25
12 . 35
18 15

ARRIVÉE A LORIENT

AU 28 / 09

7 . 00
10 . 50
14 . 17

AU 15 / 11

8 . 40
13 . 50
19 . 30

DEPART DE LORIENT

AU 28 / 09

7 . 40
11 . 45
16 . 49

AU 15 / 11

9 . 10
16 . 30
20 . 00

ARRIVÉE A PLOUAY

AU 28 / 09

8 . 55
12 . 46
18 . 05

AU 15 / 11

10 . 25
17 . 45
21 . 15

La durée du trajet est d'une heure un quart, soit une moyenne horaire de 20 km/h. Cette durée sera réduite par la suite, mais seulement de très peu.

On remarquera que, avec cet horaire, aussi bien avant qu'après le 15 novembre 1902, un seul train suffisait théoriquement pour effectuer les 6 voyages journaliers entre LORIENT et PLOUAY. D'autre part, il évitait tout croisement de deux trains entre deux gares, évitant ainsi les manoeuvres et les attentes dans les gares où devaient s'effectuer les manoeuvres ; ce qui aurait dû amener une utilisation maximale du matériel de traction et de transport et une réduction des coûts d'opération.

Les tarifs voyageurs de Lorient à Plouay (25 km)

Tarif en vigueur Septembre 1902 :

- 2de Classe : 1 35 F.
- 1ère Classe : 2,00 F. (+50 %)

(Le tarif en 1ère Classe est supérieur à celui de 2de Classe de + 50 %. Ceci correspond exactement à la différence du nombre de voyageurs : 12 voyageurs assis dans un 1/2 wagon de 1ère c. 18 dans le même espace en 2de cl.) La recette d'un wagon mixte plein est donc exactement identique pour la Compagnie à celle d'un wagon de seconde plein.

b – Le service marchandises

Le Service Marchandises tarda parfois à se mettre en place par rapport au Service Voyageurs, en particulier la correspondance entre le C.M et le P.O.. Ce qui posait des problèmes aux usagers lorsqu'ils devaient prendre un train du P.O à LORIENT, ou à VANNES, et qu'ils avaient des bagages importants voyageant en marchandises. Là-aussi, il fallut une intervention énergique des élus locaux auprès des Compagnies, appuyant les demandes des usagers, pour que le C.M. et le P.O. fassent les efforts nécessaires pour que ce service fonctionnât correctement.

Le trafic marchandises était très diversifié, allant des colis au vrac (bois, pommes, choux, engrais, ...) ; les transports d'animaux vivants étaient aussi très importants (par exemple entre le Sud-Finistère et les marchés du centre du Morbihan : Baud, Locminé, ...)

Les wagons utilisés étaient de deux types : wagons fermés et wagons-plateformes. Les gares avaient généralement des entrepôts pour le stockage des marchandises et des quais spécialisés pour leur manutention.

Vers 1930, le C.M. utilisait environ 400 wagons de marchandises de tous types.

A ce moment, le nombre total d'engins roulants de la Compagnie était donc de l'ordre de 540 :

- une quarantaine d'engins de traction (locomotives et autorails) ;
- une centaine de wagons-voyageurs ;
- environ 400 wagons de marchandises.

C – L'apport du Petit Train au développement du département du Morbihan

1 – Sur le plan économique

Au début du XXème siècle, l'économie du département, et particulièrement de l'intérieur de celui-ci, est essentiellement agricole. Le Petit Train va y faire un apport essentiel, en permettant, par l'approvisionnement massif et à bas prix en engrais chimiques et en calcaire, la mise en valeur des Landes de Lanvaux.

Il va permettre aussi le transport sur de plus longues distances et à moindre coût de produits peu exploités jusque-là par suite de l'enclavement de leur zone de production. Quelques exemples :

- le bois de châtaignier, utilisé pour la fabrication de produits tanniques, ainsi que de poteaux de mines transportés en ANGLETERRE par le port de LORIENT ;
- les pommes à cidre,
- les sabots,
- le charbon de bois ...

Dans notre région, il va permettre un meilleur approvisionnement de la Ville de LORIENT en produits de l'intérieur (bois de construction et de chauffage, cidre, pommes de terre, animaux vivants, ...). Il va aussi améliorer le commerce de bovins entre le Sud-Finistère et les foires du centre du Morbihan (Les animaux qui faisaient auparavant la totalité du parcours à pied embarquent désormais sur le Petit Train à PONT-SCORFF et arrivent ainsi sur les champs de foire plus vite et en meilleur état.)

L'approvisionnement des Forges de LOCHRIST en minerai et en charbon depuis le port de LORIENT est facilité. Les scories de haut fourneaux sont évacuées par le train dans des petites usines, installées sur les bords du Blavet, en amont des Forges (à SEBREVET, PONT-AUGAN)

qui les transforment en engrais ; ceux-ci sont ensuite expédiés vers le centre du département par le train

Les machines agricoles (charrues, faucheuses, premiers tracteurs, ...), livrées à LORIENT ou à VANNES par le P.O., sont redistribuées vers l'intérieur par le C.M..

Plus tard, en particulier pendant et après la seconde guerre mondiale, le train transporte la nombreuse main-d'oeuvre disponible de l'intérieur vers les zones d'emploi (LORIENT).

Enfin, on l'a vu, le Petit Train apporte sa modeste contribution aux économies de l'Administration en transportant, à moindre coût, les prisonniers jusqu'au Tribunal ou à la prison de LORIENT !

2 – Sur le plan sociologique

Avec le Petit Train, les déplacements des personnes des campagnes vers les villes sont facilités ; les échanges s'intensifient donc et favorisent les transactions commerciales entre les villes du sud, consommatrices, et les campagnes productrices (on vient plus facilement et plus souvent faire ses courses en ville et y vendre les produits de la ferme ; ex. le marché au beurre du Cours de la Bôve).

Désormais, on va de LORIENT à PLOUAY en un peu plus d'une heure. Ce qui facilite les réunions de famille, les rencontres de tous ordres (culturelles, sportives, ...), les mariages entre campagnards et citadins.

Les déplacements professionnels aussi bénéficient de ce rapprochement ville-campagne.

On vient plus souvent rendre visite aux enfants pensionnaires en ville ; ceux-ci rentrent plus facilement chez eux. Pensons, par exemple, aux enfants de CLÉGUER qui, en 1944-45, étaient en pension, les garçons à KERNASCLÉDEN, les filles à PONTIVY : le train permettait aux parents d'aller les voir de temps en temps, car l'utilisation des voitures était limitée (réquisitions de la guerre, difficultés d'approvisionnement en carburant et en pneus, mauvais état du réseau routier, ...)

3 – Sur le plan culturel et touristique

En facilitant les déplacements courts et massifs de populations (déplacements de courte durée ou à courte distance), le C.M. a favorisé le développement culturel de notre région sous tous ses aspects : religieux, touristique, politique, ...

Fêtes religieuses et pardons

Jusque-là, on pouvait aller, par le P.O., de LORIENT

- aux fêtes des Fleurs et de Kergornet à GESTEL,
- à Sainte-Anne d'Auray,
- à la fête de Toulfoën (profane),

... mais guère plus loin. Et si on n'était pas Lorientais, on ne pouvait guère aller plus loin que là où nos propres jambes pouvaient nous mener (et nous ramener) dans la journée.

Depuis septembre 1902, on peut aller aussi, facilement, et sans fatigue excessive :

- à Sainte-Anne des Bois (Pont-Calleck)
- à Sainte-Barbe et à Saint-Fiacre, au Faouët

- à Notre-Dame de Quelven
- au Pardon de N.D. du Roncier à Josselin. (C'est au retour de ce dernier pèlerinage, le 8 septembre 1932, que le C.M. eut son plus grave accident corporel : il y eut 3 morts et 12 blessés chez les pèlerins de Vannes qui rentraient chez eux.)

Développement du tourisme

- Grâce aux antennes du C.M. sur Port-Louis, Port-Navalo, Sarzeau, et au réseau de tramway Etel-La Trinité-sur-Mer, l'accès aux plages du Morbihan était facilité ;
- De même, PONT-SCORFF devint une destination dominicale pour nombre de Lorientais et leurs familles, qui y allaient, pique-niquer dans les prés des bords du Scorff, y pêcher (Concours de pêche important), profiter des bons restaurants , ...

Autres manifestations populaires

D'autres manifestations populaires profitèrent de C.M. pour attirer des foules nombreuses.

On citera :

- les Fêtes d'Aviation, dont les Bretons se montrèrent friands dès 1910. Seules des villes desservies par le chemin de fer pouvaient en organiser (transport des avions, des ballons et du matériel de gonflage de ces derniers, et des spectateurs). En 1910, une telle fête attira 20.000 spectateurs à JOSSELIN, une autre en vit 50.000 à LORIENT en 1912. Lors de celle-ci, LE NOUVELLISTE du 23 avril 1912 « n'a pas compté moins de 9.000 arrivants par les trains de la Compagnie d'Orléans, et de 2.000 par les trains départementaux. L'une et l'autre compagnie durent doubler ou tripler leur service normal, néanmoins, à certains moments, se trouva débordée puisqu'un des trains du matin de la compagnie départementale dût franchir les stations de Pont-Scorff et de Quéven sans pouvoir y prendre un seul des nombreux voyageurs qui attendaient sur les quais. »

- les Fêtes patronales de PLOUAY et leur déjà célèbre Grand Prix cycliste. On sait que, le mardi de la fête de PLOUAY, l'Arsenal de Lorient et les Forges de Lochrist étaient pratiquement à l'arrêt. Le C.M. organisait des trains spéciaux, avec des tarifs promotionnels sur 4 jours pour se rendre à PLOUAY.

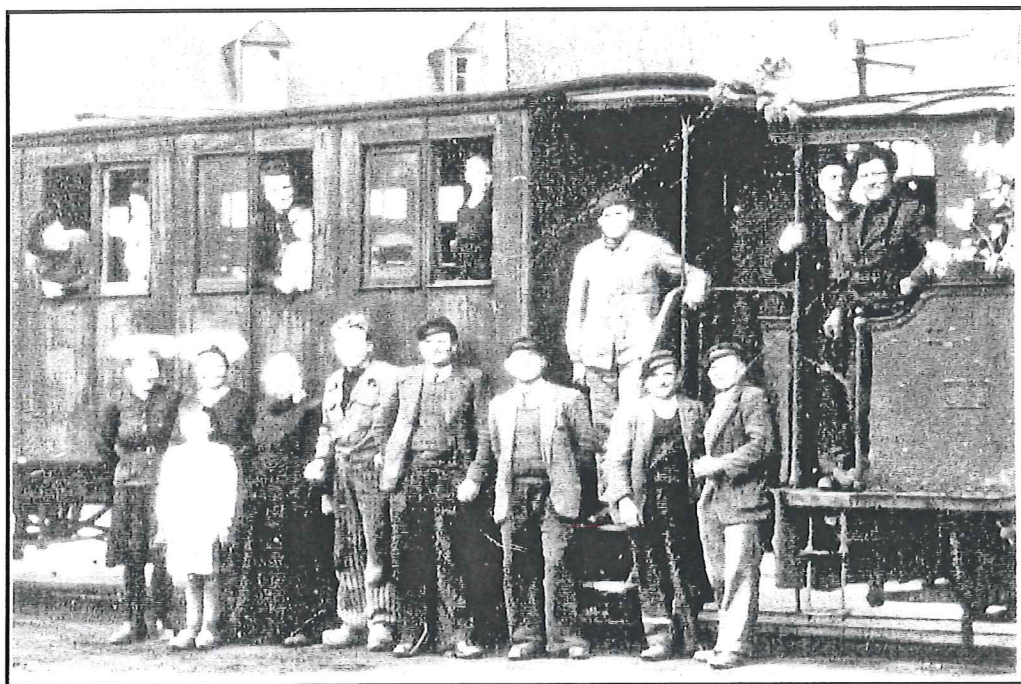
- grâce au Petit Train, la grande fête du 4ème Centenaire de l'Union de la Bretagne et de la France (Vannes, 1932) eut un éclat tout particulier, en permettant aux Bretons de l'intérieur de se rendre en masse à Vannes pour y écouter Mgr DUPARC..

Le Petit Train et la guerre de 14-18

Le Petit Train fut désorganisé par la déclaration de guerre :

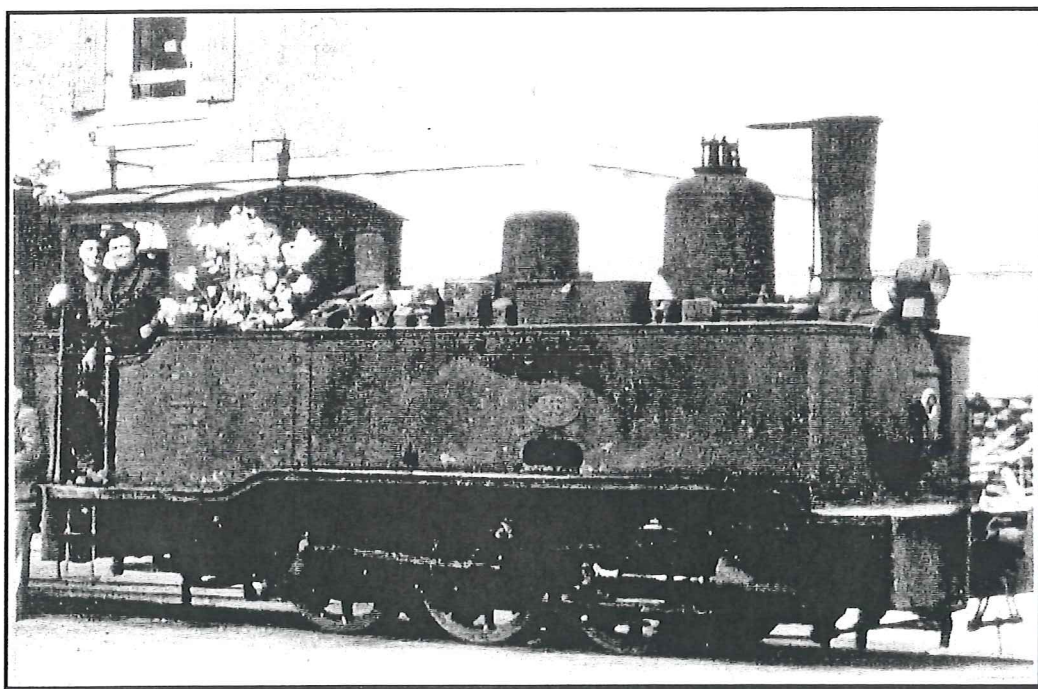
- une partie non négligeable de son personnel était mobilisé ;
- une partie de son matériel était réquisitionné pour les armées ou pour les usines travaillant pour la défense nationale.

Dès le début du conflit, en août 1914, le tramway Etel-LaTrinité fut entièrement démonté et transporté (en une semaine !) dans la zone des armées. Il ne fut rétabli qu'en 1921, en voie métrique cette fois.



Dernier train de voyageurs à quitter Plouay pour Lorient en 1947

(Document G. Le Mouél)



Les besoins de la période de guerre augmentaient beaucoup les services attendus du Petit Train. Ce dernier, en effet, devait participer :

- à la mobilisation des hommes (*⁷)
- au transport des chevaux réquisitionnés par l'armée
- au transport des permissionnaires, à partir de 1915
- au transport des blessés, dès le début des hostilités
- et même au rapatriement des cercueils des morts

De plus, de 1917 à 1919, le camp de Meucon fut donné aux Américains comme base pour le stockage des matériels, munitions et fournitures de tous ordres débarquées de leurs bateaux au port de Saint-Nazaire. Des dizaines de wagons de marchandises leur étaient attribués en permanence.

Le Petit Train et la guerre de 39-45

Pour la mobilisation de 1939, le C.M. a joué le même rôle qu'en 1914. Pendant la guerre, outre le service voyageurs au bénéfice des populations civiles, il fut largement mis à contribution par les Allemands pour leurs travaux de Lorient et de la région (Mur de l'Atlantique, B.S.M., aérodrome de Lann-Bihouée, ...) Ce qui explique les nombreuses actions des « patriotes » contre le Petit train, ses gares et ses voies, malgré la surveillance (!) assurée (!!) la nuit par des gardes-voies, tous anciens combattants de 14-18, et plus préoccupés de ne pas s'enrhumer que de traquer les saboteurs, leurs fils ou leurs neveux.

A partir des bombardements de 1943, le dernier train quittait Lorient avant la nuit (la gare était fermée après le départ du dernier train pour PLOUAY) et n'y revenait que le lendemain matin, avec son chargement de travailleurs et de commerçants qui venaient travailler en ville.

Pendant la « poche de LORIENT » (août 1944 - mai 1945), la voie était coupée à Kerruisseau, entre Quéven et Pont-Scorff, par la ligne de front.

Après la guerre, le Petit Train servit à la reconstruction de la ville (transport des très nombreux ouvriers venant de l'arrière-pays travailler dans le bâtiment, transports de matériaux, ...)

« Le matin, le C.D. (Compagnie ardennaise) nous prend à 5 heures ; adieux brusqués pour ne pas trahir nos émotions. Quelques occupants déjà, et, dans chaque gare, on recueille de nouveaux compagnons. On s'informe : « Où vas-tu ? Quel régiment ? » ... Faute de correspondance avec l'Est, nous n'arrivons à REIMS qu'à midi seulement. »

Soit 7 heures pour un trajet d'environ 40 kilomètres !

Pour en terminer ...

Je rappellerai deux autres rôles joués par le Petit Train, que nous remémorèrent des auditeurs de la conférence du 6 décembre 2003 :

- son rôle d'horloge pour les travailleurs des champs. Bien peu de ces derniers en effet possédaient une montre. Ils se fiaient jusque-là, pour savoir quand rentrer à la maison, à deux indicateurs :

- l'un, personnel - mais généralement efficace : leur estomac !

⁷ - Extrait des mémoires de guerre (« Ma Der des Der - 1914-1918 ») du Sergent Jean-Charles CANARD (Classe 1898 - Libéré en 1902), de RETHEL (Ardennes), rappelé au 46ème de Territoriale, à REIMS, le 5 août 1914.

- le second, universel, le soleil. Mais ce dernier a parfois, dans notre région, des absences ...

Le Petit Train venait donc, à propos, compléter cet arsenal d'indicateurs horaires. Avec, lui-aussi, les aléas liés à ses fantaisies en matière de respect des horaires.

- son rôle d'indicateur météo. La direction prise par l'épaisse fumée noire qu'il crachotait sans modération et l'intensité du bruit produit par les changements de rails étaient, en effet, d'excellents indicateurs de la direction et de la force du vent.

Epilogue

La mort du Petit Train

Le C.M. afficha des résultats financiers corrects, voire même bons ou excellents ⁽⁸⁾, jusqu'à la fin des années 20. Mais la crise économique de l'époque augmenta considérablement ses prix de revient.

De même, le passage à la journée de 8 heures après la guerre de 14 pesa lourdement sur les coûts salariaux. Des séries de grèves ne firent rien pour améliorer la situation financière de la Compagnie, ni l'insatisfaction de la clientèle. D'autant que, suite à la guerre, les camions et autocars commençaient à se développer (pneus gonflables mis en service pendant la guerre). Insatisfaits de leur Petit Train, les usagers commencèrent à se tourner de plus en plus vers ses concurrents (acrs et camions).

Après 1932, les comptes de la Compagnie plongèrent « dans le rouge », et y restèrent. La direction prit deux types de mesure pour tenter d'améliorer la situation : l'appel aux subventions du Conseil Général, des économies drastiques sur les coûts de fonctionnement, en particulier en matière de personnel. Au mécontentement - croissant - des usagers vinrent s'ajouter ceux du personnel, et des conseillers généraux.

La mise en service des autorails, à la place de locomotives à vapeur, ne suffit pas pour restaurer la situation financière et la satisfaction des voyageurs. La décision fut donc prise, dans la 2^e moitié des années 30, de remplacer progressivement le transport par chemin de fer par un transport routier (lignes de cars empruntant le même itinéraire que le Petit Train. En 1939, il ne restait plus que 220 km (50 % du réseau de 1921) en service ; dont la ligne Lorient-Plouay.

Alors qu'il était convenu que le remplacement complet du fer par la route serait réalisé avant 1940, pour les raisons évoquées ci-dessus, la fermeture totale et définitive du réseau ferré du C.M. n'intervint qu'en 1948. Sans parvenir à lui sauver la vie, la seconde guerre mondiale lui prolongea tout au moins son existence d'une dizaine d'années.

⁸ - Comptes de la Compagnie morbihannaise pour l'année 1912 :

- Recettes d'exploitation : 950 KF - Dépenses d'exploitation : 656 KF
Bénéfice de la Compagnie : 304 KF, soit 32% de son chiffre d'affaires !

Qui a tué le Petit Train ?

Ses problèmes internes, sans doute, et l'incapacité de sa direction à les résoudre de façon satisfaisante.

Mais surtout le développement inéluctable de l'automobile pendant et après la Grande Guerre. De petites compagnies de cars privés furent créées dès le début des années 30 pour desservir des destinations non couvertes par le train, ou même en concurrence directe avec celui-ci (Cars PALABE de PONT-SCORFF, faisant la ligne PONT-SCORFF-QUIMPERLÉ et même PONT-SCORFF-LORIENT les jours de marché)

En avril 1947, le dernier train du C.M. quittait la gare de PLOUAY pour celle de LORIENT. Le trafic marchandises se prolongea pendant encore quelques mois. En avril 1948, plus aucun train ne roulait sur les rails du C.M.

Aujourd'hui encore, le trafic voyageurs anciennement assuré par le C.M. l'est par un réseau, T.I.M., composé de 10 compagnies de transport routier de voyageurs ... dont le C.M. !

J'ignore, et je ne comprends pas, pourquoi, le Petit Train une fois disparu de nos paysages ruraux - ce sont les vaches qui ont été les plus tristes ! -, on semble avoir voulu effacer totalement les taces de son passage de nos paysages, et de nos mémoires, comme s'il n'avait jamais existé.

La Compagnie du C.M. a immédiatement défermé les voies et a vendu les rails ; on comprend son empressement quand on connaît l'état de ses finances. Par contre, on comprend moins bien celui de certaines municipalités de l'époque d'effacer toutes les traces de son passage sur les terres de leur commune A Pont-Scorff, par exemple, on a utilisé le terrassement des voies pour faire des rues nouvelles dans les lotissements du bourg, ou des routes de campagne, ou même des sentiers piétonniers. Mais on a rasé les bâtiments de la gare, vers 1953-1954, et on n'a même pas gardé le souvenir de ce demi-siècle dans le nom des rues ou des squares créés depuis sur l'emplacement du C.M.

Il en est de même à PLOUAY où on a laissé une administration racheter le bâtiment de l'ancienne gare à son propriétaire particulier, pour le raser et y construire un bâtiment encore plus laid. De plus, on a baptisé Rue de la Libération la rue construite à l'emplacement de l'ancienne voie de chemin de fer et par laquelle on n'a jamais vu arriver aucun libérateur américain, puisqu'ils sont arrivés, venant de la direction de PONTIVY, en jeep et en chars, et non par le C.M. ! Là, comme à Pont-Scorff, un nom plus approprié, et lié au C.M., eût certainement mieux convenu.

De même, je regrette que, là où les gares ont été rasées, on n'ait même pas posé une plaque pour rappeler qu'à cet endroit s'est élevée, pendant un demi-siècle, une gare du C.M. qui a pourtant rendu bien des services aux communes concernées.

Du moins, CLEGUER a-t-elle conservé le bâtiment de son petit arrêt obligatoire, un peu perdu dans la nature, comme ceux de LANVAUDAN ou de POULHIBET. La commune de QUÉVEN a aussi conservé son arrêt obligatoire et maintenu à la rue qui y mène, depuis l'église et la place de Toulouse, son ancienne dénomination de Rue de la Gare. Quant à l'arrêt de KERYADO, il est le seul à avoir gagné en statut en perdant celui d'arrêt du C.M. : il est en effet devenu le restaurant le plus côté de la région lorientaise !

Le Petit Train LORIENT-PLOUAY est toujours présent dans bien des mémoires, celles des « sexagénaires et plus ». Les « quinquas » et « quadras » en ont généralement entendu parler par leurs parents. En-dessous de cet âge, on en ignore la plupart du temps l'existence. J'ai essayé de montrer dans le texte ci-dessus tout ce que le C.M. a apporté à notre Pays de Lorient et au

Département du Morbihan de 1902 à 1948. Je souhaiterais donc - par souci de reconnaissance - qu'il demeurât bien présent dans notre mémoire collective, qui constitue notre histoire locale, notre patrimoine. A ce titre, nous devons le préserver, au même titre que nos chapelles, églises, calvaires, menhirs et dolmens, et autres monuments dont notre pays a été si largement doté par nos ancêtres.

Aussi suis-je particulièrement heureux de l'initiative prise par les maires de 5 communes de CAP L'ORIENT de créer une « Voie verte » sur l'ancien tracé du C.M. entre KERYADO et PLOUAY. Cette heureuse initiative avait été annoncée dans la presse locale le 3 décembre 2003, trois jours avant ma conférence à la S.A.H.P.L. Avant de boucler cet article, je me suis informé, auprès des autorités en charge du projet, sur l'état actuel d'avancement de ce dernier. On m'a confirmé que le projet suis son cours et que la partie KERYADO-PONT-SCORFF (inclus) du parcours, soit 12 km sur 25) devrait être ouvert fin 2005 comme initialement prévu. Un problème - lié à l'attitude d'un propriétaire sur la commune de CLÉGUER - interdit pour le moent d'envisager la traversée du SCORFF ente PONT-SCORFF et CLÉGUER. La réalisation de la seconde partie du tracé, entre CLÉGUER et PLOUAY, risque donc d'en être retardée de quelques années. Soucieux d'assurer à la fois le confort des usagers potentiels et l' « horreur du noir » (refus du goudron) des mouvements écologistes, les Services techniques concernés semblent avoir trouvé un revêtement qui satisfasse à la fois les souhaits des uns et les exigences des autres.

Il nous reste à souhaiter qu'une signalétique appropriée rappellera, le moment venu, tout le long du parcours, les hauts lieux et les hauts faits du C.M. : l'action de conservation du patrimoine - qu'il représente incontestablement pour notre région - sera ainsi complète. Nous ne pourrons que nous en réjouir.

*
* *

P.S. : Le fonds Job Jaffré et le Petit Train

M. BAUDRY nous ayant aimablement - mais fermement ! - invités, lors de l'A.G. 2003 de la S.A.H.P.L., à ne pas oublier l'existence du Fonds Job JAFFRÉ, je l'ai pris au mot et lui ai demandé s'il existait, dans le trésor sur lequel il veille jalousement, quelque réflexion ou pensée du grand homme sur le train. M. BAUDRY et son équipe, ayant plongé pour nous dans les « ÉPHÉMÉRIDES » de Job JAFFRÉ, en ont extrait le texte suivant (date non précisée) concernant notre C.M. :

« Et il y a eu le C.M., le cher petit train départemental de notre jeunesse. Le 4 septembre 1921 fut inaugurée la ligne qui reliait Port-Louis à Baud via Hennebont, à travers des paysages rivalisant de pittoresque. Les dates concernant les autres lignes nous échappent, mais il est certain qu'elles furent antérieures à celle de Port-Louis-Baud. Celles de Lorient-Gourin et de Pontivy-Meslan étaient en service en 1914. Nous avons encore en mémoire les départs des mobilisés au tragique mois d'août de cette année. Ces jeunes hommes affectaient d'être joyeux et rassuraient leurs familles en leur disant que la guerre serait de courte durée. Ils promettaient d'être de retour à la Noël. Hélas !... »

*
● *

BIBLIOGRAPHIE :

Aux livres et documents cités par G.LOUVET (Bulletin 1996-97, P. 76), je voudrais ajouter ceux qui suivent :

- **Daniel PICOL** : « Le p'tit train de QUIMPERLÉ à CONCARNEAU - Fantastique équipée sociale et économique » - Editions ARTHÉMIS, PONT-SCORFF, 2000 - 164 p. - Très nombreuses illustrations.

- **Alain PENNEC** : « La liaison ferroviaire QUIMPERLÉ-LE FAOUET, ou la liaison impossible : une approche des problèmes posés aux régions borfières par le cadre départemental ». In MÉLANGES CHARTIANA, Fédération des Sociétés Savantes de BRETAGNE, 1991, Pp. 277 à 296.

- **Collectif** : « Le Chemin de fer d'Intérêt local du MORBIHAN - 1884-1947 ». 68 Pages. Recueil de documents pour l'enseignement - Série départementale du Morbihan N°3-1977. Editée par le Service éducatif des Archives départementales du Morbihan.

- **René HULOT** : « Les Réseaux des Chemins de fer du MORBIHAN ». Revue du Rail, 93 Pages.

- **Ville de QUÉVEN - Collectif** : « Les Quévenois à la croisée des chemins - 1850 - 1938 ». 1993. Chap. 3 : La Révolution des Transports et des Transmissions - QUÉVEN et les réseaux ferroviaires ; Pp. 100 à 131.

- Archives municipales de la **Ville de PONT-SCORFF**.



L'Hymne du C.M.

La chanson qui suit (sur l'air de celle d'Aristide BRUANT, « A Ménilmontant ») a été écrite par un cheminot du C.M., sans doute vers la fin des années trente. Les employés de la Compagnie la chantaient lors de leurs réunions professionnelles ou familiales. Elle fait partie, à ce titre, du patrimoine que nous a légué le Petit Train et mérite donc d'être, à ce titre, pieusement conservée. En voici la version intégrale, telle que me l'a transmise Janine MORVAN, née ALLANOS, la fille de l' ancien chef de gare du C.M. de PLOUAY ; j'en garantis donc l'authenticité.

Le P'tit Train

I

A Meslan chaque matin
Descend et r'monte le P'tit Train,
Qui comprend, ça c'est bien sûr,
Deux voitures.
Par toutes les températures
Il avance en crachotant,
En ayant un peu l'allure
D'un cheval boîtant (bis).

III

D'puis quarante ans, tous les jours,
Le P'tit Train fait le même tour.
On s'demande comment y'tiennent
Au C.M. e !
Avec leurs vieux véhicules,
Le personnel est sur les dents.
On risque de faire la bascule
A tous les tournants (bis).

V

La veine pour les employés
C'est qu'ils sont très bien payés !
Les soixante francs par semaine,
Quelle aubaine !
Et pour ceux qui sont mariés,
Le directeur, généreus'ment,
Accorde à chaque nouveau-né
Un franc d'supplément (bis)

VII

Dans certains départements,
On ne s'rait pas si obligeants.
Mais chez nous, les jours de foire,
C'est notoire,
Sans faire un tas de manières
Dans les côtes tout l'monde descend
Et chacun pousse au derrière
Du p'tit tire-au-flanc (bis).

IX

Or, à nos jours de progrès,
Que veulent donc nos Locminouais ?
Un ch'min d'fer à voie normale,
Nationale,
Laissant la correspondance
De l'Etat et du P.O.
Avec toutes les villes de France :
Il n'y a plus de tacot ... (bis).

II

Le soir, vers cinq ou six heures,
Il repasse. Ah, quel bonheur !
Montez vite, et n'faites pas de bile,
Bien tranquilles !
A Lorient, la capitale,
Vous verrez, en arrivant,
Le P.O. qui se cavale
D'un air triomphant (bis)

IV

C'est aussi en bourlinguant
De manière et pressurant
Les voyageurs et colis
Qu'il charrie,
Le P'tit Train en déficit
Apporte au département
La note que rien n'justifie
D'un million par an (bis).

VI

Or, pour un jour de congé,
Vous désirez vous prom'ner.
Le P'tit Train, s'il n'a pas d'panne,
Jusqu'à Vannes,
Vous mènera dans la journée,
Et le lend'main vous reviendrez
Avec vingt-quatre heures d'retard !
C'est ça l'tortillard ! (bis)

VIII

On l'appelle économique
Le tacot qui tue l'trafic
Du commerce, de l'agriculture,
Quelle injure !
On pourrait en toute justice
L'appeler tout bonnement
Le tacot qui, d'père en fils,
Nous exploite tout l'temps ... (bis)

La Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient

2003 – 2004

Membres du Conseil d'administration

Bureau :

Président : M. Yves Cocoual

Président d'honneur : M. Georges Pin

Vice-présidents : M. Raymond Thomas
M. Claude Chrestien

Trésorière : Mme Yvette Harrouët

Secrétaires : Mme Yvette Dérien
Mme Jeanne Macé

Bibliothèque : Mme Armande Lemoussu

*Relations avec
la presse :* M. Paul Jan

Autres membres du conseil d'administration :

MM.
Dominique Paulet (Groupe Haut Moyen Age)
Louis Goulpeau
René Balanec
Claude Le Colleter.

